LA PEYRIÈRE

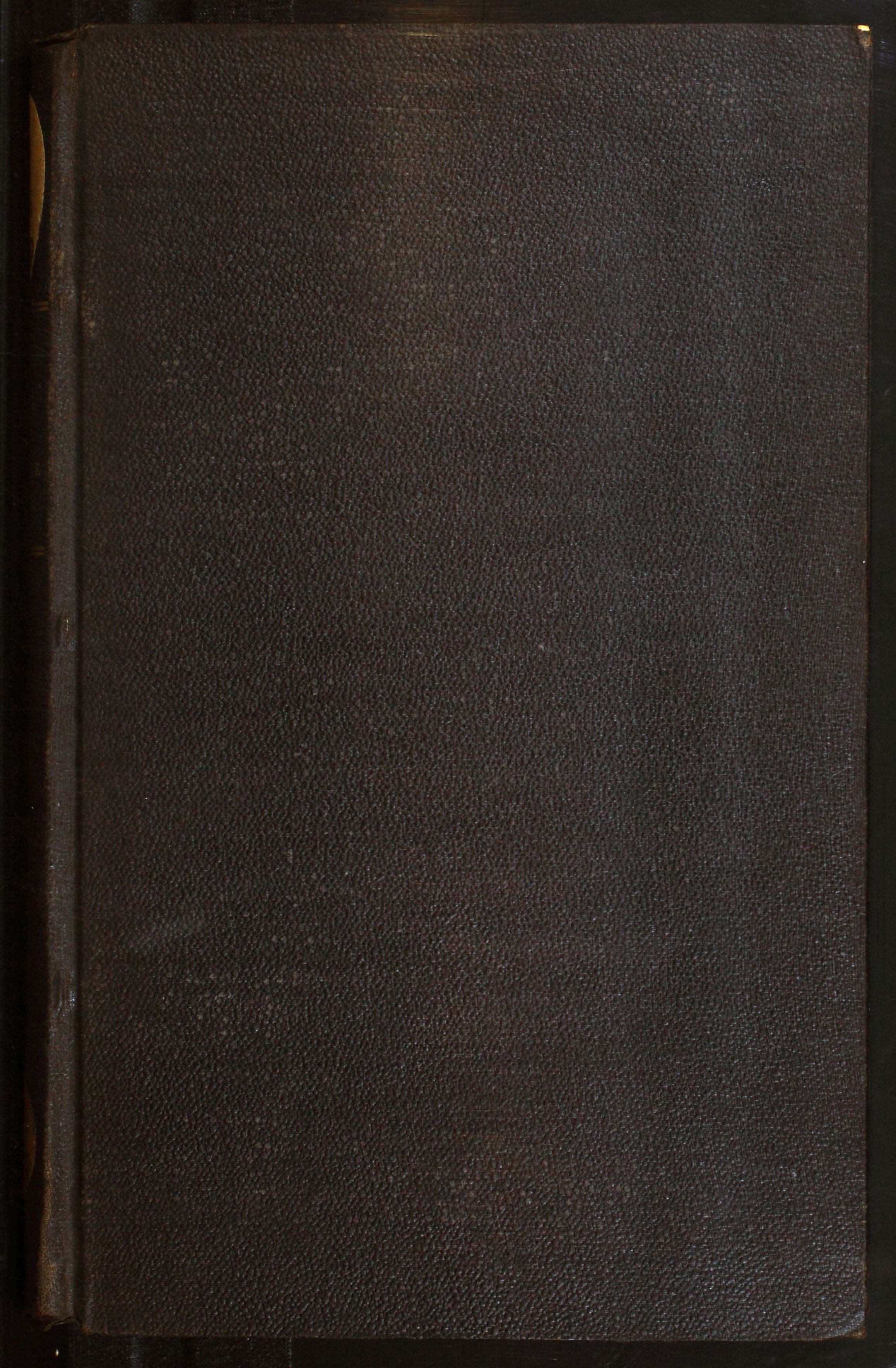
LE
CATHOLICISME
ET
LA FRANCE

4

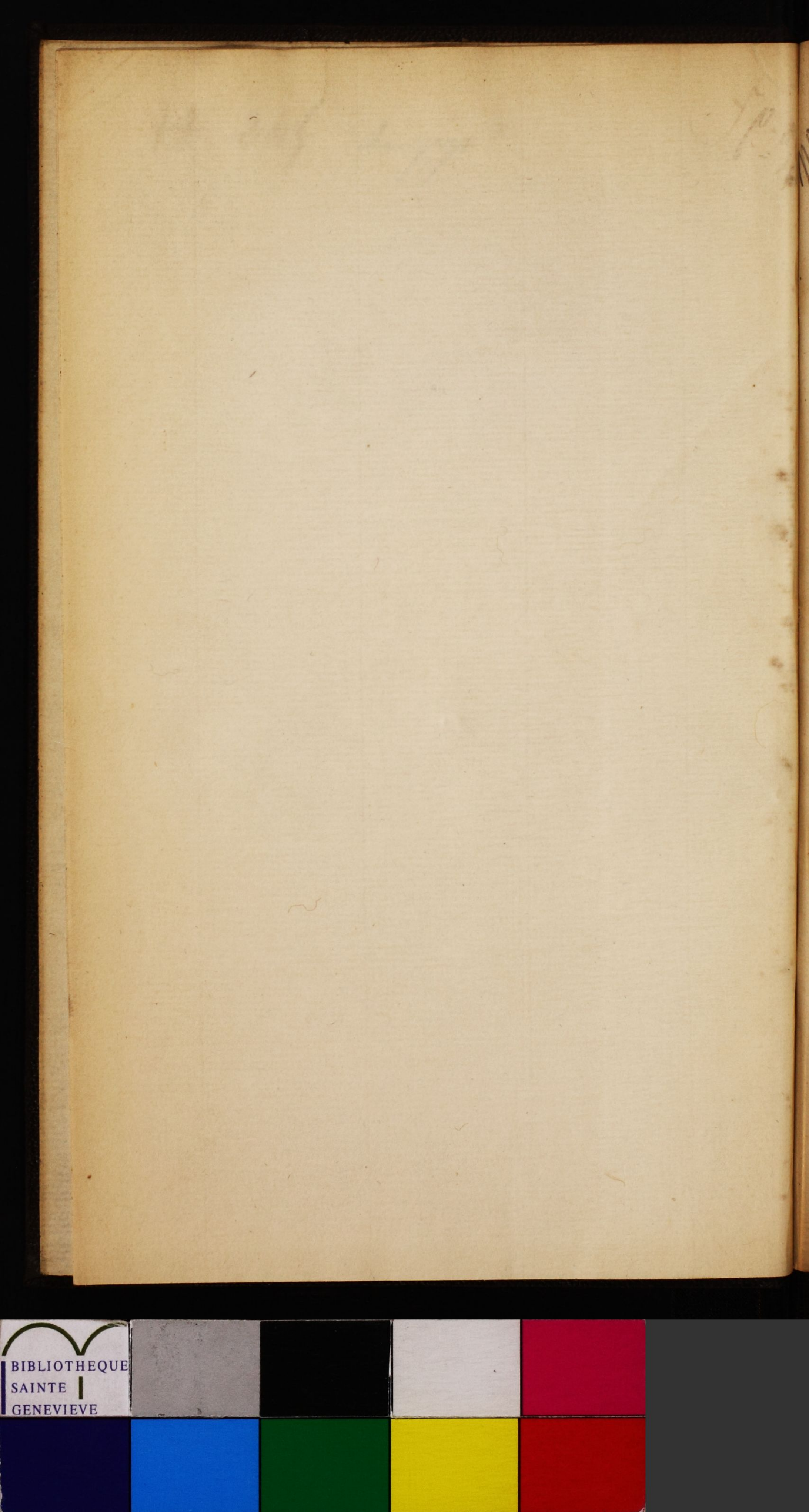


PIERSON






BIBLIOTHEQUE SAINTE - GENEVIEVE
D 910 593983 1


BIBLIOTHEQUE
SAINTE
GENEVIEVE

LE
CATHOLICISME
ET LA FRANCE

LE CATHOLICISME

ET

LA FRANCE

PAR

LE Cte GAZAN DE LA PEYRIÈRE

Avec la collaboration de feu M. le Vte GAZAN DE LA PEYRIÈRE

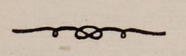
SECONDE PARTIE

FRANCE D'AUJOURD'HUI

TOME QUATRIÈME

NOUVELLE ÉDITION

REVUE ET CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE



PARIS

38, RUE SAINT-SULPICE, 38

LIBRAIRIE CATHOLIQUE ET CLASSIQUE

PERISSE FRÈRES (NOUVELLE MAISON)
LILLE
2, place Richebé, 2

RÉGIS RUFFET
BOURGUET-CALAS ET Ce, Sr.
TOURNAI
8, Rue du Bourdon-St-Jacques, 8

NOTE DE L'ÉDITEUR

Le Catholicisme et la France est un ouvrage d'une grande valeur, comme l'attestent les comptes rendus que les journaux et les revues ont publiés sur les deux premiers volumes. L'éditeur est heureux de reproduire ici quelques-uns de ces comptes rendus.

La *Bibliographie catholique*, dans son numéro de mai 1873, renferme l'article suivant :

L'apologie par les faits, voilà, de nos jours, la plus convaincante démonstration en faveur de l'Église catholique. C'est par les suppositions et les calomnies qu'on l'attaque : les plus éclatantes réalités la protégent. Seulement, il est nécessaire de montrer les choses comme elles sont de par l'histoire, d'y revenir toujours, et de répéter sans se lasser à une génération oublieuse, égarée, hostile, qu'elle doit à l'Évangile et aux institutions chrétiennes cette liberté qu'elle retourne contre sa bienfaitrice, cette législation plus équitable qu'elle voudrait transformer en instrument d'oppression contre nous, ces lettres dont elle abuse pour tromper et passionner l'ignorance, ces monuments magnifiques qui sont l'honneur de la patrie et

qu'elle ne comprend plus, ces créations de la charité qui vont au-devant de toutes les misères et que l'impiété dénature et stérilise quand elle s'en empare. L'égalité possible et vraie, la fraternité qui s'élance au-delà du moi, l'indépendance des âmes et la juste possession d'elles-mêmes, sont le fruit propre de la foi ; sans elles les nations tournent à l'abaissement, à l'égoïsme, à la servitude. Dix-huit siècles sont là pour le prouver. — « Les évêques, on l'a redit souvent après Gibbon, les « évêques ont construit la monarchie française comme les » abeilles construisent une ruche. » L'Église a façonné nos grandes institutions comme elle a façonné notre caractère et nos mœurs. M. le comte Gazan de la Peyrière, sous une forme nouvelle, se propose de le démontrer.

Son précieux travail est moins un livre qu'un arsenal. Le lecteur sera effrayé des recherches en tout genre qu'il a dû coûter, et, quand on l'a lu, on se félicite de posséder un trésor pareil de faits, de chiffres, de dates, de renseignements précis. L'éloquence littéraire n'a pas été conviée ; la phrase est courte ; la parole reste à ces dates, à ces chiffres, à ces renseignements ; parole puissante, irréfutable. — L'encombrement et la confusion eussent été à craindre dans un champ si vaste, si des divisions nombreuses, logiques, ne mettaient tout en ordre et à sa place ; en quelques secondes le doigt se posera sur le point particulier à éclaircir. — C'est donc une œuvre de haut mérite, dont les catholiques remercieront le savant auteur.

Qu'il nous permette tout de suite, avant de l'analyser, quelques observations de détail. — Il nous semble que l'ouvrage gagnerait à des indications de sources placées au bas des pages. Nombre d'assertions en ont besoin pour beaucoup d'esprits, et pour les autres même l'autorité serait plus grande.— Quelques-unes de ces assertions paraîtront hasardées, ou formulées dans des termes trop absolus. Ainsi est-il bien vrai qu'en 1624 le P. Andrata, Portugais, ait découvert Cathay et le Thibet ? Le célèbre Marco Polo avait publié les relations

les plus étendues plusieurs siècles auparavant (t, I, p. 55). — Est-ce bien à Luca di Borgo, et non aux Arabes, que nous devons l'algèbre (p. 77)? — Le P. Kircher a certainement étudié les hiéroglyphes égyptiens; mais comment affirmer que c'est grâce à ses travaux qu'on a pu « ressusciter la vieille » Égypte, la Nubie, l'Afrique et la longue carrière de civilisa- » tion qu'elles ont parcourue (p. 80)? » — Il est difficile de prouver que « la Gaule fut, sur le continent, la première con- » quête du christianisme (p. 84), » ni que saint Trophime, saint Martial, saint Gatien, saint Austremoine, etc., n'y arrivèrent qu'en 249 (p. 86). — Ce n'est point à Herculanum même qu'on déchiffre les manuscrits ensevelis jadis par l'éruption du Vésuve, sous Titus, mais au musée Bourbon de Naples (p. 81).— Il serait aisé de multiplier des observations semblables, nous avons dû faire celles-ci, sans y attacher plus d'importance qu'elles n'en méritent.

Ce que le catholicisme a accompli en France de grand, de salutaire, de fécond, il l'a accompli dans les diverses parties du monde où il a pénétré : il convenait donc, avant de nous occuper spécialement de notre pays, de jeter un coup d'œil général sur les institutions catholiques. C'est par là que nous débutons dans l'introduction. Nous y voyons les services rendus à l'Europe par les papes, en face des diverses invasions barbares qui la menacèrent du ve siècle au xvie, et par rapport à l'esclavage; nous voyons comment le clergé arrache l'Italie, aujourd'hui si ingrate, au joug des Allemands, développe la liberté civile, favorise l'industrie, l'agriculture, enrichit ses villes de monuments, préconise tous les principes de la vie intellectuelle, établit les tribunaux sur des bases nouvelles, instituant des cours de cassation, l'une des conquêtes modernes les plus précieuses. Passant en Angleterre, puis en Espagne, en Allemagne, en Prusse, en Danemark, en Hollande, en Suisse, en Bosnie, nous y constatons la même action féconde et bienfaisante. Des pages intéressantes (41 à 59) renferment le riche tableau des créations de l'Église en faveur

des lettres et des arts : digne et complète réponse aux insensés qui l'accusent de favoriser l'ignorance populaire. — Après d'autres excursions encore sur le domaine des progrès accomplis, nous nous retournons vers la France, objet direct du livre. Les auteurs ont inscrit au sous-titre : *Ancienne France ;* le mot ne doit pas prêter à l'équivoque : il s'agit de la France jusqu'à la Révolution et même jusqu'au commencement de notre siècle, après le Directoire.

Nous pouvons, dès le premier pas, admirer l'incomparable travail des ordres religieux et des familles monastiques : c'est tout un poëme ! Nos évêques de ces temps reculés sont presque tous de grands hommes, auprès de qui brilleraient médiocrement les plus vantés des politiques contemporains. Sous les diverses races qui ouvrent notre histoire nationale, le clergé est à l'œuvre, toujours, partout, auprès des grands, sous le chaume du serf ; il prépare et forme peu à peu les institutions dont nous serons plus tard si justement fiers ; il élève les esprits, adoucit les mœurs, moralise la politique, fait respecter le faible, répand les notions de justice et de droit, se fait conciliateur entre nous et les autres peuples, dit la vérité aux puissants et aux rois, pousse de toute son influence à l'unité nationale et territoriale, en même temps qu'il assure la prédominance de l'esprit sur la force brutale : ce qui, assurément, est la plus merveilleuse conquête de la civilisation. — Le temps marche, et rien ne languit ni ne s'use dans cette activité toujours jeune. Voici que, par les missions catholiques, le peuple franc va devenir au loin le premier des peuples. Grâce à elles, nos colonies s'étendent et prospèrent ; nous reprenons le Sénégal, au XVIIIe siècle, par le dévoûment de deux prêtres des missions étrangères ; notre nom n'est prononcé qu'avec respect et crainte jusqu'aux extrémités du monde, et la Chine reçoit de nous ses vrais savants sous la soutane du jésuite. Tout l'Orient s'incline devant les envoyés des rois très-chrétiens. — A l'intérieur, quoique dispensé des impôts réguliers, le clergé contribue constamment et abondam-

ment aux dépenses publiques. Dans les temps de guerre, de contagion, de calamités de tout genre, il paie de sa personne, de ses biens, de sa vie. — L'enseignement reste à peu près tout entier entre ses mains, et on sait quels hommes il a produits. A lui nous devons nos colléges, nos universités, nos cours publics et gratuits, les bourses qui permettent à tant de jeunes gens pauvres de développer leurs aptitudes et de monter les degrés de la science et des honneurs. Il n'est pas jusqu'aux écoles militaires que l'on remet entre les mains du prêtre, et cela, même au seuil de la Révolution.—Les ordres de femmes, de leur côté, exercent la même influence sur les personnes de leur sexe, et par elles sur les familles. — Enfermées dans leurs cloîtres, les religieux qui ne se livrent point à l'enseignement s'occupent de la transcription des manuscrits ; le clergé crée des bibliothèques, et entre autres la bibliothèque de Charles V; des prix, moyen puissant d'émulation, sont institués dans les académies.—Signalons ici un chapitre curieux, plein de documents, le 11e (t. I, p. 290), sur les services rendus pour la formation de la langue française : M. Littré pourra en faire son profit. — Mais le clergé n'oublie pas nos annales : c'est lui qui les recueille, les met en ordre, les conserve, les publie, et assure ainsi nos titres de noblesse nationale. Il est, au cours des siècles, la grande gloire de la France, la seule même, ou peu s'en faut. On nous prouvera par des monuments indiscutables (p. 350 et suiv.) que c'est lui qui a le plus favorisé l'imprimerie à son début, et qui l'a le plus protégée parmi nous. — Le premier volume se termine par une série de documents curieux sur des points scientifiques ordinairement négligés par nos apologistes : comment le clergé nous a amenés à l'étude des langues étrangères ; ce que nous lui devons dans les divers domaines de la diplomatique, de la paléographie, de l'archéologie, de la numismatique, de la géographie, de la science des antiquités grecques, romaines, étrusques, etc. Quel champ ! que de noms ! que de choses !

Au tome second, nous poursuivons cet examen. Voici le

clergé s'occupant des mathématiques, de la géométrie, de la mécanique, de l'hydrostatique, de la tactique navale, de l'astronomie, des sciences physiques, de la médecine, des sciences naturelles, de la chirurgie, de la pharmacie même. Sur le terrain de la législation, l'œuvre s'élève encore. Ce que le droit canonique a fait pour nous est incalculable, et M. de la Peyrière s'arrête complaisamment, et avec raison, sur cette matière capitale, où l'étonnement s'empare du lecteur à mesure qu'il acquiert la preuve que la plupart de nos dispositions légales, celles dont on rend habituellement grâces aux prétendus progrès du jour, sont dues au droit canonique, dans la procédure criminelle, la législation pénale, l'organisation judiciaire. Jusqu'au XIIe siècle, on ne trouve d'avocats que parmi les moines et les clercs ; ce sont eux aussi qui remplissent les fonctions de notaires. — Et l'agriculture ! et l'introduction de plantes alimentaires, industrielles et autres ! Et la construction des routes et des ponts ; celle des cathédrales, des abbayes, des hôtels de ville, des monuments publics ! l'orfévrerie, la peinture sur verre, l'émaillerie, la mosaïque, etc. ! Il n'est pas jusques à la serrurerie à laquelle le clergé n'ait imprimé un mouvement notable.

Un sujet d'un autre genre nous appelle : les institutions en faveur des pauvres, des orphelins, des malades ; monts-de-piété, asiles, hôpitaux, maladreries, hospices : le champ propre de la charité, celui de l'Église par conséquent, celui où elle montre le mieux qu'elle vient du ciel.

Et maintenant, nous voyons, aux dernières pages, dans un résumé spécial, comment la Révolution s'est montrée reconnaissante envers les créateurs de la France, de la gloire et de la prospérité nationales : confiscations, persécutions, destructions, assassinats, déportations, insultes, calomnies, échafauds et cachots, deviennent le partage du clergé catholique : mais là aussi nous admirons sa grandeur !

M. le comte Gazan de la Peyrière nous met en droit de lui demander le complément de son œuvre. Qu'il nous donne un

autre volume sur la *France contemporaine*. Les merveilles ne lui manqueront pas, et ce volume nous manque. Ordres, luttes de l'Église, personnages illustres qu'elle forme, secours qu'elle institue pour les misères de l'esprit et du corps, colonies agricoles, hospices, écoles et pensionnats, quelle riche moisson pour un écrivain! A aucune époque encore elle n'a été plus abondante.

On lit dans le journal *l'Assemblée nationale,* du 2 juillet 1873 :

Mgr Duplessis, directeur de la *Bibliographie catholique*, et M. Serret, de *l'Univers*, viennent de publier une série d'articles critiques sur *le Catholicisme et la France*, aussi profonds qu'érudits; nous ne les suivrons pas dans leur développement, car notre cadre est restreint, mais nous suivrons leur conseil; « dès que cet ouvrage sera connu, tout homme ami de l'érudition et de la religion voudra le posséder. » Nous allons donc essayer de le faire connaître rapidement.

L'auteur de l'ouvrage qui vient de paraître porte un nom qui a reçu de la célébrité sur les champs de bataille ; en mettant sa vaillante plume au service d'une cause qui est celle de tous les hommes honnêtes et intelligents, il reste fidèle aux traditions paternelles.

Certes, devant tous ces démolisseurs de nos souvenirs et de nos gloires les plus pures, réédifier l'histoire, y faire resplendir avec vérité l'action dominante de l'Église, montrer que la France historique, au triple point de vue politique, juridique et intellectuel, est son œuvre, était entre toutes une tâche essentiellement patriotique et chrétienne.

Ce travail, le comte Gazan l'a entrepris et exécuté dans des proportions dont l'ampleur frappe d'étonnement.

Il parle, en publiciste et en jurisconsulte, du travail de l'Église sur nos institutions et notre droit privé. Il manie d'une main exercée les matières d'économie politique, de grands travaux d'utilité publique, d'agriculture, de sciences appli-

quées à la production agricole et industrielle, toutes chose que l'Église de France a marquées de son empreinte, et où se retrouve ce qu'on pourrait appeler, comme l'a dit notre confrère Serret, son brillant sillage. Les évêques, a dit Gibbon, ont construit la monarchie française comme les abeilles construisent une ruche; l'Église, ajoute le comte Gazan, est une mère attentive aux besoins de l'âme et du corps. Il en déroule les preuves avec éclat, et il en accumule les faits justificatifs.

Si la patrie française lui doit tout, structure politique et sociale, assiette géographique, unité territoriale et nationale, il n'est pas une science, pas une industrie qui ne soit également tributaire du clergé. Et cependant, que de haines profondes l'école scientifique n'a-t-elle pas accumulées contre le système ecclésiastique; que de faux, de tristes préjugés, avec ce mot d'ignorance du moyen âge, n'a-t-on pas fait répandre?

Le catholicisme parviendra-t-il à se soustraire, malgré tous ses ennemis, à tant de haines politiques? M. le comte Gazan l'affirme en démontrant que le catholicisme a la solution des problèmes sociaux. L'auteur se flatte, non-seulement de contrebalancer, mais de vaincre même l'influence dissolvante de ces théories anti-sociales que nos nouveaux Rabagas répandent à profusion dans les masses.

Comme Mgr Duplessis et M. Serret, félicitons l'auteur de son travail et du succès mérité de son ouvrage.

Le journal le *Courrier de la Vienne* s'exprime ainsi dans un de ses numéros d'août 1873 :

M. de Belcastel, l'illustre député de la Haute-Garonne, disait dernièrement à Paray-le-Monial : « Les progrès successifs « de la civilisation en France sont l'œuvre du catholicisme. » Gibbon, exprimant la même pensée, avait dit : « La création de la France est l'œuvre des évêques ».

Cette vérité historique, contestée d'abord par quelques écrivains du XVIIIe siècle et violemment attaquée de nos jours par tous les hommes du parti radical, est mise en grande

lumière dans un ouvrage d'une remarquable érudition intitulé : *Le catholicisme et la France.* Cette œuvre, due à la plume de M. le comte Gazan, est trop importante pour n'être point signalée à l'attention des catholiques et surtout des érudits. Les premières pages montrent de suite que l'auteur sous sa toge de magistrat possède toutes les aptitudes et la science d un véritable Bénédictin.

Le champ qu'il s'est donné à parcourir est tout à la fois des plus vastes et des plus variés. Démontrer en effet que les assises successives sur lesquelles reposent la gloire et la grandeur de la France ont été posées par le catholicisme, que c'est à lui que les générations passées et présentes sont redevables de l'unité de notre territoire, de la sagesse de nos lois, de la diffusion de l'instruction, de nos progrès dans la science, de nos succès dans la littérature, était une tâche difficile, impossible même à un esprit moins érudit et moins persévérant que celui de M. le comte Gazan.

Cette tâche, il l'a remplie avec un succès complet. La démonstration est sans réplique. L'auteur, pour la donner, n'a pas choisi comme base de sa thèse des considérations et des théories qui, pouvant être envisagées à différents points de vue, sont toujours discutables ; il a voulu pour elle un terrain plus solide : celui des faits. Rien n'est en effet plus probant et plus brutal qu'un fait. C'est le socle immuable sur lequel il a voulu asseoir son œuvre.

L'accumulation des documents est telle que l'on est effrayé en songeant à toutes les recherches et à toutes les lectures qu'elle a exigées de son auteur. Leur multiplicité toutefois surprend moins que l'ordre admirable avec lequel ils sont disposés.

Classés en différents groupes et conservant néanmoins leur ordre chronologique, ils ont été rattachés avec un art merveilleux à chaque partie de l'immense démonstration que l'auteur se proposait de donner. Il n'est pas une seule branche dans la science, la politique, les arts, l'agriculture, dont il ne

montre, par une série de faits incontestables, la naissance, le progrès et l'épanouissement sous la douce influence du catholicisme. Partout l'action bienfaisante du clergé est mise en relief par les documents eux-mêmes.

Dans les hautes sphères qu'ils dirigent apparaissent les grandes figures de saint Ouen, de saint Éloi, d'Alcuin, d'Éginhard, de Suger, du cardinal d'Amboise, du cardinal Duprat et du cardinal de Richelieu. Dans les vallées, à l'ombre des pieux monastères, vous suivez le travail persévérant d'humbles religieux occupés les uns à la culture de la terre, les autres à celle de l'esprit, mais tous consacrant leurs travaux à l'organisation matérielle et intellectuelle de la France. Sous les climats étrangers où nos missionnaires vont implanter la foi, vous remarquerez que l'éloignement et la multiplicité de leurs travaux apostoliques n'ont pas effacé chez eux le souvenir et l'amour de la patrie. Pleins de sollicitude pour elle, ils lui adressent tantôt ces relations scientifiques où brillent au plus haut degré la finesse d'observation, l'exactitude géographique et les connaissances ethnologiques; tantôt des fruits inconnus, des fleurs innomées, pour accroître les richesses de la culture.

La marche de l'Eglise dans ce livre admirable est comme celle de son divin Fondateur. On la suit à travers les siècles, à la trace des bienfaits les plus grands et les plus variés.

Ce mode d'exposition, aussi simple que solide, a frappé un des écrivains les plus distingués de notre époque, un esprit toujours sûr et dont la critique est pleine de sens et de finesse, M. Ph. Serret. Dans une suite d'articles consacrés à ce grand ouvrage, il s'exprime ainsi : « Nos institutions, notre « formation, notre unité territoriale, tout ce qui nous a fait « être et nous a faits grands dans l'histoire, est l'ouvrage du « clergé ». Telle est la thèse immense posée et prouvée par M. le comte Gazan. Il nous est impossible de suivre son œuvre dans tous les détails : mais quelques points principaux, comme la formation du territoire de la France, son unité

nationale, le développement du mouvement intellectuel par l'instruction, s'imposent d'eux-mêmes à notre attention. Commençons par la formation du territoire :

« Au cinquième siècle, devant le flot incessant des inva-
« sions, la puissance romaine se retire et semble comme
« absente de la Gaule. Sénateurs, Curiales, Préfets impériaux
« s'évanouissent comme des fantômes. Il reste les Évêques ;
« eux seuls relèvent le moral des populations et défendent les
« villes. Exupère détourne de Toulouse les Vandales et les
« Alains ; saint Aignan, à l'approche d'Attila, fortifie Orléans.
« Quelques jours il soutient une lutte inégale, mais qui donne
« le temps au patrice Aëtius d'accourir et de repousser l'ar-
« mée des Huns ; à Troyes, saint Loup arrête le Fléau de
« Dieu : le torrent, à la parole de l'évêque, dévie et s'écoule
« en respectant la cité ; Sidoine Apollinaire défend Clermont
« contre les Visigoths.

« L'empire romain d'Occident se mourait de corruption et
» d'anémie ; les extrémités de ce grand corps se refroidissent,
» les provinces éloignées du centre sont abandonnées à elles-
» mêmes. C'est l'heure prédestinée, il n'y a plus de Gaule ro-
» maine : la France très-chrétienne va faire son apparition
» sur la scène de l'histoire. Les évêques, à la lettre, tiennent
» sur les fonts cette France naissante ; ils ont pressenti Clovis
» encore idolâtre ; la conversion du Sicambre, son baptême à
» Reims donnent cette tête et cette épée à la Gaule orthodoxe.

» A l'avénement de Pépin, les évêques entrent de droit aux
» grands conseils de la nation et y exercent une action pré-
» pondérante.

» Ils fondent définitivement l'unité du pouvoir royal par
» l'abolition du partage salique et en faisant prévaloir le prin-
» cipe de l'indivisibilité de la royauté et de la transmission
» par ordre de primogéniture masculine.

» Sous les successeurs de Charlemagne, l'unité nationale est
» souvent menacée ; elle est défendue et sauvée par les évê-
» ques. N'est-ce pas le concile de Thionville qui remet en 835

» aux mains de Louis-le-Débonnaire le sceptre que lui avaient
» enlevé ses enfants ? Le génie de Suger ne suffit-il pas pour
» remettre à Louis VI et à la royauté ce prestige et cette puis-
» sance morale de redressement et d'arbitrage qui se fait ac-
» cepter partout et prépare les grandeurs de l'avenir ?

« A toutes les époques de l'histoire le sacerdoce donne à la
» monarchie des ministres qui maintiennent où complètent
» notre unité nationale ou territoriale. Le cardinal Duprat
» achève de rattacher le duché de Bretagne à la couronne de
» France. Le pouvoir royal est bien malade, et l'unité même
» du territoire est gravement menacée lorsque, en 1623,
» Louis XIII appelle aux affaires l'évêque de Luçon. Richelieu
» accepte la tâche terrible qui lui est confiée, et il la poursuit
» sans se laisser émouvoir, et il arrête l'influence toujours
» croissante des grands seigneurs au profit de l'unité et de la
» force du pouvoir royal. »

C'est ainsi qu'à toutes les époques de son histoire le clergé a charpenté la France politiquement et territorialement.

Mais l'unité territoriale contribue moins aux grandes destinées d'un peuple que son unité morale. Toute sa force et par suite sa grandeur se trouve dans cette communauté de vues, de sentiments, de principes qui rapproche, enchaîne les esprits et leur procure en les unissant une énergie d'action ou de résistance invincible. Ce bienfait a été le résultat de l'enseignement catholique. Appuyé sur des principes certains et immuables, il avait porté dans toutes les classes les mêmes convictions et produit les mêmes fruits. Nous ne pouvons ici, malgré tout ce qu'ils offrent d'intérêt, entrer dans tous les détails.

L'un d'eux cependant frappera sans doute les lecteurs du comte Gazan : ce sont les documents relatifs à la gratuité des écoles, cette question palpitante de nos jours.

Ils montrent qu'elle est vieille au moins de quinze siècles, et que, dès les premiers temps de notre histoire, elle a été pratiquée sur une large échelle par tous les évêques. Chacun d'eux avait fondé dans son diocèse ce qu'on appelait les *Écoles cathé-*

drales où étaient reçus gratuitement tous ceux qu'y poussait l'amour de l'instruction. Cette initiative prise par les évêques eut dans les siècles suivants d'immenses développements. Les moines, les abbés, tous les religieux suivirent leur exemple, et l'école bientôt ne se trouva plus seulement à l'ombre de l'évêché, mais de chaque monastère de France. Les abbés Tourlaville, Gillot, de Kergus et le cardinal de Noailles y consacrèrent des sommes considérables. Les trois premiers, non contents d'aider de tous leurs efforts la gratuité de l'école, la dotèrent de la totalité de leur fortune personnelle, du reste fort importante, nous dit la charte citée par le comte Gazan. Rien n'est plus curieux que de suivre sur les documents la marche toujours progressive de l'instruction gratuite. Un seul fait indique d'une manière péremptoire la large part que le clergé y avait prise. En 1789, sur 2,748 bourses possédées par tous les colléges de France réunis, 1,562 étaient dues à des libéralités ecclésiastiques. Grâce à cette prévoyante organisation, on avait pu recueillir d'illustres déshérités et cultiver avec succès leurs hautes facultés : au dixième siècle, Gerber, qui posséda l'omni-science de son temps et devint le pape Sylvestre II ; au onzième, Anselme ; au douzième, Pierre Lombard et le célèbre évêque de Paris, Maurice de Sully ; au quatorzième, le chancelier Gerson ; au quinzième, Amyot, évêque d'Auxerre, l'inimitable traducteur de Plutarque ; au dix-septième, l'abbé Rollin et le grand Vauban. Cette pléiade d'hommes illustres et bien d'autres encore avaient trouvé dans la gratuité dont le clergé avait pris l'initiative et faisait les frais ce milieu bienfaisant où leur intelligence développée par l'étude s'était entièrement épanouie.

Mais à côté de ces écoles *cathédrales* s'élevaient les écoles *normales*, où étaient professées, par les écrivains les plus distingués de l'époque, toutes les parties de l'enseignement supérieur. Leur direction pendant le cinquième et le sixième siècles est confiée presque exclusivement à l'institut bénédictin. Très-florissantes durant cette période, elles tombent par

suite des désordres apportés par Charles Martel dans la discipline ecclésiastique. Le clergé reprend bientôt une tâche un instant interrompue.

En 901, le moine saint Remi ouvre à Paris avec un succès inouï la première école libre de France. A son exemple les professeurs les plus remarquables établissent des cours dans les principales villes, à Lyon, à Toulouse, à Reims, à Amiens et surtout à Paris.

Ce fut alors que les étudiants se pressèrent en foule à l'abbaye Saint-Victor, autour de Guillaume de Champeau; sur la montagne Sainte-Geneviève, autour d'Abélard, de Joscelin, d'Alberic de Reims, de Robert de Melun ; sur le Petit-Pont, autour d'Adam ; près de Notre-Dame, autour de Pierre Lombart, le fameux maître des Sentences, autour de Gilbert de Porée, de Guillaume de Conches, de Richard, de l'Evesque, de Hugues le Physicien, enfin de tous ces hommes illustres qui se succèdent jusqu'au moment où ces écoles libres et indépendantes se réunissent, sous l'impulsion de Pierre Lombard, et se constituent en une seule et même corporation.

Le pape Innocent III dans les lettres d'approbation l'autorise à prendre le nom d'Université, et bientôt ses droits, ses coutumes et ses priviléges sont proclamés par Robert de Courçon, légat du pape.

Ce fut l'origine de cette *Alma Mater* dont le premier acte fut de confisquer à son profit le monopole de l'enseignement ; elle le conserve encore de nos jours, et a la prétention plus ou moins fondée d'être seule en France le grand maître de l'instruction et d'en diriger la marche et les progrès. Le clergé lui donna naissance.

Durant les quatorzième, quinzième et seizième siècles, en créant des colléges dans toutes les provinces, il développe, il perfectionne les études et crée le foyer d'une immense activité intellectuelle.

Mais, hélas! ce foyer, rayonnant dans les classes supérieures par les écoles *normales*, dans les classes inférieures

par les écoles *cathédrales*, eut à cette époque un avantage qu'il a perdu depuis. Maintenu dans les limites par de saines et fortes convictions, il permettait aux esprits d'explorer avec une ardeur infatigable le champ si vaste de la science, mais ne les éblouissait pas à ce point de leur faire méconnaître l'existence des vérités surnaturelles dont l'exposé et les profonds mystères sont le domaine exclusif de l'enseignement de l'Eglise. De là cet ensemble de vues, cette conformité de sentiments d'où naît la véritable unité nationale.

On cherchait avec raison le progrès dans les choses susceptibles de le donner, mais non pas dans ces théories stériles qui remettent tout en question et dont le privilége a toujours été de fatiguer l'esprit humain sans jamais l'éclairer. On respectait comme de véritables axiomes les principes fondamentaux de toute société. Dieu et son intervention dans le monde, le bien et le mal, l'immortalité de l'âme, la certitude des peines et des récompenses après la vie, nos devoirs réciproques étaient autant de vérités universellement établies dont aucune discussion ne venait altérer l'éclat. Mais depuis que l'enseignement moderne, sous prétexte d'un amour plus absolu de la science, s'est soustrait à la salutaire influence du catholicisme et a voulu tout soumettre à son contrôle, son foyer s'est transformé en un immense incendie dont les flammes ont aveuglé la plupart des esprits. Divisés aujourd'hui sur les questions les plus capitales comme les droits du pouvoir et ceux de la propriété, nous assistons depuis un siècle à ce défilé interminable de luttes et de systèmes et de constitutions éphémères dont le moindre inconvénient est d'énerver la France et de la laisser indécise dans le choix de sa voie et de son avenir.

La division dans la doctrine a créé les partis, et les partis en divisant les citoyens ont perdu notre unité morale et par suite notre force. De là notre situation présente. Chacun a la prétention de sortir notre char embourbé de l'ornière où il est tombé. Chacun offre son système et propose sa constitution ; mais comme les uns tirent dans un sens et les autres dans un

autre, les roues du pauvre char s'agitent, tournent sur elles-mêmes et s'usent sans pouvoir avancer et parcourir la carrière.

La faute en est certainement à la libre-pensée. Dans la folie de sa prétendue sagesse, elle a voulu tout discuter, même les principes premiers et indiscutables de tout pouvoir, de toute société, et elle ne s'est pas aperçue qu'en les touchant elle détruisait la clef de l'édifice, et que sans eux la socité moderne ne serait qu'une affreuse Babel dont la reconstruction serait vainement tentée par des ouvriers impuissants.

Aussi, de tous les grands problèmes posés à notre époque, aucun n'a reçu sa solution, parce que la science moderne a eu la prétention de la trouver en dehors des principes catholiques. Elle a cherché, beaucoup cherché, s'est épuisée en de stériles travaux ; mais aucun résultat sérieux n'a couronné ses efforts.

La plaie du paupérisme s'accroît dans des proportions effrayantes : les statistiques annuelles ne nous permettent sur ce point aucune illusion. La question brûlante du patron et de l'ouvrier n'a pas fait un pas Les grèves, loin d'apporter un remède, ont mis la menace sur les lèvres du travailleur et la défiance dans l'esprit du chef de l'atelier ; et par suite elles ont multiplié les crises au sein de l'industrie et les discordes intestines dans la France entière.

Les crèches et les enfants trouvés inspirent pour l'avenir les craintes les plus vives. Le chiffre seul nous donne ici la tristesse de la situation En 1789 on comptait 42,000 enfants trouvés; la statistique de 1845 nous en présente 134,000. La science n a donc pas encore apporté là le remède voulu. L'enseignement moderne, au contraire, en affaiblissant dans les masses les sentiments religieux, les a détachées plus facilement de l'esprit du devoir. Les conséquences sont celles que nous déplorons.

A la religion seule il appartient de rendre à Madeleine un peu de sa dignité perdue, et de lui faire comprendre que

l'expiation comme le pardon de sa faute est dans l'accomplissement de ses devoirs de mère. L'Église seule, libre dans son action et avec sa légitime influence,peut arrêter les progrès croissants de ces malheurs publics. Du reste, la solution qu'elle offre pour ce problème, elle la tient en réserve pour tous les autres.

Le pauvre sur les bancs de son école apprendra que pour avoir droit au bien-être de la vie, il lui faut accepter résolûment et constamment les conditions pénibles faites à l'homme par la loi du travail. L'ouvrier moins matérialisé ne considérera plus les jouissances du corps comme le but unique de son travail ; mais il reconnaîtra que sa véritable dignité exige au contraire que les besoins de la vie ne soient souillés par aucun excès. La sobriété est toujours la compagne et la gardienne d'une belle intelligence.

La solution de tous ces problèmes appartient au catholicisme. Lui seul est en mesure de la donner. C'est un aveu de Royer-Collard, de Blanqui et de bien d'autres économistes. Le premier, dans un de ses discours politiques, disait : « Hors du » catholicisme il n'y a plus que crimes et ruines ». Le second, dans son *Histoire d'économie politique*, s'exprime ainsi : « Il y » a des questions d'économie politique qui resteront inso- » lubles tant que l'Église n'y mettra pas la main.

» L'instruction populaire, la répartition équitable des pro- » fits du travail, la réforme des prisons, les progrès de l'agri- » culture et bien d'autres problèmes encore ne recevront de » solution complète que par son intervention, et c'est justice. » Elle seule en effet peut résoudre les questions qu'elle a bien » posées. »

Telle est l'analyse pâle et incomplète de cet ouvrage précieux : *Le Catholicisme et la France*. Ce n'est pas une œuvre d'actualité : la science et l'histoire ont le privilége d'être de tous les temps ; mais les tendances anti-religieuses du parti radical, les doctrines anti-sociales dont il inonde la France et plusieurs États de l'Europe lui donnent un cachet incontes-

table d'opportunité. Nous engageons fortement les catholiques et les ecclésiastiques surtout, à se procurer cet ouvrage. Ce conseil leur est donné par la voix si autorisée des archevêques de Paris, de Besançon, de Bordeaux, de Bourges et d'Aix. Tous ces illustres Prélats ont adressé à l'auteur les témoignages les plus flatteurs, et l'un d'eux affirme que faire connaître cet ouvrage et le propager est rendre un service à la cause catholique. C'est dans ce but que nous avons nous-mêmes écrit ces quelques pages. Puissent-elles, en faisant connaître dans notre région le livre de M. le comte Gazan, servir la cause de la vérité et du catholicisme.

L'ABBÉ RICORDEAU.

La Décentralisation, journal de Lyon, *la Vraie France,* (de Lille), la *Gazette d'Auvergne, la Guienne, la Champagne, la Gazette de Nîmes, l'Ordre* et *la Liberté,* journal de la Drôme et de l'Ardêche, *l'Étoile* d'*Anger,* et soixante-seize autres journaux de province ont aussi pubilé, sur l'ouvrage de M. le comte Gazan, les articles les plus élogieux.

Tous les hommes dévoués à la cause catholique, et tous ceux qui aiment les travaux d'érudition, réservent au troisième et au quatrième volume l'accueil si sympathique dont ils ont honoré les deux premiers.

LE CATHOLICISME
ET LA FRANCE

CHAPITRE XIII

NOS MISSIONS ÉTRANGÈRES.

§ Ier.

DÉVELOPPEMENTS SUCCESSIFS QUE PRENNENT LES MISSIONS ÉTRANGÈRES DEPUIS LE COMMENCEMENT DU SIÈCLE ACTUEL. — DIVERS INSTITUTS D'HOMMES VOUÉS AUX MISSIONS — LE SÉMINAIRE DES MISSIONS-ÉTRANGÈRES A PARIS — CÉRÉMONIE DU DÉPART DES MISSIONNAIRES DE PARIS POUR LES MISSIONS AUXQUELLES ILS SONT DESTINÉS.

Pendant les premières années du siècle actuel, les missions étrangères sont réduites au dénuement, restreintes à peu près à conserver les postes de l'ancien apostolat, insuffisantes pour reprendre la conquête.

En 1820, leur situation est de plus en plus languis-

sante : la *Société des Missions-Étrangères* et la *Congrégation de Saint-Lazare* se composent seulement, la première de trente-deux membres, la seconde de treize ; on compte à peine deux cents prêtres dans les États-Unis, et douze dans les possessions britanniques de la Jamaïque, de la Guyane et des Antilles ; la persécution règne en Chine depuis 1814 ; le signe du salut n'est arboré, en Afrique, qu'au Caire, qu'à Tunis, Tripoli, Alexandrie ; les missions du Levant sont déchues de leur ancienne prospérité ; aucun missionnaire ne visite les chrétiens de la Perse ; la congrégation de Saint-Lazare n'a plus qu'un prêtre dans l'Archipel, un autre en Syrie, que deux à Smyrne et trois à Constantinople.

Sur la fin de 1820, de nombreux cris de détresse, venus des missions de l'Ancien et du Nouveau-Monde, déterminent deux femmes pieuses de Lyon à faire des quêtes dans les ateliers de cette ville. Pour faciliter la perception des aumônes, quelques dizaines, ou réunions de dix personnes se forment, et la contribution de chaque membre est fixée à un sou par semaine.

Mais l'œuvre ne recueillait les offrandes que dans le diocèse de Lyon et pour une seule congrégation ; manquant ainsi du caractère d'universalité, elle se voit, dès son début, enchaînée dans ses développements. Douze laïques, réunis sous la présidence d'un prêtre, s'appliquent alors à la transformer, à lui assurer une base solide, et, le 3 mai 1822, adoptent le plan d'une association ouverte à tous les peuples, profitable à toutes les missions. De ce jour, l'*Œuvre de la propagation de la Foi* a été fondée.

De Lyon, elle rayonna aussitôt dans les principales villes du Midi. Un mois après, elle avait à Paris un centre d'action pour le Nord. Elle se propagea partout avec une rapidité merveilleuse. En moins de cinq années, ses recettes s'élevèrent de deux mille francs à près de cinq cent mille.

Elle facilite le départ des missionnaires en payant leur passage, dont la dépense atteint un chiffre considérable pour les voyages de long cours ; elle pourvoit à leur entretien, remet entre leurs mains le denier nécessaire à la construction de l'église, de l'école et de l'hôpital.

Depuis 1822, toutes les missions catholiques, dans les cinq parties du monde, ont été constamment en progrès. Quelques-uns des plus importants résultats conquis par elles, jusques en 1856, se résument ainsi :

La croix a été plantée au Texas, dans l'Orégon, dans la Californie, le Nouveau-Mexique ;

Les noirs de la Haute-Égypte, de la Guinée, du centre de l'Afrique, ont reçu des prêtres catholiques ;

Des évêques sont établis au Cap, à Georges-Town et à Natal ;

Dans le nord de l'Amérique, les colonies anglaises, réduites, en 1822, au seul évêché de Québec, ont treize évêchés ou vicariats apostoliques ;

Madagascar a ses apôtres ;

D'intrépides missionnaires ont remonté le Nil, évangélisé ses rives ;

Les vastes solitudes qui s'étendent de l'île Vancouver à la baie d'Hudson renferment six évêchés ;

Le catholicisme s'est raffermi, a agrandi son domaine dans la Syrie, l'Asie-Mineure, la Palestine ;

Les églises se sont multipliées depuis l'extrémité de la mer Rouge jusques à la mer Caspienne ;

Le nombre des vicaires apostoliques a été porté, aux Indes de six à dix-huit, en Chine et dans les royaumes circonvoisins de dix à vingt-neuf ;

Les missionnaires ont abordé les ports du Japon, ont franchi les barrières de l'Himalaya, pénétré dans la Tartarie, dans les montagnes du Thibet ;

Le sang des martyrs a été une semence féconde de chrétiens dans le Ton-King et la Cochinchine ;

Les sept provinces des États-Unis possèdent quarante-trois archevêchés ou évêchés, plus de dix-huit cents prêtres, six cent cinquante établissements catholiques d'éducation ou de charité, deux mille huit cents sanctuaires, et deux millions de catholiques ;

Sept diocèses ou vicariats apostoliques ont été institués dans les missions de Gambier, de Sandwich, des Marquises, de Vallis, de la Nouvelle-Calédonie, de la Nouvelle-Guinée ;

L'Australie qui, en 1820, était sans autel et sans prêtres, est devenue une province ecclésiastique où l'on compte l'archevêché de Sydney, les évêchés d'Adélaïde et d'Hobartown, vingt-cinq chapelles, trente et une écoles, cinquante-six prêtres, partagés entre le soin de la population civile et des colonies pénales et le ministère de la prédication parmi les sauvages de la Nouvelle-Hollande, la dernière et la plus dégradée des familles humaines.

Voilà, sous ses principaux aspects, le magnifique tableau que les missions étrangères présentaient en 1856.

L'*Œuvre de la Propagation de la Foi* recueille annuellement, depuis 1860 à peu près, une somme de quatre à cinq millions ; elle a des associés dans toute l'Europe, dans l'Amérique, dans les Indes, dans l'Afrique, l'Australie, l'Archipel de Sandwich et la Chine.

Nos congrégations d'hommes vouées au service des missions étrangères sont : la *Compagnie de Jésus*, la *Société des Missions-Étrangères,* la *Congrégation des Lazaristes,* celle du *Saint-Esprit* et du *Saint-Cœur-de-Marie,* celle des *Prêtres des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie,* dite de *Picpus,* celle des *Oblats de l'Immaculée-Conception,* celle des *Missions africaines,* celle des *Sulpiciens,* celle des *Dominicains,* celle des *Carmes déchaussés,* celle de la *Société de Marie,* celle des *Capucins.*

En 1862, la *Société des Missions étrangères* est chargée de vingt-deux missions qui peuvent se diviser en cinq groupes :

1° Les trois missions des Indes, savoir :

Mission de Pondichéry, composée de : 47 missionnaires, 12 prêtres indigènes, 102,000 chrétiens ;

Mission du Mayssour : 19 missionnaires, 2 prêtres indigènes, 170,000 chrétiens ;

Mission du Combatour : 15 missionnaires, 2 prêtres indigènes, 15,000 chrétiens.

2° Les quatre missions du Thibet, de Birmanie, de Siam et de Malaisie, savoir :

Mission du Thibet : 7 missionnaires (sans résultats appréciables) ;

Mission de Birmanie : 14 missionnaires, 7 prêtres indigènes, 6,000 chrétiens ;

Mission de Siam : 12 missionnaires, 4 prêtres indigènes, 7,000 chrétiens ;

Mission de Malaisie : 15 missionnaires, 2 prêtres indigènes, 10,000 chrétiens.

3° Les six missions de Chine, savoir :

Mission du Su-Tchuen oriental : 11 missionnaires, 13 prêtres indigènes, 21,000 chrétiens ;

Mission du Su-Tchuen occidental : 9 missionnaires, 19 prêtres indigènes, 30,000 chrétiens ;

Mission du Su-Tchuen méridional : 3 missionnaires, 8 prêtres indigènes, 13,000 chrétiens ;

Mission du Yun-Nan : 9 missionnaires, 2 prêtres indigènes, 6,000 chrétiens ;

Mission du Koui-Tcheou : 11 missionnaires, 2 prêtres indigènes, 3,000 chrétiens ;

Missions du Koueang-Toung, Koueang-Si et Haïnan : 16 missionnaires, 8 prêtres indigènes, 10,000 chrétiens.

4° Les six missions annamites, savoir :

Mission du Tong-King méridional : 6 missionnaires, 44 prêtres indigènes, 75,000 chrétiens ;

Mission du Tong-King occidental : 8 missionnaires, 87 prêtres indigènes, 140,000 chrétiens ;

Mission de la Cochinchine septentrionale : 7 missionnaires, 20 prêtres indigènes, 29,000 chrétiens ;

Mission de la Cochinchine orientale : 5 missionnaires, 32 prêtres indigènes, 35,000 chrétiens ;

Mission de la Cochinchine occidentale : 10 missionnaires, 22 prêtres indigènes, 34,000 chrétiens ;

Mission du Cambodge : 7 missionnaires, pas de prêtres indigènes, 1,500 chrétiens.

5º Les trois missions du Nord, savoir :

Mission de la Mantchourie : 12 missionnaires, 6,000 chrétiens;

Mission du Japon : 8 missionnaires (aucun résultat appréciable);

Mission de la Corée : 8 missionnaires, 1 prêtre indigène, 17,000 chrétiens.

La Société des *Missions-Étrangères* a été fondée en 1660; elle compte, depuis cette année jusques en 1862, sept cent vingt-neuf missionnaires, dont quatre-vingt-seize évêques et trente et un martyrs ou confesseurs de la foi.

Les missions confiées à la congrégation de Saint-Lazare comptent, en 1868, six vicariats apostoliques.

ASIE.

Chine.

I. Vicariat apostolique du Pé-tché-ly septentrional, créé en 1856 :
- 1 vicaire apostolique, Mgr Mouly;
- 1 coadjuteur, Mgr Guierry;
- 12 missionnaires français;
- 22 prêtres indigènes;
- 4 frères.

II. Vicariat apostolique du Pé-tché-ly occidental, créé en 1856 :
- 1 vicaire apostolique, Mgr Anouilh;
- 5 missionnaires français;
- 10 prêtres indigènes;
- 1 frère.

Chine.

III. Vicariat du Kiang-Si, créé en 1845 :
1 vicaire apostolique, Mgr Baldus ;
5 missionnaires français ;
8 prêtres indigènes.

IV. Vicariat du Tché-Kiang, créé en 1845:
1 vicaire apostolique, Mgr Delaplace;
5 missionnaires français ;
4 prêtres indigènes.

V. Vicariat du Honan :
2 missionnaires français ;
3 prêtres indigènes.

AFRIQUE.

Afrique orientale.

Vicariat apostolique d'Abyssinie :
1 vicaire apostolique ;
4 missionnaires européens ;
13 prêtres indigènes ;
1 frère.

En 1868, les missions administrées par les pères de la Compagnie de Jésus comprennent huit vicariats apostoliques et deux préfectures.

ASIE.

(Hindoustan)

Bombay.

1 vicaire apostolique, Mgr Meurin ;
1 vicaire général ;
28 pères ;
9 scolastiques ;
10 frères coadjuteurs.

Maduré.	1 vicaire apostolique, Mgr Canoz; 3 supérieurs de districts, PP. Saint-Cyr, Verdier, de Rochely; 50 pères; 8 scolastiques; 11 coadjuteurs; 14 religieux indigènes.
Bengale occidental.	1 vicaire apostolique; 1 pro-vicaire; 15 pères; 8 scolastiques; 10 frères coadjuteurs; 8 prêtres séculiers.

CHINE.

Kiang-Nan.	1 vicaire apostolique, Mgr Languillat; 1 vice-supérieur général; 34 pères; 17 scolastiques; 14 frères coadjuteurs.
Pé-tché-ly oriental.	1 vicaire apostolique; 8 pères; 4 frères coadjuteurs.

AMÉRIQUE.

Jamaïque.	1 vicaire apostolique, père Dupeyron; 1 vicaire général; 11 pères; 1 scolastique.

Guyane anglaise.	1 vicaire apostolique ; 1 vicaire général ; 8 pères ; 2 frères coadjuteurs.
Kansas.	1 vicaire apostolique, Mgr Miége ; 2 pères ; 2 frères coadjuteurs ; 24 prêtres séculiers.

AFRIQUE.

Madagascar.	1 préfet apostolique, père Jouen ; 11 pères ; 3 scolastiques ; 10 frères coadjuteurs.
Petites îles Malgaches.	1 préfet apostolique, père Lacomme ; 18 pères ; 6 frères coadjuteurs.

En 1868, les missions administrées par les pères du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie forment trois vicariats et quatre préfectures apostoliques.

AFRIQUE.

Afrique occidentale.	I. Préfecture apostolique du Sénégal : 1 préfet apostolique, père Duret ; 7 pères ; 15 frères de la Doctrine chrétienne ; 25 religieuses de Saint-Joseph de Cluny. II. Vicariat de la Sénégambie : 1 vicaire apostolique, Mgr Kobés ;

Afrique occidentale.

10 pères;
13 frères;
13 religieuses françaises de l'Immaculée-Conception;
14 autres de la congrégation des filles du Saint-Cœur de Marie.

III. Vicariat de Sierra-Leone :
1 vice-préfet apostolique, père Blanchet;
3 pères;
2 frères;
4 religieuses de Saint-Joseph de Cluny.

IV. Vicariat des Deux-Guinées :
1 vicaire apostolique, Mgr Bessieux;
6 pères;
8 frères;
10 religieuses de l'Immaculée-Conception.

V. Préfecture apostolique du Congo :
1 vice-préfet apostolique, le père Poussot;
5 pères.

Afrique orientale.

Préfecture apostolique du Zanguebar :
1 supérieur résidant, le père Horner;
4 pères;
6 frères;
8 religieuses de la congrégation des Filles-de-Marie (de l'île de la Réunion).

AMÉRIQUE.

Préfecture apostolique de la Guyane française :
1 préfet apostolique;
8 pères.

Les missions de la *Société de Marie,* en 1869, se composent de deux vicariats, d'un diocèse et d'une préfecture.

OCÉANIE.

Océanie centrale.	Vicariat apostolique de l'Océanie centrale, créé en 1836 : 1 vicaire apostolique, Mgr Bataillon; 1 coadjuteur, Mgr Elloy; 25 pères; 8 frères coadjuteurs.
Nouvelle-Zélande.	Diocèse de Wellington, érigé en 1848 : 1 évêque, Mgr Viard; 20 pères; 6 frères coadjuteurs.
Nouvelle-Calédonie.	Vicariat apostolique de la Nouvelle-Calédonie, établi en 1853 : 1 provicaire, le père Rougeyron; 23 pères; 8 frères coadjuteurs. Préfecture apostolique de Viti, créée en 1863 : 1 préfet aspostolique, le père Bréhéret; 11 pères; 4 frères coadjuteurs.

Les missions de la congrégation des *Oblats de Marie-Immaculée* comprennent, en 1870, cinq vicariats et deux diocèses.

ASIE.

Ceylan.	Vicariat apostolique de Jaffna, érigé en 1849 : 1 vicaire apostolique, Mgr Bonjean ; 25 missionnaires.

AFRIQUE.

Cafrerie.	Vicariat apostolique de Natal, érigé en 1851 : 1 vicaire apostolique, Mgr Allard ; 8 missionnaires.

AMÉRIQUE (Nouvelle Bretagne).

Haut-Canada.	Diocèse d'Ottawa, érigé en 1848 : 1 évêque, Mgr Guigues ; 20 missionnaires ; 30 prêtres indigènes.
Territoire de la baie d'Hudson.	Diocèse de Saint-Boniface, érigé en 1847 : 1 évêque, Mgr Taché ; 12 missionnaires. Vicariat de la Saskatchewan, érigé en 1868 : 1 vicaire apostolique, Mgr Grandin ; 12 missionnaires. Vicariat d'Attabaskaw et Mackensie, érigé en 1862 : 1 vicaire apostolique, Mgr Faraud ;

Territoire de la baie d'Hudson.	1 coadjuteur, Mgr Clut; 11 missionnaires. Vicariat de la Colombie britannique : 1 vicaire apostolique, Mgr d'Herbomez; 14 missionnaires.

La congrégation des *Oblats de Marie-Immaculée* a été créée à Marseille, en 1825, par M. l'abbé de Mazenod, mort en 1861 évêque de cette ville.

La *Congrégation des prêtres des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie,* dite de *Picpus,* a été fondée en 1793; elle a des missions en Amérique et dans les archipels de l'Océan.

Depuis quelques années, le séminaire des Missions-Étrangères, à Paris, a pris des proportions considérables; le chiffre des *aspirants,* qui rarement s'élevait au-dessus de quarante ou cinquante, atteint aujourd'hui celuide cent.

Dans l'intérieur du séminaire est un oratoire appelé la *Salle des martyrs,* et présentant, pour toute décoration, des crânes, des glaives, des fouets, des rotins, des cangues, des cordes et des chaînes. Le soir, avant de prendre son repos, chaque directeur, chaque aspirant vient dans cet oratoire, s'y agenouille auprès des restes précieux des membres de la communauté qui ont donné leur vie pour Jésus-Christ, y baise, avec un religieux respect, le crucifix, encore teint de sang, que Mgr Borie tenait entre ses mains au moment où il fut décapité pour la foi, au Tong-King, le 24 novembre 1858.

Au fond du vaste jardin où les aspirants prennent leurs récréations, s'élève une chapelle dédiée à la reine des apôtres et martyrs. Les membres de la société viennent y chanter un *Te Deum* toutes les fois qu'on apprend qu'un confrère a reçu la couronne du martyre.

Une cérémonie des plus touchantes, accomplie dans l'église des Missions-Étrangères, précède le départ des jeunes missionnaires pour les missions auxquelles ils ont été destinés.

Les prières sont achevées, la scène des adieux commence. Ceux qui partent sont debout sur les marches de l'autel ; le chœur chante le : *Laudate, pueri, Dominum,* puis vient le magnifique *Chant du départ.* Je crois devoir le reproduire ici.

Une voix forte l'entonne :

Partez, hérauts de la bonne nouvelle,
Voici le jour appelé par vos vœux ;
Rien, désormais, n'enchaîne votre zèle,
Partez, amis ; que vous êtes heureux !
Oh ! qu'ils sont beaux, vos pieds, missionnaires !
Nous les baisons avec un saint transport...
Oh ! qu'ils sont beaux sur ces lointaines terres,
Où règnent l'erreur et la mort !

Et toutes les voix chantent ce refrain :

Partez, amis, adieu pour cette vie,
Portez au loin le nom de Dieu ;
Nous nous retrouverons un jour dans la patrie...
Adieu, frères, adieu !

La même voix continue :

Qu'un souffle heureux vienne enfler votre voile ;
Partez, amis, sur les ailes des vents ;
Ne craignez pas, Marie est votre étoile,
Elle saura veiller sur ses enfants.
Respecte, ô mer ! leur mission sublime,
Garde-les bien, sois pour eux sans écueil,
Et sous ces pieds qu'un si beau zèle anime,
De tes flots abaisse l'orgueil.
Partez, amis, etc.

Hâtez vos pas vers ces peuples immenses ;
Ils sont plongés dans une froide nuit,
Sans vérité, sans Dieu, sans espérances ;
Infortunés ! l'enfer les engloutit.
Soldats du Christ ! soumettez-lui la terre,
Que tous les lieux entendent votre voix,
Portez partout la divine lumière,
Partout l'étendard de la croix.
Partez, amis, etc.

Empressez-vous dans la sainte carrière,
Donnez à Dieu vos peines, vos sueurs,
Vous souffrirez, et votre vie entière,
S'écoulera dans de rudes labeurs.
Peut-être aussi tout le sang de vos veines
Sera versé ; vos pieds, ces pieds si beaux,
Peut-être un jour seront chargés de chaînes,
Et vos corps livrés aux bourreaux !
Partez, amis, etc.

Partez, partez, car vos frères succombent,
Le temps, la mort, ont décimé leurs rangs ;
Ne faut-il pas remplacer cenx qui tombent
Sous le couteau de féroces tyrans ?
Heureux amis ! partagez leur victoire,
Suivez toujours les traces de leurs pas.

Dieu nous appelle, et, du sein de la gloire,
Nos martyrs nous tendent les bras.
Partez, amis, etc.

Soyez rempli du zèle apostolique ;
La pauvreté, les travaux, les combats,
La mort : voilà l'avenir magnifique
Que notre Dieu réserve à ses soldats.
Mais parmi nous il n'est point de cœur lâche,
A son appel tous nous obéirons,
Nous braverons et la cangue et la hache,
Oui, s'il faut mourir, nous mourrons.
Partons, amis, etc.

Bientôt, bientôt, nous courrons sur vos traces,
Cherchant partout une âme à convertir.
Nous franchirons ces immenses espaces,
Et nous irons tous prêcher et mourir.
Oh ! le beau jour, quand le roi des Apôtres,
Viendra combler le désir de nos cœurs,
Récompenser vos travaux et les nôtres,
Et nous proclamer tous vainqueurs !
Partez, amis, etc.

En nous quittant, vous demeurez nos frères,
Pensez à nous, devant Dieu, chaque jour ;
Restons unis par de saintes prières,
Restons unis dans son divin amour.
O Dieu Jésus ! notre roi, notre maître,
Protégez-nous, veillez sur notre sort,
A vous nos cœurs, notre sang, tout notre être,
A vous, à la vie, à la mort !

Partez, amis, adieu pour cette vie,
Portez au loin le nom de Dieu.
Nous nous retrouverons un jour dans la patrie,
Adieu, frères, adieu !

Pendant que ce cantique, si brillant de poésie et de grandes pensées, se déroule en notes vibrantes, les évêques, les prêtres, les missionnaires et les laïques, assistant à la cérémonie, baisent, à genoux, les pieds de ceux qui vont, au-delà des mers, porter la *bonne nouvelle du salut* aux peuples infidèles. Les émotions produites dans l'âme par un semblable spectacle sont au-dessus de toute expression humaine.

Les nouveaux missionnaires, après avoir donné leur bénédiction à leurs confrères et à la foule, montent en voiture et se rendent à la gare, accompagnés des diacres et de quelques-uns des directeurs du séminaire.

§ II

NOS MISSIONNAIRES VONT ÉVANGÉLISER LES PEUPLADES SAUVAGES.

Vers 1800, l'abbé de Cheverus et l'abbé de Matignon, missionnaires français, prêchent la foi chrétienne en Amérique, dans toute la Nouvelle-Angleterre ; à leur voix, la férocité des indigènes s'adoucit peu à peu.

En 1836, le père Petit, jeune missionnaire jésuite dans le diocèse américain de Vincennes, vient résider au village Chichipé-Outipé, situé sur la rive méridionale du lac Michigan, entre l'Ohio et la rivière des Illinois, et

habité par la tribu indienne des Potowattomies. Il se livre avec un zèle ardent aux travaux de son ministère, instruit et baptise ces sauvages, dont il aime la franchise et la simplicité. Mais déjà le gouvernement des États-Unis avait arrêté le dessein de former, à l'ouest de l'Arkansas et du Missouri, un district exclusivement indien, où seraient rassemblés les débris de nations sauvages épars sur l'immense territoire de l'Union. Sur la fin de 1837, il est prescrit aux Potowattomies de se rendre dans le district légal avec les Miamis, les Kickapous, et autres de leurs compatriotes. Le père Petit accompagne ses chers néophytes jusqu'à la rivière des Osages, dans le Missouri, à une distance de cinq cents milles, pour assister les malades, et bénir la dépouille des morts qu'ils sèment en foule sur leur route. Épuisé par les fatigues horribles et incessantes de ce voyage, il succombe dès son retour à Vincennes.

En 1837, le père Bataillon, de la *Société de Marie,* débarque aux îles *Wallis,* dans l'Océanie. A force de soins et de fatigues, il est parvenu, en 1842, à les convertir complétement. Aujourd'hui, elles comptent près de quatre mille habitants ; c'est le double de ce qu'elles en avaient en 1837.

En 1838, le missionnaire Blanchet et quelques autres prêtres, la plupart français, commencent à évangéliser les peuplades de l'Orégon, instituent la famille et ses devoirs au milieu d'elles, élèvent les femmes indiennes à la dignité de femmes chrétiennes, créent pour elles et pour les enfants la régénération morale.

Depuis plusieurs années, l'abbé Blanchet est archevêque primat de l'Orégon.

Nos missionnaires ont sauvé les Indiens de cette contrée que la pression de la race blanche menaçait de faire disparaître.

En 1840, le père Chevron, de la *Société de Marie,* aborde, avec plusieurs de ses confrères, dans le grand archipel de *Witi* ou *Fidji* (Polynésie), où vivent les plus horribles cannibales. Ils avaient mangé, en 1834, le capitaine français Bureau, et ses matelots, échoués sur un rocher.

L'archipel de Witi comprend près de deux cents îles, dont quatre-vingts seulement sont habitées; il a une population de deux cent mille âmes.

La mission catholique possède aujourd'hui cinq stations : celles d'Ovalau, de Solévou (Vanoua-Lévou), celles de Rewa et de Verata, celle de Vairiki (Taveouni). La population du district d'Ovalau se compose principalement de catéchumènes et de néophytes. A Rewa, de 1859 à 1869, quinze cent quatre-vingts baptêmes ont été administrés. Le catholicisme se développe chaque jour dans les districts de Verata et de Vairiki. La tribu de Solévou a embrassé le catholicisme en 1871.

Depuis quelques années, les Européens et les Américains arrivent en foule dans l'archipel de Witi; ils achètent les terres des indigènes, plantent le coton et se consacrent à diverses industries.

Dans l'île Witi, sur la place *Mbau,* une église remplace l'édifice où la chair humaine était périodiquement préparée.

Les missionnaires sont parvenus à détruire aussi le cannibalisme dans la majeure partie des îles de la Malaisie, de la Micronésie et de la Polynésie.

Le nombre des anthropophages est encore considérable aujourd'hui ; en voici un aperçu à peu près exact ;

On estime :

D'après Friedman, les *Baltas* à 200,000; les peuplades du Delta, du Niger, à 100,000;

D'après Hariot de Nauple, les *Faus* à 80,000; les *Troglodytes,* du pays de Bamutz, à 10,000; les *Niams-Niams* à 500,000;

D'après Marlog, les *Muranhas* et *Metayas* à 2,000; les autres cannibales de l'Amérique du Sud à 1,000; les aborigènes de l'Australie à 50,000; les Mélanésiens, sans compter la Nouvelle-Guinée, à 1,000,000.

Ce calcul donne un total actuel de 1,943,000 êtres humains qui pratiquent l'anthropophagie ; ce chiffre représente la 690e partie de toute la population de notre planète, ou 14 °/o.

En 1843, seize prêtres de la compagnie de Jésus portent l'Évangile au pied des Montagnes-Rocheuses. Les *Potowatomies,* les *Têtes-Plates*, les *Cœurs-d'alène,* déposent leur casse-tête pour recevoir le baptême des chrétiens, et les députations de trente peuplades sauvages demandent « la prière qui rend l'homme bon sur la terre, et l'eau qui lui fait voir le Grand-Esprit dans le ciel. »

En 1872, la mission des Montagnes-Rocheuses comprend six stations, dont quatre sont celles : du *Sacré-Cœur,* de *Saint-Ignace,* de *Sainte-Marie,* de *Saint-*

Joseph. La tribu des *Cœurs-d'alène* habite la station du *Sacré-Cœur ;* elle est composée de quatre cents personnes, répandues sur un territoire de deux cent milles carrés. La station de *Saint-Ignace* s'étend sur cinquante milles carrés ; sa population, formée de quatre ou cinq tribus, est de cinq cents âmes et nomade. Dans la vallée de Hellgate, centre de la station, trois religieuses ont, depuis quelques années, une école pour les petites filles indiennes, métisses et blanches. La station de *Sainte-Marie,* située à soixante milles de celle de Saint-Ignace, comprend la tribu des *Têtes-Plates,* soit cinq cents personnes à peu près.

Aujourd'hui ces diverses tribus des Montagnes-Rocheuses sont industrieuses et appliquées à la culture du sol.

En 1842, la congrégation des pères *oblats de Marie-Immaculée* s'installe au Canada, et crée une maison à Longueil (diocèse de Montréal), sur les frontières du Canada et des États-Unis. Elle en a une seconde, en 1844, au diocèse de Québec, dans la partie nord-est du Saguenay, sur les bords de la rivière qui porte ce nom ; une troisième, en 1845, à Bytown, diocèse de Kingston, dans le Haut-Canada.

Les membres des communautés de Longueil et de Bytown évangélisent la population catholique disséminée dans l'intérieur des terres. Les pères de la maison de Saguenay, chargés aussi du soin spirituel des paroisses catholiques, embrassent de plus l'apostolat des sauvages, dont quelques tribus sont constamment

fixées auprès de la rivière Saint-Maurice, et sur les rives du Montmorency.

En 1844, 1845, 1846, les pères oblats évangélisent :

Vers le cinquante-deuxième degré de latitude, les Indiens *Papinachois,* entre les lacs *Amnitchtagan, Papimouagan* et *Pirratibi ;*

Les sauvages *Algonquins* et *Abbitibes,* répandus dans la partie nord-ouest du Canada, entre les cinquantième et cinquante-deuxième degrés de latitude ;

Les sauvages Montagnais, à plus de quarante lieues à l'est de Québec ;

Les Indiens du fort William, à quatre-vingt-cinq lieues de Montréal ;

A la droite du fleuve Saint-Laurent, vers la partie orientale du Bas-Canada, appelée *Gaspésie,* les restes des Indiens *Mismacks* ou *Gaspésiens.*

Les sauvages, dits *Têtes-de-boule,* qui habitent sur les rives du Saint-Maurice.

En 1845, les pères oblats poussent leurs courses dans le Labrador, contrée presque inconnue, jusques au pays des petits Esquimaux.

Le Labrador est situé au nord-est de l'Amérique, est borné à l'ouest par la baie d'Hudson, projette une de ses faces sur le bras de mer appelé *Détroit de Davis,* s'appuie d'un autre côté sur le Canada et le golfe Saint-Laurent.

Le père Pailler donne d'intéressants détails, dans une lettre datée du 25 octobre 1857, sur une mission qu'il vient de faire au Labrador ; j'emprunte à sa relation le passage suivant :

« J'ai dû évangéliser tout seul, n'ayant pour compagnon que mon bon ange, une population de soixante familles seulement, échelonnées le long du rivage sur un littoral de près de quatre-vingts lieues d'étendue. Cette excursion m'a retenu loin de mes bien-aimés confrères durant trois mois. Les pauvres abandonnés que j'ai visités sont, pour la majorité, des Canadiens français ; le reste se recrute parmi les Irlandais, les Anglais, les sauvages Montagnais, voire même les Esquimaux ! Quelle confusion de langues, quelle Babel et quel pays ! Le touriste américain, si avide de sensations, ne dirige jamais sa course vers ces régions désolées. Ce ne sont que d'immenses bancs de rocs, tantôt complétement arides, le plus souvent recouverts d'une mousse blanche et séchée, qui compte quatre à cinq pouces d'épaisseur et qui rend la marche extrêmement fatigante.

» A l'extrémité nord-est de ma mission, qui se trouve distante de Montréal d'environ trois cents lieues, le climat est détestable. »

En 1846, à la voix de Mgr Taché, vicaire apostolique de la baie d'Hudson, les pères oblats y accourent pour l'aider dans l'évangélisation des sauvages.

Le vaste territoire de la baie d'Hudson, en y comprenant celui du Nord-Ouest, est habité par quatre grandes familles de sauvages complétement distinctes les unes des autres, mais dont les différentes tribus présentent des caractères de ressemblance trop frappants pour permettre d'en méconnaître l'affinité. Chacune de ces familles occupe une zône territoriale légèrement oblique du nord-

ouest au sud-est, et qui a son point de départ au pied des Montagnes-Rocheuses.

1° Au sud, sur la limite des États-Unis, sont les *Pieds-Noirs,* les *Assiniboines,* les *Sioux.* 2° Plus haut, entre le cinquantième de latitude septentrionale et le cinquante-sixième, habite la grande nation des *Cris* et des *Sauteux,* qui, dans le prolongement de sa zône, coudoie les *Algonquins* et autres tribus canadiennes. 3° Au bord de la mer Glaciale, comme sur les bords du Labrador, végètent les Esquimaux, qu'on ne rencontre pas au-dessous de Churchill, au cinquante-neuvième de latitude septentrionale et quatre-vingt-quatorzième de longitude occidentale. 4° La quatrième famille a, pour patrimoine, un immense espace triangulaire situé entre le soixante-septième de latitude septentrionale et le cinquante-sixième.

La contrée de la baie d'Hudson est affreuse d'aspect; elle ne présente véritablement qu'un amas de montagnes et de rochers entremêlés d'immenses blocs de glace. Elle s'étend du soixante-dixième au cent quarante-deuxième degré de longitude occidentale, et du quarante-huitième au soixante-huitième de latitude boréale, c'est-à-dire, d'un côté, depuis les limites occidentales du Labrador jusques au-delà des Montagnes-Rocheuses vers les bords de l'Océan Pacifique, et, de l'autre, depuis le lac Supérieur et les frontières septentrionales des États-Unis jusques à la mer Glaciale. On a souvent, à la baie d'Hudson, trente-deux degrés au-dessous de zéro (thermomètre Réaumur); la glace y atteint deux mètres quatre-vingts centimètres d'épaisseur.

La station de Good-Hope (Notre-Dame de Bonne-Es-

pérance), dans le vicariat apostolique de Mackensie, a été fondée, en 1859, par le père Grôlier, missionnaire oblat; elle est située sur la rive droite du fleuve Mackensie, entre la Rivière-aux-Rochers et celle des Peaux-de-lièvre, en face de l'île Manitou. Elle est sous le 66° 15' de latitude nord et le 128° 30' de longitude ouest (méridien de Greenwich.

Les Indiens qui se rendent à la mission et au fort Good-Hope sont 1° les Peaux-de-lièvre, appelés en montagnais *Kray-Tchazé-Ottiné* (ceux qui habitent à l'abri des saules ; 2° les Indiens des montagnes de Loche ou *Ya-ta-Ottiné* (ceux qui habitent l'air).

Les maisons qui dépendent de la résidence de Good-Hope sont : 1° le fort Franklin (lac d'Ours), sous le vocable de sainte Thérèse ; le fort Mac-Pherson (rivière Peel), dédié au saint nom de Marie, et celui de la Pierre-House, dans les Montagnes-Rocheuses, qui porte le titre de Saint-Barnabé ; 3° le fort Youkon, dans l'Amérique russe et sur la rivière Youkon ou Kwichpak, titre : Saint-Jean l'Évangéliste ; 4° le fort Anderson, sur la rivière Tchizaguéni ou Beroulédessé, et près de la mer polaire.

Le lac d'Ours est habité par des Peaux-de-lièvre et des esclaves ; le fort Youkon l'est par des Loucheux, appartenant à diverses petites tribus, et mêlés à quelques Esquimaux au fort Mac-Pherson.

Le fort Anderson est le rendez-vous des Esquimaux des rivières Mackensie et Copper-Mine.

Le diocèse de Saint-Albert, placé sous l'administration de Mgr Grandin, missionnaire oblat, comprend une im-

mense étendue entre le 49° de latitude et la mer Glaciale. Les sauvages des *Bois* ou de la forêt, et les sauvages des prairies ou du désert, forment la majorité des habitants de ce pays.

Les sauvages des *Bois* ont des mœurs douces et sont forcés de se disperser par familles, ou par groupes de deux à trois familles, parce que les animaux de chasse ne pourraient pas suffire à de grandes agglomérations. Les tribus des *Bois* ne se font jamais la guerre.

Les *Sioux,* les *Assiniboines,* les *Cris,* les *Pieds-Noirs,* les *Piéganes,* et autres sauvages des *Prairies,* vivent réunis dans des camps de deux à trois cents loges, sans autre forme de gouvernement qu'une sorte de conseil présidé par le chef du camp. La guerre est fréquente parmi eux.

Ils reconnaissent le *Grand-Esprit* ou le *Maître de la vie;* ils en ont une idée confuse, sans doute, mais ils l'adorent, le prient et le remercient. Les *Pieds-Noirs* prennent le soleil pour cet être créateur, ils lui offrent des sacrifices sanglants dans une fête qu'ils célèbrent en son honneur.

En 1862, le père Genin, de la congrégation des oblats, visite la nation des Sioux, est parfaitement accueilli et commence à les évangéliser. Leur pays, désigné sous le nom de Dacotah, est situé à l'est des Montagnes-Rocheuses, et forme, avec l'État de Minnesota, l'immense diocèse de Saint-Paul. Les Sioux avaient été, jusques en 1862, très-redoutés des blancs; ils maintenaient leur réputation de férocité en scalpant presque constamment l'imprudent qui arrivait parmi eux sans précautions suf-

fisantes. Ils sont maintenant placés sur des terres de leur choix et les cultivent, avec l'assistance d'un agent catholique, que le gouvernement des États-Unis leur a envoyé.

Depuis 1868, tous les enfants et presque tous les adultes de la nation sont baptisés.

En mars 1865, le père Petitot, de la congrégation des oblats, se rend au fort Anderson, compris dans le vicariat apostolique d'Attabaska et Mackensie, confiné à deux journées de marche de l'Océan, au milieu d'immenses déserts, à quatre-vingts lieues du fort Good-Hope. Il rapporte de son voyage d'immenses fatigues et quelques espérances sur les dispositions des sauvages à accueillir la parole de Dieu.

Le vicariat d'Attabaska et Mackensie s'étend jusques à l'Océan Arctique, est habité, dans la partie septentrionale de son territoire, par plusieurs tribus de la grande famille des Esquimaux.

« En Amérique, dit Mgr Taché, les Esquimaux entourent la mer Polaire d'un cercle animé; ils sont sur tous les détroits, sur un grand nombre d'îles et sur la terre ferme, depuis le Groënland jusques au détroit de Behring; dédaignant néanmoins de descendre dans la baie d'Hudson, au-dessous du 60e parallèle. La mission de garder la mer Glaciale les entraîne en-deçà de cette latitude sur les côtes du Labrador. Les Esquimaux traversent le détroit de Behring et reçoivent sur la côte asiatique le nom de *Namollos*. Ces sauvages forment ainsi un trait d'union entre l'ancien et le nouveau monde. »

Vers la fin de 1865, le père Petitot se rend une seconde fois au fort Anderson.

En juin 1868, il va évangéliser les Esquimaux du fleuve Mackensie et de la rivière Anderson. Mais son apostolat est frappé d'insuccès, et il écrit à ce sujet à son supérieur général :

« Je suis parti, le cœur brisé de n'avoir pu faire autre chose pour la conversion de ce peuple, que de semer quelques enseignements touchant l'existence de Dieu, la sainte Trinité, l'Incarnation, la Rédemption, l'immortalité de l'âme, la vie éternelle et l'éternité des peines. Toutefois je n'ai rien perdu à faire ce voyage. J'ai appris à discerner les bons d'avec les mauvais, à connaître un peu mieux leurs mœurs et leur caractère, et surtout j'ai pu étudier leur langue, dont je possède actuellement deux milliers de mots environ et un peu plus de trois cents verbes. Je crois d'ailleurs que ce voyage ne leur sera pas inutile, car, par la grâce de Dieu, je n'ai pu leur laisser que de bonnes impressions. J'ai toujours eu avec eux un air affable et des manières paternelles. J'ai compati à leurs misères et les ai soulagés de tout mon pouvoir ; il n'a rien moins fallu qu'un fâcheux concours de circonstances, et surtout la présence d'un Esquimau étranger parmi eux, pour faire naître dans leur esprit des méfiances et d'injurieux soupçons. »

Sur la fin de 1871, Mgr Clut, missionnaire oblat, coadjuteur de Mgr Faraud, vicaire apostolique d'Attabaska et de Mackensie, établit une station à Yu-Kan, dans l'Amérique russe.

La seule industrie des sauvages du Canada consiste

dans la chasse et la pêche. Ils tuent le castor et la martre, dont ils vendent les peaux aux agents de la Compagnie anglaise ; ils surprennent le loup-marin, en retirent une huile excellente.

Toutes les missions comprises entre le 49° de latitude et la mer Polaire sont sous la direction de nos missionnaires oblats.

En 1837, la Nouvelle-Zélande (Polynésie) est évangélisée avec succès par les missionnaires de la *Société de Marie*. Elle forme, en 1832, un vicariat particulier dont Mgr Pompalier est l'administrateur. Le 20 juin 1848, elle est divisée en deux diocèses, celui d'Auckland qui reste confié à Mgr Pompalier, et celui de Wellington dont est chargé Mgr Viard, coadjuteur d'Auckland.

En 1868, Mgr Pompalier, accablé d'années et de fatigues, laisse son diocèse à un prélat plus jeune ; il est nommé archevêque d'Amasie *in partibus*.

La Nouvelle-Zélande, possession anglaise, comprend deux grandes îles séparées entre elles par le détroit de Cook : au nord, Ika-na-Mawui ; au sud, Tawai-Pounamou. Elle a, pour capitale, la ville de Wellington, située sur le port Nicholson, résidence du gouverneur et siége du parlement, formé des députés de chaque province.

Les côtes de la Nouvelle-Zélande présentent partout des baies sûres et profondes. Des chaînes de montagnes traversent l'intérieur ; plusieurs d'entre elles sont habituellement couvertes de neige, et donnent naissance à de nombreuses rivières. Le sol est riche, favorable aux céréales et aux diverses productions de l'Europe. La vigne réussit parfaitement, surtout dans la province d'Auckland.

Les montagnes de l'Otago et du West-land recèlent d'abondantes mines d'or, en exploitation depuis vingt ans à peu près. Un mouvement extraordinaire règne dans toutes les parties de la Nouvelle-Zélande ; de nouveaux ports s'ouvrent chaque année; des steamers sillonnent les côtes et les rivières ; des villes s'élèvent sur les ports et dans l'intérieur, où elles sont reliées l'une à l'autre par une ligne télégraphique, par des routes et des services publics de voitures, quelques-unes même par des chemins de fer.

D'après un recensement achevé au mois de décembre 1867, la population de la Nouvelle-Zélande se composait de 258,435 habitants, ainsi répartis : 218,440 colons européens ; 1,455 soldats et leurs familles, 38,540 *Maories*.

Le diocèse d'Auckland est formé de la province de ce nom et d'une petite partie de celle de Taranaki, dans l'île d'Ika-na-Mawui. Le reste de la Nouvelle-Zélande, ainsi que les petites îles au sud de Tawai, et l'archipel de Chatam à l'est, appartiennent au diocèse de Wellington. On y comptait, à la fin de 1867 :

Vingt-quatre mille neuf cent trente-six catholiques, dont mille soixante-neuf *Maories ;*

Vingt-six prêtres dirigeant vingt et une paroisses ;

Une cathédrale et quarante-deux églises ou chapelles;

Vingt-quatre écoles fréquentées par mille cinq cents enfants des deux sexes.

Le diocèse d'Auckland, en 1871, possède seize prêtres, français, italiens, irlandais, onze missions fixes, c'est-à-dire des établissements où sont un prêtre, une église et une école. Une vingtaine de villages sont visités par un

prêtre quatre fois pendant l'année. Plusieurs autres le sont à peine de deux en deux ans ; l'évêque, à cause de l'insuffisance de ses ressources, ne peut y maintenir un prêtre en résidence.

En 1846, le père Verne, de la *Société de Marie,* annonce l'Évangile aux habitants de l'île de Rotuma (Océanie centrale).

La mission renferme, en 1868, six chapelles et six cents chrétiens.

Rotuma est une petite île de trente-deux kilomètres de tour, située sous le 12° 36' latitude sud, et le 174° 56' longitude. Elle fut découverte, en 1791, par le capitaine anglais Edwards, qui lui donna le nom de Grenville. Sa population est de 6,000 âmes à peu près.

Le 3 janvier 1864, un vaisseau aborde à la baie nord ouest de l'île de Pâques (Polynésie) et dépose sur le rivage le frère Eugène Eyraud, membre de la congrégation des *Sacrés-Cœurs,* et attaché au vicariat apostolique de Taïti. Depuis plusieurs années, cette congrégation avait fixé son attention sur l'île de Pâques, ses vœux la portaient impatiemment vers elle. Le frère Eugène passa presque une année seul au milieu des indigènes, parlant leur langue, étudiant leurs mœurs, les préparant à recevoir le bienfait de l'Évangile, supportant avec courage toute espèce de privations. Puis il fut rappelé à Valparaiso, pour disposer tout ce qui était nécessaire à un établissement définitif dans l'île.

Il y revint, vers la fin de mars 1866, accompagné du père Hippolyte Roussel. Leur situation fut d'abord des plus critiques. Mais le père Roussel prit peu à peu de

l'ascendant sur les indigènes, sa fermeté leur inspira du respect, ils se montrèrent attentifs à ses instructions. Six mois après, un changement complet s'était produit parmi eux. En novembre 1866, M. Bornier, capitaine du navire français le *Tampico,* qui avait amené de nouveaux missionnaires à l'île de Pâques, écrivait à un de ses amis :

« J'ai été émerveillé, en voyant ce que le travail et la patience de deux hommes seuls pouvaient faire en si peu de mois. Là où je ne croyais rencontrer qu'une pauvre cabane à peine fermée, j'ai découvert des bâtiments bien installés, clos de murs et de grilles, une chapelle toute riante de fleurs, un hangar, un jardin; à l'entour, des terrains défrichés et plantés. Je ne peux vous dire de quoi j'ai été le plus surpris, de l'intelligent travail du F. Eugène, ou de l'angélique patience du R. P. Roussel. J'ai vu la petite église pleine; j'ai vu ces mêmes sauvages, qui recevaient autrefois les étrangers à coups de pierres, réciter à genoux toutes nos plus belles prières en langue kanaque, en langue française et en latin. »

Une lettre du père Roussel, à la date de janvier 1867, renferme les passages suivants :

« L'île entière veut être admise à la prière.... Le vol a disparu, nos insulaires se rendent régulièrement le dimanche à Hagaroa pour assister à la messe et entendre l'instruction.... Je suis fier de le proclamer, les habitants de Rapa-Nui, ou île de Pâques, naguères adonnés au vol et au pillage, sont actuellement les plus honnêtes gens du globe.... La population se groupe autour de nous à Hagaroa; chaque jour amène une fête à l'occa-

sion des nouvelles maisons qui se construisent. Nos ennemis d'autrefois se rapprochent de plus en plus et se présentent les premiers à la prière. La chapelle que nous venons d'agrandir se trouve déjà trop petite. »

Les missionnaires construisent, en 1867, un orphelinat pour les filles et un pour les garçons.

L'île de Pâques, la plus orientale des Sporades australes, est située sous le 27° lat. S. et le 112° long. O.; elle a vingt-cinq kilomètres de long sur dix-sept de large. Sa population, considérablement réduite, ne dépasse pas aujourd'hui deux mille habitants. Elle fut découverte par l'amiral hollandais Roggeween, le jour de Pâques 1722 (6 avril); à cette circonstance est dû le nom qu'elle a reçu des géographes. Le capitaine Cook s'y arrêta huit jours, en 1774, et La Peyrouse vingt-quatre heures, au mois d'avril 1786.

Le cannibalisme régnait dans l'île avant l'arrivée des missionnaires.

§ III

NOS MISSIONNAIRES PORTENT LE CHRISTIANISME, L'INSTRUCTION, LA CIVILISATION DANS LES DIVERSES CONTRÉES DU MONDE.

Les missionnaires lazaristes sont expulsés de Pékin, en 1827, par l'empereur Tao-kouang, et cherchent un

refuge en Mongolie ; la ville de Siwan devient alors le centre de l'action apostolique et l'école du clergé indigène.

En 1840, la mission Mongole, renfermant sept à huit mille chrétiens et se développant chaque jour de plus en plus, est érigée en vicariat apostolique et placée sous la direction de Mgr Mouly, évêque de Fussalan *in partibus infidelium*. La juridiction de ce prélat embrasse, au midi, dans une zone de trois cents lieues de large sur plus de trois cents lieues de long, divers peuples échelonnés à droite et à gauche de la Grande-Muraille. Chinois, Mongoux, Turcs et Mandchoux sont venus adosser leurs chaumières à ce colossal monument, dans presque toute sa longueur.

Depuis 1815 jusques en 1840, il y a eu en Chine onze persécutions plus ou moins sanguinaires contre les chrétiens. En 1845, M. de Lagrenée, envoyé extraordinaire de France, obtient du gouvernement de Pékin une demi-liberté pour eux.

A la fin de 1840, le vaste vicariat apostolique de Ssa-tchouen (Chine) comprend cinquante-quatre mille neuf cent douze chrétiens. Pendant cette seule année 1840, on a conféré le baptême à quatre cent quatre-vingt-quatre adultes, à quinze mille sept cent soixante-six enfants de païens en danger de mort, on a formé trois cent vingt-deux nouveaux catéchumènes.

En 1850, les jésuites créent un collége au village de Zi-ka-wei, près de Shang-haï. En 1852, ils ont, dans les districts de Shang-haï, de Poutang et de Haï-men, deux écoles supérieures et cent neuf écoles de garçons. Le collége de Zi-ka-wei, en 1860, renferme plus de deux

cents élèves chinois, auxquels on enseigne la religion chrétienne, la littérature chinoise, la peinture, la musique, la langue française.

A Shang-haï, depuis 1850, deux mille enfants à peu près sont recueillis annuellement par les pères lazaristes. Les uns sont confiés à des familles chrétiennes qui se chargent de leur entretien et de leur éducation moyennant une modique redevance mensuelle ; les autres, conservés dans la maison centrale, y apprennent divers métiers sous la surveillance des missionnaires.

En 1854, les jésuites ouvrent, au village de Zi-ka-wei, près Shang-haï, le vaste orphelinat de Tou-ce-wei, où les pauvres enfants achetés par la Sainte-Enfance reçoivent l'enseignement religieux et primaire, celui de divers métiers et de la langue française. Parmi ces métiers sont principalement l'agriculture, la menuiserie, la cordonnerie, la confection des habits, la sculpture, la dorure, la vernissure, la peinture, le dévidage et le tissage du coton, la gravure sur bois pour planches et caractères d'imprimerie. Les enfants restent à l'orphelinat jusques au moment où ils se croient capables de vivre par leur travail. Ils choisissent eux-mêmes leur maître, passent avec lui un contrat portant, pour première stipulation, qu'ils seront exemptés de toute superstition, auront le droit d'assister le dimanche à la messe, et de se réunir quelquefois dans l'année à Tou-ce-wei.

Les étrangers qui viennent visiter Zi-ka-wei, à quelque religion qu'ils appartiennent, sont pleins d'admiration pour l'orphelinat. On peut résumer toutes les appréciations dans celle du ministre de Russie à Pékin. « Je

n'avais que trois jours à passer à Shang-haï, disait-il : deux ont été pris pour mes affaires ; mais je me serais fait scrupule de ne pas visiter cette maison, dont tous les ministres étrangers de Péking m'ont parlé avec tant d'éloges ; et je vois qu'ils ne m'ont rien dit d'exagéré. »

En 1859 et 1860, une heureuse modification, due au zèle infatigable du père jésuite Lavaissière, s'accomplit dans le caractère des habitants de l'île chinoise de Chaousan. Ils abdiquent leurs instincts de méchanceté, leurs habitudes rapaces, et deviennent prévenants, hospitaliers pour les étrangers.

En 1861, à Shang-haï, le général de Montauban, commandant de notre expédition en Chine et prêt à rentrer en France, assiste dans l'église des pères jésuites à une messe en musique célébrée à son intention. Au moment où il prend congé d'eux, il leur adresse les plus vives félicitations sur les services incessants qu'ils rendent à la civilisation.

En 1871, le vicariat apostolique de Kiang-si (Chine), administré par Mgr Bray, lazariste, renferme quatre églises, vingt et une chapelles, dix mille chrétiens ou néophytes, seize cents catéchumènes nouveaux, six missionnaires européens, treize prêtres indigènes, dont sept lazaristes et six séculiers, un séminaire et six écoles de garçons. Il a compté, pendant cette année 1871, deux cent quatre-vingt-dix-huit baptêmes d'adultes, quatre mille à peu près d'enfants de païens, quatre cent dix d'enfants de chrétiens.

Le vicariat apostolique de Kiang-nan (Chine) possède, en 1868 :

Soixante-quinze mille six cent quatre-vingt-neuf chrétiens Chinois ; — quatre mille quarante-quatre catéchumènes ; — quatre cent quarante-trois chrétientés ; — quatre cent trente-trois églises et chapelles ; — trente-cinq prêtres européens ; — dix-neuf indigènes ; — quinze frères coadjuteurs ; — soixante-deux élèves du séminaire, — deux cent quarante-neuf écoles de garçons, avec deux mille cent quatre-vingt-six écoliers chrétiens, et mille cinq cent onze païens ; — cent quatorze écoles de filles, avec mille cent quarante et une écolières chrétiennes, et quatre-vingt-neuf païennes ; — deux cent soixante-sept maîtres d'école ; — cent trente-neuf maîtresses d'école ; — un collége, avec quatre-vingts élèves ; — sept pensionnats de garçons, avec deux cent quatre-vingt-quinze élèves ; — un pensionnat de filles, avec cent trois élèves ; — un orphelinat de garçons, avec cinq cent dix-sept enfants ; — deux orphelinats de filles, avec trois cent vingt enfants ; — seize succursales d'orphelinats, avec mille cinq cent soixante-quatre enfants.

En 1872, dans l'île de Tsong-min (Kiang-nan), les fêtes de la Noël ont été célébrées sur quatre points différents ; plus de cinq mille chrétiens ont assisté aux offices, huit cents ont communié.

L'île de Tsong-min est située à l'embouchure du grand fleuve Yang-tsé-kiang qui tombe dans la mer Bleue, au-dessous de Nankin, vers 32° latitude nord. Elle est un des plus grands terrains d'alluvion moderne, présente une étendue de soixante-dix lieues carrées à peu près, une population de deux millions d'habitants. Parmi eux sont huit mille chrétiens.

Nos missionnaires ont fondé dans l'île de Hong-kong (Chine) une école d'arts et métiers où les enfants des orphelinats viennent se former à la pratiqne des professions et des industries usuelles.

Les enfants et les adultes du continent, qui veulent l'instruction et le baptême, viennent à Hong-kong se mettre, les hommes sous la direction de nos missionnaires, les femmes sous celle de nos religieuses; dès qu'ils sont instruits et formés aux pratiques de la foi chrétienne, ils retournent sur le continent, y portent le salutaire exemple de leurs habitudes religieuses et préparent la population à recevoir la parole du missionnaire.

A Hong-kong, il y a quelques années, les malédictions et les injures des infidèles poursuivaient presque constamment les missionnaires; les chrétiens se voyaient forcés de cacher tous les signes de leur foi. Aujourd'hui, dans les diverses parties de l'île, les cérémonies religieuses s'accomplissent publiquement, les païens sont pleins de respect pour le catholicisme et ses ministres.

En 1864, on ne comptait sur le continent que cent trente-sept chrétiens; en 1867, ils sont au nombre de trois cent quinze. Il y a, de plus, deux cents catéchumènes.

La mission du Pé-tché-ly occidental, créée en 1858, possède, depuis 1867, un séminaire et un orphelinat de garçons. La résidence du vicaire apostoliqne est dans la ville de Tching-ting-fou.

Le vicariat apostolique du Kouy-tcheou, constitué en 1836, est aujourd'hui confié à Mgr Lions, évêque de Basilopolis *in partibus*. Il comprenait, en 1871 :

Catholiques, six mille; — catéchumènes nouveaux, mille huit cent soixante et un;—missionnaires, dix-neuf; — prêtres indigènes, deux; — séminaire, un; — écoles, trente-quatre; — orphelinats, dix. On a compté dans ce vicariat, en 1871 : Baptêmes d'adultes, huit cent cinquante et un; — d'enfants de païens, trois mille trois cent vingt-trois; — de chrétiens, trois cent trente-cinq.

Le Kouy-tcheou (*terre précieuse, terre noble*) est un plateau immense, assis sur une chaîne de montagnes, hérissé de pics, sillonné de rivières. Il mesure, du nord au sud, sept cent soixante-dix *lys,* ou quatre cent trente-six kilomètres, et, de l'ouest à l'est, mille neuf cents *lys,* ou mille soixante-dix-sept kilomètres.

On rencontre au Kouy-tcheou les climats les plus variés, depuis les frimas, la neige et la glace, jusqu'aux chaleurs des tropiques. Les montagnes sont riches en minerai, plomb, zinc, cuivre, argent, or. Le mercure et la houille surtout y abondent.

A la fin de 1872, la Société des Missions-Étrangères de Paris dirigeait, à elle seule, dans diverses provinces de Chine, sept colléges ou séminaires, trois cent quatorze écoles et vingt-deux orphelinats.

L'empire chinois compte vingt-deux provinces, et le dernier recensement, accompli en 1812, lui donnait une population de 360,279,897 habitants. Ces vingt-deux provinces sont : celle de Pé-tché-ly, capitale Chuen-tien-fou ou Pékin ; — celle de Chan-tong; — de Chan-si; — de Chen-si; — de Kan-siou; — de Ho-nan; — de Kiang-sou; — de Ngan-hoei; — de Kiang-si; — de Tché-kiang; — de Fo-kien; — de Hou-nan; — de Hou-pé; —

de Kouang-ton; — de Kouang-si; — de Su-tchuen; — de Yun-nan; — de Kouy-tcheou.

Chaque province de la Chine est gouvernée par un vice-roi (*tsoung-tou*), et se divise en préfectures ou *fou*, qui se subdivisent en sous-préfectures ou *tchéou* et *hien*. La terminaison du nom d'une ville indique son rang dans la hiérarchie administrative. Ainsi, *fou* (ville du premier ordre) désigne le chef-lieu de préfecture; *tchéou* (ville de deuxième ordre) la sous-préfecture de première classe, et *hien* (ville de troisième ordre) la sous-préfecture de deuxième classe.

Au commencement de 1872, le comte de Rochechouart, représentant de la France à Pékin, ayant reçu une autre destination, adresse la lettre suivante aux évêques missionnaires de Chine :

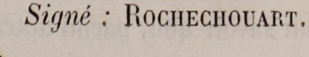
LÉGATION DE FRANCE
EN CHINE

Péking, 10 juin 1872.

Monseigneur,

Avant de quitter la Chine, après y avoir fait un long et pénible séjour, je tiens à vous exprimer tous mes remerciements pour le concours que j'ai toujours trouvé auprès de vous. Nous avons traversé des circonstances douloureuses qui m'ont permis d'apprécier à leur juste valeur le dévouement, la charité et l'énergie des missionnaires; aussi, j'emporte de vos œuvres l'admiration et la sympathie la plus sincère.

Recevez, Monseigneur, l'assurance de ma plus respectueuse considération.



Signé : Rochechouart.



S'il est un peuple qui ait urgemment besoin d'être régénéré par la prédication évangélique, c'est le peuple chinois incontestablement.

Une lettre de Mgr Danicourt, datée de 1855, renferme le passage suivant :

« Une étude approfondie des mœurs chinoises me fait dire que ce peuple est aussi corrompu que l'ancienne Rome, et aussi cruel que les sauvages de l'Océanie. A tous nos efforts, il oppose son orgueil qui le tient isolé des autres nations, son idolâtrie monstrueuse, son amour effréné de l'or, ses crimes contre nature, son opium qui le tue.... Pour de l'or, le Chinois vend sa femme et ses enfants, sa conscience et ses idoles, il se vend lui-même. »

Mgr Baldus ajoute : « Que sont pourtant, que sont ces défauts du caractère national comparés au vice des lois et de la justice chinoise ? Il existe dans la jurisprudence des dispositions tellement atroces, qu'à force d'être sévère la législation devient inutile. Du reste, elle est encore plus mal appliquée qu'elle n'est mal conçue. Tout est arbitraire, vénal, cruel dans la conduite des magistrats. »

Dans plusieurs provinces, l'infanticide est si commun en Chine, qu'on pourrait l'appeler un usage. Une grande partie des nouveau-nés sont mis à mort par leurs parents.

En 1866, les reines-mères, régentes de l'empire, ont rendu le décret suivant sur l'infanticide et l'exposition des enfants :

« Notre secrétaire Lin-che nous a respectueusement fait savoir que, parmi notre peuple, la coutume de noyer

les petites filles n'est pas encore extirpée, et il nous prie de la prohiber sévèrement. Dès le temps de l'empereur Kien-long, il fut publié une loi qui condamnait ceux qui noyaient leurs petites filles aux mêmes peines que ceux qui tueraient leurs descendants mâles, et cela afin d'extirper plus sûrement ce mauvais usage. Notre susdit secrétaire nous annonce que ce crime est commis encore dans les provinces de Canton, Fo-kien, Tché-kiang, Chan-si, etc., et qu'il est difficile de supposer qu'il ne se commette pas aussi dans les autres provinces de l'empire. Cet attentat trouble l'harmonie du ciel et de la terre, et si nous ne le réprimons pas sévèrement, comment pourrions-nous le blâmer et sauver notre peuple ?

» En conséquence, nous ordonnons à tous les gouverneurs de commander aux mandarins de leur province de faire des édits pour prohiber cet usage.

» Que les préfets et sous-préfets de toutes les villes invitent les notables et les riches à contribuer à l'érection d'orphelinats nombreux, destinés à recueillir les enfants abandonnés ; de cette sorte les pauvres ne pourront plus objecter leur pauvreté pour se justifier du crime abominable de tuer les enfants qu'ils ont engendrés.

» S'il s'en trouve qui, malgré nos ordres, ne se corrigent pas, qu'ils soient punis selon toute la rigueur de la loi susdite, et qu'on ne soit point indulgent.

» Respectez ceci ! »

Les prescriptions de cet édit ont été impuissantes ; en considérant la condition morale du peuple auquel elles s'adressaient, on comprend facilement qu'il en ait été

ainsi. Au christianisme seul il est donné de changer les mœurs d'une nation.

Selon le traité de Tien-tsin, conclu en 1861 entre la France et la Chine, la liberté de professer la religion chrétienne a été garantie aux Chinois, et le droit de prêcher a été assuré aux missionnaires ; mais ce traité est insuffisant pour mettre les chrétiens à l'abri des persécutions, et les instructions secrètes adressées aux mandarins ne sont que trop fidèlement exécutées.

» A la vérité, disent-elles, la prédication de la religion catholique est permise aux missionnaires par les traités, bien que ceux-ci n'aient jamais été ratifiés ; mais cette religion est mauvaise et nullement convenable aux Chinois. Toutefois, à cause des difficultés survenues, et pour les éviter désormais, il faut expédier le plus vite possible toutes les affaires des chrétiens. Si les missionnaires causent des troubles, il est bon de ne leur faire aucun mal, mais il faut les reconduire à leurs consuls. Du reste, il faut empêcher la propagation de cette religion, même par la force et ouvertement quand on le pourra sans inconvénient, sinon, indirectement et en secret, en excitant sous main le peuple, en créant des embarras, etc. »

Malgré les immenses difficultés qui entravent l'action des missionnaires en Chine, le catholicisme s'y développe et affermit chaque jour.

En 1854, les pères Renou et Fage s'établissent au Thibet, dans la vallée de Bonga, que le vice-roi leur a concédée à perpétuité, moyennant une redevance an-

nuelle. Le gouvernement de ce pays avait constamment repoussé jusques alors les missionnaires qui tentaient d'y pénétrer et de s'y fixer. Bonga est une vallée étroite, longue de six lieues à peu près, couverte de bois et de terres incultes, située à une journée de toute habitation. Les pères Renou et Fage se mettent immédiatement à abattre des arbres et à défricher le sol; ils construisent quelques cases où ils installent des Chinois convertis et des enfants thibétains qu'ils ont rachetés de l'esclavage.

En 1864, nos missionnaires ont été forcés d'abandonner la colonie de Bonga, en présence des persécutions incessantes qu'ils subissaient de la part du gouvernement thibétain. La mission n'existe plus que sur les terres du Su-tchuen, comprises dans l'empire chinois.

Le Thibet paie tribut à la Chine, mais il a son gouvernement particulier, sa religion propre.

Le *Talé-Lama* en est le premier personnage, tous les autres lui doivent respect et adoration. Il est regardé par les lamas jaunes et par le peuple comme une divinité qui s'incarne continuellement, comme une métempsychose de *Cha-kia-tou-pa,* leur principale divinité, et le même que le *Fô* des Chinois et le *Boudha* des Indiens. Dans le Talé-Lama, l'âme et la divinité du prédécesseur passent au successeur. Les Thibétains lui donnent le nom de *Guiel-oua-rinpo-kié,* et celui de *Guiam-tso,* qui veut dire Grande-Mer. Son action est grande sur les affaires politiques; il a pour conseillers les chefs des grandes lamaseries de H'lassa, et cent quatre-vingts hommes pour gardes du corps.

En 1846, nos missionnaires du Tong-king occidental

ont huit colléges : celui de Kénon, résidence du vicaire apostolique ; celui de Lang-dòan ; celui de Trang-nia, dans la province de Xunghé ; celui de Vint-tri, dans la province de Nam-din ; ceux de Bai-vang, de Houng-nghuyen, de Keluong, de Kela, dans la province de Ha-nôt. Ces huit colléges renferment deux cent soixante-six élèves latinistes.

La mission de Siam a commencé, vers 1835, à prendre quelques développements ; elle avait végété jusques alors.

Les Siamois proprement dits présentaient une résistance invincible à la religion chrétienne ; ils n'admettaient, n'honoraient que le culte de Boudha, dont on rencontre à chaque pas les magnifiques temples. Les bonzes accablaient de leur mépris et de leurs sarcasmes les chrétiens en petit nombre qui existaient seulement dans la ville de Bangkok, et qui, presque tous de race étrangère, y vivaient réduits à la pauvreté. Nos missionnaires avaient l'autorisation de voyager, le visage découvert et en plein jour, et de recruter des adeptes parmi les Chinois, qu'on regarde à Siam comme une vile populace. Chassés de leur pays par la famine et par la police, ces Chinois sont les rebuts de la population chinoise, viennent chercher la satisfaction de leurs penchants mauvais dans l'Indo-Chine, et forment le tiers de la population du royaume siamois. Ils y déploient leur industrieuse activité sur tous les points, au milieu d'immenses plaines désertes, aux pieds des montagnes, sur la lisière des forêts.

A partir de 1835, nos missionnaires se consacrent de

préférence, et avec un succès persévérant, à l'évangélisation des pauvres de la campagne.

En 1853, ils ont des écoles à Bangkok, capitale du royaume, et à Chantabun. Les enfants chrétiens des deux sexes sont astreints aux écoles jusques au moment où ils ont fait leur première communion et reçu la confirmation ; ils apprennent le catéchisme, la lecture, l'écriture, le chant, les premiers éléments d'arithmétique.

Le royaume de Siam, en 1853, comprenait 7,050 chrétiens ainsi répartis : à Saint-François Xavier (Bangkok), 2,000 ; — à la Conception (Bangkok), 700 ; — au Calvaire (Bangkok), 350 ; — au Collége (Bangkok), 100 ; — dans les provinces de Juthia et de Salaburi, 200 ; — dans les provinces de Pétriu et Bang-pla-soi, 300 ; — dans les provinces de Nakhonxasisi et Bang-xang, 300 ; — dans la province de Chantabun 1,100 ; — dans la province de Jonselang, 500 ; — chrétiens dispersés ou esclaves chez les païens, 600.

De 1854 à 1860, le boudhisme perd une grande partie de son prestige. Les bonzes redoutent le voisinage des Chinois chrétiens, parce que la vérité pénètre par ceux-ci dans la population, qui devient indifférente au culte de Boudha et déserte ses temples. Le baptême d'un grand talapoin, chef de pagode, converti en 1864, a frappé les Siamois de la stupéfaction la plus vive. Ce talapoin prêche aujourd'hui l'Évangile à ses anciens coréligionnaires. Deux cents d'entre eux, en 1865 et 1866, ont embrassé le christianisme.

En 1868, la mission de Siam compte quatorze stations

et 8,000 chrétiens ; pendant cette année seule on a baptisé 657 païens.

Le 11 septembre 1872, Mgr Dupond, évêque d'Azoth *in partibus,* vicaire apostolique de Siam, est mort à Bangkok, dans la soixante-cinquième année de son âge et la trente-quatrième de son apostolat. Les sympathies qu'il s'était conciliées, parmi les indigènes autant que parmi les résidents européens, se sont manifestées aussitôt d'une manière frappante. Les consulats des différentes nations et tous les navires du port ont mis leurs pavillons en berne. Le roi de Siam a prescrit que les obsèques du prélat fussent célébrées avec tous les honneurs dus aux grands du royaume. Son Altesse le prince Chao-fa-mahamala, oncle du roi, les ministres de la guerre et des affaires étrangères, les premiers mandarins, plusieurs autres grands personnages, ainsi que les consuls européens et les résidents de distinction, ont assisté aux funérailles, et donné ainsi une dernière marque de respect à l'évêque missionnaire.

En 1686, trois mandarins siamois, arrivés en ambassade auprès de Louis XIV, signèrent un traité en vertu duquel douze missionnaires français partirent pour Siam.

L'invasion des Birmans, vers le milieu du XVIIIe siècle, bouleversa le pays, y détruisit presque la religion chrétienne qui déjà avait multiplié ses conquêtes. Plusieurs années après, deux prêtres, qui avaient survécu aux désastres, revinrent de l'exil, et cherchèrent à recueillir les débris épars de la mission pour rallumer le flambeau de la foi dans Bangkok, capitale du nouveau gouvernement. Mais ils rencontrèrent d'insurmontables difficultés.

En 1858, la congrégation du *Saint-Esprit* et du *Saint-Cœur-de-Marie* a créé au Zanguebar une mission des plus florissantes.

Des frères appartenant à cette congrégation dirigent deux écoles primaires de garçons; ils enseignent le catéchisme, la lecture, l'écriture, le calcul et le chant. Ils donnent aussi l'éducation professionnelle à ceux des enfants qui n'ont pas d'aptitude à recevoir l'instruction classique. Des religieuses de la congrégation des *Filles de Marie* tiennent les écoles de filles.

Le plan que la congrégation du *Saint-Esprit* a adopté au Zanguebar est celui-ci : élever des enfants, les initier aux habitudes et aux travaux de la vie civilisée, les marier et les réunir en villages chrétiens, sous la conduite d'un missionnaire. Il y avait impossibilité, pour les pères du Saint-Esprit, de former au Zanguebar, comme dans d'autres missions, une chrétienté parmi les indigènes attachés au sol et au commerce. Les musulmans résistent invinciblement à la parole évangélique. La nécessité même des circonstances a donc tracé le plan que suivent les missionnaires.

La mission élève deux cent cinquante enfants achetés par elle au marché d'esclaves qui se tient dans l'île de Zanzibar. Chaque jour, ce marché est ouvert et présente un spectacle affreux; des centaines de créatures humaines y sont rangées en ligne comme des animaux, assises par terre, semblables à des squelettes, mourant de faim et de froid, réduites à une nudité presque complète. Pour comble d'insulte à la dignité humaine, les chiens, dans ces contrées, se vendent plus cher que les hommes. On

paie, en moyenne, vingt-cinq francs un petit garçon de cinq ans, et quarante francs une petite fille du même âge.

En 1867, les missionnaires ont fondé à Bagamoyo, sur le continent, un collége et un établissement agricole. Le collége est destiné à former un clergé indigène et des catéchistes qui iront peu à peu régénérer leurs pauvres frères de l'intérieur. En 1869, l'établissement agricole renfermait cent soixante-cinq enfants.

Les chefs du continent africain pressent vivement les pères du Saint-Esprit de commencer des missions dans leur pays.

En 1868, M. de Challié, commandant la station navale des côtes orientales d'Afrique, s'est exprimé de la manière suivante, dans un rapport au ministre de la marine, sur la mission du Zanguebar :

« J'ai visité, avec l'intérêt que V. Exc. me recommande dans ses instructions générales, la mission de Zanzibar. Racheter des enfants sur le marché des esclaves, ou relever ceux qu'on jette à demi morts sur la voie publique, les soigner, les nourrir, les élever chrétiennement, leur donner en outre l'éducation professionnelle, voilà ce que font les pères. Tout encouragemeut qui leur serait donné par le gouvernement serait un nouveau moyen d'influence et d'action dans ce pays, où ils sont entourés d'un respect général. »

En mars 1873, sir Bartle Frère, ministre anglais chargé d'une mission au Zanguebar pour l'abolition de la traite, a visité l'établissement de Bagamoyo et l'a vivement admiré. Ses compagnons de voyage ont adressé aux journaux de Bombay et au *Times* de Londres plusieurs

articles où ils expriment leurs sympathies pour l'œuvre civilisatrice de la mission catholique.

Dans le mémoiré que sir Bartle a rédigé pour rendre compte de sa mission à lord Granville, ministre des affaires étrangères, on lit le passage suivant :

« J'ai été tellement frappé de l'admirable système pratique avec lequel les missionnaires du Zanguebar dirigent leur œuvre, que, trouvant leurs ressources très-précaires, je leur aï remis, au nom du gouvernement, une somme de deux cents livres, et j'ai] l'entière confiance que Votre Excellence m'approuvera complétement.....

» Il m'est impossible de suggérer aucun changement dans la disposition de la mission catholique du Zanguebar, en vue d'augmenter son utilité comme institution industrielle et civilisatrice, et, sous ce rapport, je la recommanderai comme un modèle à suivre dans tout essai de civilisation ou d'évangélisation de l'Afrique. La seule chose qui soit à désirer, quant à l'administration temporelle, c'est une extension dans les ressources que le P. Horner et ses révérends collègues ont si bien employées.

» Il est vrai qu'il serait peut-être difficile d'agrandir l'emplacement qu'ils occupent ; mais une succursale pourrait être installée non loin de là, à l'intérieur, qui répondrait à tous les besoins de la maison principale.

» Peut-être les pères obtiendront-ils par eux-mêmes tout ce qu'il leur faudra pour l'établissement de cette succursale ou pour un agrandissement de Bagamoyo ; mais, s'ils venaient à demander un secours, je crois que

le consul anglais devrait le leur fournir dans la mesure que j'ai proposée pour les missions de l'Université, sans égard à la nationalité d'une institution qui poursuit avec tant d'intelligence le but que le gouvernement britannique se propose pour la liberté et la civilisation de l'Afrique orientale.

» D'après les paroles des révérends pères, j'ai compris qu'il n'y aurait pas de limite au nombre des enfants dont la mission pourrait se charger, pourvu qu'ils arrivassent graduellement, de telle sorte que les pères puissent avoir de quoi les occuper, et couvrir ainsi par le travail une partie des frais d'entretien. A moins toutefois que le gouvernement ne veuille leur payer la pension de ceux qui ne pourraient gagner leur vie. »

En se rappelant que sir Bartle Frère est un des hommes les plus éminents de l'Angleterre, qu'il a été gouverneur des Indes, et qu'il compte parmi les membres du conseil privé de la reine, on appréciera toute la valeur de l'hommage qu'il a rendu à la mission catholique du Zanguebar.

Il y a quelques mois, à la demande de l'Angleterre, Saïd-Bargasch, sultan du Zanguebar, a aboli la traite dans ses États, et supprimé le marché d'esclaves de Zanzibar.

Depuis dix ans, nos missionnaires du Zanguebar ne cessaient d'écrire pour émouvoir l'Europe en lui présentant le tableau des horribles conséquences de la traite.

J'emprunte le passage suivant à la description que le père Horner a donnée, en 1866, du marché aux esclaves de Zanzibar.

« Je défie la plume la plus habile de faire une description exacte de ce marché. C'est l'opinion exacte de tous les Européens qui ont occasion de le visiter. J'ai conduit sur ce marché des officiers de marine, qui ont été si péniblement impressionnés de ces scènes d'horreur, qu'ils me disaient les larmes aux yeux : *Mon père, je me trouve mal, le cœur me manque ; de ma vie je n'aurais cru voir quelque chose de si pénible.*

« En effet, lorsqu'on voit un pauvre noir, saisi par l'encanteur qui, le tenant par le bras, le promène sur le marché pour être examiné comme une bête, cela fait horreur.

« L'acheteur arrête le noir, lui ouvre la bouche, regarde la langue et les dents, examine les yeux, les pieds, et toutes les parties du corps, pour voir s'il n'a pas de défauts ou de maladie, et ensuite offre son prix. De là, le noir est conduit dans toute la foire, et adjugé au dernier enchérisseur. Les scènes qui se passent dans la vente des femmes ne sauraient être décrites par une plume honnête, et elles paraîtraient du reste incroyables dans les pays chrétiens.

» Parmi les esclaves exposés sur le marché, on voit parfois des scènes touchantes. Comme on sait que nous rachetons des enfants de l'esclavage, nous voyons souvent ces pauvres petits êtres nous regarder avec un sourire attendrissant sur les lèvres, et nous dire : *Youngou Nounoua mini :* blanc, achète-moi.

« Quelle triste pensée que celle de songer que pour *cinquante francs* on pourrait racheter de l'esclavage un enfant de six à sept ans, et qu'on n'a pas cette somme

insignifiante en elle-même, et que souvent dans le monde on dépense pour des choses frivoles et dangereuses. »

La suppression de la traite au Zanguebar a été le remède à un mal immense ; il n'y avait rien d'odieux comme de voir, dans notre siècle, des marchés de chair humaine se tenir au grand jour.

Un traité d'amitié et de commerce a été conclu, pour la première fois, entre la France et le sultan du Zanguebar, le 15 novembre 1844.

Zanzibar possède la suprématie commerciale sur la côte orientale d'Afrique ; c'est l'important marché qui attire l'ivoire et le copal, l'orseille, les peaux, les bois précieux, le poivre, les clous de girofle, le sésame, les cauris et l'huile de coco. La valeur de ses exportations arrive à quinze millions de francs ; celle de ses importations à dix-sept millions et demi. Le commerce est entre les mains des Arabes de Mascate, des Banyans et des Indous musulmans, qui forment la classe supérieure et la classe moyenne. La population du Zanguebar est de deux cent mille âmes à peu près, dont la moitié habite Zanzibar.

Les pères de la Congrégation du *Saint-Esprit* et du *Saint-Cœur de Marie* sont chargés par le Saint-Siége, en 1865, de la mission du Congo (Guinée méridionale), y créent presque aussitôt trois établissements : l'un, vers le nord, à Ambriz ; l'autre, dans le sud, à Mossamédés, le troisième, au centre, à Saint-Paul de Loanda. Ils sont forcés de les abandonner, à la fin de 1869, en présence des difficultés incessantes que leur suscite le gouvernement portugais.

En 1872, ils s'installent à Landana (5° de latitude sud), sur la côte de Loango, en dehors de la colonie portugaise, dans un pays magnifique et des plus fertiles, au milieu d'une population douce, hospitalière. Cette partie de la mission forme l'ancienne préfecture de Loango, fondée, pendant la seconde moitié du XVIIIe siècle, par des missionnaires français, dont l'abbé Proyart a retracé les travaux apostoliques en un volume portant la date de 1776, et le titre de : *Histoire de Loango, Kakongo, et autres royaumes d'Afrique.*

La mission du Congo embrasse un territoire immense ; le fleuve Zaïre et le fleuve Orange, qui constituent ses points extrêmes, sont à une distance de six cents lieues l'un de l'autre.

Afin de faciliter le développement de la mission du Congo, pays considéré comme formant, dans sa plus grande partie, une colonie portugaise, la congrégation du *Saint-Esprit* et du *Saint-Cœur de Marie* a fondé à ses frais, en 1868, à Santarem (Portugal), un séminaire appelé le *Séminaire du Congo*. Les missionnaires viennent y apprendre la langue portugaise.

Depuis 1840 à peu près, les pères des *Missions africaines* évangélisent le Dahomé (Afrique occidententale). Leurs établissements principaux sont à Widah, à Porto-Novo, dans l'île de Lagos ; chacun d'eux possède une école de garçons, une de filles, un atelier d'apprentis.

L'île de Lagos, située au sud de la grande lagune Ossa, près de l'embouchure de l'Ogoun, mesure, de l'est à l'ouest, trois milles anglais (4,817 m.), et, du nord

au sud, un mille (1,609 m.). Elle a pour voisins : au nord, les pays Nagos et la ville d'Abékouta ; à l'est, le Gabon et Benin ; au sud, la mer ; à l'ouest, Porto-Novo et le Dahomé. Depuis 1862, elle est devenue colonie anglaise. Son commerce considérable consiste principalement en huile de palme, en coton, en sésame. Sa population augmente chaque jour par l'arrivée d'émigrants du Brésil et d'esclaves échappés des pays voisins. La ville seule de Lagos compte 50,000 habitants.

Le royaume de Porto-Novo est confiné, au nord, par le royaume d'Okiadan, à l'est, par la colonie de Lagos, au sud, par le golfe de Benin, et à l'ouest, par le royaume du Dahomé, dont il est indépendant. Le thermomètre, à Porto-Novo, ne descend jamais au-dessous de 25° centigrades ; mais des brises régulières permettent de supporter une semblable température. Le sol abonde en productions des plus variées ; il donne spontanément le palmier, le baobab, le bombax, le cocotier, etc.

Le gouvernement de Porto-Novo est monarchique et absolu, comme celui de presque tous les États nègres.

Au marché d'Oro, entre Lagos et Porto-Novo, est un bosquet *fétiche,* que de nombreux sacrifices humains ont rendu célèbre dans toute la contrée. Les rois de Pocra, du Dahomé et du Benin, avaient une prédilection pour ce fétiche. Le dernier sacrifice humain accompli en son honneur ne remonte qu'à 1863.

Les noirs du Dahomé regardent le serpent *Danbé* comme un saint ou *fétiche,* lui rendent un culte, l'invoquent en diverses circonstances, mais surtout pour obtenir la guérison des maux d'yeux et la conservation de

la vue. On élève à ce saint des cases appelées *Dan-ko* ou *Dan-koué* (maison de boue du serpent). Elles sont aisément reconnaissables à des vases surmontés de figures de reptiles, à des tiges de fer simulant les replis onduleux du serpent, et représentant le saint *Outchou-Maré,* l'arc-en-ciel, que les noirs croient être une énorme couleuvre.

Le *danbé* appartient aux espèces inoffensives, car il manque des crochets canaliculés dont la présence caractérise les serpents venimeux. Sa taille varie d'un à trois mètres ; il a le corps cylindrique, un peu renflé au milieu, la tête large, aplatie et triangulaire, à angles arrondis.

Quelques-unes des cases du *danbé* servent de demeure à de gros reptiles qu'on y entretient et dont le nombre s'élève de quarante à cinquante. Souvent on rencontre ces serpents dans l'intérieur de la ville. Les noirs leur adressent des prières, en se frottant les mains ; c'est leur manière d'adorer. Ils s'en approchent respectueusement, les prennent avec mille précautions et les reportent dans le temple, de peur qu'il ne leur arrive quelque fâcheux accident.

Des persécutions nombreuses se sont succédé au Japon depuis le XVI[e] siècle ; mais, en dépit d'elles, le christianisme n'y a jamais été éteint.

En 1867, dès l'avénement du mikado, les mesures les plus sévères avaient été adoptées contre les chrétiens. Le numéro six de la gazette publiée à Kioto contenait la proclamation suivante :

« L'abominable religion chrétienne est absolument

interdite. Tout individu soupçonné d'avoir contrevenu au présent édit devra être remis entre les mains de son autorité, et ceux qui le remettront auront une récompense. »

Au commencement de 1868, chacun des représentants des puisssances européennes au Japon adressa au gouvernement japonais cette protestation :

» Le soussigné, ministre, etc., ne saurait éviter d'exprimer aussitôt à LL. EE. Higaski Kouse et Fidzen Nabesima, le profond sentiment de regret que lui cause une pareille proclamation, et l'étonnement qu'il en éprouve. Ce décret est injurieux pour la religion qui est professée par toutes les nations avec lesquelles le Japon a des traités, et contraire aux assurances de sympathie et de considération que S. M. le mikado leur a hautement et publiquement exprimées. D'autre part, il fait revivre d'anciennes dispositions que des raisons de politique pouvaient peut-être expliquer dans des temps éloignés, mais que notre époque réprouve et qui sont en complet désaccord avec les idées de progrès que le Japon avait déclaré vouloir adopter, en manifestant ainsi le désir de se maintenir à un même niveau de pensées et d'actions avec les nations civilisées.

» Le soussigné n'entend certainement s'immiscer en aucune façon dans les questions de politique intérieure du Japon ; mais il ne peut s'abstenir de repousser énergiquement une offense faite d'une façon si publique à la religion de la nation qu'il a l'honneur de représenter, et de faire remarquer en même temps à Leurs Excellences quelles graves difficultés cet édit pourrait susciter au Japon s'il était maintenu et mis à exécution.

» Guidé par ce sentiment, et d'accord avec ses collègues, le soussigné adresse donc cette note à Leurs Excellences, en les priant de vouloir bien la mettre sous les yeux de sa Majesté Impériale. »

Le gouvernement japonais, répondant aux légitimes réclamations de l'Europe, a récemment aboli les édits qui proscrivaient la religion chrétienne.

Le 31 mars 1873, Mgr Petitjean, vicaire apostolique du Japon, a écrit, de Yokohama, à MM. les directeurs du séminaire des Missions-Étrangères.

« Je viens de rédiger un télégramme vous annonçant la très-heureuse nouvelle de l'enlèvement des édits de proscription du christianisme au Japon, et de la mise en liberté de nos chers confesseurs de la foi. Lorsque ces lignes vous parviendront, depuis longtemps vous aurez reçu mon télégramme. Bien que je me sois efforcé de le rendre le plus clair possible, je dois vous l'expliquer.

» Les édits de proscription sont enlevés à peu près partout, depuis les premiers jours du mois de mars. Il y a eu un décret du gouvernement japonais exigeant cet enlèvement dans l'espace d'un mois. Je ne doute pas qu'il ne soit exécuté dans toutes les provinces de l'empire.

» Le décret de la mise en liberté des chrétiens a paru le 14 de ce mois.

» Ce double fait de l'enlèvement des édits de proscription et de la mise en liberté des prisonniers équivaut, pour nous, à la tolérance religieuse. »

En 1868, à la demande de Tu-Duc, roi d'Annam, Mgr Gauthier, évêque d'Emmaüs et vicaire apostolique

du Tong-king méridional, fonde, à Hué, un collége pour initier les Annamites aux sciences et aux arts mécaniques de l'Europe. Tu-Duc suit avec un vif intérêt les moindres détails relatifs à l'organisation de cet établissement, il fixe le traitement des professeurs à une somme suffisante, adresse à chacun d'eux des présents et la décoration d'un ordre élevé.

La mission de Corée, confiée à la société des Missions-Étrangères, ne possède aucune chapelle, aucune école ; c'est constamment en cachette que le culte a été célébré dans ce royaume, que l'instruction y a été donnée.

Au commencement de 1865, un de nos missionnaires écrivait : « On sait que nous existons ; si on ne nous poursuit pas (car les lois coréennes nous proscrivent), c'est par crainte de l'Europe. Mais nous restons cachés et nous ne nous montrons nulle part. »

Nos missionnaires, malgré l'impossibilité où ils sont en quelque sorte d'agir, ont conquis au catholicisme dix-huit mille Coréens, la plupart ardents et fidèles, puisque, pourchassés partout, ils restent inébranlables au milieu des retraites qu'ils se procurent.

La Corée est divisée en huit provinces qu'administrent huit grands mandarins sous l'autorité d'un roi, d'une reine ou d'une régence. Ces provinces sont celles de :

Hem-kiang-tao, dont le chef-lieu est Hang-hong ;

Kiang-ouan-tao, chef-lieu Ouen-tchou ;

Kien-san-tao, chef-lieu Tay-kou ;

Kien-le-tao, chef-lieu Tien-tchu ;

Tchong-tchang-tao, chef lieu Kong-tchon ;

Kiang-ti-kao, chef-lieu Han-yang, à cinq ou six lieues de la mer Jaune.

Han-yang, qu'on appelle aussi Kin-tou, ou *cour royale,* est la capitale de la Corée.

L'abbé Bourgade, vers 1850, fonde la première école chrétienne à Tunis.

En 1855, les frères des Écoles chrétiennes y sont appelés par la mission catholique. En 1869, ils comptent trois cents enfants, chrétiens ou israëlites, divisés en classe payante et classe gratuite. Dans la première, l'enseignement se donne en français et comprend la tenue des livres, le dessin, la musique, les mathématiques élémentaires, quelques notions de physique et de chimie, les langues italienne, anglaise, arabe.

En 1866, les pères jésuites ont bâti à Cincinnati (États-Unis), une école pour les jeunes négresses et une petite église pour les nègres. Ils s'appliquent activement à donner au nègre affranchi les moyens de s'instruire, de pratiquer la religion, de se former aux habitudes de travail et de conduite régulière.

Au commencement de 1870, le père de Ronay, appartenant à la *Congrégation de la Miséricorde,* fonde à New-York le collége de Saint-Louis, pour donner à la jeunesse l'éducation dont le pays manque complétement. Cet établissement est des plus florissants ; il honore autant la religion que la France catholique.

Les pères de *Notre-Dame-de-Sainte-Croix,* du Mans,

ont créé le magnifique collége de Notre-Dame-du-Lac, en Amérique (Indiana).

En 1869, le général Grant, président des États-Unis, l'ex-président Johnston, la haute société de Washington, assistent à la distribution des prix du collége dirigé par les jésuites à George-Town, près de cette ville. Le président Grant rend hautement hommage à l'enseignement que donnent les pères.

On lit dans le *Propogateur du Nord,* journal de New-York, à la date d'octobre 1871 :

« Il y a maintenant plus de cinq cents « frères chrétiens » (frères des Écoles chrétiennes) aux États-Unis. Ils élèvent plus de dix mille garçons dans le diocèse de New-York; neuf cents vagabonds ont été confiés à leurs soins dans l'Institut catholique de la réforme (correction), pour qu'ils fassent d'eux des citoyens utiles à la patrie.

» L'efficacité des efforts de ces « frères chrétiens » est si notoire, que le juge, M. Quin, appelait leur congrégation *la plus grande institution de la République.* »

La *Congrégation des pères de Sainte-Croix,* du Mans, est chargée de la mission de *Dacca,* dans le Bengale oriental.

La population de cette contrée se compose de quarante millions d'infidèles qui professent, pour la plupart, le brahmanisme, de sept mille sept cents catholiques et de quelques centaines de protestants.

On comptait dans la mission de Dacca, en 1868, sept églises, deux chapelles, cinq écoles pour les garçons, deux pour les filles et deux orphelinats.

Un vaste orphelinat agricole est dirigé par les jésuites Français à Dindigul, ville antique du Maduré-Central (Hindoustan). Parmi les orphelins, les uns reçoivent l'enseignement agricole, les autres sont formés aux métiers de charpentier ou de menuisier.

A la fin de 1872, nos missionnaires ont ouvert une école qui a compté aussitôt une cinquantaine d'enfants.

La riche vallée de Dindigul comprend deux cent mille habitants à peu près, dont vingt mille chrétiens. Elle s'étend du nord au sud, à plus de cent trente milles anglais, sur une largeur irrégulière de vingt à cinquante milles, à travers les derniers retranchements de la chaîne des *Gathes*.

Les *rédemptoristes* français dirigent la mission établie, en 1868, dans la république de l'Équateur. Ils ont créé, en 1872, des chrétientés parmi les tribus indiennes, principalement à Napo, dans le diocèse de Quito ; à Macas, dans celui de Riobamba ; à Gualaquisa, dans celui de Cuença ; à Zamora, dans celui de Loja.

Le territoire de l'équateur a une étendue immense ; les tribus indiennes y sont nombreuses et séparées les unes des autres par de grandes distances. Les voies de communication manquant complétement dans ces contrées, les missionnaires sont forcés de voyager à pied, et les Indiens, dont ils sont accompagnés, ont souvent à leur frayer à coup de hache un chemin à travers les forêts.

L'Équateur compte un million cinq cent mille habitants, ainsi répartis : sept cent mille Européens ou créoles ; deux cent mille Indiens sauvages ; six cent

mille mulâtres, nègres, Indiens plus ou moins civilisés. Il faisait autrefois partie du Pérou. En 1821, au moment où les colonies de l'Amérique du Sud s'affranchirent de la domination espagnole, il fut incorporé à la république Colombienne; en 1831, il proclama son indépendance.

En 1861, les jésuites s'établissent à Madagascar, sous la direction du père Jouen.

Au commencement de 1868, ils ont à Tananarive, capitale du royaume, cinq églises où se pressent, le dimanche, plusieurs milliers de chrétiens et de catéchumènes. En 1869, les missionnaires desservent plus de quarante stations dans les campagnes, et presque chaque jour des chefs viennent à Tananarive pour réclamer un père qui les instruise.

Pendant la morte saison, où les Malgaches sont moins occupés de leurs travaux et de leurs rizières, les missionnaires de campagne parcourent continuellement leurs divers districts en donnant, de station en station, de petites missions de deux semaines. Le père, aidé de ses catéchistes et de ses maîtres d'école, s'applique d'une manière toute spéciale à instruire ses néophytes selon la méthode de saint François Xavier. Puis viennent les baptêmes et les premières communions, qui se célèbrent avec le plus de solennité possible.

Dans la seule mission de Tananarive, du 1er octobre 1870 au 1er octobre 1871, on a compté :

Baptêmes d'adultes, mille quatre-vingt-dix-neuf;—idem d'enfants, quatre cent soixante-trois; — premières communions, cinq cent trente cinq; — confirmations, six

cent trente-huit; — mariages, cent cinquante-huit; — malades secourus à la mission, vingt-six mille quatre cent quarante-deux; — malades visités à domicile, cinq mille sept cent cinquante-deux; — écoles, trente six; — élèves, mille cinq cent seize.

Le personnel de la mission de Madagascar, à la fin de 1871, était ainsi composé :

A Tananarive, vingt pères, neuf frères coadjuteurs, quatre frères des Écoles chrétiennes et douze sœurs de Saint-Joseph de Cluny;

A Tamatave, deux pères, un frère coadjuteur, trois frères des Écoles chrétiennes et quatre sœurs;

A Andevorante, deux pères et un frère coadjuteur.

Les missionnaires ont seize résidences : quatre à Tananarive, dix autour de cette ville, et deux sur la côte orientale.

La prospérité des écoles de garçons, confiées aux frères des Écoles chrétiennes, s'accroît constamment; la lecture, l'écriture, le catéchisme, l'histoire sainte, les mathématiques, le dessin linéaire, sont les principales branches de l'instruction que les élèves reçoivent. Indépendamment des classes, les écoles renferment des ateliers de travail fréquentés par de nombreux apprentis, auxquels des frères coadjuteurs de la compagnie de Jésus enseignent les métiers de forgeron, de menuisier et autres.

Chaque année, depuis 1870, les élèves les plus avancés de l'école des frères se présentent aux examens pour le brevet de capacité. L'instruction religieuse, la langue

française, la langue malgache, l'histoire sainte, l'histoire de l'Église, l'écriture, l'arithmétique, le dessin et la musique, forment le programme de ces examens.

La mission possède, à Tananarive, une imprimerie où elle imprime divers ouvrages traduits du français en langue malgache.

Après la révolution qui a détrôné Radama II, en 1863, l'influence protestante a pesé en maîtresse sur le nouveau gouvernement par le ministre anglican Ellis, qui avait rempli le rôle principal dans le renversement de Radama. Le traité conclu le 27 juillet 1865 entre l'Angleterre et Madagascar a été le point de départ d'une violente persécution morale contre nos missionnaires; des difficultés incessantes leur étaient suscitées au sujet des écoles, de la location des terrains, de la construction des églises, pendant que les magnifiques temples du méthodisme s'élevaient sans la moindre entrave. Le traité français du 8 août 1868 est venu réparer, en partie, les conséquences funestes du traité anglais; il assure la liberté de conscience, fixe les droits des Français habitant Madagascar, ouvre la ville sainte d'Ambohimanga, située à quatre lieues de Tananarive, et dont les portes avaient été constamment fermées aux Européens.

Les articles 3 et 4 de ce traité sont ainsi conçus :

« Art. 3. — Les sujets français, dans les États de S. M. la reine de Madagascar, auront la faculté de pratiquer librement et d'enseigner leur religion, et de construire des établissements destinés à l'exercice de leur culte, ainsi que des écoles et des hôpitaux, etc. Ces établissements religieux appartiendront à la reine de Mada-

gascar, mais ils ne pourront jamais être détournés de leur destination. Les Français jouiront, dans la profession, la pratique et l'enseignement de leur religion, de la protection de la reine et de ses fonctionnaires comme les sujets de la nation la plus favorisée. — Nul Malgache ne pourra être inquiété au sujet de la religion qu'il embrassera, pourvu qu'il se conforme aux lois du pays.

» Art. 4. — Les Français à Madagascar jouiront d'une complète protection pour leurs personnes et leurs propriétés. Ils pourront, comme les sujets de la nation la plus favorisée, et en se conformant aux lois et règlements du pays, s'établir partout où ils le jugeront convenable, prendre à bail ou acquérir toute espèce de biens meubles et immeubles, et se livrer à toutes les opérations commerciales et industrielles qui ne sont pas interdites par la législation intérieure. Ils pourront prendre à leur service tout Malgache qui ne sera ni esclave ni soldat, et qui sera libre de tout engagement antérieur. Cependant, si la reine requiert ces travailleurs pour son service personnel, ils pourront se retirer, après avoir préalablement prévenu ceux qui les auraient engagés, etc. »

En février 1873, le premier ministre de la reine Ranavalona II, accompagné de nombreux officiers, est venu faire une visite d'amitié au père Cazet, préfet apostolique, et lui a adressé publiquement ces paroles : « Je suis envoyé par la reine pour vous remercier de tout le bien que vous faites à son peuple; et moi aussi je m'unis à ce sentiment de notre souveraine. Je viens, en outre, vous remercier de tous les soins que vous avez prodigués à mon fils Randrava. Par chaque malle d'Europe, je

reçois de lui et de ses maîtres des lettres qui me rendent heureux. Je le laisserai à Paris tout le temps qui lui sera nécessaire pour une complète éducation. »

Le prince Ratahiry et la princesse Rasoaveromana, enfants de la précédente reine Rashoerina, suivent les écoles catholiques.

Tananarive, la cité aux *mille villages* (*tanan,* village, *harrivu,* mille), est la résidence de la reine de Madagascar et le chef-lieu de son gouvernement. Elle couvre en partie une colline aux flancs escarpés et compte une population de quatre-vingt mille âmes. Son climat est d'une salubrité parfaite. En hiver, c'est-à-dire aux mois de juin et de juillet, le thermomètre reste habituellement à 25° centigrades au-dessus de zéro.

L'île de Madagascar est peuplée de plusieurs races; celle des Hovas, la moins nombreuse, domine par sa supériorité d'intelligence les autres qui sont divisées entre elles, et maintient son pouvoir à l'aide de l'intimidation.

En 1862, sous l'influence de nos missionnaires, Radama II a aboli la barbare coutume du *tanguen,* malgré la vive résistance du parti hovas. Le *tanguen* est un poison, espèce de noix vomique; il s'administrait comme épreuve ou jugement de Dieu; il gouvernait, il instruisait les procès, il portait des sentences sans appel. Ce n'était pas seulement la violence du poison qui causait la mort; la plupart de ceux qui l'avaient pris étaient étranglés ou assommés, soit parce que, dans les angoisses de leurs tortures, ils avaient avoué un crime vrai ou supposé, soit parce qu'ils n'avaient pas satisfait à certaines

conditions indispensables pour prouver leur innocence. Le dénonciateur avait le droit de se mettre en possession de la fortune de l'accusé, si celui-ci succombait; on comprend combien cet appât excitait les pauvres à accuser les riches. Un individu contractait des dettes, et, pour se débarrasser de son créancier, l'accusait de sorcellerie. Partout la cupidité, les haines et les vengeances remplissaient un grand rôle dans la distribution du *tanguen*. Nos missionnaires, en inspirant à Radama son abolition, ont rendu un immense service à Madagascar.

Ils s'appliquent à combattre activement et sans relâche les horribles superstitions qui y règnent. Je cite, parmi elles, l'exposition des enfants. Elle consiste à porter la petite créature sur le rivage de la mer, au moment où le flot monte, et à l'abandonner à la vague; ou à l'exposer au bord d'un fleuve pour qu'il soit la pâture des caïmans. Ce crime, que la superstition impose aux mères elles-mêmes comme un devoir, est de chaque jour dans la grande île africaine. Chez les diversés tribus qui l'habitent, les parents sont condamnés, dans certains cas, à détruire leurs propres enfants. Il y a des jours néfastes pour les naissances; les enfants nés pendant l'un de ces jours doivent subir l'exposition. S'ils ont quelque difformité corporelle, ou même si leur naissance s'est accomplie en dehors de certaines conditions, c'est un enfant qui porterait malheur à la famille ou au village, il faut l'abandonner. Une femme vient-elle à succomber à la suite de ses couches, le nouveau-né est attaché sur le sein de sa mère, enterré tout vivant avec elle, parce qu'il est censé avoir causé sa mort.

Chaque jour, dans ce vaste pays, des centaines d'enfants périssent sacrifiés à une abominable superstition. Le catholicisme seul saura la déraciner.

Nos frères des Écoles chrétiennes ont, au Caire, un magnifique établissement où la jeunesse la plus distinguée du pays vient recevoir une instruction solide. Les élèves pensionnaires sont partagés en cinq classes et onze divisions ; ceux de l'école gratuite le sont en deux classes et cinq subdivisions.

La mission des frères en Égypte est un véritable apostolat d'éducation publique et de civilisation chrétienne.

Les lazaristes donnent à la jeunesse l'éducation la plus soignée dans leur magnifique collége de Bebeck, près de Constantinople.

Ils ont aussi un collége à Antoura (Syrie), deux colléges à Smyrne, celui du *Sacré-Cœur* et celui de *la Propagande*. Le collége d'Antoura, fondé en 1838, a, le premier, donné à la Syrie le signe du réveil intellectuel ; ses nombreux élèves ont contribué à répandre l'instruction dans les villes et dans le Liban.

En 1871, la mission des jésuites en Syrie possède : un collége catholique et un séminaire gratuit pour tous les rites orientaux, à Ghazir ; cinquante-deux écoles primaires gratuites pour les jeunes Arabes syriens et maronites de toutes croyances ; une importante imprimerie orientale ; un journal arabe hebdomadaire ; trois écoles normales, pour former des maîtres d'écoles et des catéchistes.

Le collége de Ghazir est des plus florissants ; on y parle

communément trois langues : l'arabe, le français et le latin ; son enseignement comprend toutes les connaissances humaines, depuis la physique et les hautes mathématiques, jusqu'à la calligraphie et la musique. Chaque année, à la distribution des prix, les noms des lauréats représentent des pays divers, et principalement le Liban, la Syrie, la Mésopotamie, l'île de Chypre, l'Asie-Mineure, la Turquie d'Europe, la Bulgarie, l'Autriche, l'Égypte, l'île Maurice.

Les frères de la Doctrine chrétienne reçoivent gratuitement dans leurs écoles à Constantinople, à Smyrne, à Brousse, à Beyrouth, à Damas, une foule d'élèves de tout âge, de toute religion, de toute nationalité, et leur enseignent les langues turque et française.

A Andrinople, depuis plusieurs années, les pères Résurrectionnistes distribuent l'instruction avec éclat dans leur collége français-bulgare. Ils ont importé notre langue au cœur des Balkans.

Le 1er août 1870, pendant la solennité de la distribution des prix aux élèves de cet établissement, M. de Courtois, consul de France, a prononcé les paroles suivantes :

« Je crois être le fidèle interprète de tous ceux qui m'entourent en exprimant aux RR. PP. Résurrectionnistes nos sentiments de satisfaction et de reconnaissance. Comme vous venez d'en avoir la preuve, leurs persévérants efforts ne sont pas demeurés stériles. Mieux que personne, j'ai été à même de constater l'importance des résultats obtenus... »

Le nombre des élèves fréquentant le collége français-

bulgare d'Andrinople a été de trente-quatre à quarante-deux, en 1869, et de soixante-six à quatre-vingt-sept, en 1870. Il s'est constamment accru depuis la fin de 1870.

Nos pères dominicains possèdent une magnifique imprimerie à Mossoul, en Mésopotamie. Ils ont consacré plus de la moitié de l'année 1872 à l'impression du *Nouveau-Testament,* en deux éditions ; l'une, grand in-8° sur deux colonnes, avec notes et renvois de notes ; l'autre, in-12, sans notes ni renvois.

La version, due à Mgr David, vicaire général de l'archevêque syrien de Mossoul, a été présentée à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, dans la séance du 26 février 1873, par M. Ferdinand de Lasteyrie, qui s'est exprimé ainsi :

« C'est une œuvre sérieuse, fruit de longues études, et pour laquelle il a fallu confronter les manuscrits chaldéens et syriaques. Le livre est sorti de l'imprimerie que la mission a créée depuis douze ans à Mossoul. L'établissement, d'abord modeste, et qui a exigé bien des sacrifices, est aujourd'hui en bonne voie de prospérité. Il possède une fonderie de caractères ; on y a joint un atelier de reliure. Il peut imprimer en sept langues, dont les principales sont : l'arabe, le turc, le persan, le syriaque, le chaldéen.

» Les pères ont compris que le meilleur moyen de s'emparer des âmes était de développer l'intelligence. Parmi les quarante ouvrages qu'ils ont publiés jusqu'à ce jour, on ne remarque pas seulement des livres religieux, mais encore de petits traités destinés à l'enseignement de la géographie, de la grammaire, de l'histoire,

de l'arithmétique; il y avait aussi de la littérature. Ils préparent une version de l'Ancien-Testament. Il faut les féliciter de l'œuvre accomplie par eux avec autant de persévérante énergie, et qui ne pourra manquer de profiter à l'influence française dans ces contrées lointaines. »

Les principaux ouvrages sortis de l'imprimerie dominicaine de Mossoul, sont :

En chaldéen, un livre de lecture demandé par les lazaristes pour leurs écoles de Perse;

En arabe : *Office de la sainte Vierge; — Traité d'Arithmétique; — Recueil français-arabe de conversations et de morceaux littéraires; — Vie de saint Dominique; — Vie de saint François; — Vie de sainte Thérèse; — Traité de style épistolaire; — Grammaire arabe-française,* par Mgr David; — *Syllabaire arabe; — Manuel du Rosaire; — Histoire sainte,* de Belèze; — *Maximes éternelles,* de saint Liguori; — *Recueil de Neuvaines,* par un père capucin de Mardin; — *le Combat spirituel;* — deux livres de littérature arabe estimés des savants et devenus assez rares; — un *Abrégé de Géographie,* in-18; — *Vies des Saints,* in-18. Deux volumes ont été publiés; le troisième volume paraîtra en 1873; l'ouvrage sera complet en 1874. — Enfin le *Nouveau-Testament,* dont je viens de parler.

Le personnel de l'imprimerie de Mossoul comprend aujourd'hui : un père directeur, un frère chargé de la stéréotypie, deux protes traducteurs et correcteurs, quatre ouvriers.

Pendant l'année 1869, les PP. dominicains ont dis-

tribué mille six cent quarante-sept volumes sans compter des tableaux de lecture et cinq cents petits catéchismes. Mgr Chajat, archevêque chaldéen d'Amédéah (Kurdistan), a reçu, sur sa demande, trois cent cinquante ouvrages pour ses deux écoles et son séminaire.

Les pères lazaristes ont établi plusieurs missions en Perse. Leurs établissements sont des maisons de religion, d'éducation, de charité, de véritables justices de paix où les paysans chrétiens viennent demander des conseils, des secours, et souvent même la conciliation des différends qui s'élèvent entre eux.

La Perse a une population de neuf millions d'habitants, dont quatre cent mille chrétiens. Son territoire actuel se subdivise en onze provinces qui sont :

A l'ouest, l'*Aderbaidian,* partie de l'Arménie ; le *Kurdistan* et le *Kousistan,* l'ancienne Susiane et partie de la Médie ;

Au midi, le *Farsistan* ou la Perse proprement dite ; le *Kerman,* confinant au désert ;

A l'est, le *Khorassan* et le *Kouhistan,* contrées rudes et incultes, couvertes de steppes ;

Au nord, le *Taberistan,* le *Mazanderan* et le *Ghilan,* étagés sur les deux versants des monts *Elbourz ;*

Au centre, enfin l'Irak, autrefois florissant, aujourd'hui déchu de sa splendeur. Il renferme les deux célèbres capitales d'Ispahan et de Téhéran ; la première compta, pendant le règne d'Abbas-le-Grand, jusqu'à un million d'habitants ; la seconde est devenue la résidence royale sous la dynastie actuelle.

L'Araxe et l'Atrek forment les deux cours d'eau les plus importants de la Perse ; ils lui servent au nord de limite vis-à-vis de la Russie et se déversent dans la mer Caspienne.

Le climat diffère selon les altitudes, mais est soumis partout à de brusques et fréquentes variations. Dans les provinces du Midi, entre les montagnes du Mekran et le golfe Persique, les chaleurs sont torrides, la neige est inconnue. Au Nord, près de la mer Caspienne, l'hiver se montre assez rude. Les provinces centrales, l'*Irak*, le *Farsistan*, ont un climat plus régulier, plus tempéré. Les contrées occidentales, que couvrent des montagnes, sont moins favorisés ; la terre y reste pendant de longs mois ensevelie sous la neige.

La Perse produit, avec le riz, le coton et l'indigo, la plupart des céréales, des fruits et des légumes de l'Europe. La vallée de Schiraz donne un vin renommé. Sur les rivages de la mer Caspienne, le sol atteint sa plus grande fécondité.

Les Persans professent presque tous l'islamisme ; ils sont *Chiites*, c'est-à-dire sectateurs d'Ali.

Le vicariat apostolique de Jaffna (Ceylan), érigé en 1849, est aujourd'hui confié à Mgr Bonjean, missionnaire oblat de Marie-Immaculée. Au commencement de 1871, il comptait : un séminaire, avec sept étudiants ; — 37 écoles fréquentées par 1,860 enfants ; — 27 missionnaires, membres de la *Congrégation des Oblats*. Du 1er septembre 1870 au 1er octobre 1871, le baptême a été conféré à 2,021 enfants de chrétiens, à 126 enfants de

païens, à 171 adultes païens. 4,867 conversions de païens ont été conquises, depuis 1849 jusques à la fin de 1870.

En 1863, les *Frères instituteurs oblats* ont fondé à Colombogan, dans le vicariat de Jaffna, l'*Orphelinat de Saint-Joseph,* où cent quarante orphelins d'origine païenne reçoivent l'instruction religieuse et l'enseignement élémentaire dans leur langue, sont formés à l'agriculture et aux métiers de menuisiers, maçons, tisserands, teinturiers, selon leurs aptitudes. A l'Orphelinat de Saint-Joseph se rattache la « Société des Frères de Saint-Joseph », religieux indigènes, destinés à fournir des catéchistes et des maîtres d'école.

Les *Frères oblats* dirigent aussi l'École anglaise dans le vicariat de Jaffna. En 1866, l'inspecteur des écoles l'a proclamée comme celle qui donnait l'enseignement le plus solide. A la suite d'un concours ouvert, en 1867, entre toutes les écoles de l'île de Ceylan, un élève de l'École anglaise a conquis la première place et la bourse qui y est affectée.

Le vicariat aspostolique de Jaffna comprend trois des provinces civiles de la colonie de Ceylan, et présente une superficie de 13,342 milles carrés. Sa population, de sept à huit cent mille âmes, est ainsi composée : 1° infidèles, 615,000, dont 100,000 à peu près professent le boudhisme, 50,000 le mahométisme, et les autres le brahmanisme ; 2° protestants de diverses sectes, 2,000 ; 3° catholiques, 61,000. Ces derniers se divisent en plusieurs castes ; les plus importantes sont celles des pêcheurs et des cultivateurs. Ils forment treize missions, administrées chacune par un ou deux missionnaires résidant à poste fixe.

La mission catholique, dans le Pégu, ou Birmanie anglaise, accomplit de rapides progrès parmi les Carians et même parmi les Birmans qui, jusques à ces dernières années, s'étaient montrés rebelles à la *bonne nouvelle*. En 1867, on a baptisé deux cent soixante et dix adultes et plus de trois mille enfants, à l'article de la mort. Dans de nombreux villages, les païens et les chrétiens se cotisent pour bâtir la maison du missionnaire, l'église et l'école. A Rangoon, au commencement de 1868, les frères de la Doctrine chrétienne ont deux cent cinquante élèves. Le roi de Mandahay, en octobre 1867, confie l'éducation de douze enfants de ses principaux officiers au père Lecomte, missionnaire dans un village chrétien situé près de la ville royale.

La presse birmane et anglaise établie à Bassein par le père Dumollard fournit une grande quantité de livres en langue birmane, sur les notions élémentaires de sciences, d'histoire et de religion. C'est un précieux avantage pour tous les catéchistes et les écoles.

Mgr Bigandet est aujourd'hui, et depuis plusieurs années, vicaire apostolique de la Birmanie méridionale ; il réside à Rangoon.

On lit dans le *Catholique de Rome*, du 21 mai 1871 :

« Nous sommes heureux de reproduire le témoignage suivant de la condescendance de l'empereur de Birmanie aux désirs du Saint-Père Pie IX.

» Le *très-puissant et très-glorieux* monarque des pays où le soleil se lève, dont le pouvoir s'étend sur tous les princes portant *l'ombrelle blanche, dans les contrées de*

Sounaparà et de Tampadi, le possesseur des éléphants blancs, fait connaître ce qui suit :

» La lettre du Souverain Pontife Pie IX, dont l'autorité est reconnue par tous les catholiques du monde, a été remise par le général d'Orgoni. Cette lettre a été traduite en langue birmane. Voici le résumé de ce qu'elle contient.

» Le Souverain Pontife témoigne en premier lieu de sa satisfaction en apprenant que le souverain de la Birmanie protégeait d'une manière spéciale les missionnaires et les chrétiens de ses États, et en particulier le vicaire apostolique, Mgr Bigandet. Il espère que l'empereur voudra bien continuer la même protection à ce prélat, à son successeur et à tous les catholiques et chrétiens de ses États. En terminant, le Souverain Pontife fait des vœux pour la prospérité du monarque.

» Après avoir pris connaissance de tous ces détails, Sa Majesté a ordonné à son ministre de déclarer qu'il ne cessera de protéger tous les catholiques et tous les chrétiens de la Birmanie, spécialement Mgr Bigandet et son successeur ; il désire même que le vicaire apostolique demeure dans sa ville capitale pour veiller à l'éducation de ses enfants. »

Au commencement de 1873, le vicariat apostolique de la Birmanie septentrionale, récemment créé, est confié à l'administration de Mgr Bourdon. Il comprend tout le pays birman proprement dit, qui s'étend de la frontière anglaise du Pégu à la frontière du Yun-nan (Chine). Mgr Bourdon recherche activement les moyens d'établir des chrétiens sur la route qui conduit de la vallée de l'Irawady, à la province chinoise du Yun-nan.

En 1867, dans le vicariat apostolique d'Agra, un séminaire est fondé par nos missionnaires au village de Sirdhanah. Quelques mois après, il compte, parmi ses élèves, huit jeunes chrétiens indigènes qui étudient le latin et se destinent au sacerdoce. Une imprimerie est installée dans l'institution, et publie, en langue indigène, des livres d'instruction classique et religieuse.

Au commencement de 1868, Mgr Dubuis, évêque de Galveston, au Texas, amène de France dans son diocèse cinquante personnes, missionnaires, élèves en théologie, *petits frères de Marie* ou religieuses Ursulines.

Indépendamment des diverses écoles établies par les missionnaires, les écoles diocésaines, en 1867, renferment près de mille garçons ainsi répartis : deux cents à Galveston, deux cents à Houston, quatre cents à San-Antonio, cent trente à Brunsville.

Le diocèse de Galveston présente un territoire infiniment plus étendu que celui de la France. Depuis plusieurs années, un mouvement considérable vers le catholicisme s'accomplit dans ce pays. Chaque mois, des Américains protestants et instruits demandent à Mgr Dubuis, comme une faveur signalée, des prêtres qui leur enseignent, à eux, à leurs femmes, à leurs enfants, la doctrine catholique.

Mgr Charbonneau, évêque de *Jassen in partibus*, vicaire apostolique du Maïssour, membre de la congrégation des Missions-Étrangères, est décédé à Bangalore, en juin 1873, à l'âge de soixante-sept ans. Mgr Dé-

pommier, vicaire apostolique du Coïmbatour, a présidé à la cérémonie des funérailles ; tous les personnages principaux de la ville les ont honorées de leur présence.

Mgr Carbonneau administrait le vicariat apostolique du Maïssour depuis 1847. Il a établi, à Bangalore : 1° un grand et un petit séminaire destinés à assurer le recrutement régulier du clergé ; 2° un collége anglais en faveur des Européens et des descendants d'Européens ; 3° à côté du séminaire, une imprimerie pour procurer des livres aux chrétiens, aux missionnaires, aux enfants des écoles. Il en fut le premier directeur, et, à l'aide d'un ou deux indigènes, il imprima un livre de prières en langue *Canara*. Dans ces dernières années, plus de cinquante ouvrages en *canara,* en *anglais,* en *télégou,* li vres de religion et de controverse, dictionnaires, grammaires, etc., sont sortis de cette imprimerie. Le collége anglais compte aujourd'hui cent pensionnaires, indépendamment des écoliers libres ; il est tenu, sous la direction d'un missionnaire, par les frères de Saint-Joseph, institut que M. Chevalier, provicaire de la mission, a fondé à Bangalore même.

Le royaume de Maïssour, nominalement placé sous l'autorité de son souverain indigène, est gouverné par une commission d'officiers anglais, dont le chef se nomme *Commissioner*.

Depuis quelques années, les pères de la *Congrégation de Chavagne,* en Vendée, évangélisent le diocèse de Roseau (île de la Dominique). Ils ont créé la mission de Saint-

François Xavier, au vent de l'île, sur la côte orientale, desservent les chapelles et stations de Saint-Charles, Saint-Joseph, Saint-Sauveur, Saint-René, et Sainte-Marie-des-Caraïbes, le long d'un littoral de trente à quarante kilomètres, coupé de hautes montagnes, de ravins et de rivières. Ils ont complétement régénéré cette contrée.

Le diocèse de Roseau, formé en 1850, comprend les plus petites et les plus pauvres des Antilles, savoir : les îles anglaises de la Dominique, Antigoa, Montserrat, Névis, Saint-Rith (Saint-Christophe), Barbou, Anguilla, Sombrero, Tortola avec le groupe des îles Vierges, et les trois îles danoises de Saint-Thomas, Saint-Jean et Sainte-Croix. Les soixante-six mille catholiques, dispersés dans ces îles, appartiennent tous, à peu d'exceptions près, à la classe pauvre. On ne compte parmi eux qu'un petit nombre de blancs.

Au moment où Christophe Colomb découvrit l'Amérique, les Caraïbes formaient la race aborigène des Petites-Antilles ; ils paraissent avoir habité primitivement la Floride (Amérique du Nord). Leur nombre était très-considérable au XVIIe siècle, comme on le voit dans l'*Histoire naturelle et morale des îles Antilles de l'Amérique.* (Amsterdam, 1658, in-4°.) Aujourd'hui, c'est une race presque éteinte.

En août 1868, dans la ville du *Cap,* capitale de la colonie anglaise du cap de Bonne-Espérance, cinq frères maristes, de la maison de Saint-Genis-Laval (diocèse de Lyon), établissent des écoles, dont l'inauguration s'accomplit solennellement en présence de sir Wordhouse,

gouverneur, des consuls de France, de Suède, d'Amérique, du premier magistrat de la ville, de plusieurs membres du parlement colonial, d'officiers de l'armée et de la marine. Le gouverneur adresse à Mgr Grimley, vicaire apostolique, vingt livres sterling, pour concourir aux dépenses que nécessite la fondation des écoles.

Le catholicisme a commencé, en 1840 seulement, à prendre racine dans la colonie du cap de Bonne-Espérance.

Depuis 1863, les frères mineurs capucins de la province de Savoie administrent la préfecture apostolique des îles-*Seychelles,* appartenant à l'Angleterre et placées sous la dépendance du gouverneur de l'île Maurice.

Chaque année, des croiseurs anglais arrachent aux négriers des centaines d'infidèles, la plupart Mozambiques, et les déposent habituellement aux Seychelles. Le gouvernement de la colonie les engage pour cinq ans; ce délai passé, ils sont libres et abandonnés à eux-mêmes. Les missionnaires cherchent à les amener à la connaissance de la vérité catholique, leur distribuent des secours matériels, se chargent de la nourriture, de l'entretien et de l'éducation de leurs enfants. Les frères des Écoles chrétiennes tiennent les écoles des garçons.

La population des îles Seychelles comptait, en 1871, six mille neuf cents âmes, ainsi réparties : catholiques, sept mille cent; protestants, cinq cents; infidèles, deux mille.

Ces îles ont été découvertes par les Portugais, à la fin du XVe siècle. Le premier établissement français y a été

fondé, en 1742, sous le gouvernement de *Mahé de Labourdonnais*. Le groupe reçut le nom d'*archipel Labourdonnais,* et l'île principale celui de *Mahé*. En 1791, en mémoire du girondin Héraut de Seychelles, on substitua le nom de *Seychelles* à celui de Labourdonnais. En 1814, ces îles furent cédées définitivement à l'Angleterre.

Les pères capucins de France dirigent la mission des *Gallas,* située au sud de l'Abyssinie.

Depuis quelques années, ils ont établi dans leur couvent de Marseille un petit collége de Gallas, qui répond pleinement à ce qu'ils attendaient. Sous le rapport de la piété, comme sous celui de l'application et des succès dans l'étude, les jeunes Gallas donnent les plus douces satisfactions. Ils seront un jour de précieux auxiliaires au service de la mission.

Nos missionnaires enseignent les sciences et les arts de l'Europe dans le Gondar ou Amhara, un des principaux royaumes de l'Abyssinie; ils y ont assuré l'influence de la France.

La mission de Vizagapatam (Indoustan), fondée, en 1845, par les missionnaires de *Saint François de Sales d'Annecy,* compte aujourd'hui :

Vingt-trois missionnaires; — vingt-huit frères coadjuteurs; — quarante sœurs de Saint-Joseph; — dix-huit sœurs natives; — sept églises; — dix-huit chapelles; — un séminaire; — quinze écoles pour les garçons, — douze écoles pour les filles; — deux orphe-

linats agricoles ; — cinq orphelinats dans les stations ; — dix mille catholiques.

Le vicariat apostolique du Bengale oriental, desservi par nos missionnaires de Sainte-Croix du Mans, renferme huit mille cent cinquante catholiques sur une population de quinze millions d'habitants ; il possède douze églises ou chapelles, cinq écoles de filles et six de garçons, deux orphelinats pour les garçons, un pour les filles.

En 1869, Mgr Dufal, vicaire apostolique, établit une chrétienté dans la tribu des Koos, composée de sept ou huit mille individus, et habitant les montagnes à une cinquantaine de lieues du Dacca. Les conversions se sont multipliées, en 1870, 1871 et 1872, parmi ces peuplades livrées au fétichisme.

Le vicariat du Bengale oriental a une immense étendue ; au nord-est, la mission la plus voisine est celle du Thibet, que l'on peut atteindre en traversant la grande plaine de Cachar, en franchissant les hautes montagnes qui séparent le Thibet du Bengale.

Depuis quelques années, MM. Plasse et Duchêne, missionnaires lyonnais, prêchent le catholicisme en Laponie. M. Plasse est établi à Hammerfest, port de pêche, au 70°45' de latitude nord, sur la côte occidentale du Fimmark, près du cap Nord ; M. Duchêne a sa résidence à Altengaard, dans la vallée d'Alten, à 0°45' au sud-est de Hammerfest. Le poste d'Altengaard est sous un climat des plus rudes ; l'hiver y dure neuf mois complets (au 70° de latitude nord) ; il gèle de 18 à 30° réaumur.

M. Plasse et M. Duchêne se partagent le service de la mission sur la côte et dans les vallées voisines de leur station respective.

§ IV

NOS RELIGIEUSES SE CONSACRENT A L'ÉDUCATION DES JEUNES FILLES DANS LES DIVERSES PARTIES DU MONDE.

Nos religieuses de saint Vincent-de-Paul dirigent, en 1840, cent dix-neuf écoles de filles dans le vicariat apostolique du Sse-tchuen (Chine) ; elles en ont vingt-quatre, en 1851, dans le district de Shang-haï.

Elles fondent, en 1867 : un établissement dans le vicariat apostolique de Hou-pé ; une école de petites filles et une d'adultes femmes dans la ville de Yeou-yang, province du Su-tchuen oriental.

Elles ont :

A Ning-pô (Chine orientale), une vaste maison contenant un orphelinat de garçons et un de filles ;

Dans le vicariat apostolique de Kiang-si, cinq orphelinats où plus de cinq cents jeunes filles sont recueillies.

Vers 1850, le père Moye, appartenant à la société des Missions-Étrangères, a institué dans la province du Sutchuen (Chine), sous le nom de *Vierges chrétiennes,* une congrégation de femmes chinoises dont la mission est de recueillir, soigner et instruire les petits enfants exposés.

Aujourd'hui, cette congrégation compte plus de mille membres.

Dans le vicariat apostolique du Tong-king occidental, des religieuses indigènes instruisent gratuitement les jeunes filles. Elles font des vœnx simples, vivent du travail de leurs mains, à l'aide de quelques champs qu'elles cultivent et du coton qu'elles filent.

En 1846, elles possédaient trente couvents.

A Siam, des religieuses indigènes, qui s'appellent *Servantes de la mère de Dieu,* rendent de grands services à la mission; elles sont chargées de l'éducation gratuite des filles, instruisent les catéchumènes de leur sexe et les disposent au baptême, se consacrent, avec un dévoûment admirable, au service des missionnaires et des églises. Elles vivent en communauté et sont liées par des vœux qu'elles renouvellent tous les trois ans. Elles ont les cheveux courts, et portent, pour habillement, un pantalon noir, une longue veste noire, un fichu couleur de cendre, des sandales aux pieds. Pendant les heures que la règle leur laisse libres, elles travaillent à tresser des nattes, à fabriquer de la toile, ou des étoffes de soie qu'elles vendent, et le prix qu'on en retire sert à l'entretien de la communauté.

Ces religieuses, en 1852, étaient au nombre de vingt-cinq, et réparties en quatre couvents.

En 1866, les religieuses de *Notre-Dame de Sion* arrivent de Paris à Jassy, en Moldavie, y fondent l'école de *Saint-André* destinée aux jeunes filles. Cet établissement comprend un externat de cent enfants, un orphelinat pour quarante.

Les religieuses de Sion possèdent, en dehors de Jassy, pour l'éducation des jeunes filles, une autre maison qu'elles ont ouverte sur les pressantes sollicitations des premières familles moldaves de la ville.

Les religieuses de *Jésus-Marie,* dont la maison mère est à Lyon, se dévouent à l'éducation de la jeunesse, au soin des orphelins et au soulagement des vieillards, dans la ville d'Ypswich (comté de Suffolk, Angleterre). Leur établissement comprend : 1° une école gratuite pour les enfants pauvres ; 2° un orphelinat de garçons et de filles ; 3° un pensionnat de jeunes personnes ; 4° un asile pour les femmes âgées et infirmes. Elles y ont adjoint récemment des classes pour les adultes.

A Londres, les sœurs de Saint-Vincent de Paul dirigent un orphelinat de filles, donnent leurs soins aux enfants d'une crèche, d'une salle d'asile, et de deux écoles. Les enfants sont admis à l'asile depuis l'âge de deux ans jusqu'à sept ans, puis ils passent dans les classes.

Le 26 avril 1871, à Londres, dans le pauvre et populeux quartier de Tower-Hill, s'est accomplie l'inauguration d'un vaste établissement à trois étages, dont les salles spacieuses et aérées servent d'écoles pour les jeunes garçons et les jeunes filles, de salles d'asile pour les petits enfants, et d'école professionnelle pour les jeunes personnes de quatorze à vingt ans. Les garçons sont placés sous la direction des *Oblats de Marie;* les sœurs de la *Sainte-Famille de Bordeaux* sont chargées de l'éducation des filles.

En 1867, à l'appel de Mgr. Languillat, vicaire apostolique du Kiang-nan (Chine), six religieuses *Auxiliatrices*

des âmes du purgatoire arrivent dans cette mission, et s'y consacrent aux jeunes filles, aux malades, aux pauvres. A peine ont-elles étudié la langue chinoise pendant quelques mois, qu'elles peuvent déjà, au moyen de conférences patiemment préparées, initier les jeunes filles à la prière et à la méditation.

La maison mère des religieuses *Auxiliatrices des âmes du Purgatoire* est établie à Paris.

Depuis plusieurs années, les sœurs de *Saint-Joseph de l'Apparition,* de Marseille, sont établies en Birmanie; elles ont fondé, à Ava, une école pour l'éducation des jeunes filles, un orphelinat pour les filles pauvres; elles dirigent aussi une école à Rangoun, et une autre à Moulmeïn.

Les *religieuses oblates de l'Assomption,* dont la maison mère est au Vigan, diocèse de Nîmes, ouvrent à Andrinople, en mai 1869, une école gratuite de jeunes filles.

A Madagascar, les sœurs de Saint-Joseph de Cluny sont chargées de l'éducation des filles. Les travaux à l'aiguille de celles-ci ont le privilége d'exciter au plus haut degré l'intérêt de la reine actuelle, Ranavalona II. Elle veut qu'on lui en rende compte régulièrement, souvent même elle demande qu'on les lui apporte au palais pour qu'elle puisse les voir et les admirer.

Les sœurs de Saint-Joseph de Cluny dirigent, aux îles Seychelles, les écoles et un orphelinat pour les jeunes filles.

Les sœurs de *Saint-Joseph de l'Apparition*, de Marseille, tiennent des écoles de filles à Tunis, à la Goulette, à Souze, à Sfax, à Tripoli. Leur enseignement

comprend la lecture, l'écriture, les travaux d'aiguille, le dessin, la musique, le calcul.

L'école de Tunis, en 1869, comptait près de quatre cents élèves, divisées en classe gratuite et classe payante.

Les instituts des nègres fondés au Caire, en 1867, par le père Comboni, de Vérone, comprennent deux sections : celle des garçons confiée aux prêtres du séminaire de Vérone, celle des filles, placée sous l'administration des sœurs de *Saint-Joseph de l'Apparition*. Ces instituts ont pour mission : 1° d'élever dans la religion catholique, d'initier aux connaissances humaines et de former aux arts et métiers des nègres et des négresses qui deviendront un jour les apôtres de la foi et de la civilisation auprès de leurs compatriotes ; 2° d'habituer les missionnaires aux ardeurs du climat de la Nigritie ; de leur enseigner la langue arabe et les divers idiomes des nègres ; 3° de leur donner les connaissances usuelles de médecine et de pharmacie, les notions pratiques de sciences et d'arts mécaniques qui pourront venir en aide au succès de leur apostolat.

Chacun des deux instituts se compose d'un catéchuménat, d'une école et d'une infirmerie pour les nègres malades et abandonnés. Une foule de ces infortunés vient y recevoir, avec la santé du corps, le salut de l'âme.

En 1871, huit prêtres missionnaires, quatre frères coadjuteurs, vingt-un nègres ; — six religieuses, dix-huit institutrices noires, quarante-deux négresses, constituent le personnel des instituts.

Les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul ont :

A Constantinople, un pensionnat de jeunes filles, un

orphelinat, des classes externes, des ouvroirs, un asile pour les enfants trouvés;

A Smyrne, un pensionnat de jeunes filles, un ouvroir, une crêche pour les enfants pauvres, une salle d'asile pour les orphelines;

A Aïdin, ville située à soixante kilomètres de Smyrne, une école, un orphelinat;

En Syrie, des établissements importants à Beyrouth, à Damas, dans le Liban.

Les *Dames de Nazareth,* vouées à l'œuvre de l'apostolat parmi les infidèles, se sont successivement établies, à partir de 1855, à Nazareth, à Caïffa, à Saint-Jean-d'Acre, à Cheff-Amar, à Beyrouth. Elles y entretiennent des écoles fréquentées par des enfants de tous les rites et de toutes les communions. A Nazareth, elles ont une école normale destinée à former des institutrices pour les missions de la Judée. Elles exercent la plus salutaire influence sur les personnes de leur sexe; elles l'ont acquise et la développent de jour en jour à l'aide de confréries, au sein desquelles sont admises des femmes appartenant à tous les rites indistinctement.

La maison-mère des *Dames de Nazareth* est à Lyon.

En 1872, les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul ont, au Canada, des écoles de filles dans la mission de l'*Ile à la Crosse,* dans celles de Saint-Albert, de la rivière Mackensie.

Les sœurs de la *Sainte-Famille de Bordeaux* dirigent, dans le vicariat apostolique de Jaffna (île de Ceylan):

1° Un pensionnat et un externat où toutes les filles catholiques, anglaises, créoles et la grande majorité des

filles protestantes viennent recevoir l'éducation appropriée aux classes supérieures de la société ; 2° l'école et l'orphelinat indigènes ; 3° le noviciat des filles indigènes destinées aux écoles de filles qu'on établit dans les villages ; 4° des écoles, les unes anglaises, les autres indigènes, à Trincomalie, à Chilaw, à Kornegalle, à Manaar ; 5° trente-trois écoles de villages.

En 1867, les sœurs de la *Sainte-Famille de Bordeaux* instruisent plus de mille cinq cents jeunes filles dans le vicariat de Jaffna.

Les sœurs de *Saint-Joseph* ont établi dans le diocèse d'Adélaïde (Australie) des écoles hautement appréciées par les protestants eux-mêmes.

Le diocèse de Galveston, au Texas, possède quatre communautés de nos ursulines, deux de nos religieuses du *Verbe incarné*, deux de nos *sœurs de la Providence*.

Ces communautés, en 1867, ont donné l'instruction à près de douze cents petites filles, dont un tiers est à la charge de l'évêque de Galveston.

En 1868, les religieuses du tiers-ordre de Saint-François ouvrent une école à Porto-Novo, dans le Dahomé ; presque aussitôt elles y ont une vingtaine de petites filles internes, et dix ou douze d'externes.

Les religieuses du *Bon-Pasteur*, dont la maison mère est à Angers, se consacrent aux missions étrangères et sont répandues sur toutes les parties du monde. Depuis 1868, elles tiennent, à Aden (Arabie), les écoles pour les filles. Elles ont quatre maisons en Égypte. Elles dirigent à Bangalore (Indoustan), 1° un pensionnat et diverses écoles graduées pour les jeunes filles anglaises et indi-

gènes; 2° des orphelinats, des refuges; 3° une congrégation de religieuses indigènes.

L'institut des sœurs du *Bon-Pasteur* a été approuvé à Rome en 1835; il comptait, en 1868, cent dix monastères et deux mille religieuses.

Dans le Zanguebar, en 1868, des religieuses de la *Congrégation des filles de Marie* établissent une école et un ouvroir à la station de Bagamoyo.

Dans le diocèse de Perth (Australie), les sœurs de Saint-Joseph ont, à Fremale, une école de filles et un orphelinat; les sœurs de la Miséricorde tiennent, à Perth, des écoles et un pensionnat.

A peine la congrégation de *Notre-Dame des Missions* est-elle fondée à Lyon, en 1866, qu'elle va s'établir dans la Nouvelle-Zélande. Ses religieuses, en 1868, dirigent :

A Napier, une école, un pensionnat et une *Providence* pour les filles *maories* ou métisses;

A Christ-Church, une école et un pensionnat.

Les sœurs de *la Merci* instruisent aussi les jeunes filles dans la Nouvelle-Zélande. Elles ouvrent, à Wellington, deux écoles, un pensionnat et la *Providence de Saint-Joseph* pour les filles *maories* ou métisses.

Des religieuses françaises, les sœurs de Saint-Joseph de Chambéry, tiennent quatre écoles à Copenhague : l'école danoise gratuite, l'école française payante, l'école gratuite pour les petits garçons, sur la paroisse de Saint-Anscaire, l'école payante pour les petits garçons, sur la paroisse de Saint-Canut.

En 1871, la mission catholique du Danemark comprenait :

Une station à Copenhague, une à Frédéricia, petite ville du Jutland méridional, une à Odensé, capitale de l'île de Fionie, une à Randers, ville du Jutland septentrional ;

Deux mille cent catholiques, dix missionnaires, neuf églises ou chapelles, neuf écoles, quatre établissements de sœurs de Saint-Joseph de Chambéry.

La liberté des cultes a été inscrite, au moins de juin 1849, dans la constitution danoise.

§ V

DANS TOUTES LES CONTRÉES DU MONDE, NOS MISSIONNAIRES, NOS RELIGIEUX, NOS FRÈRES DES DIVERS INSTITUTS, SECOURENT AU MILIEU DES ÉPIDÉMIES, DES CALAMITÉS PUBLIQUES ET PRIVÉES. — NOS SŒURS CRÉENT ET DIRIGENT DES HOPITAUX, OUVRENT DES DISPENSAIRES, VISITENT LES MALADES A DOMICILE. — ELLES SONT VÉNÉRÉES ET ADMIRÉES.

En 1845, dans la chrétienté de Nang-nghuyen (Tong-king occidental), nos missionnaires commencent à user, avec un plein succès, du vaccin qu'ils ont reçu de France, sur leur demande. Quelques mois après, des milliers d'enfants leur sont apportés de toutes parts pour qu'ils les vaccinent. Ils instruisent leurs catéchistes et prêtres indigènes dans l'art de vacciner.

Chaque année, au Tong-king, avant que le vaccin y fût

introduit, la moitié des enfants mourait de la petite vérole.

En Syrie, de mai à juillet 1860, des milliers de chrétiens sont impitoyablement massacrés par des musulmans et des druses. Les cruautés les plus atroces, les actes les plus infâmes marquent ces scènes de carnage. Le pillage et l'incendie achèvent l'œuvre. Près de deux cent mille chrétiens sont sans pain, sans vêtements, sans asile. Nos missionnaires et nos religieuses les secourent avec un infatigable dévouement.

A Saïda, les sœurs de Saint-Joseph installent, dans une partie du khan français, un hôpital renfermant plus de cent malades et une maison de refuge pour les jeunes filles orphelines. Elles se refusent presque le nécessaire, consacrent leurs jours et leurs nuits au service des chrétiens réfugiés. La plupart d'entre elles ont été atteintes par le typhus, et deux ont succombé sous ses coups.

Une lettre du père Rousseau, jésuite, datée de Saïda, le 6 juin, donne les détails suivants sur les horreurs commises dans cette ville :

« Les musulmans, en grande foule, armés de poignards, de fusils, de casse-têtes et de toute sorte d'armes meurtrières, exaltés par un fanatisme dont il est impossible d'avoir une idée sans avoir été témoin des scènes de barbarie auxquelles ils se sont livrés, se sont jetés avec la plus grande fureur sur les chrétiens pris au dépourvu, la plupart sans armes et harassés de fatigue. Ils ont tué les hommes, les femmes et les enfants sans distinction. Mais ce n'était pas assez pour ces barbares d'ôter la vie à leurs victimes : ils les ont mutilées et dé-

chiquetées à coups de poignard, pour mieux rassasier leur haine contre le nom chrétien.

» Dix-neuf de ceux qui avaient été massacrés aux portes de la ville, avaient été transportés dans un jardin. Le R. P. Prunière, notre supérieur, a voulu aller, au péril de sa vie, les faire enterrer. Il nous a raconté qu'il était impossible de n'être pas saisi d'horreur à la vue d'une semblable scène de carnage et de cruauté.

» Il y avait parmi ces victimes deux femmes, deux enfants, neuf prêtres et six autres hommes qu'il n'a pas reconnus. Ils étaient tout nus, ensanglantés, les membres coupés, tout le corps couvert de plaies et les entrailles arrachées. Ils répandaient déjà une odeur infecte difficile à supporter. Le P. Prunière était accompagné dans sa mission de charité par deux hommes bien armés ; mais, malgré ce secours, peu s'en est fallu qu'il ne succombât à l'attaque dirigée contre lui par quelques musulmans qui l'ont aperçu. Il n'a pu continuer son œuvre de dévouement.

» Les victimes sont donc restées là où on les a frappées. Leurs cadavres sont dans les chemins, dans la campagne, dans les jardins, répandant une odeur pestilentielle. Les chiens de la ville (il y en a des milliers), attirés par cette odeur, se sont mis à les dévorer. »

Le père Rousseau est mort du typhus à Saïda en soignant les malades.

A Beyrouth, la maison des pères jésuites et celle des sœurs de Saint-Vincent de Paul servent d'asile à une multitude de pauvres et d'enfants abandonnés. Les jésuites donnent tout ce qu'ils possèdent, et jusqu'aux

provisions indispensables à leur nourriture. Ce n'est pas seulement au sein de leur maison que les sœurs secourent les réfugiés, elles vont les visiter dans les rues, dans les champs où ils sont campés.

Les druses et les musulmans envahissent, à Zahleh, le couvent de nos pères jésuites, y assassinent le père Billotet, supérieur, le frère Bonacina, Italien, et cinq professeurs arabes. Bonacina est frappé de deux coups de feu; le père Billotet, à genoux, les bras en croix et priant, reçoit un coup de pistolet en pleine poitrine et tombe roide mort.

Dans le quartier chrétien de Damas, le massacre, le pillage et l'incendie ont duré pendant cinq jours, du 9 au 13 juillet. Toutes les maisons de ce quartier ont été détruites ou rasées. Sur les vingt-huit mille chrétiens qui l'habitaient, huit mille à peu près ont péri, égorgés dans la ville même ou pendant leur fuite.

La charité européenne a prodigué ses aumônes aux victimes des catastrophes de la Syrie. La France seule a donné près de trois millions, et les secours recueillis dans le monde civilisé ont atteint la somme de six millions.

En 1867, la Birmanie proprement dite, ou royaume d'Ava, est en proie aux guerres civiles et à la disette. Nos missionnaires supportent courageusement leur part de la souffrance commune, et, dès qu'ils reçoivent quelques secours de leur évêque, ils sont heureux de les distribuer presque complétement aux plus nécessiteux de leur famille spirituelle.

En avril 1868, la grande île d'Havaï (archipel de Sandwich) est en proie à une éruption volcanique qui

ruine plusieurs districts et cause la mort d'une centaine d'insulaires.

Le correspondant du *Moniteur* à Honolulu, après avoir raconté ces désastres, ajoutait que le roi des îles Sandwich et Mgr Maigret, vicaire apostolique, s'étaient rendus sur tous les points de la côte pour y porter des secours, et il terminait ainsi sa lettre :

« Les trois missionnaires catholiques des districts affligés, les pères Nicaise Ruant, Clément Éverard et Charles Pouzot, fermes à leur poste pendant le danger, ont montré autant d'énergie que de dévouement pour secourir les malheureuses victimes. »

Mgr Maigret a adressé à la société des *Missions catholiques* les détails suivants sur cette éruption volcanique :

« C'est surtout le 2 avril dernier que la partie sud de notre grande île a été secouée, ébranlée, bouleversée d'une manière épouvantable. Entre quatre et cinq heures du soir, un bruit sourd, semblable à celui d'une mer en courroux, se fait entendre. Le sol se soulève, s'affaisse, se fend de tous côtés. Il n'est plus possible de se tenir debout, les animaux eux-mêmes se couchent; on éprouve un malaise semblable au mal de mer. Les arbres des forêts s'inclinent, se déracinent, se brisent et tombent les uns sur les autres. Toutes les hauteurs sont balancées comme les mâts d'un navire; les montagnes (à la lettre) sautent comme des béliers et les collines comme les agneaux des brebis. « *Exultaverunt montes » sicut arietes et colles sicut agni ovium.* » De toutes parts, les terres s'éboulent, et les avalanches de rochers se détachent, roulent, se précipitent avec fracas dans les

vallées. Un flanc de montagne tout entier est lancé au loin, avec la rapidité de l'éclair, ensevelit en tombant maisons, habitants, bestiaux, et couvre de ses gigantesques débris un espace de trois milles de long sur deux de large.

« D'un autre côté et au même instant, la mer, sur une ligne de cinquante milles de longueur, s'élevant furieuse à près de vingt-cinq pieds au-dessus de son niveau ordinaire, envahit les côtes, renverse et balaye tout ce qu'elle rencontre. La consternation est à son comble. Et cependant l'éruption qu'on redoute n'a pas encore eu lieu. On ne voit de sûreté nulle part; tout le monde couche dehors; les secousses continuent; une vapeur épaisse couvre nos îles comme d'un voile funèbre. Le soleil, quand il se montre, paraît comme un globe de sang; la lune et les étoiles, qu'on ne voit que par intervalles, présentent également une apparence lugubre; c'est un deuil général dans la nature. Le tonnerre et les éclairs augmentent encore la terreur. Une pluie de pierres ponces pulvérisées, mêlées à des paillettes jaunes, couvrent en tombant, à plus de quinze milles à la ronde, la surface du sol d'une couche qui varie de douze à quinze pouces d'épaisseur. On s'attend à chaque instant à une catastrophe finale. Nos chrétiens se préparent à la mort.

» Enfin, dans la matinée du 7 avril, des détonations terribles se font entendre. C'est le volcan qui s'est ouvert un passage. Des colonnes de feu s'élèvent vers les nues. On voit des roches énormes lancées comme des bombes à cinq ou six pieds en l'air; des torrents de matière en

fusion s'échappent à la fois de plusieurs ouvertures. C'est une rivière de vingt à vingt-cinq pieds de profondeur qui descend de précipice en précipice des flancs du Maunaloa, et roule avec une vitesse de vingt-cinq milles à l'heure. Des forêts entières sont réduites en cendres. »

Ce récit de Mgr Maigret est le plus complet et le plus précis qui ait été publié sur l'éruption volcanique dont l'île d'Havaï a été la victime en 1868. Déjà, depuis 1840, elle en avait subi cinq autres.

En 1868, on doit à l'intervention du père de Smet, de la compagnie de Jésus, l'heureuse issue des négociations pour la paix entre la république des États-Unis et les tribus indiennes. Je crois devoir reproduire ici les passages les plus importants de la lettre que le général-major Stanley a adressée à ce sujet, le 12 juillet 1868, à Mgr Purcell, archevêque de Cincinnati.

« Au mois de mai de la présente année, les commissaires réussirent à réunir au fort Laramée, sur la rivière la Platte, un certain nombre de chefs, appartenant aux tribus les plus redoutables et les plus belliqueuses. Cependant les Uncpapas persistaient à ne vouloir entrer dans aucun arrangement avec les blancs, et il va sans dire que tout traité avec les Sioux devenait impossible, si cette grande et hostile tribu refusait d'y concourir. Dans cette conjoncture, le père de Smet offrit lui-même, malgré son grand âge, de tâcher de pénétrer dans les camps hostiles, et d'user de son influence sur les chefs pour les amener à se présenter devant la commission, au fort Rice.

» Je ne pourrais vous donner qu'une idée imparfaite des privations et des dangers de ce voyage. Seul, entre

les blancs, le père de Smet pouvait pénétrer chez ces cruels sauvages et en revenir sain et sauf. Un des chefs ennemis, adressant la parole au missionnaire pendant qu'il se trouvait au camp ennemi, lui dit : *Si c'eût été tout autre homme que vous, robe noire, ce jour eût été son dernier.*

» En quittant le fort Rice, le père de Smet avait à se diriger en droite ligne vers l'ouest. L'ennemi avait assis son camp un peu au-dessus de l'embouchure de la rivière de la Roche-Jaune, près de la rivière à la Poudre. La distance à parcourir, aller et revenir, était de sept cent milles. Le pays est un désert stérile où l'on ne voit, en fait de végétation, que l'absinthe (artémisie des plaines). Le père de Smet est connu parmi les Indiens sous les noms de *robe noire* et de l'*homme de la grande médecine.*

» Lorsqu'il est avec eux, il porte toujours la soutane et le crucifix. Il est le seul homme auquel j'aie vu les Indiens témoigner une affection véritable... L'accueil qu'ils lui firent au camp ennemi fut enthousiaste et magnifique ; ils firent vingt milles pour venir au-devant de lui, et les principaux chefs, à cheval à ses côtés, le conduisirent au camp en grand triomphe.

» Les chefs déléguèrent plusieurs de leurs principaux guerriers, qui, en compagnie du père de Smet, arrivèrent au fort Rice le 30 juin.

» Depuis cinquante ans peut-être, on n'avait vu dans notre pays une assemblée aussi nombreuse que celle qui se trouvait réunie au fort Rice. Les premiers chefs ou représentants de neuf bandes de la nation des Sioux y

étaient présents. Quiconque est au courant de la question indienne n'ignore pas que la paix avec les Indiens est nulle, si elle ne comprend pas les Sioux, qui, de toutes les tribus avec lesquelles nous avons eu à traiter jusques à ce jour, est la plus nombreuse, la plus belliqueuse et aussi celle qui a le plus à se plaindre des blancs. Le traité qui a été signé par tous les principaux chefs n'attend plus que la sanction du sénat pour passer à l'état de loi.

» Nous ne pourrons jamais oublier et nous ne cesserons jamais d'admirer le dévouement désintéressé du père de Smet qui, âgé de soixante-huit ans, n'a pas hésité, au milieu des chaleurs de l'été, à entreprendre un long et périlleux voyage à travers des plaines brûlantes, dépourvues d'arbres et même de gazon, ne rencontrant que de l'eau corrompue et malsaine, sans cesse exposé à être scalpé par les Indiens, et cela sans rechercher ni honneurs, ni rétribution d'aucune sorte, mais uniquement pour arrêter l'effusion du sang et pour sauver, s'il y avait moyen, quelques existences, conserver quelques habitations à ces sauvages enfants du désert, au bien spirituel et temporel desquels il a dévoué une longue existence de labeurs et de sollicitudes. Le grand chef des Yanctonnais, *les Deux-Ours,* dit dans son discours : Quand nous nous établirons pour semer le
» grain, élever le bétail et habiter des maisons, nous voulons que le père de Smet vienne demeurer avec nous,
» qu'il nous amène d'autres « Robes Noires » pour vivre
» aussi parmi nous. Nous écouterons leurs paroles, et le
» Grand-Esprit nous aimera et nous bénira. »

La lettre du général Stanley est un document précieux pour l'histoire de nos missions étrangères.

Le traité signé par les principaux chefs indiens, sous l'influence du père de Smet, a reçu la sanction du sénat américain, à la fin de 1868. Il est le plus complet et le plus sage de tous ceux qui avaient été conclus jusques à ce moment avec les diverses tribus indiennes. Conformément à ses clauses, les Indiens sont abondamment pourvus de vivres, d'habillements, d'instruments aratoires et mécaniques.

Le père de Smet avait déjà, en 1858, rendu un important service au gouvernement des États-Unis en décidant neuf chefs puissants à venir à Vancouver pour traiter avec le général Harney.

Il est mort à l'Université de Saint-Louis, le 23 mai 1873, à l'âge de soixante-douze ans.

A Constantinople, en juin 1870, pendant l'horrible incendie qui a détruit si complétement le faubourg de Péra, nos sœurs de charité se sont dévouées au sauvetage avec une abnégation héroïque.

L'hôpital prussien, atteint par des flammèches, brûle de toutes parts, les religieuses qui le desservent sont parvenues déjà, au péril de leurs jours, à sauver la plus grande partie des malades; mais il en reste quelques-uns qui se trouvent au fond de l'établissement. Une sœur, voulant les arracher à la mort, se précipite au milieu des corridors embrasés, y périt victime de sa charité.

Au commencement de 1870, l'admirable institut des *Petites-Sœurs des Pauvres* possède neuf maisons en Amérique : celle de Brooklyn, vis-à-vis de New-York;

— de Cincinnati (Ohio) ; — de la Nouvelle-Orléans (Louisiane) ; — de Saint-Louis (Missouri) ; — de Baltimore ; — de Philadelphie ; — de Louisville (Kentucky) ; — de Boston ; — de Cléveland, sur le lac Érié.

En 1862, les sœurs de Saint-Vincent de Paul accourent à Athènes, au milieu d'une horrible invasion de choléra, y prodiguent avec héroïsme leurs soins aux malades. Le ministre des cultes, le préfet de l'Attique, le directeur de la police d'Athènes leur adressent des remerciements officiels pour le dévouement qu'elles ont montré.

En juin 1865, le choléra sévit à Alexandrie, les malades affluent à l'hôpital ; les sœurs de Saint-Vincent de Paul et celles de la Miséricorde sont inépuisables dans leur abnégation et leur zèle. Deux de ces saintes femmes ont succombé sous les coups du fléau.

Le rapport présenté à l'empereur, le 7 avril 1866, par M. Béhic, ministre du commerce, renferme le passage suivant :

« Qu'il me soit permis, Sire, avant de quitter les faits qui se sont accomplis à l'extérieur, de rendre un public hommage à nos sœurs de charité. Nous n'avons pas à demander la croix d'honneur pour elles, toutes l'auraient méritée ; qu'il me suffise de répéter ici ce que m'écrivait récemment M. le ministre des affaires étrangères :

» Appelées en Italie, dans toutes les localités où le choléra s'est déclaré, et notamment à Ancône, partout les sœurs de charité se sont fait bénir par la population ; là, comme en Orient, on a eu à déplorer la mort de ces saintes femmes, tombées victimes d'un zèle qui brave la

fatigue et les dangers, et qu'égale seule leur modestie. »

En avril 1866, les sœurs de Saint-Vincent de Paul, à Alexandrie; — les dames du Bon-Pasteur et les sœurs de Saint-Joseph, au Caire; — les sœurs de Saint-Joseph de l'Apparition, à Damas; — la sœur Gelas, à Beyrouth; — les sœurs de Saint-Joseph de l'Apparition, à Jérusalem; — le père Amaya, supérieur des lazaristes, et les pères de la Terre-Sainte, à Damas; — les frères de la Doctrine chrétienne, au Caire, reçoivent de notre ministre de l'intérieur des médailles pour leur dévouement pendant le choléra de 1865.

En octobre 1866, le choléra se déclare avec fureur dans tous les districts de la péninsule de Jaffna (île de Ceylan); le chiffre des victimes s'accroît sans cesse, la désolation est extrême. Jour et nuit, nos missionnaires parcourent les quartiers infectés, portent des vivres aux affamés, des remèdes aux malades, et les consolations de la religion à tous, catholiques, protestants, païens, pendant que les ministres protestants restent prudemment chez eux. Ce contraste frappe les païens; une centaine d'idolâtres, adultes et enfants, demandent le baptême. « Voilà, disent-ils, comment doivent agir les prêtres de la vraie religion. » Le bureau de bienfaisance de Jaffna, composé de protestants, remet aux missionnaires une somme de mille cinq cents francs, pour la distribuer aux pauvres et aux malades.

Le fléau envahit l'orphelinat dirigé par les sœurs, et leur dévouement maternel, en cette douloureuse circonstance, impressionne vivement le public.

Le choléra éclate, au commencement de 1867, sur les

confins du Kansas (États-Unis), à Ellsiworth et au fort Harker ; le père Dumortier, missionnaire, s'y rend aussitôt, donne ses soins aux victimes de l'épidémie. Épuisé de fatigues, et frappé lui même par le mal, il meurt avec calme et résignation.

On lit dans le numéro de mai 1868, *Œuvre des écoles d'Orient :*

« Nos pauvres sœurs de Saint-Joseph de l'Apparition (à Tunis) meurent l'une après l'autre, au service des Arabes décimés par la famine et le typhus. L'une d'elles, sœur Rosalie, qui depuis vingt-six ans était la mère des Tunisiens, a succombé après avoir soigné de ses mains et enseveli huit cent quatre-vingt-seize enfants arabes. Ils sont morts avant l'âge de raison, au milieu des bénédictions de cette sainte femme qu'ils auront accompagnée devant Dieu. »

La petite vérole se manifeste, en 1869, à Jacksonville, dans l'Orégon ; la population fuit aussitôt devant la crainte de la contagion. Le père Blanchet, curé, et les religieuses de *Jésus-Marie* restent seuls pour soigner les malades. Les protestants sont pleins d'admiration devant le dévouement que prodiguent ces courageuses sœurs.

De mai à septembre 1872, l'épidémie cholérique sévit à Agra (Indoustan), et dans toutes les stations catholiques autour de cette ville. Nos missionnaires, nos sœurs de *Jésus-Marie* se consacrent avec le plus grand zèle au service des malades.

L'inspecteur des hôpitaux adresse à ce sujet la lettre suivante au père Symphorien, supérieur de la mission : « Rien n'a jamais tant excité mon admiration que la sol-

licitude paternelle en faveur des enfants malades, dont j'ai été le témoin pendant ce temps d'épreuve. Quoique le fléau ait été terrible, vous devez éprouver un sentiment de satisfaction, à la pensée que vous l'avez allégé dans la mesure du possible, en faisant tous votre devoir d'une si noble manière. Que Dieu veuille vous préserver des maladies et vous récompenser pour vos bonnes œuvres ! »

Depuis 1865, nos sœurs de charité administrent l'*Hôpital français* à Londres. Cet établissement, ouvert à tous les étrangers, se compose de quatre salles destinées aux malades, de chambres de pensionnaires, d'une salle de consultation et d'un dispensaire où les médicaments sont distribués gratuitement.

A Constantinople, à Smyrne, à Beyrouth, à Brousse, à Damas, et dans quelques autres villes importantes de la Turquie, les sœurs de Saint-Vincent de Paul visitent les pauvres malades à domicile, ont ouvert des dispensaires ; elles y reçoivent indistinctement tous les pauvres, leur donnent gratuitement les médicaments et les pansements nécessaires.

En 1869, les religieuses oblates *de l'Assomption,* dont la maison mère est au Vigan, diocèse de Nîmes, ont établi un dispensaire à Andrinople ; elles pénètrent dans toutes les demeures où il y a un malade à consoler.

Les sœurs de Saint-Vincent de Paul ont à Ning-po (Chine-Orientale), une infirmerie, une pharmacie avec son laboratoire, et une salle de pansements. Le matin et le soir elles distribuent des soupes de riz aux indigents. A toute heure du jour et de la nuit, elles vont assister les

malades dans les divers quartiers de la ville, et souvent dans les villages voisins, à une distance de plusieurs lieues. Chacun, à Ning-po, célèbre les prodiges de leur dévouement, de leur charité, de leur courage.

A peine les Dames de Nazareth se sont-elles installées dans cette ville, en 1855, qu'elles ouvrent un dispensaire et invitent les malades à venir y chercher les soins et les remèdes. Chrétiens, Turcs, Bédouins, Grecs, Arabes, accourent en foule, atteints de fièvres et d'ophthalmies, couverts de plaies de toute espèce. La plupart sortent guéris du dispensaire et sont pleins de reconnaissance pour les religieuses.

A Siam, la pharmacie de la mission pour le soulagement des pauvres et malades est établie chez les religieuses indigènes. Quelques-unes d'entr'elles déployent une grande habileté dans la confection des onguents, pilules et autres remèdes.

Les religieuses de la Congrégation des Filles de Marie dirigent deux hôpitaux au Zanguebar. L'un d'eux est destiné aux Européens malades, et spécialement aux marins de toutes les nations ; il reçoit aussi les soldats du sultan, et ceux-ci rendent largement en reconnaissance le prix du dévouement que les sœurs leur prodiguent. L'autre hôpital est réservé aux noirs. On y panse les plaies des blessés et des lépreux ; on y recueille, nourrit et soigne les malades que la cruauté des maîtres expose à demi morts sur la voie publique ou dans le cimetière.

Les sœurs de l'Immaculée-Conception ont des hôpitaux sur les côtes occidentales de l'Afrique.

Les sœurs de Saint-Vincent de Paul possèdent deux

maisons principales à Constantinople ; l'une d'elles est consacrée à l'hôpital français spécialement, mais des malades de toute nation et de toute religion viennent y recevoir les secours de la charité.

A Tunis, les sœurs de Saint-Joseph de l'Apparition dirigent l'hôpital de Saint-Louis, se rendent chez les malades pauvres, chrétiens, juifs, musulmans, leur apportent des remèdes, et leur donnent des soins avec un dévouement admirable.

Elles desservent aussi un hôpital à Tripoli ; cinq mille quatre-vingt-dix-huit malades ou infirmes y sont venus, en 1871, recevoir des soins ou des médicaments.

Au commencement de 1867, la sœur Pierre-Marie, de la Congrégation des Filles de Marie, meurt au Zanguebar. Notre consul, M. Zablonski, la pleure vivement. Chaque consulat met son pavillon en berne, toutes les cloches sonnent le glas funèbre, selon les prescriptions de l'amiral commandant la station militaire du Cap. Le sultan de Zanzibar s'associe à la manifestation ; les chefs militaires rendent hommage à la mémoire de l'humble religieuse.

A Constantinople, en mars 1870, le grand-vizir écrit la lettre suivante à la supérieure des sœurs de Saint-Vincent de Paul, en réponse à des remerciements que la communauté française lui a adressés pour la protection dont il l'honore :

« Je suis on ne peut plus reconnaissant, madame, de votre aimable lettre. Vous et vos saintes compagnes, vous vous êtes imposé une mission si grande, et vous la remplissez si admirablement, que je considère comme

un devoir sacré de vous donner tout le concours dont je puis disposer.

» Veuillez agréer, madame, l'hommage de mon admiration.

« Signé : ALI. »

§ VI

SOUFFRANCES ET PRIVATIONS DE TOUTE SORTE QUE NOS MISSIONNAIRES SUBISSENT. — DANGERS AUXQUELS ILS SONT EXPOSÉS. — MISSIONNAIRES HONORÉS DU MARTYRE.

Dans les régions de l'Amérique du Nord, nos missionnaires voyagent durant des mois au milieu des neiges, sur des lacs gelés. Ils ont souvent à coucher sur la terre nue par quarante-cinq degrés de froid; leurs rudes vêtements de cuir peuvent à peine les réchauffer. Leur repas se compose de poisson et de viande desséchés; ils manquent complétement de pain, n'ont d'autre boisson qu'un peu de thé fait avec de la neige fondue.

Dans les missions persécutées, le missionnaire est le plus souvent sans asile; une forte récompense est promise à qui le livrera mort ou vif. Il voyage pendant la nuit pour visiter les chrétientés confiées à ses soins; il pénètre dans la cabane d'un chrétien, déplie sa petite chapelle, prépare un autel et célèbre la messe en présence de quelques fidèles accourus secrètement. Dès qu'il a rempli son ministère, il se sépare de ses néophytes au

milieu de la nuit, dans le plus grand silence, et s'achemine vers une autre chrétienté, distante quelquefois de quarante à cinquante lieues. Si le jour le surprend pendant qu'il est en route, il doit, pour se soustraire aux poursuites des satellites, se tenir caché sous terre, dans le creux des rochers, dans des antres sauvages, réduit à se nourrir des herbes, des racines et de quelques fruits qu'il rencontre.

« Qu'un homme, dit Chateaubriand, à la vue de tout un peuple, sous les yeux de ses parents et de ses amis, s'expose à la mort pour sa patrie, il échange quelques jours de vie pour des siècles de gloire ; il illustre sa famille et l'élève aux richesses et aux honneurs. Mais le missionnaire dont la vie se consume au fond des bois, qui meurt d'une mort affreuse, sans spectateurs, sans applaudissements, sans avantage pour les siens, obscur, méprisé, traité de fou, d'absurde, de fanatique, et tout cela pour donner un bonheur éternel à un sauvage inconnu... De quel nom faut-il appeler cette mort, ce sacrifice ? »

Au commencement de 1815, un décret de l'empereur de Chine Khia-king contre la religion chrétienne, renferme le passage suivant :

« Le vice-roi Chang ming (du Sutchuen) dit, dans son rapport, qu'il a pris des prédicateurs de la religion chrétienne : il a fait leur procès, et me supplie de porter sentence contre eux. Ces hommes, qui propagent cette secte, pervertissent les étourdis du bas peuple. Ils sont extrêmement obstinés ; rien ne peut les faire revenir, pas même les peines décernées contre eux par les lois de

l'empire : ils se flattent de monter au ciel après leur mort; et ce vain espoir les rend si aveugles, qu'ils ne craignent rien, pas même la mort. Ces gens-là méritent, sans doute, la haine et le mépris de tout le monde. »

Le 18 mai 1815, Mgr Dufresse, de Clermont, évêque de Tabracca, lazariste, est découvert dans l'asile qu'il a choisi pour se soustraire à la persécution; il est arrêté, chargé de chaînes, conduit devant les mandarins de Sin-tsin-hien et jeté en prison. Le 14 septembre suivant, on le transporte au palais du vice-roi, qui le condamne à avoir la tête tranchée. Cet arrêt est exécuté immédiatement; Mgr de Tabracca se présente au martyre avec un calme et une joie ineffables. Sa tête fut placée sur une colonne, hors de la porte orientale de la ville, avec cette inscription : *Su* (nom chinois du martyr), *Européen, prédicateur et chef de la religion chrétienne.*

Dans l'année 1819, les chrétiens de la province du Houpé (Chine) sont poursuivis, pillés et incarcérés avec une impitoyable fureur. Un lazariste français, le père Clet, vénérable septuagénaire, auquel cette mission est confiée, se retire dans une province voisine pour y attendre des jours plus calmes. Peu après il est dénoncé et livré à un mandarin par un chrétien apostat; il est chargé de chaînes et plongé au fond d'un cachot, d'où il donne à un de ses confrères les détails suivants :

« J'ai été pris dans le Ho-nan, où, après avoir été honoré, à diverses reprises, d'une trentaine de soufflets et d'un agenouillement à nu, pendant trois ou quatre heures, sur des chaînes de fer, j'ai été conduit également à Ou-tchang-fou, par une route de vingt

jours, les fers aux pieds, aux mains et au cou, n'ayant pour auberges que les prisons que l'on rencontrait dans le chemin. »

Le père Clet, condamné à mort pour avoir, disait l'arrêt, *troublé beaucoup de monde par sa doctrine,* fut étranglé, pendant la nuit, le 18 avril 1820. Il résidait en Chine depuis 1790.

L'habit qu'il portait au moment de sa mort, et la corde qui servit d'instrument à son supplice sont conservés avec respect à Paris, dans la congrégation de Saint-Lazare.

Parmi les martyrs que la Société des Missions-Étrangères compte dans son sein, je cite :

MM. Gagelin, Marchand, Cornay, Mgr Borie, Mgr Imbert, MM. Chastan, Maubant, Jaccard, Perboyre, Delamotte, Bonnard, Mgr Chapdelaine, MM. Néron, Vénard, Schœffler, Mgr Cuenot, Mgr Neel, Mgr Berneux, MM. Beaulieu, Dorie, de Brétennières, Pourthié, Petitnicolas, Mgr Daveluy, MM. Aumaitre, Huin, Gilles.

A peine Minh-menh a-t-il commencé, en 1820, à régner sur la Cochinchine et le Tong-king, qu'il décrète la persécution contre les chrétiens. Il disait dans un de ses premiers édits :

« Qu'on frappe sans pitié ; qu'on torture, qu'on mette à mort ceux qui refuseront de fouler aux pieds la croix ! Qu'on prenne donc, sans autre forme de procès, une hache, un sabre ou un coutelas, tout ce qui se trouve sous la main, pour exterminer ces aveugles, ces endurcis, sans qu'il en échappe un seul. »

En 1820, la Cochinchine et le Tong-king comptaient

près de quatre cent mille chrétiens recrutés dans les diverses provinces du royaume, sous le pacifique règne de Gya-long, prédécesseur de Minh-menh.

Le 17 octobre 1833, à Hué, capitale de la Cochinchine, M. Gagelin, prêtre des Missions-Étrangères, est attaché à un pieu ; on lui passe une corde au cou, et six hommes de chaque côté en tirent les bouts de toutes leurs forces. Ainsi meurt ce courageux missionnaire, à l'âge de trente-cinq ans.

En 1835, M. Marchand, appartenant à la société des Missions-Étrangères, après avoir été détenu pendant deux années dans la forteresse de Saïgon, est condamné au supplice des *cent plaies,* l'un des plus atroces que le raffinement de la barbarie ait inventés. A trois reprises, dans un espace de quinze jours, on lui brûle la chair avec des tenailles rougies au feu ; puis on le conduit presque expirant à Tho-dou, on l'attache debout à un poteau, et deux bourreaux, armés de lames tranchantes, le découpent par morceaux. Dès qu'il a rendu le dernier soupir, sa tête est broyée dans un mortier et jetée à la mer, son tronc est fendu en quatre.

Le 25 janvier 1836, en Cochinchine, le roi Minh-menh promulgue contre les missionnaires européens un nouveau décret dont les principales dispositions portent :

1° Tous les ports seront interdits aux navires européens, à l'exception d'un seul ; dans ce port unique, une surveillance rigoureuse devra être exercée sur les étrangers qui viendraient trafiquer avec les Annamites ;

2° Le nombre de ces étrangers qui descendront à terre devra être limité par les mandarins ; ils ne seront point

perdus de vue dans leurs transactions commerciales, sans qu'il leur soit permis ou de se séparer, ou d'entrer dans aucune maison ;

3° Leur trafic fini, et leur nombre constaté le même qu'alors de leur descente à terre, ils seront reconduits à leur navire, et celui qui s'aviserait de se cacher sera traité comme un malfaiteur, et puni de la peine capitale ;

4° Quant aux navires chinois, qui peuvent aborder partout, ils seront néanmoins visités à leur entrée dans un port annamite, et, s'il s'y trouve un Européen soupçonné d'être prêtre, il sera saisi et mis à mort ;

5° Les prêtres européens saisis dans l'intérieur des terres seront punis de mort ; la même peine sera appliquée à ceux qui les cacheraient chez eux, et à ceux des officiers publics dans le territoire desquels un de ces prêtres sera découvert, parce qu'ils seront censés n'avoir pas fait toutes les recherches nécessaires pour le saisir.

En octobre 1836, au Tong-kin, Mgr Borie, évêque élu d'Acanthe, comparaît devant le juge. On le fait coucher à terre ; on lui lie les pieds et les mains à deux pieux ; on place une tuile sous son ventre et une autre sous son menton, on lui applique trente coups de *rotin*. Le 24 novembre, il est conduit au supplice ; six coups de sabre hachent ses épaules ; c'est au septième seulement que sa tête tombe. Il était âgé de trente ans et six mois.

Le *rotin* est une verge d'un bois dur autant que souple, et qui sert à flageller les coupables. Ce supplice est terrible. «Pilez-moi dans un mortier, si vous le voulez, disait le confesseur Van-Duc à ses juges ; je crains moins les tenailles et les planches garnies de pointes de fer que le

rotin. » Lorsque le bourreau, en appliquant le second coup de *rotin,* ne fait pas jaillir le sang et voler la chair en lambeaux, il est réputé infidèle à son devoir, et prend la place de la victime.

Au commencement d'août 1837, Charles Cornay, du diocèse de Poitiers, est arrêté à Ban-no, village chrétien du Tong-kin, est enfermé dans une cage et chargé d'une lourde cangue. Dès que sa condamnation à mort est prononcée, il adresse à ses parents la lettre suivante :

« Mon cher père et ma chère mère,

» Mon sang a coulé dans les tourments, et doit encore couler deux ou trois fois avant que j'aie les quatre membres et la tête coupés. La peine que vous ressentirez en apprenant ces détails m'a fait déjà verser des larmes ; mais aussi la pensée que je serai près de Dieu à intercéder pour vous quand vous lirez cette lettre, m'a consolé et pour moi et pour vous. Ne plaignez pas le jour de ma mort, il sera le plus heureux de ma vie, puisqu'il mettra fin à mes souffrances et sera le commencement de mon bonheur. Mes tourments mêmes ne sont pas absolument cruels ; on ne me frappera pour la seconde fois que quand je serai guéri de mes premières blessures. Je ne serai point pincé et tenaillé comme M. Marchand, et, en supposant qu'on me coupe les quatre membres, quatre hommes le feront en même temps, et un cinquième coupera la tête : ainsi je n'aurai pas beaucoup à souffrir. Consolez-vous

donc, dans peu tout sera terminé, et je serai à vous attendre dans le ciel...

» Je suis avec affection et un respect tout filial,

» Mon cher père et ma chère mère,

» Votre fils,

» J.-C. Cornay.

» En cage, le 18 août 1837. »

Cette lettre est un admirable exemple de piété filiale, respire un courage héroïque. Cornay console ses parents et cherche à les rassurer, en parlant avec joie des souffrances horribles qui l'attendent.

Le 20 septembre, il marche à la mort en chantant ce cantique :

La religion nous appelle,
Sachons vaincre, sachons périr ;
Un chrétien doit vivre pour elle,
Pour elle un chrétien doit mourir.

Le bourreau principal lui tranche la tête avec son sabre, la saisit par l'oreille et l'élève pour la montrer à l'officier qui préside l'exécution. Les autres bourreaux coupent les quatre membres à coups de hache.

On conserve précieusement, au séminaire des Missions-Étrangères, un tapis qui avait été placé sous le martyr et qui porte l'empreinte ensanglantée de ses genoux.

La cage, que souvent on donne pour prison au missionnaire arrêté, a quatre pieds de longueur sur deux de large, est garnie de barreaux de fer. Le corps ne peut y trouver qu'une position extrêmement pénible ; le sommeil et le repos y sont presque impossibles. Plusieurs de nos missionnaires ont vécu dans cette cage

pendant des mois, quelques-uns pendant des années.

La *cangue* est une table de bois épaisse, carrée, large de quatre à cinq pieds et longue de cinq à six ; c'est avec ce fardeau suspendu à leur cou, et pesant de tout son poids sur leurs épaules, que nos missionnaires attendent dans les prisons l'heure où on les conduira à la mort.

Le 21 décembre 1839, Mgr Imbert, évêque de Capse et vicaire apostolique de la Corée, MM. Maubant et Chastan, ses zélés auxiliaires, sont decapités à Séoul, capitale de ce royaume. « Retournez dans votre pays, » leur avait dit le juge en les interrogeant une dernière fois, et ils avaient répondu : « Nous sommes venus ici pour sauver les âmes, et nous y resterons jusques au dernier soupir. »

En 1860, l'abbé Perboyre est martyrisé en Chine. Il avait été soumis, dès son premier interrogatoire, à l'horrible supplice de la *chaîne de fer*. Il l'a décrit ainsi dans une de ses lettres :

« Je suis resté pendant une demi-journée sur des chaînes de fer. J'étais maintenu dans cette position au moyen de fortes cordes qui me tenaient suspendu par les pouces et par les cheveux, de manière pourtant que tout le poids de mon corps portât sur mes jambes nues. »

En avril 1852, l'abbé Bonnard, jeune missionnaire au Tong-kin, est condamné à avoir la tête tranchée.

Voici ses adieux à ses parents :

« Mes chers parents,

» Quand vous recevrez cette lettre, vous pourrez être certains que ma tête sera tombée sous le tranchant du

glaive, car elle ne doit vous être envoyée qu'après ma mort. Je mourrai pour la foi de Jésus-Christ! Ne pleurez pas; je suis heureux de mourir ainsi, de porter cette chaîne et cette cangue... L'heure est sonnée; je ne puis achever... Tout à vous.

» Bonnard. »

A peine a-t-il écrit ces lignes qu'on le conduit au supplice.

Au commencement de février 1856, une persécution des plus violentes éclate soudain dans la province de Quang-si (Chine). Mgr Chapdelaine, qui l'évangélise depuis deux ans, est poursuivi de toute part, et parvient, au milieu de mille dangers, à se réfugier chez un néophyte résidant à la ville. Le 26 février, on découvre sa retraite, il est arrêté, enchaîné, conduit au tribunal.

Pendant son interrogatoire, cent soufflets lui sont appliqués avec une semelle de cuir et brisent sa mâchoire. Ainsi réduit à l'impossibilité de parler, il est couché sur le ventre et reçoit trois cents coups de rotin sur le dos, sans pousser un soupir, sans proférer la moindre plainte. On continue à le frapper jusques au moment où on le voit incapable de se remuer, on le reporte alors dans sa prison.

Durant toute la journée du 27 février il est soumis au supplice terrible de *la chaîne de fer*. Le 28, il est renfermé dans la cage dont on se sert pour étrangler les grands criminels. Cette cage a un mètre et demi de hauteur; le patient qui y est placé touche à peine à terre avec la pointe de ses pieds, pendant que sa tête, s'élevant au-dessus de la cage, est comme suspendue à deux

planches un peu échancrées que l'on rapproche du cou. Le malheureux subit ainsi toutes les souffrances de la strangulation, mais conserve assez de respiration pour continuer à vivre quelquefois pendant cinq ou six jours.

C'est dans cette position si douloureuse que Mgr Chapdelaine passa la journée du 28 février et la nuit suivante. Le 29, au matin, lorsqu'il n'avait plus que quelques instants à vivre, on lui coupa le cou avec un coutelas. Sa tête, portée hors de la ville, fut suspendue à un arbre, et les enfants la détachèrent à coups de pierre. On la vit alors rouler dans la poussière, devenir la proie des animaux immondes qui s'en disputèrent les lambeaux. Son cœur fut arraché de sa poitrine, déposé tout palpitant sur un plat, puis coupé en morceaux, frit dans une poêle et mangé par ses bourreaux.

A la fin de décembre 1859, au Tong-kin, l'abbé Vénard tombe entre les mains des persécuteurs, est mené dans une cage à Kécho, et condamné à la décapitation. De sa cage, il adresse ses adieux à sa famille, à ses confrères de la mission.

Le 3 février 1860, il se rend à la mort en chantant des hymnes et des cantiques; il s'est paré d'habits de fête, d'une robe neuve de soie qu'il réservait pour ce grand jour. Le bourreau lui demandant ce qu'il lui donnerait pour recevoir la mort plus promptement : « Plus cela durera, mieux cela vaudra, » répond l'héroïque missionnaire. On l'attache à un pied de bambou, et sa tête est tranchée au cinquième coup de sabre.

En Cochinchine, au mois d'octobre 1861, Mgr Cuénot, âgé de soixante-dix ans, est arrêté, garrotté, enfermé

dans une cage étroite et basse, où il ne peut tenir qu'accroupi et replié sur lui-même. Peu de jours après, il y expire d'épuisement.

En 1862, Mgr Neel, à peine arrivé de France en Chine, est pris et conduit au tribunal. Son interrogatoire ne dure qu'un instant.

— Comment t'appelles-tu? demande le mandarin.

— En chinois on m'appelle Ouën, mon nom en français est Neel.

— Mets-toi à genoux devant moi, comme les autres.

— Je ne me mettrai pas à genoux; je suis un hôte et non point un criminel.

— Renonce à ta religion, ou je te fais tuer.

— C'est inutile. Tuez-moi, si vous voulez.

Dès le lendemain, le jeune confesseur était décapité.

En Corée, au mois de mars 1866, sont mis à mort, après d'affreuses tortures :

Mgr Berneux, du Mans, vicaire apostolique;—M. Beaulieu, du diocèse de Bordeaux; — M. Dorie, du diocèse de Luçon; — M. Ranfer de Brétennières, du diocèse de Dijon; — M. Pourthié, du diocèse d'Albi; — M. Petitnicolas, du diocèse de Saint-Dié; — Mgr Daveluy, du diocèse d'Amiens, coadjuteur de Mgr Berneux; —M. Aumaitre, du diocèse d'Angoulême; — M. Huin, du diocèse de Langres.

Le 8 mars, Mgr Berneux, MM. de Brétennières, Beaulieu et Dorie, furent extraits de leur prison, conduits au supplice. La populace les accompagnant d'insolentes clameurs, le vicaire apostolique lui adressa ces paroles : « Ne vous moquez pas, vous devriez plutôt verser des

larmes. Nous étions venus vous enseigner la voie qui conduit au ciel, nous ne le pourrons plus désormais. Vous êtes bien à plaindre. »

Chacun des quatre martyrs était assis dans une longue chaise portée par deux hommes, avait les pieds et les mains attachés. Sur les deux côtés d'une petite planche, fixée au-dessus de leur tête, se lisait la sentence : « Rebelle et désobéissant, condamné à mort après avoir subi plusieurs supplices. »

Leur exécution devait s'accomplir au village de Saï-nam-to, à une lieue de Séoul, et près du fleuve, dans une vaste plaine sablonneuse. Il y arrivent enfin, après quelques haltes. Une tente est dressée sur un des côtés de la plage, pour recevoir le mandarin qui préside. Vers le milieu de l'arène, un grand mât s'élève, surmonté d'un drapeau blanc. Quatre cents soldats ont été réunis en armes; l'escorte du mandarin est nombreuse. Les missionnaires sont déposés au pied du mât et débarrassés des cordes qui les attachent ; on les dépouille de leurs vêtements, on leur lie les bras derrière le dos, on leur verse de l'eau sur la tête et le visage, on les saupoudre de chaux. Puis les exécuteurs leur percent le cartilage des oreilles avec une flèche qui demeure fixée dans la plaie, leur passent sous le bras deux longs bâtons dont les extrémités sont saisies par deux soldats. Alors commence ce qu'on appelle en Corée la marche du *Palpong*. Trois porte-drapeau et deux soldats, armés d'instruments de supplice, précèdent le condamné. Trois soldats, armés de la même manière, et deux porte-drapeau marchent derrière lui. Quatre-vingts soldats, le sabre au poing, ferment cette

marche funèbre. Le cortége se meut en spirale, décrit une ligne courbe qui, se repliant sur elle même, vient se terminer près du mât, point central de l'arène. A un signal que donne le mandarin, six bourreaux, armés de coutelas, exécutent une danse sauvage, en les brandissant et en poussant des cris féroces, autour de la victime agenouillée, et tenant la tête penchée en avant ; ils frappent sans interrompre leur danse.

Au troisième coup, la tête de Mgr Berneux roula sur le sol ; elle fut relevée, portée au mandarin, et suspendue par les cheveux à un poteau, au-dessus du tronc mutilé.

M. de Brétennières, M. Beaulieu, M. Dorie consommèrent successivement leur sacrifice.

Le même jour, 8 mars 1866, deux chrétiens coréens scellèrent leur foi du témoignage de leur sang : Thomas Hong-poug-tjiou, membre de la haute noblesse coréenne ; Jean Nam, mandarin.

Mgr Daveluy, MM. Pourthié, Petitnicolas, Huin, Aumaître, furent mis à mort dans les derniers jours du mois de mars.

§ VII

SERVICES QUE NOS MISSIONS ÉTRANGÈRES NOUS ONT RENDUS POUR LA CRÉATION ET LA PROSPÉRITÉ DE NOS ÉTABLISSEMENTS COLONIAUX.

Nous devons à nos missionnaires notre établissement aux îles Marquises et les autres conquêtes que nous avons

faites dans l'Océanie orientale, au grand avantage de la civilisation, de la science et de notre influence sur les mers.

Dès 1836, les pères de la Congrégation des Cœurs de Jésus et de Marie, dits *de Picpus,* ont précédé nos soldats et nos pouvoirs publics aux îles Marquises. Ils y ont rempli, en 1842, le rôle le plus patriotique dans notre prise de possession ; les rapports officiels du contre-amiral Dupetit-Thouars leur rendent à ce sujet un éclatant hommage. Le père Beaudichon servit d'interprète pour les négociations ouvertes entre l'amiral et la reine Pomaré, il détermina celle-ci à mettre son île sous le protectorat de la France.

En 1844, une collision sanglante ayant éclaté entre les indigènes et les Français, nous perdons un officier et plusieurs soldats ; le père Beaudichon prend le rôle de médiateur au péril de sa vie, il va au chef des révoltés, et son ascendant amène le vainqueur à cesser des hostilités dont la prolongation compromettait notre domination dans l'île.

L'amiral Bruat, successeur de l'amiral Dupetit-Thouars, attacha sur la soutane du père Beaudichon la croix que la modestie de celui-ci avait refusée, en 1842, malgré les instances de Dupetit-Thouars.

La demande de protectorat adressée au gouvernement français par la reine Pomaré est ainsi conçue :

« Taïti, 9 septembre 1842.

» Parce que nous ne pouvons continuer à gouverner par nous-même dans le présent état de choses, de manière à conserver la bonne harmonie avec les gouverne-

ments étrangers, sans nous exposer à perdre nos îles, notre liberté et notre autorité, nous, les soussignés, la reine et les grands chefs de Taïti, nous écrivons les présentes pour solliciter le roi des Français de nous prendre sous sa protection aux conditions suivantes :

» 1° La souveraineté de la reine, et son autorité, et l'autorité des chefs sur leurs peuples sont garanties ;

» 2° Tous les règlements et lois seront faits au nom de la reine Pomaré et signés par elle ;

» 3° La possession des terres de la reine et du peuple leur sera garantie. Ces terres leur resteront. Toutes les disputes, relativement au droit de propriété ou des propriétaires des terres, seront de la juridiction spéciale des tribunaux du pays ;

» 4° Chacun sera libre dans l'exercice de son culte ou de sa religion ;

» 5° Les églises existant actuellement continueront d'être, et les missionnaires anglais continueront leurs fonctions sans être molestés ; il en sera de même pour tout autre culte.

» A ces conditions, la reine Pomaré et ses grands chefs se placent sous la protection du roi des Français, laissant entre ses mains, ou au soin du gouvernement français, ou à la personne nommée par lui avec l'approbation de la reine Pomaré, la direction de toutes les affaires avec les gouvernements étrangers, de même que tout ce qui concerne les résidents étrangers, les règlements du port, etc. »

L'amiral Dupetit-Thouars accepta immédiatement cette demande du protectorat de la France, et son acceptation

reçut, au mois de mars 1843, la ratification du gouvernement français.

L'administration a ouvert, aux îles Marquises et à l'île de Taïti, des écoles gratuites pour l'enseignement primaire; elle en a confié la direction à des frères et à des sœurs.

En 1836, au moment où nos prêtres de la congrégation de Picpus ont paru à Taïti, la population de cette île, cédant aux prédications des missionnaires anglais, avait embrassé la religion protestante depuis plusieurs années.

Sous la dénomination d'*Établissements français de l'Océanie,* on comprend : 1° les Marquises; 2° Taïti, 3° le groupe des îles Basses, ou Tuamotu, dans l'archipel de la Société; 4° les îles Tubuai, en dehors de cet archipel; 5° les îlots Gambier, ou Mangareva, situés à l'extrémité des îles Basses. Le gouverneur des établissements français de l'Océanie, commissaire de la France près la reine des îles de la Société, réside à Papeete, ville principale de l'île de Taïti, et capitale des îles du protectorat.

En septembre 1853, le contre-amiral Despointes a planté le drapeau français sur la Nouvelle-Calédonie. Nos missionnaires maristes l'habitaient depuis près de dix années ; ils avaient acquis une assez grande influence sur les naturels, s'appliquaient de toutes leurs forces à détruire chez eux l'horrible usage du cannibalisme.

L'amiral Despointes s'installe à Balade, y construit un poste militaire. En 1854, il fonde dans la baie de Nouméa une ville nouvelle, *Port-de-France.* Diverses stations, créées en 1862 et 1865, assurent la sécurité de nos re-

lations dans l'île. Conformément à un décret du 14 mars 1866, la ville de Port-de-France, reprenant son nom primitif de Nouméa, est devenue la capitale de la colonie.

En 1858, nos pères maristes ont huit établissements. L'un des principaux est à l'*Ile-des-Pins,* au sud-est de la grande île ; deux sont sur deux petites îles ; les cinq autres sont situés sur la grande île : à *Ti-Ouaka ;* à *Taio-Pouébo* sur la côte est ; à Port-de-France ou *Nouméa* sur la côte ouest ; à la *Conception* sur la côte sud-ouest ; à *Belep* au nord.

Les sœurs de Saint-Joseph de Cluny sont chargées de l'instruction des jeunes filles, dans la colonie ; elles ont, en 1871, une école : à Nouméa, à Saint-Louis, à la Conception, à l'île des Pins, à Lifou (îles Loyalty). Parmi les jeunes filles indigènes, les plus intelligentes sont cultivées d'une manière spéciale, afin qu'elles puissent plus tard, si les circonstances le commandent ou le permettent, communiquer les vérités de la religion aux personnes de leur sexe. On enseigne à toutes la lecture et les petits travaux manuels, qui sont de la compétence de la femme.

En 1870, les diverses écoles de garçons et de filles ont été fréquentées par 1,340 enfants.

On compte, en 1871, parmi les indigènes, 7,009 baptisés ; 1,056 catéchumènes ; 308 auditeurs. Dans le courant de la seule année 1870, il y a eu 251 baptêmes d'adultes et 222 baptêmes d'enfants nés de catholiques indigènes.

Nos missionnaires ont développé activement les progrès de l'agriculture dans la Calédonie ; ils y ont introduit

les végétaux intertropicaux, et presque tous ceux de l'Europe. Leur culture du caféier, de la vigne, du figuier, de l'olivier, du maïs, du blé d'Afrique, de l'avoine, de la pomme de terre, de la betterave, et de nos diverses plantes potagères, a donné d'admirables résultats.

Leur propriété dans la presqu'île de *Nouméa* est pourvue d'une scierie et d'une usine à sucre ; elle renferme quatre mille hectares, dont quatre cents cultivables en cannes à sucre. Le reste est consacré à la culture du caféier et à l'élevage du bétail.

Le caféier est une brillante acquisition pour la colonie. Planté en graine, il commence à produire dès la troisième année ; dans la quatrième, il est en plein rapport et donne un revenu d'un franc vingt-cinq centimes à un franc cinquante par pied.

Dans un rapport du contre-amiral Febvrier-Despointes à M. le ministre de la marine, en date du 3 décembre 1853, on lit le passage suivant :

« Je ne dois pas cacher à Votre Excellence que j'ai trouvé dans le concours des pères missionnaires des ressources inespérées. Tout ce que la mission possédait a été mis à ma disposition ; cela m'a permis, avec le peu que nous possédions déjà à bord des bâtiments, d'utiliser des terrains, et de nous procurer des bois de construction indispensables à nos travaux... Le R. P. Rougeron, qui remplace ici provisoirement Mgr d'Amata, a été pour moi du plus grand secours. Dans cette circonstance, sa conduite, pleine de dévouement et de patriotisme, mérite bien de fixer l'attention du gouvernement. »

Un autre rapport du gouverneur de la Calédonie au

ministre de la marine, à la date du 27 avril 1854, s'exprime ainsi :

« Honneur à nos missionnaires qui sont parvenus par leur dévouement seul à faire disparaître l'anthropophagie du sein des tribus !.... Hommes courageux, sans autres armes que leur volonté et leur foi, ils ont précédé la civilisation et la force de la France....

» J'ai trouvé chez les pères de la mission une coopération franche et désintéressée. Ils ont su, avec leur tact parfait et l'esprit de conciliation qui les distingue, rendre on ne peut plus facile la route que je m'étais tracée vers l'assimilation des tribus avec nous. Si j'y suis arrivé si facilement, si la solution de ce problème m'a été si légère, c'est à la connaissance parfaite qu'ils ont des naturels, et à leur franche coopération que je le dois. Si nos nombreux scorbutiques ont pu résister aux effets de cette maladie, qui eût pu être si meurtrière pour nous, c'est à l'empressement avec lequel ces saints pères se sont dépouillés de tous les produits de leur jardin, et ont reçu chez eux une partie de nos malades, que nous le devons. »

« C'est pour moi un devoir sacré de signaler à Votre Excellence les titres de ces dignes pères à la gratitude de ceux qui, les premiers, se sont dévoués à cette nouvelle possession de la France, et de reconnaître que bien plus grandes eussent été nos peines, si nous n'avions trouvé chez eux de sages conseils, une abnégation complète et un dévouement absolu dans toute question qui ne compromettait pas injustement les intérêts des naturels. »

La Nouvelle-Calédonie est une des îles les plus importantes de la Mélanésie ; elle mesure, en moyenne,

deux cent soixante-dix kilomètres de longueur et cinquante-cinq de largeur. Elle comprend, dans ses dépendances, un assez grand nombre d'îles, soit en groupes, soit séparées, mais toutes peu étendues ; les principales sont l'île des Pins et les îles Loyalty. L'île des Pins a trente milles de circuit, est séparée de la Grande-Terre par un chenal de cinq à six lieues. Les îles Loyalty présentent un groupe composé de trois îles et de plusieurs îlots.

Des plantes tinctoriales, des bois de fer d'une grande valeur, des bois de construction et d'ébénisterie, le pin colonnaire ou *kaori,* produisant la résine, les bois de rose et de santal croissent sur le sol calédonien ; le coton y est indigène, la canne à sucre y est répandue et cultivée par les naturels. L'île de la Grande-Terre renferme le fer en abondance ; sur divers points on a découvert la houille, le kaolin. Les plaines sont situées entre les montagnes et la côte, forment des bassins fertiles, coupés de nombreux ruisseaux. Parmi les montagnes, les pics les plus élevés sont : celui de Saint-Vincent, mille cinq cent quarante mètres ; Kingerami, mille deux cent vingt ; Humboldt, mille six cent cinquante au-dessus du niveau de la mer. A mesure qu'on avance dans le nord de l'île, la végétation augmente de vigueur et de richesse, et les cours d'eau deviennent d'une plus grande importance. Le principal d'entre eux est la rivière de Geiouacka, au nord-est.

« L'île des Pins est le sommet d'une vaste montagne sous-marine ; ce sommet forme un plateau immense, ferrugineux, absolument impropre à la culture, et qui

présente, à l'une de ses extrémités, un pic assez élevé. Un terrain d'alluvion, d'une fertilité admirable, et dont la superficie est de six à huit mille hectares, entoure ce plateau de toutes parts.

Les îles Loyalty sont placées à une distance moyenne de sept lieues l'une de l'autre, et s'appellent *Maré* ou *Nengoné, Ouvéa* et *Lifou*. Ouéva a huit lieues de longueur sur une de largeur ; Lifou est longue de treize lieues et large de quatre. Des forêts magnifiques de cocotiers, de pandanus, de pins colonnaires et de papayers, couvrent les îles Loyalty. Le sol d'Ouvéa est plus riche que celui de Maré et de Lifou.

En 1774, le célèbre navigateur anglais Cook, dans son second voyage autour du monde, rencontra la Nouvelle-Calédonie. Il débarqua, résida pendant deux mois au milieu d'une tribu, au nord-est de l'île; puis, descendant au sud, le long de la côte est, il reconnut le cap de la reine Charlotte et l'île des Pins.

La Pérouse s'est perdu à peu de distance de la Calédonie, à Vanikoro.

Nos missionnaires aident avec ardeur les progrès de notre établissement aux îles de Mayotte, de Nossibé et de Sainte-Marie, sur la côte de Madagascar. Le service du culte et celui de l'instruction publique y sont confiés aux missionnaires de Madagascar, dont la maison-mère est à l'île de la Réunion.

L'île de Sainte-Marie est séparée de Madagascar par un canal de cinq à huit kilomètres.

Mayotte, située dans le canal Mozambique, entre Madagascar et la côte orientale d'Afrique, compte parmi

les Comores. Elle nous a été cédée, en 1841, par Adrien Souli, son sultan, moyennant une rente annuelle de cinq mille francs ; nous avons pris possession de cette île le 13 juin 1843.

Nossibé est, comme Mayotte, entre Madagascar et le continent africain. La reine des Sakalaves, en 1840, a abandonné à la France ses droits de souveraineté sur cette île.

Le culte catholique, dans nos possessions de l'Inde, est placé sous la direction d'un préfet apostolique, résidant à Pondichéry. Indépendamment de la préfecture apostolique, cette ville est le siége de la *mission française du Malabar,* dont le chef porte le titre de : « Vicaire apostolique de Pondichéry, administrateur du Coimbatore. »

Depuis 1846, le collége colonial de Pondichéry est entre les mains des prêtres des Missions-Étrangères.

Les membres de la mission française du Malabar dirigent, à Karikal, un collége-séminaire et des écoles primaires gratuites.

Ils ont ouvert à Pondichéry, en 1855, un grand et un petit séminaire malabare ; en initiant la génération nouvelle à la littérature européenne et à l'enseignement d'une saine philosophie, ils contribuent puissamment, dans l'intérêt de la France, à la destruction du vieux paganisme hindou.

En 1871, à Chandernagor (Hindoustan), nos pères de la congrégation du Saint-Esprit et Saint-Cœur de Marie ont édité, à l'usage des élèves de l'école hindoue, deux petits ouvrages sur la langue indigène : une *Méthode de*

lecture et une *Grammaire française* en bengali. Aujourd'hui, les pères Sales et Barthet travaillent à la traduction en bengali de l'histoire sainte avec illustrations.

Les traités de 1814 et 1815 ont rendu définitivement à la France une partie de ses anciennes possessions sur les côtes de Coromandel, d'Orixa, du Malabar, et dans le Bengale.

En 1858, dans le royaume d'Annam, les persécutions contre les missionnaires européens et les chrétiens indigènes deviennent chaque jour plus atroces; la France et l'Espagne se décident à intervenir pour infliger un châtiment à cette indigne conduite.

Le 7 juin 1857, le souverain annamite Tu-Duc avait publié un décret renfermant les passages suivants :

« La religion perverse de Jésus fut d'abord apportée » en Chine, du temps des Mings, par un certain Loi-» ma-doi (Matthieu Ricci) ; ensuite elle se propagea » dans notre pays sous la dynastie des Lê. Elle com-» mença par s'introduire furtivement parmi les popula-» tions ignorantes qui habitent les rivages de la mer, » lesquelles furent séduites par les ruses et l'argent de » ses prédicateurs. Ceux-ci achetèrent plusieurs grands » terrains incultes qu'ils défrichèrent, et où ils établi-» rent de florissants villages, eurent des greniers abon-» dants, des églises pour exercer leur culte et enseigner » leur doctrine. Le peuple les aima d'abord avec pas-» sion ; il leur était soumis en tout. Peu à peu, cette » mauvaise religion se répandit dans le royaume, et » maintenant environ les quatre dixièmes du peuple en » sont infectés. Elle a beaucoup de partisans cachés

» parmi les mandarins et les soldats, et, si nous n'y
» prenons garde, cette peste finira par envahir tout
» notre royaume....

« Mais le grand mal c'est que les mandarins, soit par
» une coupable négligence, soit parce qu'ils sont distraits
» de ce devoir par d'autres affaires, soit aussi qu'ils se
» laissent corrompre par les sommes que les chrétiens
» offrent à leur ambitieuse cupidité, méconnaissent nos
» ordres ou les exécutent mal : de là il résulte que la
» mauvaise religion de Jésus étend ses filets sur le pays
» entier, et l'enveloppe de plus en plus dans ses inextri-
» cables réseaux. Il y a des prêtres partout : là ils ont
» pour refuge des cachettes souterraines, ailleurs ils ha-
» bitent des maisons entourées de murs ou de forte haies
» de bambous. Le mandarin vient-il pour les prendre,
» leurs adeptes leur en donnent aussitôt avis, et tandis
» qu'ils parlementent avec l'officier pour gagner du
» temps, les proscrits s'échappent furtivement par des
» passages secrets. Ces prêtres sont, du reste, très-ha-
» biles à exciter la générosité du peuple qui, pour eux,
» est disposé à toute espèce de sacrifices ; aussi, quand
» il leur arrive quelque mauvaise affaire, et lors même
» qu'ils sont arrêtés, ils trouvent sur-le-champ des mil-
» liers de taëls pour se tirer d'embarras et pour payer
» leur rançon. Le mal vient donc des gens en place,
» qui se laissant corrompre pour de l'argent, éludent
» la rigueur des lois. »

Après ces considérations et ces reproches, le roi stimulait le zèle des mandarins, des magistrats, des soldats, de tous les païens, en un mot, afin qu'ils recher-

chassent et arrêtassent les prêtres européens et annamites, avec leurs élèves.

Le décret finissait ainsi :

« Quant aux simples chrétiens, ordre est donné aux
» chefs de villages de travailler à leur conversion, en
» leur faisant observer les cérémonies prescrites pour
» le mariage, les funérailles, le culte des ancêtres et
» des esprits tutélaires. Un délai d'un an est accordé
» pour la parfaite initiation à cette œuvre importante.
» Passé ce terme; les chrétiens qui seront complétement revenus de leurs erreurs, seront laissés en paix
» dans leurs foyers ; ceux qui auront persévéré dans le
» mal seront marqués aux joues. Pour vaincre leur obstination, on fera encore de nouveaux efforts pendant
» l'espace d'une année, après quoi, ceux qui resteront
» toujours indociles seront condamnés, les hommes à
» servir dans la milice, les femmes à tenir lieu de domestiques aux mandarins. Après ces deux années
» d'épreuve, les chefs des villages païens qui auront
» bien rempli leur devoir recevront une récompense
» proportionnée à leurs mérites ; dans le cas contraire,
» ils seront punis par la perte de leur dignité. »

Pendant l'année 1861, la France et l'Espagne poussent la guerre avec vigueur et remportent des avantages considérables. En 1862, le souverain annamite Tu-Duc, réduit à demander la paix, signe un traité en vertu duquel il cède à la France trois des six provinces formant la Basse-Cochinchine ; il permet le libre exercice du culte catholique dans son royaume, il ouvre au commerce français les ports annamites de Tourane

Balat et Quang-an, il s'engage à verser, pour indemnité de guerre et en divers paiements, une somme de vingt millions de francs. Les provinces dont il nous consent la cession sont celles de : Bien-hoa, de Gia-dinh, ou Saïgon, et de Dinh-tuong, ou Mytho.

En 1863, le roi du Cambodge, pays limitrophe de la Basse-Cochinchine, au nord, se place sous la protection de la France.

En 1867, nous sommes forcés, pour assurer notre sécurité, de nous rendre maîtres des trois provinces de Vienlong, Angiang et Hatien, que le traité de 1862 avait réservées à Tu-Duc, dans la Basse-Cochinchine; leur proximité de nos possessions lui fournissait le moyen de créer contre nous une agitation permanente.

Notre colonie a acquis, à l'aide de cette annexion, ses frontières naturelles et une importance capitale. Du côté du nord et du nord-est, une chaîne de montagnes, de vastes forêts nous séparent du royaume d'Annam; au nord-ouest, nous sommes couverts par le protectorat que nous exerçons sur le Cambodge; à l'ouest, au sud et à l'est, la mer nous sert de limite et de défense.

La superficie des possessions françaises est de vingt-deux mille trois cent quatre-vingts kilomètres carrés ; la seule province de Saïgon en compte sept mille cinq cents. Elle est située par 104° 21' 43" de longitude est, et par 10° 46' 40" de latitude nord. Elle a sept kilomètres de longueur sur cinq de largeur.

La partie européenne de la ville de Saïgon renferme la citadelle, la demeure du gouverneur, les bureaux de l'administration, les casernes, l'hôpital militaire, l'église,

l'arsenal, etc.; elle est comprise entre le fleuve à l'est, l'arroyo (1) chinois au sud, l'arroyo de l'Avalanche au nord, et les territoires concédés à des villages annamites au sud-ouest.

Au commencement de 1867, de grands travaux publics avaient été déjà exécutés à Saïgon; on y avait principalement percé et empierré de nombreuses et larges rues, ouvert des canaux, remblayé des marais, construit des quais, des ponts, un bassin de radoub, un dock flottant, une église, un hôpital. Le bassin de radoub a cinquante-trois mètres de longueur sur quatre mètres de profondeur; le dock reçoit les navires du tonnage le plus fort.

La première pierre du nouveau palais du gouverneur a été posée, le 23 février 1868, par le vice-amiral de la Grandière, commandant en chef de la colonie. Ce vaste et magnifique édifice a été achevé en 1872. Il présente quatre-vingts mètres de façade, s'élève à l'angle de la route de la ville chinoise et du boulevard de Saïgon, au milieu d'un rectangle qui a quatre cent cinquante mètres sur un de ses côtés et trois cents mètres sur l'autre.

Le culte catholique en Cochinchine est sous la direction d'un vicaire apostolique; des missionnaires européens et des prêtres indigènes desservent les églises, les chapelles, et prêchent l'Évangile aux païens.

Le collége ouvert à Saïgon par la mission catholique est un établissement important et destiné principalement à la formation d'un clergé indigène. Il renfermait cent quinze élèves en 1870. Pour prix des services qu'il rend à la prospérité du pays, le gouvernement

(1) Ce nom espagnol et portugais désigne un petit cours d'eau.

colonial lui accorde une dotation annuelle de dix mille francs. Des enfants sont appliqués à l'étude du français, dès qu'ils connaissent suffisamment la langue latine. On leur épargne ainsi les longueurs et les dégoûts que doit affronter l'Annamite qui, sans la transition de la langue latine, veut apprendre une langue européenne. La communauté d'origine des deux langues permet à l'élève de passer facilement de l'une à l'autre. Depuis 1868, quelques parties de l'enseignement, comme la géographie, l'histoire et les mathématiques, se donnent en français, pendant que le latin continue d'être la langue propre de la philosophie et de la théologie.

Le collége est placé au milieu de varandas, et couvre, sous la masse de ses constructions, plus de six cents mètres de superficie.

Les frères des Écoles chrétiennes ont pris, en 1867, la direction de l'instruction primaire à Saïgon. Le gouvernement a doté leur école. Ils comptent, en 1869, sept classes et plus de quinze cents élèves. Ceux-ci sont tous pensionnaires, et le budget local pourvoit aux frais de leur instruction, de leur nourriture, de leur vêtement.

Les frères s'associent, avec un admirable dévouement, aux travaux et aux mérites des missionnaires, ils sont de précieux auxiliaires dans l'œuvre de l'apostolat. Parmi les jeunes gens sortis de leur école, plusieurs remplissent des postes importants dans l'administration française.

A peine la France avait-elle planté son drapeau en Cochinchine, que les sœurs de Saint-Paul de Chartres y accouraient. Leur vaste et magnifique établissement, qui porte le nom de *la Sainte-Enfance,* renferme un

orphelinat pour les garçons, un orphelinat pour les filles, une crèche et un pensionnat pour cent jeunes filles annamites. Les sœurs, aidées par la prévoyante munificence du gouvernement, peuvent donner une éducation presque libérale à ces jeunes filles ; elles leur enseignent la lecture et l'écriture, les forment aux soins du ménage.

Le collége, l'établissement des frères des Écoles chrétiennes et celui des sœurs sont situés sur la hauteur où s'élevait la citadelle que les Français ont détruite.

Les sœurs de Saint-Paul, dès leur arrivée à Saïgon, prodiguent les soins de la charité à nos soldats et marins que frappe la maladie. Puis, notre conquête s'agrandissant, elles se multiplient pour desservir les hôpitaux installés dans les provinces de Mi-tho, de Bien-hoa, de Vienlong. Plusieurs de ces admirables filles ont succombé, en 1869, victimes de l'excès du travail et de la rigueur du climat.

Nous avons aujourd'hui en Cochinchine une position digne de la France, comme grande puissance européenne et grande puissance catholique. Nous devons cet important résultat à nos missionnaires. Les cinq cent mille indigènes qu'ils ont convertis dans ces dernières années, sont de précieux points d'appui pour notre domination.

La Cochinchine française présente des ports sûrs, un territoire vaste et d'une admirable fertilité ; elle est favorablement située pour concentrer le commerce de l'extrême Orient.

Pendant l'année 1870, cinq cent cinquante et un navires au long cours sont entrés dans le port de Saïgon ; cinq cent cinquante-quatre en sont sortis.

L'activité de la marine et celle des travaux agricoles ont produit à l'administration une recette de :

8,322,559 fr. pour l'année 1869 ;

9,500,000 fr. pour l'année 1871 ;

12,000,000 fr. pour l'année 1872.

L'exportation du riz, en 1872, a atteint trois cent cinquante mille tonneaux, et représente une somme de quatre-vingt-dix millions.

Notre colonie du Sénégal est divisée en trois arrondissements : celui de Saint-Louis, celui de Gorée, celui de Bakel. Saint-Louis est sur un îlot, à l'embouchure du Sénégal ; l'île de Gorée est sur la côte, à cent quatre-vingt kilomètres plus au sud.

En vertu de divers traités conclus avec les chefs indigènes, en 1855, en 1859, en 1861, en 1863, nous avons acquis 1° toute la côte entre Saint-Louis et Gorée, sur une profondeur de trois lieues ; 2° plusieurs provinces voisines de Saint-Louis ; 3° la plus grande partie des terrains arrosés par la *Casamana ;* 4° les villages de Rufisque, Portendal, Joal, Kaloak.

Le service du culte catholique, au Sénégal, est sous la direction d'un préfet apostolique, assisté de douze prêtres répartis entre les paroisses de Saint-Louis et de Gorée. Il y a de plus, dans la colonie, une mission catholique qui a son centre à Dakar (Sénégambie), et dont le soin est confié à la *Congrégation du Saint-Cœur de Marie.*

La ville de Dakar, située sur la petite presqu'île du Cap-Vert, en face de Gorée, est devenue un des points principaux des possessions françaises au Sénégal. Elle doit son importance en grande partie à la mission catho-

lique. En 1845, au moment où les premiers religieux s'y sont établis, ils n'avaient autour d'eux que quelques misérables cases de pauvres noirs. Peu d'années après, en présence des développements que prenait la mission, l'administration coloniale du Sénégal fixa son attention sur Dakar. En 1857, M. le capitaine de vaisseau Protet en prit possession au nom de la France, y éleva un fort pour assurer notre domination sur toute la presqu'île et sur le Cayor. Aujourd'hui, Dakar possède un port où mouillent à l'aise les paquebots allant de France au Brésil. Sa large baie pourrait abriter une flotte. La société des Messageries et le gouvernement ont fait construire des magasins considérables, plusieurs phares et fanaux qui permettent aux bâtiments de venir la nuit chercher leur abri jusque dans le port.

La colonie agricole et industrielle de Saint-Joseph de N'Gazobil, fondée par la mission catholique, vers 1850, entre le petit village de Joal et la rivière de la Fasna, est depuis plusieurs années dans une complète prospérité. Elle renferme une centaine d'enfants appliqués à la culture de la terre ou répartis entre divers ateliers, dont les principaux sont ceux de charpenterie, d'imprimerie, de reliure, de cordonnerie.

En 1865, d'après un rapport de Mgr Kobbés, vicaire apostolique de la Sénégambie, à M. le gouverneur du Sénégal, la colonie a planté deux cents hectares en coton, maïs, riz, arachides, et effectué dans ses ateliers l'égrénage de quarante mille deux cent soixante-huit kilogrammes de coton, à l'aide d'égréneuses mécaniques.

Dans le jardin de l'établissement est une pépinière

réservée aux essais de culture de ricin, d'indigo et de cotonniers étrangers. Parmi ceux-ci figurent surtout : le *Louisiane courte soie,* le *Georgie longue soie,* le *Bornéo* à graines nattées, le *Vitifolium,* le *Ségou,* le *Ngaine.*

Un décret du 13 août 1864 a décoré Mgr Kobbés ; il est ainsi motivé : « Dix-neuf années d'apostolat ; services distingués rendus à la civilisation. »

En 1842, des traités conclus avec les chefs indigènes nous donnent les droits de la souveraineté sur le royaume d'Assinie, sur le Grand-Bassam, sur les terres, îles et presqu'îles qui sont baignées par le Gabon et par ses affluents.

Une mission catholique est créée au Gabon, en 1844 ; devenue peu après la résidence de l'évêque, chef de la mission des Deux-Guinées et de la Gambie, elle prend de rapides accroissements. Elle est à la fois une paroisse, une communauté, un pensionnat, une ferme où chacun, depuis l'évêque jusqu'au frère convers, a sa fonction, sa spécialité.

Les missionnaires propagent activement les meilleures méthodes de culture. Ils ont doublé notre commerce avec le haut pays, particulièrement avec les pahouïns, ou chasseurs d'éléphants ; ils ont noué des relations, dans l'intérieur, entre nous et les États du Chikan, d'Imbiki, de Kayli, de Gaelono, d'Eningha.

Plusieurs maisons du Havre, de la Rochelle et de la Marseille ont fondé des factoreries au Gabon, y exploitent les produits du pays. La cire, le bois rouge, l'ébène, l'ivoire, l'huile de palme et la gomme copola, forment les principaux articles du commerce de la colonie. Les

échanges qui se sont accomplis au Gabon, en 1869, ont amené un mouvement maritime de deux cent dix-neuf navires, dont cinquante et un portaient le parvillon français.

Depuis plusieurs années, les écoles catholiques sont des plus florissantes dans notre colonie de Nossibé. De 1869 à 1870, le nombre des élèves, filles et garçons, a presque doublé.

La petite île de Nossibé, située sur la côte nord-ouest de Madagascar, est une possession française depuis 1841. Une mission y avait été commencée, l'année précédente, par le père Dalmont, premier préfet apostolique de Madagascar.

Les missionnaires, dans notre colonie de Mayotte (petites îles Malgaches) consacrent le plus d'argent possible au rachat des petits noirs et petites négresses que les boutres Arabes vont chercher à la côte d'Afrique et enlèvent en grand nombre, malgré la surveillance des croiseurs européens.

Le père Marseille, de la compagnie de Jésus, a donné, en 1870, des renseignements navrants sur la situation de ces pauvres créatures. « Elles sont entassées, dit-il, au fond d'une barque arabe (il faut cacher l'ignoble trafic, de peur que quelque navire ne confisque la marchandise et ne coule le boutre) ; et là, pendant les deux ou trois semaines de navigation, elles reçoivent, deux fois par jour, autant de riz cru que peut en contenir leur main. Elles broyent cela sous leurs dents et elles avalent. Pour boire, on ne leur donne que de l'eau de mer... »

« Aussi ces malheureux enfants arrivent dans un triste

état, et quelquefois atteints de maladies qui les emportent en peu de jour. Le cœur se fend quand on voit de près de pareilles horreurs, et l'on voudrait avoir tous les trésors du monde pour arracher, à quelque prix que ce soit, toutes ces pauvres créatures à leur malheureux sort. »

Le traité de Paris, du 30 mai 1814, nous a restitué la Guyane. Le gouvernement y tente, en 1820, la colonisation des bords de la Mana, en y installant des cultivateurs français ; mais l'entreprise échoue complétement. En 1828, la fondatrice et supérieure des sœurs de Saint-Joseph de Cluny, madame Javouhey, se présente pour la continuer. Sa proposition est agréée ; elle crée aussitôt un vaste établissement dont la prospérité s'accroît sans cesse, et qui, faisant retour à l'État en 1847, devient alors un quartier de la colonie.

Nos missionnaires de la Guyane se consacrent depuis plusieurs années, avec une vive sollicitude, à donner une organisation stable à la mission des négres sauvages.

En 1863, le père Kræmner, de la congrégation du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie, visite les *Polygoudoux,* les nègres *Bosh* et les nègres *Bonis,* tribus du Haut-Maroni, et leur prêche avec succès la foi chrétienne. Il accomplit, en 1868, un second voyage chez les Bonis, baptise vingt-six enfants, et se voit forcé par la fièvre de revenir à Cayenne, au moment où on se prépare à lui construire une église et une maison, où de nombreux adultes demandent le baptême.

En janvier 1868, le père jésuite du Coudray adresse, de Mapa, à Mgr Dossat, préfet apostolique, une lettre renfermant les passages suivants :

« Les fruits de mon ministère, dans la mission de l'Oyapock, ont dépassé toutes mes espérances. Ces pauvres Indiens ont une foi vive et sont pénétrés du plus profond respect pour tout ce qui tient à la religion. Il est fâcheux qu'ils soient disséminés sur de si grands espaces, et que le missionnaire ne puisse résider constamment au milieu d'eux. Comme leur instruction religieuse a été réduite aux points les plus élémentaires de la doctrine, il s'est glissé beaucoup de superstitions dans leur conduite ; avec une direction suivie, on en ferait d'excellents chrétiens.

» A l'aide d'un interprète, je fais le catéchisme tous les jours ; je commence à connaître assez bien la langue de ces nègres pour pouvoir confesser et me faire comprendre....

» J'ai un grand nombre de baptêmes à faire. Je ne reçois comme parrains et marraines que des personnes assez instruites pour élever chrétiennement leurs filleuls, sur lesquels ils ont une autorité supérieure à celle des pères et des mères. Nos Indiens sont tellement habitués à cela, qu'avant d'accepter d'être parrains ils viennent subir l'examen réglementaire. Cette pratique nous permet de former de bons catéchistes, qui continuent l'enseignement dans leur village, pendant que le missionnaire visite les autres localités. »

Au sud-est de la Guyane française, entre le fleuve Oyapock et le fleuve des Amazones, est une contrée immense, habitée par 200,000 sauvages, tous infidèles, et dont plusieurs tribus sont anthropophages. A la fin de 1868, Mgr Hervé, préfet apostolique, commence leur évangélisation.

En 1869, il établit la mission spécialement consacrée aux Indiens importés dans la Guyane française pour suppléer à l'immigration africaine. Chaque année de nombreuses conversions, suivies de baptêmes, de premières communions, de mariages chrétiens, s'accomplissent au milieu d'eux.

Les sauvages de la Guyane ont une notion vague de la divinité. Ils reconnaissent deux sortes d'esprits, l'esprit du bien et l'esprit du mal. Ils se montrent indifférents pour le premier, qui ne saurait, disent-ils, leur faire du mal ; ils ne lui rendent aucun culte extérieur. Ils adressent des invocations à l'esprit mauvais, pour l'apaiser et se le rendre propice.

§ VIII

SERVICES QUE NOS MISSIONS RENDENT A LA SCIENCE.

L'œuvre des missions étrangères sert activement la science. Les relations de nos missionnaires présentent au plus haut degré la finesse d'observation, l'exactitude géographique, l'appréciation physique, les connaissances ethnologiques, la puissance de rapprochement.

En 1818, un rapport célèbre de M. Héricart de Thury a commencé à attacher de l'importance aux puits forés de la Chine. En 1827, le missionnaire Imbert ramena

l'attention sur eux ; il publia le récit de ce qu'il avait vu dans la province de Ou-tong-kiao, où, dans un espace de seize à quarante kilomètres, il avait compté plusieurs dizaines de mille puits forés depuis des siècles pour l'exploitation d'eaux salées et de bitumes, qu'on rencontre à six cents mètres au-dessous de la surface du sol. Le père Imbert indiquait avec soin l'ingénieux mode suivi pour le percement des puits.

En 1829, le père Lesson publie les deux premiers volumes de son *Histoire naturelle des oiseaux-mouches,* ouvrage orné de planches dessinées et gravées par les meilleurs artistes. Le deuxième volume est intitulé : *Histoire naturelle des colibris, suivie d'un supplément à l'Histoire naturelle des oiseaux-mouches*.

La mort a frappé le père Lesson au moment où il venait d'achever son troisième volume portant le titre de : *Histoire des trochilidés*.

Avant sa splendide publication, on conservait la croyance que l'oiseau-mouche a, pour seule nourriture, le pollen ou la rosée des fleurs; notre savant missionnaire a démontré l'erreur propagée par les pages de Buffon, a décrit minutieusement les parties anatomiques dont l'oiseau se sert afin de pourvoir à sa subsistance.

L'oiseau-mouche appartient à l'innombrable famille des *trochilidés,* la plus brillante de toutes celles que l'on connaît; elle s'élève aujourd'hui à quatre cent vingt-cinq variétés.

Des rives du Mississipi à celles du fleuve Argentin, sur un espace immense, le colibri et l'oiseau-mouche vivent au milieu des fleurs, resplendissent de couleurs diverses,

mais conservent les mêmes mœurs, les mêmes habitudes. Waterton, célèbre voyageur anglais, les appelle « des pierreries ailées, merveilles de la création. » Il a donné sur leur alimentation des détails curieux. « Elle consiste presque exclusivement, dit-il, en très-petits insectes qu'ils vont saisir, à l'aide de leur long bec recourbé, au fond des corolles, où le suc miellé les attire. »

Audubon a comparé l'oiseau-mouche à *un rayon de lumière, à une éblouissante étincelle détachée d'un arc-en-ciel.*

On a reconnu récemment qu'il y a aussi des oiseaux-mouches dans l'Amérique du Nord, à Nootka.

En 1842, Mgr Verolles, vicaire apostolique de la Mantchourie, a donné une intéressante description de cette contrée ; je me plais à la reproduire en partie.

« La Mantchourie se divise en trois grandes provinces : au sud, le Koantong ou Leaotong, au centre le Kirin, au nord le Saghalien. Cet immense pays court depuis le 40° environ de latitude jusqu'au 56°, et du 115° de longitude jusqu'au 140° de Paris.

» La partie ouest de la Mantchourie est en général un pays plat ; les immenses plaines de la Mongolie viennent y aboutir. Cette région est bien cultivée, car les Mantchoux sont agricoles, et non pas nomades comme les Mongoux. Dans le centre, généralement plus montueux, les forêts sont remplies de tigres, d'ours, de chamois, de cerfs d'une grande et belle espèce. Ces forêts, qui couvrent la majeure partie du sol, sont à l'empereur ; nul ne peut y entrer sous peine de mort, et des surveillants nombreux sont préposés à leur garde.

» On trouve encore dans ces forêts la martre zibeline, appelée *tiao-chou* par les indigènes, dont la fourrure est si précieuse : l'empereur et quelques grands mandarins auxquels il le permet, peuvent seuls s'en revêtir.

» Les fleuves du nord, surtout le Songari et le Saghalien, en chinois He-long-kiang, *fleuve du Dragon noir*, fourmillent de castors ; on y pêche aussi des perles en très-grande quantité ; mais difficilement on s'en procure, à cause du monopole impérial qui les frappe d'embargo. »

Mgr Verolles, abordant dans sa relation le climat et la température de la Mantchourie, continue ainsi :

« Le froid de la Mantchourie est extrême, eu égard à sa latitude. Cette année, j'ai passé l'hiver dans le sud du Leaotong, sous le 40° environ. — C'est la latitude de Naples et de Madrid : — or, nous avions vingt-six degrés centigrades de froid, et la saison, disent les habitants, a été plus douce que d'habitude. Le froid moyen est donc de trente degrés, à peu près la température de Moscou !

» Vers le nord, c'est bien autre chose. Ici, au sud, la terre ne gêle qu'à trois pieds de profondeur ; mais en Kirin, où j'ai passé l'hiver de 1841, elle gêle à sept pieds au-dessous du sol... Nous avions alors un thermomètre qui ne pouvait descendre que jusqu'à seize de réaumur ; pendant plusieurs mois il ne marquait plus.

» Vous exprimer la rigueur du climat, c'est impossible : l'air semble couper comme un rasoir ; on dirait qu'on vous tenaille les joues avec des pinces.

» Mais si nous remontons vers la frontière russe, chez les ichthyophages, sur la rive droite de l'Amour ou Sa-

ghalien, jusqu'à la grande île de ce nom, et, à l'ouest de ce fleuve, chez les Poukoey, chez les Mantcheoupetonos un peu plus au sud, alors on n'a plus de termes pour exprimer un froid sans mesure. »

Nous devons aussi à Mgr Verolles les renseignements les plus précieux et les plus complets sur le *jensen,* cette plante orientale dont la racine est célèbre depuis des siècles dans la médecine, et que l'on connaît en France sous le nom de *mandragore de Chine.*

« Le monopole impérial, dit le savant missionnaire, frappe d'interdiction la vente du jensen. Cette plante fameuse est sans contredit le premier tonique de l'univers. Lorsque les forces vitales manquent, totalement épuisées, et que le moribond va trépasser, donnez-lui le poids de quelques grains de jensen, il revient à la vie; continuez chaque jour, et sa vigueur renaît aussitôt, et vous pouvez le soutenir encore plusieurs mois. Le prix du jensen est exorbitant, c'est presque incroyable, près de cinquante mille francs la livre ! Le bon, l'excellent jensen est le plus vieux, il doit être sauvage : aussi celui de Corée, qui vient par la culture, est-il extrêmement inférieur en qualité. A la foire annuelle de Corée, on le vend en fraude, au su des mandarins qui ferment les yeux. Bien que fort élevé, le prix du jensen coréen est pourtant raisonnable : environ deux cents francs la livre. La racine seule est en usage. On peut le semer. Je vais tâcher de m'en procurer de la graine, et en ce cas, l'Europe pourra posséder cette plante admirable. »

Mgr Verolles a remis au docteur Mérat deux sortes de jensen ; la première est la racine naturelle, la deuxième

est la racine confite. La saveur de l'une et de l'autre rappelle assez celle de la réglisse. Il est absolument impossible aux voyageurs de se procurer du jensen, et des néophytes chrétiens ont dû donner en cachette à Mgr Verolles les quelques morceaux qu'il a rapportés en France.

En 1686, les ambassadeurs de Siam présentèrent du jensen à Louis XIV. Le docteur Bourdelin, en 1697, soumit à l'Académie des sciences un mémoire sur cette plante, et nos médecins l'adoptèrent comme un médicament inappréciable.

En 1841, le père de Smet, jésuite, a publié ses voyages aux Montagnes-Rocheuses et dans l'Orégon. Tous les journaux en ont rendu compte, ont loué la manière, si parfaite d'intelligence et d'érudition, dont il a exploré ces contrées, décrit la nature du sol, les productions remarquables, les mœurs.

Les Montagnes-Rocheuses, auxquelles on a donné le surnom d'*Épine dorsale* du nouveau monde, parcourent du nord au sud presque toute l'Amérique septentrionale, s'étendent dans le Mexique et le Cohahuila, et se rattachent aux Cordilières. La hauteur de quelques-uns de leurs pics est de quinze mille pieds au-dessus du niveau de la mer, ainsi que l'ont démontré des observations faites au moyen du baromètre, et conformes aux calculs de la trigonométrie.

Le père de Smet a consacré à la flore des Montagnes-Rocheuses quelques charmantes pages où je puise le passage suivant :

» Dans le sol le plus stérile du désert, se trouvent profusément trois espèces de cactus ; elles sont connues

parmi les botanistes sous le nom de *cactus americana,* et déjà naturalisées dans les parterres d'Europe. Je n'ai rien vu ni de si pur ni de si vif que l'incarnat de cette charmante fleur; toutes les nuances du rose et du vert décorent l'extérieur de son calice, qui va en s'évasant comme celui du lis ; elle est environnée d'épines, et ne s'élève pas à deux pouces de terre.

« Parmi les fleurs simples, la plus élégante ressemble à la *cloche bleue* de nos parterres; mais elle la surpasse de beaucoup par l'agrément de ses formes et la délicatesse de ses teintes, qui varient depuis le blanc pur jusqu'à l'azur sombre.

» L'*aiguille d'Adam,* qui ne croît que sur les côtes stériles, est la plus noble parmi les pyramidales : sa tige s'élève à près de trois pieds; à mi-hauteur, commence une pyramide de fleurs fort serrées les unes contre les autres, sous la forme d'un diadème renversé, nuancées légèrement de rouge, et diminuant de grosseur à mesure qu'elles s'approchent de leur commun sommet qui se termine en pointe. Sa base est défendue par une espèce de feuilles dures, fibrées, oblongues et aiguës. C'est ce qui lui a fait donner le nom d'*aiguille*. Sa racine, blanche et semblable dans sa forme à une carotte, a ordinairement six pouces de diamètre; les sauvages s'en nourrissent au besoin, et les Mexicains en fabriquent une espèce de savon.

» Il est encore trois autres espèces de fleurs très-remarquables ; elles sont rares, même en Amérique, et leurs noms sont inconnus du commun des voyageurs. La première, dont les feuilles bronzées sont disposées de manière à imiter le chapiteau corinthien, a reçu de nous

le nom de *corinthienne*; la deuxième, couleur de paille, rappelle, par sa tige environnée de onze branches comme d'autant de satellites, le fameux songe de Joseph; elle a été nommée la *joséphine;* la troisième, la plus belle des reines-marguerites que j'aie vues, ayant autour d'un disque jaune, nuancé de noir et de rouge, sept à huit rayons dont chacun serait à lui seul une belle fleur, a été appelée la *dominicale,* parce qu'elle nous a paru la maîtresse-fleur de ces parages. »

Voici la liste des animaux, poissons, oiseaux, arbres, arbustes, plantes et fruits que le père de Smet a vus dans les Montagnes-Rocheuses.

MAMMIFÈRES

Chevreuil commun. — Chevreuil à queue noire. — Chevreuil à mulet. — Cerf et biche. — Gazelle. — Orignal. — Grosse-Corne. — Mouton blanc. — Buffle et bison. — Cheval sauvage. — Chat sauvage. — Chien sauvage. — Loup blanc, noir, gris, bleu et à médecine. — Chien de prairie. — Écureuil de dix espèces. — Ours gris, blanc, noir, brun. — Renne, blaireau, rat des bois. — Carcajou, tigre rouge. — Cochon de terre, porc-épic. — Rat commun, souris, taupe. — Rat musqué, marte. — Renards de quatre espèces. — Lapin, lièvre. — Loutre, castor.

REPTILES

Serpents à sonnettes. — Vipères, couleuvres. — Serpents à mocaisson. — Serpents à arcs. — Tortues, grenouille, grenouille à queue. — Salamandre, crapaud.

OISEAUX

Aigle nonne, et noir. — Épervier à poule. — Coq de plaine, poule des montagnes. — Faisans, dindons, grues.

— Étourneaux, pélicans. — Buffalo, hiboux. — Corbeaux, pie, avocette. — Pluvier, butor, bécassine. — Bec-à-l'envers, canard. — Oies, tourterelle. — Oiseau-mouche, rossignol. — Caracro, outarde, alouette. — Hirondelle, perroquet. — Bois-pourri. — Mangeur-de-maringouins. — Pic-bois, pic-vert, roitelet. — Cardinal, sarcelle. — Oiseau rouge, noir, bleu, jaune. — Robie, moqueur, perdrix.

POISSONS

Saumon, quatre espèces. — Truite, trois espèces. — Mulet, carpes, anchois.

ARBRES, ARBRISSEAUX, PLANTES ET FRUITS

Cotonniers, trois espèces. — Saule, tremble. — Cèdre rouge et blanc. — Sapin, pin, cinq espèces. — Rabajadières. — Chênes de différentes espèces. — Noyer et frêne. — Vignes, trois espèces. — Kinnalkenie, fruit rouge. — Genièvre, houblon. — Herbe à la puce. — Salsepareille, baume. — Menthe, épinette, absinthe. — Prune de prairie, quatre plantes. — Oignon doux, pois, pomme blanche. — Racine amère, patate. — Tabac, ganche. — Champignon. — Cotonnier, écorce de sapin. — Framboises, mûres sauvages.

Le père de Smet a pleinement dilucidé une question controversée entre les naturalistes au sujet des fourmis. Il s'exprime ainsi dans le récit de son voyage aux Montagnes-Rocheuses :

« On se demande si le grain que les fourmis ramassent doit servir à leur nourriture d'hiver, ou seulement à la construction de leurs cellules. Peut-être nos remarques pourront-elles servir à résoudre la difficulté. Il n'y a ici

dans les fourmilières ni froment, ni grain qui en tienne lieu, par conséquent point de provision de bouche de cette nature; à leur place, ce sont de petits cailloux, que ces insectes laborieux élèvent en monceaux de trois ou quatre pieds de diamètre, sur un pied de haut; d'où il est, ce semble, permis de conclure que le grain employé ailleurs au même usage que ces petits cailloux n'est point destiné à nourrir la fourmi, mais bien plutôt à lui bâtir une demeure. »

La conclusion du père de Smet est incontestable.

En 1844, le père Bourrassa, oblat de Marie-Immaculée, décrit de la manière suivante la fameuse cataracte du Chawenigan, dans l'Amérique du Nord :

« Nous grimpâmes jusques au sommet de la colline, d'où se précipitent en tourbillonnant les eaux limpides du Saint-Maurice. Un bruit sourd et majestueux nous avertit que nous n'étions pas éloignés du gouffre, et quelques minutes après nous contemplions, à son point de vue le plus heureux, cette scène magnifique.

» Une île, ou plutôt un amas de rochers, en divisant la rivière à l'endroit de la chute, forme ainsi deux immenses cascades dont les eaux se rejoignent au fond de l'abîme pour reprendre leur course en commun. Cette chute du Saint-Maurice, située à douze lieues des trois rivières, a près de trois cents pieds d'élévation; elle est visitée par un grand nombre d'étrangers que la curiosité y attire de toutes parts. »

En 1846, le père Legrand explore les montagnes qui règnent entre le Laos et les contrées sauvages de Tong-king occidental. Il recueille et publie des renseigne-

ments précis sur la nature et les richesses du sol. Il nous montre, au sein des forêts, de grands arbres dont les uns ressemblent au chêne, d'autres au châtaignier, puis des platanes, des orangers, des citronniers, des hêtres à lianes immenses qui descendent d'une hauteur prodigieuse, et une infinité d'arbrisseaux de toute sorte.

Le père Legrand poursuit ainsi son récit :

« Plusieurs coteaux nous ont paru recéler beaucoup de fer à leur base ; nous avons même vu assez de petits ruisseaux confirmer, par des signes plus certains, nos conjectures sur l'existence de veines métalliques. Il y a aussi du marbre et en grande quantité, mais il ne semble pas très-beau, et enfin nous avons reconnu de l'aimant. On nous a aussi apporté un cristal extrêmement beau et très-dur, qui gît en abondance dans la terre, où l'insouciance des sauvages le laisse paisiblement enfoui. Il se trouve en cubes carrés, de la grosseur du petit doigt : ces carrés sont noirs à l'extérieur, et, quand on les brise, ils brillent comme l'argent, offrant de magnifiques paillettes lamelleuses et fortement adhérentes les unes aux autres ; si on les frappe, elles se rompent et se décomposent en grains comme de la poudre. Peut-être est-ce du bismuth, dont les cristaux sont en général plus remarquables que ceux de l'argent. »

En 1860, 1861 et 1862, le père Legrand a rendu des services importants à la France, comme interprète de l'amiral Rigault de Genouilly, commandant en chef notre expédition contre la Cochinchine.

En 1846, le père Huc, lazariste, pénètre courageuse-

ment dans les montagnes neigeuses du Thibet. Sa relation, publiée en 1852, est une des plus curieuses qui aient paru sur l'Asie centrale et orientale ; elle représente une description, aussi intéressante que complète, des mœurs et des coutumes religieuses des thibétains ; elle a imprimé un progrès considérable à la science géographique. On aime à accompagner le père Huc au palais grandiose du *Talé-lama,* dans la ville de Lassa, à visiter avec lui ces lamaseries situées au sommet des pics, et au sein desquelles vivent des religieux qui prennent de la nourriture une fois par semaine seulement, et ne se mêlent au reste des hommes qu'un jour tous les deux ans.

Lassa, capitale du Thibet, est située au milieu d'une multitude d'arbres séculaires ; ses maisons blanches, hautes et terminées en plates-formes, ses nombreux temples aux toitures dorées, lui donnent un aspect majestueux.

Le père Huc a séjourné, pendant six mois, dans la célèbre lamaserie de Koumboun, pour apprendre la langue thibétaine et se mettre au courant des doctrines du boudhisme. Koumboun, montagne magnifiquement boisée et partagée par un profond ravin, compte plus de trois mille lamas. Leurs blanches habitations, toutes entourées de petits jardins et surmontées de belvedères, s'élèvent en amphithéâtre des deux côtés du ravin, et sur les flancs de la montagne. Parmi elles on voit saillir en foule des temples boudhiques, décorés de péristyles, et dont les toits dorés étincellent de mille couleurs. Les lamas ont la démarche grave et silencieuse, sont revê-

tus d'habits rouges et coiffés d'un grand bonnet jaune en forme de mitre. Une discipline des plus sévères maintient dans la lamaserie la paix et la concorde. Les infracteurs de la règle, qu'ils soient jeunes ou âgés, reçoivent, pour châtiment, des coups d'une barre de fer que les supérieurs portent constamment en main. Les punitions ne sont pas abandonnées à l'arbitraire de ceux-ci. Si les cas sont graves, deux tribunaux procèdent juridiquement contre les accusés.

L'enseignement lamanesque se divise en quatre sections ou facultés. La première est la faculté des prières ; le second rang appartient à la faculté de médecine ; puis vient la faculté de mysticité, et enfin la faculté des formules liturgiques.

Koumboun est la patrie de Tsonka-remboutchi, réformateur célèbre de la religion boudhique dans les habits religieux et dans la liturgie. Le Thibet et la Tartarie ont adopté sa doctrine. Maintenant on distingue des lamas de deux espèces, ceux à habits jaunes et ceux à habits gris, c'est à dire les bonzes de Chine, qui ont repoussé les principes de la réforme.

Le père Huc a étudié attentivement, à Koumboun, le régime et la discipline de la lamaserie, l'enseignement des quatre facultés boudhiques, l'histoire de la réforme boudhique, son culte et ses croyances.

Il a consigné dans le récit de son voyage au Thibet (tome II, p. 422), des détails sur plusieurs animaux de ce pays et de l'Inde, et en particulier sur la licorne. Malgré les faits nombreux qu'il a recueillis relativement à l'existence de ce quadrupède, les doutes des zoologistes persistent.

En 1854, il a publié un ouvrage intitulé : *Souvenirs de Chine*, où abondent d'intéressants détails sur la géographie, la religion, la politique et l'histoire intérieure de ce royaume.

Il décrit le magnifique système d'irrigation inventé dans la province du Kan-sou et qui se pratique par le moyen de canaux superposés. « A l'aide de petites écluses, dit-il, construites avec simplicité, l'eau est distribuée dans tous les champs avec régularité et sans efforts ; elle monte, descend, circule et se joue en quelque sorte, à travers ces riches campagnes, au gré des cultivateurs. »

Le père Huc a consacré un chapitre à l'étude du *Poème des jardins,* composé vers le XIe siècle par l'illustre mandarin See-makouang ; il nous initie complétement aux mystères des jardins chinois.

Il y a plus de dix siècles, d'après M. de Humboldt, les habitants de la Chine, de l'Inde et du Japon, possédaient l'art de dessiner les jardins, d'y réunir le charme des perspectives, la richesse de la végétation, l'ombre, la solitude ; ils connaissaient une foule de végétaux précieux, les cultivaient avec soin autour des temples, des cloîtres et dans les champs réservés à la sépulture.

Le père Huc nous parle ainsi de la grande muraille de la Chine : « On sait que l'idée d'élever des murailles pour se fortifier contre les invasions des ennemis n'a pas été particulière à la Chine ; l'antiquité nous offre plusieurs exemples de semblables travaux. Mais aucune nation n'a rien fait d'aussi grandiose que la grande muraille élevée par Tsin-che-koang, l'an 214 de J.-C. Un

nombre prodigieux d'ouvriers y fut employé, et les travaux de cette entreprise gigantesque durèrent pendant dix ans. La grande muraille s'étend depuis le point le plus occidental du Kansou, jusqu'à la mer Orientale. L'importance de cet immense travail a été diversement jugée par ceux qui ont écrit sur la Chine. Les uns l'ont exalté outre mesure, et les autres se sont efforcés de le tourner en ridicule. Cette divergence des opinions vient de ce que chacun a voulu juger de l'ensemble de l'ouvrage d'après l'échantillon qu'il avait sous les yeux...... Vers le nord de Pékin, la construction de la grande muraille est réellement belle et imposante; mais il ne faudrait pas croire que cette barrière élevée contre les invasions des Tartares, est dans toute son étendue également large, haute et solide. Nous avons eu occasion de traverser la grande muraille sur plus de quinze points différents; souvent nous n'avons rencontré qu'une simple muraille au lieu de ces doubles murailles qui existent aux environs de Pékin; quelquefois, c'est une élévation en terre; il nous est même arrivé de voir cette fameuse barrière uniquement composée de quelques cailloux amoncelés. »

Le père Huc a été décoré, en 1852, de la croix de la Légion d'honneur; il a reçu de l'Académie française, en 1855, pour ses *Souvenirs de Chine,* un des trois prix de deux mille cinq cents francs. Il est mort à Paris, le 27 mars 1860, à l'âge de quarante-sept ans.

L'abbé Boilat, prêtre du Sacré-Cœur de Marie, donne, en 1853, ses *Esquisses sénégalaises.* La botanique, la zoologie, la géologie du Sénégal, y ont leur place; les

mœurs des habitants, leurs religions diverses, la physionomie du pays, son passé, son avenir, sa situation commerciale, sont attentivement développés.

En 1855, les pères Montilon et Matthias, de la congrégation de Picpus, nous fournissent des détails intéressants, le premier sur l'archipel des îles Pomotou, le second sur les îles Gambier.

Les amis de la géographie, en 1855, applaudissent aux notices des maristes et des picpussiens sur l'île de Rooh, peu distante de la Nouvelle-Guinée, et qui n'avait pas été visitée depuis 1537.

En 1855, le père Brouillion, un de nos plus savants missionnaires, publie un remarquable livre intitulé : *Missions de Chine, mémoire sur la mission de Kiang-nan.* Des documents d'une haute valeur y sont réunis sur l'insurrection chinoise des Taépings, sur la situation religieuse, économique et politique de la Chine.

Le Kiang-nan est divisé administrativement en deux provinces. Il a Nankin pour capitale, et présente la partie la plus fertile, la mieux cultivée et la plus peuplée de toute la Chine. Un grand fleuve, des lacs et des rivières arrosent le sol; de nombreux canaux sillonnent le pays, dont la mer vient baigner les côtes sur une étendue considérable; des ports commerçants attirent les vaisseaux de toutes les parties du monde.

Mgr Pallegoix, évêque de Malos, vicaire apostolique de Siam, publie à Paris, en 1856, un ouvrage intitulé : *Description du royaume Thaï ou Siam,* 2 vol. in-12, avec planches et cartes. Il donne des renseignements précieux sur cette contrée riche, vaste et presque com-

plétement ignorée, sur son histoire, sa géographie, son industrie, son commerce, son agriculture. Il évalue la population du royaume à six millions d'âmes, sa superficie à douze millions trois cent trente milles géographiques carrés, sa longueur à quatre cent cinquante lieues, sa largeur à cent cinquante. Il nous présente les Siamois comme un peuple industrieux et disposant de ressources considérables ; il nous apprend que de grands personnages de la cour de Bang-kok, des princes de la famille royale, sont versés dans les sciences européennes.

En 1856, il signale l'existence, en Chine, de trois espèces de poissons doués de la faculté de marcher dans les herbes humides, et de franchir ainsi des distances assez considérables, d'une rivière desséchée à une autre rivière ou à des étangs qui, vides de poissons, en deviennent peuplés presque subitement.

Ces trois espèces de poissons marcheurs s'appellent en Chine : *pla-xon, pla-dutk, pla-mo ;* ce sont des poissons voraces, grands comme une carpe, et dont la chair, séchée au soleil et salée, se conserve pendant une année et fournit une nourriture abondante et saine.

Mgr Retord, vicaire apostolique du Tong-king occidental, insère dans les *Annales de la propagation de la foi,* en 1856, d'importants documents sur la géographie et l'ethnologie de cette partie de l'Inde transgangétique.

En 1856, la notice du père Combes sur la tribu des *Bannars,* dans le Laos (Tong-king occidental), aide puissamment au progrès de l'ethnologie générale.

Une lettre du père Vinçot, adressée de Chine en 1856, prouve que les Chinois nous ont devancés et

excellent dans la pisciculture. Le père nous indique leur procédé et ajoute: « Une petite rivière peut fournir en moins de trois mois plus de cinq mille kilogrammes de poisson. »

En 1857, le père Mailfait a donné des renseignements complets sur la position géographique, les productions agricoles, la faune et la flore de l'île chinoise de Hainam.

La faune est assez variée : « J'ai rencontré plusieurs curiosités, dit le père Mailfait, dans mes promenades à travers l'île ; ainsi j'ai vu les corbeaux à cravate blanche et les merles bleus aux oreilles jaunes. J'ai aussi remarqué des abeilles rayées de bleu et de grosses guêpes qui viennent fixer leurs alvéoles sur une simple feuille d'arbre. »

Il y a, dans l'intérieur de l'île, de magnifiques paysages ; des rochers sont accumulés sur la pente des montagnes ; celles-ci franchies, on découvre de riches campagnes et de fertiles vallées. L'indigo, le coton, le riz, forment les principales cultures.

L'île compte deux millions d'habitants. Khioung-tcheou, sa capitale, a trois kilomètres de circonférence et une population de cent mille âmes.

Haï-nam est aujourd'hui un des points commerciaux les plus importants de la Chine.

En 1857, dans les *Annales de la propagation de la foi,* le père Badoux publie des renseignements intéressants sur la production végétale des montagnes et des plaines du Liban. Il nous apprend que la vigne, le mûrier, le figuier, tous les arbres et arbustes d'Europe s'y rencontrent, que le sol y est des plus puissants et féconds.

Le père Furet, en 1857, 1858, 1859, a successive-

ment visité et décrit : 1° les îles chinoises *Lou-tchou ;* 2° le détroit de Matsmaye, au nord du Japon ; 3° la ville de Hakodade ; 4° la baie du *Barracouta* ou de *l'empereur Nicolas,* située sur la côte de la Mantchourie, c'est-à-dire sur la côte du continent, au milieu des acquisitions récentes des Russes sur le territoire chinois ; 5° la baie de Jonquières, sur la côte occidentale de l'île de Tarakai ; 6° la grande baie de l'île de Tsou-sima, dans la région méridionale du Japon, au S.-E. de la Corée.

Le père Furet a étudié spécialement ces curieuses contrées au point de vue de la géographie, de l'ethnographie, de la zoologie.

Les îles de Lou-tchou sont d'une admirable fertilité et des mieux cultivées. Le père Furet nous apprend que les papillons forment une des richesses de leur faune, et il ajoute : « On les y rencontre en foule et des plus variés ; ils présentent toutes les nuances, depuis les plus sombres jusques aux plus brillantes, et quelques-uns ont des dimensions si grandes qu'on les prendrait pour des oiseaux. »

L'abbé Domenech, missionnaire apostolique, a publié : en 1847, le *Journal d'un missionnaire au Texas et au Mexique ;* en 1857, *les Indiens des grands déserts de l'Amérique septentrionale.* Il a parcouru attentivement les contrées qu'il décrit ; il donne des documents précis et certains sur les productions, les antiquités, la topographie, les phénomènes géologiques du sol ; il traite, avec autant de science que de modestie, toutes les questions qui se rattachent aux Indiens, à leur passé, à leur situation présente. Son ouvrage sur *les grands déserts* est décoré d'une foule de planches remarquables par l'exactitude des dessins.

L'abbé Domenech, aumônier de notre corps expéditionnaire au Mexique, en 1865, a été attaché au cabinet de l'empereur Maximilien, et appelé à la direction de la presse mexicaine.

L'abbé Brasseur de Bourbourg est au premier rang parmi les savants qui se sont consacrés à l'étude de l'histoire du peuple américain. Il a parcouru le Nouveau Monde pendant plusieurs années, et nous a initiés à la connaissance des antiquités mexicaines.

En 1854, il se rend dans les États de Nicaragua et du San-Salvador. Au commencement de 1855, il visite le Guatemala, et, s'appliquant à interroger les archives et bibliothèques des couvents, il y puise une foule de documents inconnus sur l'histoire de l'Amérique avant la conquête et sur celle du Guatemala. Il étudie avec soin, en 1856 et 1857, dans la province de Vera-Paz, les restes de plusieurs grandes villes, et principalement ceux de *Tsak Pokoma* et de Carvinal.

Il a puissamment contribué à fonder en France le comité d'archéologie américaine. Son ouvrage le plus important a paru, en 1850, sous le titre de : *Lettres sur l'histoire primitive des nations civilisées de l'Amérique septentrionale.*

En 1860, le père Montrouzier, missionnaire à la Nouvelle-Calédonie, a publié de remarquables articles sur l'histoire naturelle de cette colonie, et des fragments d'un catalogue. Il a décrit plusieurs classes de mammifères, des représentants de l'ornithologie, des reptiles, des poissons, des mollusques, des crustacés, des insectes.

Il dit au sujet de la faune des mers calédoniennes :

« Malgré sa ressemblance avec la faune indo-pacifique, elle ne manque pas de caractères distinctifs, et offre aux savants un vaste champ de découvertes, d'observations intéressantes. »

Le père Montrouzier signale :

Dans la classe des poissons, un squale, à dents en pavés, à museau arrondi, dont il fait le type d'un genre (*orbicephalus Broussonnettii*).

Dans la classe des mollusques, diverses espèces nouvelles, et, entre autres, la *pyrale de Montravel,* le *buline de Du Bouzet,* deux *cyclostomes,* une *hélice,* une *hélicine,* une *nérite,* deux *mitres,* une *volute,* une *scalaire,* etc.

Le père Montrouzier a décrit plus de deux cents cinquante espèces d'insectes. Il a reconnu que l'entomologie est riche, que la plupart des espèces appartiennent, parmi les hémiptères, au genre punaise, et, parmi les coléoptères, aux rhincophores et aux longicornes.

Il s'est appliqué à étudier spécialement les poissons vénéneux qui peuplent ces parages, et cite, comme dangereux au plus haut degré, un *sparoïde,* une *sphyrène,* un *tétrodon,* une sorte de petite sardine (*meletta venenosa,* Cuv. et Val.).

A Paris, le 27 avril 1867, le ministre de l'instruction publique a distribué les récompenses aux membres des sociétés savantes des départements. Dans la section des sciences, une médaille d'argent a été décernée au père Montrouzier pour *ses recherches scientifiques à la Nouvelle-Calédonie.*

En 1860, l'abbé Lamazou, revenant de son voyage scientifique en Palestine, en Syrie, en Égypte, donne à la

Bibliothèque impériale une riche collection de monnaies et médailles, au Musée des antiques une urne funéraire recueillie à Sidon, dans un tombeau phénicien.

L'importance de nos relations politiques et commerciales avec l'extrême Orient donne un intérêt particulier aux langues malaise et javanaise que parlent tous les peuples de l'Asie orientale. Vers la fin de 1860, M. le ministre de l'instruction publique, appréciant l'avantage qu'il y aurait à populariser ces deux langues, a autorisé M. l'abbé Favre à ouvrir, pour leur enseignement, un cours public et gratuit. Depuis le mois de janvier 1861, l'abbé Favre donne ses leçons le vendredi et le samedi de chaque semaine, dans une salle du lycée Louis-le-Grand.

En 1863, l'imprimerie impériale fait graver des caractères tamouls et kanaras, sous la direction de l'abbé Dallet, missionnaire au Maïssour.

La langue tamoule est parlée dans les établissements français de Pondichéry, de Karikal, et par dix millions d'Hindous ; elle est la plus riche, la plus cultivée des langues du Dekhan. Le kanara est l'une des trois principales langues méridionales de l'Inde, et celle de cinq millions d'Hindous, à l'ouest de Madras.

Depuis plusieurs années déjà, l'imprimerie impériale possédait des caractères tamouls et kanaras gravés par les soins du célèbre indianiste Eugène Burnouf; mais les nouveaux types, dus à l'abbé Dallet, sont plus exacts et plus élégants.

En 1864, Mgr Perny, vicaire apostolique à Pékin, a apporté de Chine en France, et donné au Jardin d'accli-

matation, plusieurs polypes-vinaigre qui malheureusement sont morts presque aussitôt.

Le polype-vinaigre, semblable à une pieuvre de taille moyenne, et peu connu en Europe, a la propriété de transformer en vinaigre l'eau dans laquelle on le place. Il abonde sur les côtes de Chine, et les classes pauvres de ce pays ont en lui une véritable ressource. Chaque fois que, pour avoir du vinaigre, on puise dans le vase qui renferme l'animal, on a soin de remplacer le liquide qu'on a pris par une égale quantité d'eau potable. Le polype-vinaigre peut vivre quelques mois sans prendre aucune nourriture. Dès qu'il commence à s'épuiser, on le tue, on le fait sécher au soleil, et il devient pour la table un hors-d'œuvre des plus appréciés.

En 1866, le père Duparquet, missionnaire de la congrégation du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie, visite la Guinée méridionale et adresse à son supérieur une intéressante relation de son voyage, j'y puise les renseignements suivants sur le district important de *Huila :*

« *Climat.* — Il est d'une salubrité parfaite et l'emporte sous ce rapport sur tout autre point de l'Afrique occidentale, et peut-être de toute l'Afrique, si l'on en excepte le pays des Gallas. La température y varie entre 8° et 28° au-dessus de zéro, à l'exception de certaines nuits de mai et de juin, où elle s'abaisse jusques à la glace.

» *Productions.* — Les pluies y sont abondantes et le pays est couvert de ruisseaux, ce qui le rend extrêmement fertile en pâturages ; aussi le bétail compose-t-il toute la richesse des habitants.

» Il existe parmi les bœufs du pays deux variétés assez remarquables; l'une est dépourvue de cornes, et l'autre les porte non soudées avec les os du crâne, mais attachées à la peau et pendantes de chaque côté de la tête.

» La plupart des végétaux de l'Europe croissent très-bien dans ce climat. J'y ai vu des pêchers d'une dimension et d'une vigueur bien supérieures à celles de nos pêchers d'Europe. Quelques pommiers qu'on y a plantés paraissent réussir. Il est regrettable que les essais d'acclimatation y soient entièrement négligés. Quant aux plantes de la région méditerranéenne, elles y supportent facilement les gelées. C'est ainsi que l'oranger, le citronnier, le grenadier, le caroubier et le figuier y croissent parfaitement bien.

» Mais il n'en est pas de même pour les plantes tropicales. Certaines d'entre elles, telles que le coton, le goyavier, le maracuja, bravent impunément le froid de l'hiver; d'autres, telles que la canne à sucre et le bananier, sont gelées jusqu'à terre et condamnées perpétuellement à reproduire de nouveaux rejetons qui ne peuvent jamais arriver à un développement parfait. Les céréales et les légumes d'Europe y croissent très-bien. Le pays possède en outre d'excellents fruits indigènes, qui peut-être pourraient prospérer dans les contrées méridionales de l'Europe. »

Le père Duparquet, décrivant la flore du district de Huila, du royaume de Humpata, de la vallée de Chiminguiro, présente à notre admiration les glaïeuls rouges et violets, les *belles du Malabar,* les jacinthes d'un vermillon éclatant, les ornithogales dont les prairies

sont émaillées, les lemnacées, les typhas, les carex, les nénuphars à fleurs roses, les potamots, les épilobes, les grands polygonum aux feuilles argentées, qui forment la végétation des ruisseaux. Puis il ajoute : « C'est vraiment le paradis terrestre des botanistes. Un jour, je l'espère, la flore de ce pays pourra payer son large tribut à nos jardins d'Europe. »

Le père Duparquet énumère les principaux peuples voisins du district de Huila ; ce sont :

Au nord : les Quillengues, qui comptent cent mille habitants et sont gouvernés par sept sovas ; puis Cacouda, Bihé, Bailondo et les autres contrées connues sous le nom de Mano ;

A l'est : le royaume de Quipongo ;

A l'ouest : Humpata, la Chella et les Mondombes jusques à la mer ;

Au sud : Jau, Hay, Quihita, les Gambos et enfin Humbé.

Toutes les populations de ces pays ont des mœurs douces et hospitalières.

Le père Petitot, missionnaire oblat de Marie-Immaculée, a publié, en 1867, un remarquable travail sous le titre modeste de *Coup d'œil sur la Nouvelle-Bretagne*. Je me plais à en détacher les quelques pages qui suivent :

« *Flore*. — On observe jusqu'à un certain point dans nos forêts vierges, parmi les arbres et les plantes, la gradation qui se fait remarquer dans la végétation des montagnes. Le chêne et l'orme, que l'on rencontre très-communément à la Rivière-Rouge, disparaissent vers le

51° degré de latitude nord. Le cèdre rouge s'arrête aux latitudes du lac Bourbon, où il abonde, ce qui lui a mérité des Anglais le nom de *ceder-lake*. Le thuya rampant, le sapin de Virginie, le chèvre-feuille du Canada et d'autres arbres ou arbustes ont disparu aux latitudes du lac de l'Ile-à-la-Crosse, tandis que le pin (*pinus banksiana*) aux branches en candélabre, le peuplier balsamique, le tremble, le saule, la bourdaine, le sapin blanc, le sapin rouge et surtout le bouleau se rencontrent jusqu'aux terres stériles du littoral de la mer. Le sapin blanc (*abies alba*) est le plus septentrional des conifères, il monte jusqu'au 68° degré.

» Sur la couche de terreau, dont les arbres séculaires ont recouvert le granit du sol, se pressent quantité de fleurs alpestres ou particulières aux climats arctiques. Ce sont des orchis élégants, de formes singulières, dont une espèce, d'un beau jaune d'or, a une labelle semblable à un nid d'hirondelle; ce sont des polygales des Alpes, une dizaine de variétés de saxifrages, la panrisette aux bractées colorées en blanc et qui produit un fruit rouge dont les lièvres sont friands, la busserolle aux grappes blanches lavées de pourpre. Dans les petites prairies et les clairières, il y a abondance d'achillées, d'armoises et de campanules. L'incendie a-t-il porté ses ravages dans les forêts, bien vite la nature étend sur ces cendres et ces charbons un manteau de fleurs ; c'est l'épilobe aux thyrses roses qui se charge de dissimuler les traces de l'élément destructeur. Souvent les marécages disparaissent sous un revêtement de nymphæa jaunes, de sagittaires et de cassis. Parmi ces fleurs, brillent les blanches

étoiles du parnassia de Kotzebue, et se cachent traîtreusement la ciguë aquatique, la renoncule vireuse et l'aconit. Le long des cascades écumantes se balancent de gracieux lis-martagnon, des asphodèles aux feuilles finement découpées, des fumeterres jaunes et roses, véritables arbustes par leur taille; tandis que, au bord de l'eau, s'abreuvent le caltha palustris, l'adonis, diverses variétés de benoîtes et de menthes. Mais toutes ces fleurs, et un grand nombre d'autres dont l'énumération fatiguerait le lecteur, n'étalent pas les couleurs voyantes des fleurs tropicales, et, à l'exception des églantiers, ne répandent aucun parfum.

» La Nouvelle-Bretagne est riche en bêtes à fourrure ainsi qu'en gibier. L'élan américain (*alces americana*), appelé *orignal* ou original, à cause de la forme de son corps, est le roi de nos forêts. Il est de la taille du cheval ; sa tête, qui ressemble à celle de l'âne, est bossue ; la lèvre supérieure, comme chez le chameau, pend sur la lèvre inférieure ; son bois, ramifié comme celui d'un cerf, a des andouillers plus larges. Le pelage de l'orignal est fauve, sa chair, légèrement musquée, est fort dure à manger. Il vit par couples solitaires, et jamais en troupeau comme le renne. Celui-ci est de deux espèces : le grand renne des bois (*rangifer caribou*), qui est le caribou proprement dit, et le petit renne des steppes (*rangifer groenlendicus*); dans le pays, l'une et l'autre espèces sont appelées caribou. Cet animal, qui est d'une espèce différente du renne de Laponie, a la grosseur et la taille d'un bouc; son dos est bossu et ses jambes de devant sont très-courtes. Avec l'orignal, le

caribou forme la principale nourriture des habitants du Nord. »

« Les animaux à fourrures sont : la martre, la loutre, la civette, le vison, le pégan, l'isatis ou renard bleu, le castor, le blaireau, le rat musqué, le raton, et diverses espèces de renards, dont une, la noire, se vend en Angleterre jusqu'à quarante livres sterlingo (1,000 fr.).

» Mentionnons encore : le bison, l'aurochs ou bœuf musqué, le cerf des prairies, la chèvre et le mouton des Montagnes-Rocheuses, le redoutable ours gris, l'ours blanc et l'ours noir, le porc-épic, le loup et le glouton ou carcajou, animal redouté des chasseurs, par sa finesse à découvrir les cachettes à viande et par sa méchanceté à détruire ce qu'il ne dévore pas. »

Le père Petitot dépeint admirablement les aurores boréales, ces brillants météores dus, comme on le sait, à l'attraction magnétique du pôle dont la proximité influe sur l'électricité répandue dans l'air. Il parle de la terreur que leur aspect cause aux Indiens, puis il continue ainsi :

« Leur couleur, qui est ordinairement blanche, passe souvent au violet, au rouge et au jaune, ou bien se décompose en toutes les nuances du prisme. De cet arc irisé et resplendissant, dont le foyer le plus intense envisage la pointe sud-ouest de la Boothia-Félix, où se trouve le pôle magnétique, partent alors des jets de flammes phosphorescentes qui toutes convergent vers le zénith, et s'y réunissent en formant comme l'intérieur d'une coupole ou plutôt d'une pyramide de lumière vibrante qui sautille, danse, court de côté et d'autre, et s'efface pour

reparaître encore. Il est très-difficile de donner de ce phénomène une description qui le dépeigne au naturel, à cause de sa mobilité et de la multitude d'aspects qu'il présente souvent en moins d'un quart d'heure.

» Quand l'atmosphère est sèche et le froid intense, elles produisent un bruissement semblable à celui que rendrait une baguette vivement agitée ou au sifflement du vent dans les cordages d'un navire. Je pense qu'il ne faut pas assigner à ce bruit d'autre cause que la résistance opposée par l'air aux ondulations du fluide électrique; et la preuve en est que journellement le même phénomène se reproduit en nous. Lorsque nous sommes en plein air, notre haleine, en s'exhalant, fait entendre le même bruissement, pourvu toutefois que la température soit au-dessous de 40 degrés centigrades.

» Les aurores boréales ne sont pas le seul phénomène électrique qui ait lieu dans nos climats arctiques ; la concentration de la chaleur dans certains corps en détermine un grand nombre d'autres. C'est ainsi que tous les animaux à fourrures, les bêtes à laine, même leurs dépouilles, les couvertures de laine, notre chevelure et notre barbe, sont de véritables machines électriques qu'il suffit de toucher pour en dégager des étincelles ; aussi le soir, à l'heure du repos, nous ne pouvons nous envelopper dans nos robes de caribou ou de marmotte, sans qu'il se produise , sous l'impression de notre corps, un véritable feu d'artifice. »

Le père Pétitot nous apprend : 1° que le mercure gèle, chaque hiver, dans la Nouvelle-Bretagne ; 2° que le thermomètre descend à 55 degrés au-dessous de zéro, au

fort Anderson, latitude 68°45 nord ; 3° que, dans les terres arctiques, sir James Koss enregistra soixante degrés centigrades dans l'air ; 4° qu'après lui, sir Parry, en 1819 et en 1820, remarqua cinquante-quatre degrés centigrades pendant cinquante heures consécutives ; 5° que sir E. Beelcher, en 1853-1854, observa une moyenne de 48°88 centigrades pour deux cent soixante-quatre heures, et de 58 à 62°50 centigrades pour quatorze heures ; 6° que le thermomètre à l'esprit-de-vin, en 1853, atteignait 40 degrés centigrades au-dessous de zéro, dans le poste d'Attabas kaw, et descendait à 48 degrés centigrades à Good-Hope, sur un point abrité contre les vents froids. Le père Pétitot pense que la cause de ce froid si rigoureux dans la Nouvelle-Bretagne doit être attribuée à la sécheresse de ce pays, et il rappelle le fait fondé en physique que l'évaporation ou une certaine disposition à la séchéresse sont un des plus puissants éléments du froid.

Le père Pétitot donne aussi de précieux renseignements sur l'ornithologie et sur les productions du sol dans la Nouvelle-Bretagne.

L'ornithologie ne fournit un riche contingent que parmi les échassiers et les palmipèdes. Le pélican, le cormoran, la grue, le héron, le butor, la bécasse, le pluvier et le secrétaire, deux espèces de cygnes, trois ou quatre variétés d'outardes et d'oies, des canards, des plongeons, des sarcelles et des mouettes ; le huard blanc, le huard noir, l'eider, la tourte (*Colymbus grylle*), apparaissent dans ces climats au mois de mai, dès que la débâcle des neiges commence. Aux premiers froids de l'automne, ils reprennent le chemin de pays plus

heureux. Des faisans, des perdrix de cinq espèces différentes, des grives et des passerines vivent sur les côtes. Dans la famille des oiseaux carnassiers, sont : l'aigle américain ou aigle à tête blanche, l'aigle pêcheur, l'aigle noir, l'épervier, une sorte de petit faucon (*Mergulfus alle*), le hibou cendré, trois variétés de chouettes, l'engoule-vent, le corbeau et la pie (*Garrulus canadensis*).

Sous le rapport des productions du sol, il n'est pas un pays plus déshérité que la Nouvelle-Bretagne ; on y peut faire fructifier seulement les pommes de terre, l'orge, les navets et quelques légumes, qui ne parviennent pas à un accroissement complet. Au grand lac des Esquimaux (latitude 61° 11' nord), ni l'orge ni les oignons ne mûrissent; au-delà, la patate ne sort même pas de terre. Les forêts produisent la fraise, la framboise, les poires et les cerises sauvages, différentes espèces de groseilles, l'airelle, l'attocat ou raisin d'ours (*arbustus alpina*).

La Nouvelle-Bretagne est une plaine immense, sillonnée par une multitude de lacs et de fleuves; elle comprend : 1° la péninsule du Labrador; 2° le territoire de la baie d'Hudson ; 3° le territoire du Nord-Ouest, entre celui de la baie d'Hudson et le territoire russe; 4° les terres arctiques nouvellement découvertes, situées à l'est du territoire du Nord-Ouest et au nord de celui de la baie d'Hudson.

Les deux territoires de la baie d'Hudson et du Nord-Ouest réunis ont une superficie de trois cent quatre-vingt-six mille quatre cents lieues marines au carré, et

sont divisés en dix-sept districts. Le plus considérable d'entre eux, celui du fleuve Mackensie, s'étend du 105e au 141e degré de longitude ouest, et du 60e degré de latitude nord à l'Océan glacial.

Le fleuve Mackensie prend sa source dans les Montagnes-Rocheuses, sous le nom de rivière de la Paix, accomplit un grand circuit dans le sud, remonte vers le nord, traverse le lac des Esclaves et va verser dans l'Océan ses eaux grossies par celles du lac d'Ours, de la rivière aux Liards, de la rivière Yataotinés. Vaste, profond, impétueux, il est obstrué de glaces pendant huit mois de l'année, et forme, à son embouchure, les îles Richard et aux Baleines. Depuis le lac des Esclaves, sa largeur est de deux à trois milles anglais, c'est-à-dire plus d'une lieue française.

La population de la Nouvelle-Bretagne monte approximativement à 48,000 âmes, ainsi réparties : 30,000 sauvages, 8,000 Esquimaux, 8,000 métis et 2,000 blancs de provenance canadienne, orcadienne, écossaise et norwégienne. Cet extrême Nord ne compte pas en moyenne plus de douze habitants par cent lieues carrées ; mais cette population si faible est ramassée en petits centres que des centaines de lieues séparent les uns des autres.

En 1868, le père Pétitot visite les Esquimaux, et adresse au supérieur de sa congrégation, sur la contrée si déserte, si reculée, que ces sauvages habitent, une relation pleine d'intérêt au point de vue ethnographique et géographique.

Parti du fort Good-Hope le 8 juin, il arrive, le 13,

à la rivière *Tsi-kka-tchig* ou *rivière au vermillon,* que les Canadiens appellent *Rivière-Rouge,* et qui se jette dans le Mackensie, à l'extrémité nord de ce rétrécissement du fleuve auquel le capitaine Franklin a donné le nom de *Narrow,* ou détroit. Le fleuve Mackensie est resserré sur ce point entre des falaises de cinquante à cent cinquante pieds de haut, il y a huit brasses de profondeur, et son courant y est de treize milles à l'heure.

Le père Pétitot remonte la rivière Arvéron, la *Trétliét-nillén* des Loucheux, qui reçut de Franklin le nom de *sir Robert Peel,* en 1826. Ses bouches sont multiples et forment des deltas en foule au milieu de ceux du Mackensie ; elle présente, sur plusieurs points de son parcours, un mille de largeur.

Le 13 juillet, le père Pétitot parvient enfin au fort Peel's-river, appelé aussi Mac-Pherson, après avoir parcouru par eau deux cent cinquante-trois milles géographiques (quatre cent soixante-huit kilomètres) depuis Good-Hope, et cinq cent cinquante et un (mille vingt et un kilomètres) depuis le grand lac d'Ours.

Les voyages de découverte des Franklin, des Richardson, des Backs et des Kendall, ont illustré le pays des Esquimaux. Le 3 juillet 1826, Franklin, naviguant sur le chenal occidental du Mackensie, se dirigeait vers l'Océan, où il avait été précédé, en 1789, par Alexandre Mackensie. Il est mort, en 1847, sur les côtes d'une île de la mer Polaire.

« C'est dans les rochers du Narrow, dit le père Pétitot, et non dans ceux de Good-Hope, comme l'avance le docteur Richardson dans son *Arctic Searching Expedition,* que les

Esquimaux se pourvoyaient autrefois des pierres plates dont ils fabriquaient des couteaux et des dards de harpons. » Le père Pétitot ajoute qu'il a rencontré une foule d'inexactitudes de cette sorte dans les livres des voyageurs et marins, d'ailleurs célèbres, qui ont écrit sur ces contrées.

Dans un autre passage de sa relation, il rectifie ainsi la carte des estuaires du Mackensie, par sir John Franklin :

« Je suis à même, par le voyage que je viens de faire, de constater en toute simplicité que cette carte est fautive en plusieurs points.

» 1° La chaîne Richardson y est placée contre la branche occidentale de ce fleuve, tandis qu'en réalité il y a, entre cette branche et les montagnes, une infinité de chenaux formés par la rivière Peel et Trétliétnillén, dont les bouches sont aussi innombrables que celles du Mackensie lui-même.

» 2° Le cours de la rivière Peel est complétement inexact. Non-seulement ses ramifications ne sont pas indiquées sur la carte, mais sa délinéation elle-même est fausse, cette rivière coulant entre les montagnes Rocheuses et non sur le versant occidental.

» 3° Dans l'angle formé par le confluent de la Peel et du Mackensie, sir John Franklin, ou plutôt le lieutenant Kendall, a placé une grande montagne ; or, cette partie du pays est entièrement plate et marécageuse.

» 4° Enfin les îles ou deltas du Mackensie sont portés sur cette même carte d'une manière très-inexacte et souvent erronée.

» Aucun des innombrables réseaux formés par les bouches de la Peel n'est marqué sur les cartes de

Franklin. La chaîne Richardson s'y trouve accolée à la branche occidentale du Mackensie, et y est dessinée d'une manière fort inexacte, parce que les calculs ont été faits à trop grande distance et sans connaissance des lieux.

» Il faut bien le dire, au risque de passer pour présomptueux, Ross, Becchey, Richardson, Slooper, Franklin même, et généralement tous les voyageurs qui ont écrit sur les Esquimaux, ne les ont pas fait connaître tels qu'ils sont. Ces écrivains sont très-excusables : leur ignorance de la langue, le séjour de peu de durée qu'ils ont fait dans ces contrées, leurs occupations variées, ne leur ont permis de dépeindre les Esquimaux que d'une manière superficielle. »

En 1869, le père Pétitot a publié une *Étude sur la nation montagnaise*; il y consacre un chapitre à la question si controversée de l'origine des Peaux-Rouges et du peuplement de l'Amérique. Depuis le XVIe siècle, des opinions ont été émises en foule sur cette question; notre savant missionnaire a reproduit les plus importantes; je vais en donner le résumé.

En 1555, les Français Génébrard et Thévet avancèrent les premiers que les peuplades américaines sont les restes des tribus que Salmanazar avait réduites en captivité, emmenées en Assyrie, et qui, s'étant établies au nord de son empire, « passèrent, dit le livre d'Esdras, » à travers les mers, dans une terre étrangère qui n'avait » encore aucun habitant. » De célèbres ministres anglicans, et, entre autres, Mayhew, Elliot, Rogers William, ont partagé cette pensée. Gomare (1556), de Léry et Lescarbot, font des Peaux-Rouges les descendants des

Chananéens chassés par Josué. Brerevood, Korn (1652), Jefferson, Mitchell, Charlevoix, Buffon et Cuvier ne voient plus en eux que des Tartares ou des Scythes.

Postel peuple l'Amérique du Nord avec des Africains ou Mauritaniens, Kircher avec des Égyptiens, Hamkéma avec des Hollandais; mais Nott, Humboldt et Morton n'admettent pas que les Américains soient de race mongole ou tartare. Mitchell découvre dans le sud le type des Malais, dans le nord celui des Tartares-Samoïèdes. Enfin, Gallatin et Duponceau (1845) considèrent les Américains comme une race distincte, du cap Horn aux confins des États-Unis, et qui a peuplé les deux Amériques depuis la dispersion de Babel. Le monde savant s'est arrêté à cette opinion.

» Je conclus de tout ce chaos d'hypothèses, dit le père Pétitot, que ces hommes, à qui le génie n'a pas manqué d'ailleurs, ont fait de l'histoire une muse, à l'instar de Voltaire; que nul ne s'est avisé d'étudier les langues et les traditions des peuplades américaines, seule bibliothèque qu'il aurait fallu consulter pour éclaircir la question. Aussi, tant que l'on ne possédera pas le vocabulaire de chaque grande famille peau-rouge, tant que l'on ne comparera pas leur histoire avec les traditions des peuples asiatiques ou avec la Bible, cette question restera stérile. »

Le père Petitot, dans un autre chapitre de son *Étude sur la nation montagnaise,* nous dit que le vocabulaire de ces Indiens possède les noms de la Grande-Ourse : *Yedhataa-thén, Yétha ;* et de la Petite-Ourse : *Yedhataan-tsélé , Yéhta-selé, Yètatchek ;* d'Orion : *Yedhtaa-tchè,*

Dénintchyé ou le Vieillard, *Wèya ;* des Pléiades : *Ya-intel, Wégu;* et enfin de Vénus : *Thèn-thosè, Béksa-yékay, Tseynnè-cho-wéné* ou Étoile de la femme.

Le père Petitot ajoute :

« Les Montagnais du sud nomment les aurores boréales : *Naelk^r ay,* et les Loucheux, *Yik^r an,* c'est-à-dire aube. Les esclaves les appellent blanc vêtement du ciel : *Tagu-K^r-ay*. Ces derniers prétendent, avec les Laponais et les Tongouses, que ce sont les esprits des méchants qui exécutent des danses célestes. D'autres pensent, comme les Finlandais, qu'elles ne sont que la réfraction de la phosphorescence de la mer. Et, d'après le témoignage de Hearne, qui parcourut le pays de 1769 à 1772, les Montagnais de Church-Hill ou Thé-ottiné croient que la lueur des aurores est causée par de grands troupeaux de rennes célestes, et, en conséquence, ils nommaient ce phénomène : *Ethèn*, c'est-à-dire renne. Pour comprendre cela, il faut savoir qu'en nos climats arctiques il se dégage des peaux, par le moindre frottement, quantité d'étincelles électriques ; les rennes émettant cette lueur que produit l'électricité en se frottant les uns contre les autres, les sauvages pensent que telle est la cause de ce brillant météore. »

Le père Petitot nous apprend que les Montagnais divisent le temps par lunes *sa-béni* (*rha-bémen ; chyé-vénan*). Il nous donne, dans le tableau suivant, le nom de ces mois avec leurs corrélatifs en loucheux, peaux-de-lièvre et montagnais :

MOIS	LOUCHEUX	PEAUX-DE-LIÈVRE	MONTAGNAIS
1. Soleil où les chiens se chauffent . .	vènan^{a}-lèn-tchitcho	etsèn-guncha	. . . .
2. Soleil de glace . . . . , ...	t^{e}adha-chyê	bèzi-cho-deïn-a	ni-sa-tsèle.
3. Soleil du grand aigle	chyèzètchè-chyè	llin-chè-tèwe	ni-sa-tchop.
4. Soleil où l'on chasse avec les chiens.	vènan-°lèn-yitchi	aza-tcho-ay	bèni-°lin-tsèlè.
5 { Soleil de la débâcle des glaces . .	vènan-°lyn-tidjyè	bèmè-t^{e}ègo^{e}in	t^{e}en-ttsi-ké-naïnzale
5 { Soleil où les outardes pondent. . .	vènan-atopwo	èg^{e}èzjè-guncha	bèni-èg°-èzè.
6. Soleil où les oiseaux muent. . . .	vènan-yedèttchadh	tapunzjè-assèlè	bèni-èttchèdhè.
7. Soleil où le soleil sort de dessous terre	vènan-nan-énèïtchité-éy	tapunzjalè	bèni-naïteli.
8. Soleil du rut des rennes.	vènan-tutchill	llin-yat^{e}in	bèni-tsi-èli.
9. Soleil où l'on chasse le renne . . .	vènan-ni°-liyutiya	èchyn-guncha	bèni-nal-assi.
10. Soleil chaud	nikuticha-chyê	ninttsi-rassèlè	nilttinsatsèlè.
11. Soleil des chèvres de montagnes. .	tivi-chyè	ninttsi-zachô	nilltsi-sa-tchop.
12. Soleil où le soleil est sous terre . .	vènan-chyè-nakudhet	tazétsin-tadèazjè-cha	. . . .

En 1868, Mgr Chauveau, vicaire apostolique du Thibet, adresse, sur les principaux oiseaux de cette contrée, les renseignements suivants à la Société d'acclimatation de Paris :

Song-ky (*Puchrasia xanthospila?*). Faisan peu commun dans ces contrées; on en trouve quelquefois cependant, mais seulement dans les montagnes de difficile accès et généralement couvertes de neige.

Houang-lien-ky, bel oiseau inconnu en Europe. On le dit très-difficile à nourrir; on suppose qu'il affectionne surtout, comme l'indique son nom, les vers produits par les feuilles du *houang-lien,* arbre qui ne se trouve guère que dans les pays froids. J'ai vu beaucoup de ces faisans morts; je n'en ai pas vu de vivants.

Sme-ky (*Faisan des neiges*) (*Crossoptilon thibetanum*), blanc comme la neige en effet; moins sauvage que les autres faisans et dont la chair est délicate.

Ho-tan-ky (*Faisan des charbons,* parce qu'on prétend qu'il est très-friand du charbon); il attend que les scieurs de long soient partis pour venir dévorer les charbons de leur foyer. Cette espèce est très-belle et assez commune, encore inconnue en Europe.

Pey-mou-ky. Ce faisan, qui n'est pas rare, est ainsi nommé parce qu'on croit qu'il ne peut vivre que dans les montagnes où vient le *pey-mou*. Ce serait une excellente acquisition; il est gros, délicat, d'un plumage roux ou cendré, très-agréable à l'œil; en décembre 1865, j'en ai acheté un mort pesant quatre-vingt-huit onces, pour trente-huit centimes !

Oua-oua-ky (*Perdix sphenura*). Ce faisan singulier est

très-commun au Thibet; il est plus petit que les autres; sa manière de crier ressemble un peu au vagissement des enfants, d'où lui est venu son nom; sa chair est celle de la perdrix.

Yn-ky (*Faisan argenté*).

Tsin-ky (*Faisan bleu*). On ne se figurerait que très-difficilement la beauté de ce petit animal, la magnificence de sa queue longue d'un mètre, arquée comme le cintre d'une voûte, la noblesse de la pose, la vivacité des couleurs. Cette espèce est commune, mais extrêmement sauvage. Nous jouons d'infortune, apparemment, au Thibet. L'année dernière, on m'en envoyait quatre; nos malheureux courriers n'ont-ils pas eu l'impiété de les manger en chemin, en disant qu'il était indigne d'hommes raisonnables de s'amuser à ces niaiseries.

Chan-tcha-tsee. Je me suis dit souvent que ni Aristote, ni Pline, ni Buffon, ni Cuvier n'ont vu de si bel oiseau. Le 14 décembre dernier, près d'un petit village nommé Chen-kang, à quatre lieues de Ta-tsien-lou, voyageant par un froid insupportable, j'ai rencontré cinq ou six de ces *chan-tcha*, et j'ai juré que vous en seriez instruit en leur honneur; il est vrai que la pensée m'en vint. C'est un des plus beaux oiseaux que j'aie vus en Chine, mais d'ailleurs guerroyant, criard, toujours en mouvement; il a dans le caractère quelque chose qui tient du geai, mais ni la conformation ni la couleur du plumage ne s'y rapportent; la queue, longue et arquée, lui donne une grâce singulière. Ceux des contrées plus tempérées sont moins beaux.

Lou-pan-sieou. Cette tourterelle verte, comme son nom

l'indique, est un magnifique oiseau qui se tient habituellement dans les montagnes froides et très-escarpées; elle ne se trouve point dans les plaines. Son plumage, d'un beau vert de sinople, produit un effet admirable; elle est plus grosse que la tourterelle ordinaire. Ce qui m'a frappé surtout, c'est un genre de roucoulement tout à fait particulier et beaucoup plus prolongé que celui des tourterelles que nous connaissons.

Ces renseignements fournis par Mgr Chauveau présentent un grand intérêt pour les sciences ornithologiques.

En 1868 et 1869, le père Champon, de la Compagnie de Jésus, a publié un récit intéressant de ses excursions en Syrie; j'en reproduis les passages suivants qui se recommandent hautement à l'attention des archéologues.

Près de Kouzz-haïâh, couvent principal des antonins du Liban, dans une grandiose et effroyable vallée, sont les ruines d'une ville ancienne et complétement inconnue des archéologues. Le père Champon nous dit à ce sujet :

« Cette ville est si ancienne, qu'elle est ruinée depuis plusieurt fois mille ans; si ancienne, qu'elle est, d'après la tradition locale (ce n'est point article de foi), la ville même que Caïn a bâtie de ses mains fratricides, après s'être enfui de devant la face de Dieu. Ce qui est vrai, c'est que c'est un ensemble de blocs cyclopéens et de cavernes, caractères parfaitement accentués des villes, c'est-à-dire des ruines du premier âge du monde. Ces ruines portent le nom de Médinat-Elrass (ville de la tête ou du commencement). Il y a encore des restes très-

apparents, à un demi-mètre au-dessus du sol, d'une grosse enceinte carrée dont les murs n'ont pas moins de trois mètres d'épaisseur; puis, des débris variés, entre autres les fragments d'une pierre de moulin. Serait-ce, par hasard, les ruines de quelque établissement phénicien ou salomonien, pour l'exploitation des cèdres du Liban? Que de plus savants que moi étudient et jugent.

« Le couvent de Kouzz-haïâh a été visité et décrit par plus d'un voyageur. Je ne vous parlerai donc ni de son église à moitié creusée dans le roc, ni de sa petite et toujours très-pauvre imprimerie syriaque et arabe, ni de sa grotte de Saint-Antoine aux magnifiques stalactites. »

Le père Champon décrit ainsi les ruines de Tyr :

« Aujourd'hui le misérable village occupant la presqu'île où fut la nouvelle Tyr, ce n'est pas la ville de la Bible et de l'histoire, c'est plutôt un cimetière. Quelques maisons basses et informes, pareilles à des sépulcres en pierre ou en terre; de rares débris d'antiques murailles, comme celles de Gébaïl, permettant de soupçonner une enceinte; des colonnes brisées, des tas de porphyres, de verres et de poteries pulvérisés; un terrain tout composé de plâtras et de ruines à plusieurs mètres de profondeur; quelques fragments de mosaïques, au bord de la mer; deux ou trois murs à la hauteur du sol et encaissés dans leurs fondements de manière à laisser deviner un plan d'habitation; — voilà tout ce que j'ai pu voir en deux jours de fatigantes explorations.

» Où était le port? Impossible de le savoir. Trois ou

quatre petites anses, qui pourraient être des ports magnifiques et parfaitement abrités, se disputent l'honneur d'avoir logé les navires de l'antique reine des mers et des îles. Tout autour, une multitude de colonnes de marbre et de granit égyptien, enfouies à moitié dans le sable, à moitié dans la mer; plus loin, à un kilomètre environ, dans les flots, des centaines d'énormes colonnes entières, mais couchées. Par un temps calme, quand les eaux limpides laissent lire jusqu'au fond, il faut prendre une barque et explorer tout ce rivage, pour avoir une idée des immenses travaux des Tyriens. Le sol de la mer est jonché de colonnes, de blocs énormes, et de murs en pierres de taille, dont la largeur n'est pas moindre de trente pieds, et s'étendent à plus de quatre ou cinq kilomètres le long de la côte.

» La seule ruine encore debout, avec deux magnifiques colonnes près de la porte, est l'ancienne basilique chrétienne. »

Voici les précieux renseignements que le père Champon nous a donnés sur les vasques de Hiram, sur la Quadischa, ou vallée sainte, sur le désert de Beyrouth, la forêt des cèdres du Liban, les ruines de Sidon et celles de Baalbeck.

« Quiconque reste plus d'un jour à Tyr, ne manque pas d'aller visiter les vasques de Hiram, rivales de celles de Salomon, et construites, elles aussi, sur les plans du Sage des sages. Ces puits, appelés aujourd'hui Rass-el-Aïn (tête de la fontaine), sont à environ deux lieues de la ville, dans les premiers vallons des montagnes, au milieu d'une fraîche verdure et d'une végétation luxuriante. Ce

sont quatre immenses réservoirs d'eau de diverse grandeur ; le plus grand est hexagone et a soixante pieds de diamètre. La construction en est vraiment étonnante ; ce sont de véritables puits artésiens, non pas creusés en terre, mais bâtis dans les airs.

« Il y avait au fond de ces vallons des sources d'une grande richesse ; il s'agissait de les utiliser pour la campagne environnante et pour la ville. Qu'a fait Salomon ? Il a emprisonné ces sources en de fortes murailles, construites avec des matériaux et du ciment imperméables. Les eaux ainsi élevées au niveau requis, il les a fait courir dans les champs et jusque dans la ville par des canaux et des aqueducs dont les ruines existent encore. Ce travail admirable, le travail plus admirable encore des vasques que Salomon a fait construire non loin de Bethléem pour le service de Jérusalem et de son temple, nous donnent une idée des connaissances en mécanique du fils de David. Les vasques de Bethléem sont plus nombreuses et plus grandes que celles de Rass-el-Aïn, et les murs de soutènement avaient à supporter un poids énorme. Qu'a imaginé Salomon ? Il a fait construire les contreforts, non point à l'extérieur, mais à l'intérieur, de sorte que la poussée de l'eau, rencontrant un plan incliné, s'y brise, s'y annule en vertu de la décomposition des forces, et ne fait aucune violence au mur d'enceinte.

« La merveille des merveilles monastiques de tout l'Orient, c'est la Quadischa (vallée sainte). Pour la beauté effroyable du site, c'est indescriptible. Représentez-vous une vallée si profonde, qu'au dire des gens du pays, il

n'y a plus que quatre doigts d'épaisseur entre le lit du torrent qui en est le fond et la voûte de l'enfer. Les montagnes qui l'enserrent à droite et à gauche, généralement brûlées, sont découpées de larges crevasses, de profonds ravins taillés à pic, et présentent partout des flancs torturés de mille manières bizarres ou affectant mille formes fantastiques : rocs énormes qui surplombent et semblent reposer sur le vide, cavernes ténébreuses, grottes à gueule béante, abîmes insondables.

« Au sud de Beyrouth, la chaîne du Liban s'écarte à l'est, laissant entre elle et la mer un large et long espace tout entier envahi par un sable fin, mobile comme les vagues. C'est le désert de Beyrouth. Il présente en miniature l'aspect morne et triste, les ondulations fantastiques et trompenses des sables du Grand-Désert ; les vents le sillonnent et le bouleversent comme les flots qui le bornent à l'ouest. On peut s'y perdre, du moins pour quelques heures. La trace de la grande route des Sésostris et des Croisés n'est apparente qu'à une heure plus loin, à l'endroit où les montagnes se rapprochent brusquement de la mer. »

« Sidon, la ville de Sidon, fils aîné de Chanaan et petit-fils de Cham, fils de Noé. Quelle antiquité ! Sidon, c'est la mère de Tyr, la créatrice de la navigation et du commerce, l'inventrice de l'écriture alphabétique et de l'idolâtrie. Homère parle déjà de ses habitants comme d'un *peuple habile en toutes choses*. Ils couvrirent le monde de leurs colonies, et toutes les mers de leurs vaisseaux ; ils furent aussi les premiers auteurs des

sciences et des arts. Que de gloires ! Qu'en reste-t-il aujourd'hui ? Ce qui reste le lendemain d'une grande bataille : un ossuaire.

» Les ruines mêmes ont péri. On trouve, sur les bords de la mer et dans les jardins, des fûts de colonnes brisées, des fragments de mosaïques, quelques tronçons de murailles. Les ruines, retrouvées plus loin dans les campagnes et sur les collines environnantes, appartiennent évidemment à la civilisation grecque et romaine.

» Mais ce qui ne périt pas, ce sont les tombeaux. La grande nécropole de Saïda, découverte tout près de la ville actuelle, il y a peu d'années, par l'infatigable M. de Brighello, est un monument achevé en ce genre. Elle est creusée à l'instar des tombeaux des rois de Jérusalem. Figurez-vous des souterrains fort étroits, serpentant comme au hasard à dix ou vingt pieds sous terre, s'élargissant tout à coup pour former des chambres sépulcrales, puis se faufilant, s'entrelaçant, aboutissant à des culs-de-sac, se repliant sur eux-mêmes, tantôt plus haut, tantôt plus bas. C'est un dédale inextricable, dont il est probablement impossible de connaître toute l'étendue. On y trouve encore le sarcophage égyptien, en marbre et en granit, mais surtout la fosse chananéenne, simple loge creusée dans le flanc du rocher, ou même à la surface du sol, à la mesure stricte du corps humain. De temps en temps les chambres sépulcrales apparaissent plus vastes et plus ornées. J'y ai admiré de petites peintures à fresque dont les couleurs étaient aussi vives, aussi brillantes que celles des palais modernes. Ce sont probablement des emblèmes du culte idolâtrique d'Astarté et de

Melkarte, les deux grandes divinités phéniciennes. »

» Aussitôt qu'on est entré dans l'antique et mystérieuse forêt des cèdres, sur la montagne du Liban, l'aspect s'agrandit et cause un merveilleux saisissement. C'est un beau plateau légèrement ondulé qui se détache de la grande montagne, et dont le sol accidenté fait illusion au point qu'on se croit dans une immense forêt ; et cependant il n'y a plus, sur une étendue de quelques sétérées, comme on dit dans le pays, que quelques centaines d'arbres. Mais quelle grosseur, quelle élévation et surtout quelle antiquité ! La science ne fait point difficulté d'admettre que plusieurs de ces géants, encore debout et pleins de vigueur, soient contemporains de David et de Salomon. Le cèdre se déploie dans les airs comme un immense parasol avec ses branches latérales et horizontales.

» Les ruines de Baâlbeck sont à l'architecture ancienne, ce que sont les cèdres du Liban aux merveilles de la nature, et la Quasdischa aux souvenirs monastiques. Les monuments les plus grandioses de l'antiquité, monuments qui n'ont jamais été et ne seront probablement jamais égalés, ce sont Baâlbeck et Palmyre. Comparé avec eux, tout ce que l'Europe offre de plus grand, même à Rome, paraît petit. Or, Baâlbeck l'emporte encore sur Palmyre. Je suis resté deux jours entiers dans le parcours et la contemplation de ces ruines gigantesques. Ce que les auteurs racontent de la masse prodigieuse des blocs, du fini des détails de sculpture, de l'impression profonde que produisent sur l'âme ces deux merveilles, réunies ensemble dans une harmonie par-

faite, n'a rien d'exagéré. La poésie arabe chante qu'un tel travail, impossible aux hommes, est l'œuvre des Génies. Quelle main humaine, en effet, a pu tailler et manier ces colonnes prodigieusement énormes, transporter et mettre en place des blocs dont un grand nombre ont vingt mètres et plus de longueur, avec une largeur et une épaisseur proportionnées, élever au haut des airs, coordonner avec une perfection de juxta-position et de lignes inimitables, sans ciment et sans crochets, des masses que l'art moderne avec sa vapeur, avec ses machines, pourrait à peine soulever de terre?

» Et cependant, le premier moment de stupéfaction passé, l'intelligence reste froide et sans élan. Ce sont des masses effroyables, un travail infini, des dépenses d'argent et d'hommes incalculables. »

Le père Champon, en publiant le savant récit de ses *Excursions en Syrie,* a rendu un grand service à l'archéologie.

En 1869, Mgr Bigandet, évêque de Rangoun, en Birmanie, présente à Napoléon III un exemplaire du *Tripitaka* (la triple corbeille), recueil des livres sacrés du boudhisme, et un exemplaire du *Kamaracca.*

Le *Tripitaka* se compose de vingt-huit volumes écrits à la *pointe,* en caractères birmans, sur ôles ou feuilles de palmier, superbes volumes aux marges dorées, et renfermés entre des planchettes de bois indigène, pareillement dorées et ornées de peintures. L'exemplaire du *Kamaracca* est écrit en anciens caractères *pâli,* et chacun de ses feuillets est entouré d'ornements tracés en rouge sur fond d'or.

Le *Tripitaka* n'était représenté à la Bibliothèque nationale que par quelques volumes détachés, Mgr Bigandet a comblé cette lacune. Il a compris l'intérêt qu'aurait pour l'érudition la connaissance des livres complets du boudhisme.

Les monuments originaux de la littérature pâli, idiôme ancien et sacré qui a servi pour la composition et l'écriture des livres boudhistes, sont des plus rares en Europe. On ne cite que la Bibliothèque nationale de Paris et la Bibliothèque royale de Copenhague comme possédant un ensemble de manuscrits en cette langue.

Dans ces dernières années, le père David, lazariste, a procuré des richesses de toute sorte à notre Muséum d'histoire naturelle. On avait à peine quelques notions sur les plantes et les animaux de la Chine, de la Mongolie, du Thibet ; le père David a parcouru ces contrées que leur situation géographique rend particulièrement intéressantes, et maintenant nous possédons en grande partie leur faune et leur flore.

Il a accompli ses premières explorations en 1860, dans l'immense plaine où Pékin est construit et dans la chaîne de montagnes qui s'étend au nord et à l'ouest de cette ville. Les collections qu'il y a recueillies sont des plus précieuses pour la science.

A quelques pas au sud de Pékin, est un parc impérial, clos de hautes murailles et présentant une circonférence de douze lieues à peu près ; il est habité par des cerfs d'une espèce particulière et inconnue, auxquels on donne en Chine le nom de *mi-lou*. En 1865, le père David est avide de les voir ; mais l'accès du parc étant

interdit aux Européens, il grimpe sur la muraille et distingue un troupeau de plus d'une centaine de cerfs à longue queue et portant une magnifique ramure. En 1866, il parvient, à prix d'argent, et après avoir rencontré les plus grandes difficultés, à se procurer une peau et une partie de squelette de l'un de ces animaux, il les adresse au Muséum d'histoire naturelle de Paris.

Ce remarquable mammifère, d'un genre complétement nouveau, est appelé aujourd'hui dans la science : *Elaphurus Davidianus*. Notre savant zoologiste, M. Adolphe Milne Edwards, a étudié les caractères de l'animal sous ce titre : *Elaphurus Davidianus, espèce nouvelle de la famille des cerfs*. J'emprunte à son travail le passage suivant :

« L'un des caractères les plus remarquables de cette espèce est fourni par la disposition de la queue. Cet appendice, au lieu d'être court et épais comme d'ordinaire dans la famille des cervides, est très-allongé, et garni vers le bout de longs poils qui parfois descendent plus bas que les talons.

» Le mode de ramification des bois est aussi différent de ce qu'on voit chez les rennes et chez les cerfs ordinaires.

» Le pelage de ces animaux est rude, cassant, très-épais et uniformément coloré en gris jaunâtre, excepté sur la ligne médiane du dos et du poitrail, où existe une bande noire.

» Le mi-lou est de la taille d'un gros cerf. »

Au printemps de 1866, le père David commence son voyage dans la Mongolie chinoise. Il est le premier Euro-

péen qui la visite ; il y amasse, pendant huit mois, des trésors de science. Il décrit, dans son journal, l'aspect des pays qu'il traverse, leur constitution géologique, les coutumes de leurs habitants.

En 1867 et 1868, il explore les provinces centrales de la Chine, le Kiang-si, le Se-tchuen, y conquiert la même abondance de résultats scientifiques.

Pendant l'hiver de 1869, dans le Thibet chinois, il accomplit une foule de remarquables découvertes, et, entre autres, celle d'un ours d'espèce inconnue, d'un ours blanc qui a les oreilles et les membres noirs.

En 1870, il poursuit ses grands travaux d'exploration.

En 1871, il rapporte en France la dépouille de la grande salamandre de la Chine occidentale. Ce batracien gigantesque a, sur la tête et sur la partie antérieure du corps, des tubercules disposés avec régularité, de manière à former des lignes et des dessins. De la sorte, l'œil est comme encadré par une rangée de tubercules qui, du côté interne, devient anguleuse à la façon d'un V très-ouvert. Cette salamandre vit dans des eaux claires qui descendent des montagnes du Khoa-kou-noor. Elle atteint des dimensions énormes : le père David déclare qu'on en prend des individus dont le poids est de vingt-cinq à trente kilogrammes.

La découverte d'une espèce aussi remarquable que la salamandre de la Chine est d'un grand intérêt pour la zoologie.

Le père David a réuni récemment plus de trente espèces nouvelles d'oiseaux, cinq de mammifères, et des

coquilles fossiles silicifiées appartenant aux époques les plus reculées de la création.

Il a exploré, en 1872, le pays d'Ourato, situé au nord de Houng-ho, au-delà du coude que décrit le fleuve Jaune, au nord de la Grande-Muraille. C'est un pays de plaines et de pâturages ; les montagnes sont peu nombreuses, les plus hautes ne dépassent pas deux mille mètres.

Au commencement de 1873, le savant missionnaire traverse les monts Tsinlin, y recueille de nombreux échantillons de pierres fossilifiées. Il reconnaît trois dépôts houilliers au nord de ces monts, étudie une mine en exploitation dans les *Léanchan,* près de Han-tchong-fou, chef-lieu de la partie méridionale du Chen-si. Les *Léanchan* sont des collines formées de roches calcaires excessivement denses, cristallines, sonores comme l'acier, d'un gris blanc et bleu ; au-dessous sont des couches marneuses, colorées, qui présentent une grande épaisseur et reposent elles-mêmes sur des calcaires semblables à ceux de la surface. Ce système de couches est complétement fossilifère. On y rencontre des coquilles en masse.

En 1869, à Paris, l'association des Sociétés savantes, sur le rapport de son comité, a décerné à l'abbé David une médaille d'or.

En août 1870, les pères Horner, Duparquet et Baur, missionnaires du Saint-Esprit et du Sacré-Cœur de Marie au Zanguebar, visitent l'Ougami (Afrique orientale), et s'y consacrent à d'attentives explorations, dont le père Horner a publié le récit.

Après avoir franchi le fleuve *Kingani,* rempli de crocodiles et d'hippopotames, nos missionnaires pénètrent dans l'*Oukouéré,* contrée peu accidentée et présentant une suite continue de bois et de clairières couvertes d'un abondant gazon. Des lions, tigres, hyènes, éléphants, girafes, onagres, buffles, sangliers, singes et gazelles, vivent en foule dans ces bois. Le climat de l'Oukouéré est salubre. Les indigènes habitent des villages situés au milieu de fourrés impénétrables et renfermant à peine une vingtaine de cases.

Les pères Horner, Duparquet et Baur arrivent enfin à Kinolé, capitale de l'Ougami, le dixième jour de leur voyage. Le roi Kingarou est plein de prévenances et d'attentions pour eux, les comble de toutes sortes d'honneurs, les autorise à évangéliser ses sujets.

Kinolé est un village pauvre et mal construit; mais le pays présente un aspect riant et pittoresque. De tous côtés ce sont de hautes chaînes de montagnes, où des pluies continuelles développent une végétation vigoureuse. De nombreuses rivières, dont les bords sont couverts de plantations de bananiers, descendent des montagnes, et forment des cascades magnifiques en se précipitant de rochers en rochers. Les produits commerciaux sont importants ; la faune et la flore renferment les richesses les plus considérables et les plus variées. Le sol contient des minerais d'or, d'argent ou de cuivre, et les caravanes en apportent chaque jour des échantillons à la côte. On prétend même que les gisements de charbon de terre abondent dans l'intérieur. Déjà des ingénieurs anglais préparent la construction d'un chemin de fer sur le littoral.

L'Ougami a deux cent cinquante mille habitants à peu près. Cette population est douce et hospitalière, et compte peu de mulsumans.

« Dès que le roi Kingarou apprit notre arrivée, dit le père Horner, il envoya à notre rencontre un nombreux cortége qui nous conduisit à la capitale au milieu des cris d'allégresse et des détonations d'armes à feu. On saluait avec enthousiasme le drapeau de la France, qui paraissait alors pour la première fois dans ce pays. C'était pour nous une douce consolation de le déployer dans ces contrées comme le symbole de la civilisation. »

L'Académie royale de géographie de Londres, voulant reconnaître les services rendus à la science par nos missionnaires, vient de décerner au père Horner le brevet de membre honoraire.

En 1870, le père Violette, de la Société de Marie, a publié une savante étude sur l'archipel de Samoa ; j'y puise la description suivante du calendrier samoan :

« Les vieillards, qui sont les astronomes du pays, comptent douze lunes, ils en laissent une autre qui n'a point de nom, sans doute parce qu'elle est incomplète.

» Ils ont une expression particulière pour désigner, non-seulement les différents quartiers de la lune, mais encore son état apparent de chaque jour.

» Nous comptons par années, par mois et par jours ; eux comptent par saisons de six mois, par lunes et par nuits. Ils commencent à réunir leurs deux saisons pour compter les années à la manière des Européens. Voici les noms de leurs lunes avec leurs traits caractéristiques.

» O Utuva. — Lune de vents, de pluies et de tempêtes.

» O Fåaafu. — Vents, tempêtes.

» O Là. — Ainsi appelée d'un poisson que l'on prend en cette lune ; les vents diminuent.

» O Aununu. — Durant cette lune, les poissons, les animaux et les hommes sont méchants et se battent. — Les génies voyagent.

» O Oloamanu. — Les oiseaux gazouillent, chantent ; le ramier roucoule ; leurs petits éclosent.

» O Palolomua. — On commence la chasse aux ramiers.

» O Tœ Palolo. — On fait la chasse aux ramiers.

» O Mulifa. — Tout croît et pousse à cause des pluies et de la chaleur.

» O Lotuaga. — Incertaine. Tantôt sèche et tantôt pluvieuse. On fait encore la chasse aux ramiers.

» O Tamnafa mua. — On prend en abondance une annélide appelée *paloto* qui paraît régulièrement en certains endroits de l'archipel (à l'endroit des passes) le 24e jour de la lune depuis la pointe du jour jusqu'au lever du soleil, puis qui disparaît. En cette lune, il y a disette.

» O Tamnafa. — Il y a abondance.

» O Utuva mua. — Vents et tempêtes. La récolte des fruits à pain, alors pendante, est parfois perdue.

En 1871 et 1872, le père Heude, missionnaire jésuite à Shang-haï, étudie l'histoire naturelle de cette province, s'applique surtout à former une collection des oiseaux qui l'habitent. Plusieurs de ceux qu'il a réunis ne

figurent pas encore sur les catalogues ornithologiques de la Chine. L'un d'entre eux appartient au groupe d'insectivores à bec gros et comprimé, est intermédiaire entre le genre *Paradoxornis* et le genre *Suthora,* a la voix agréable et les habitudes grimpantes. Le père Heude l'a découvert, en décembre 1871, au milieu des roseaux du lac du Kiang-sou.

Le père Palatre, de la compagnie de Jésus, a donné, en 1872, une intéressante et complète description de la digue construite par l'empereur Yong-tsen, de 1722 à 1735, et qui est considérée comme l'ouvrage le plus gigantesque de la Chine, si l'on excepte la Grande-Muraille.

Voici un passage de cette description :

« Je l'ai visitée mainte et mainte fois, car elle longe plusieurs chrétientés dont je suis chargé, sur la côte orientale du Kiang-sou. Là où elle n'est pas dégradée, sa construction intérieure reste un mystère pour le voyageur, et l'épaisse couche de terre qui la recouvre lui donne l'aspect d'une immense route, élevée de quatre à cinq mètres au-dessus du niveau de la mer, couverte d'herbes verdoyantes ou desséchées suivant la saison, et se prolongeant à perte de vue de l'est à l'ouest.

» Tout près du village de Néso, à environ seize kilomètres de la ville de Kien-sé, les flots l'ont battue violemment et dénudée, et c'est là qu'il est possible de se faire une idée exacte de la construction.

» Le premier obstacle que l'on a opposé aux fureurs de la mer est une ligne de pilotis s'élevant à la hauteur de 1 mèt. 50 au-dessus du sol. Derrière, et au-dessus de ces pilotis, on a entassé des blocs de granit de différentes

dimensions, blocs informes et superposés sans aucun ciment. De distance en distance, ils sont reliés entre eux par d'énormes tirants en fer qui traversent la digue dans toute sa largeur et rendent à peu près impossible tout écartement un peu considérable. Au-dessus des pilotis et des blocs de granit, qui forment la partie principale de la digue, on a entassé une épaisse couche de terre, qui la recouvre tout entière et lui donne l'aspect d'une route élevée.

» Yong-tsen eut recours au bras du peuple pour construire cette digue. Tous les paysans des arrondissements voisins de la mer, depuis la baie de Hang-tcheou (Tché-kiang), jusqu'à l'embouchure du Yang-tse-kiang, furent mis en réquisition. »

La digue Yong-tsen a une hauteur de trois à cinq mètres, une largeur de six, une étendue de quatre cents kilomètres. Elle a mis les populations de la côte orientale du Kiang-sou à l'abri des inondations maritimes et leur permet de cultiver en toute sécurité des terres d'une rare fertilité.

Le père Cornette, jésuite, professeur de mathématiques au collége de Spring-Hill, près de Mobile (États-Unis), y meurt le 21 mars 1872, à l'âge de cinquante-trois ans. Ses expériences scientifiques lui avaient conquis, depuis plusieurs années, une célébrité européenne. Il était le correspondant régulier du *Bureau des longitudes,* de Paris. Dans le cours de ses voyages au milieu des pays si pittoresques de l'Amérique, il a écrit un volume de notes scientifiques que les savants ont reçu avec grande faveur et qui a été traduit en plusieurs langues.

Le *Mobile Daily Register,* journal protestant, après avoir annoncé la mort du père Cornette, ajoute :

« Lorsque la guerre fit entendre le tocsin, et appela tous les enfants du pays sur le champ de l'honneur et du devoir, personne ne fit voir plus d'attachement et de dévouement pour nous que cet humble prêtre. Et lorsque les derniers débris d'une troupe héroïque, qui avait vu plus de cent batailles, furent assignés à la défense du dernier retranchement (le fort espagnol), le père Cornette se joignit à cette petite bande, sous le commandement du vaillant Gibson, et, de concert avec le révérend père Turgis, d'heureuse mémoire, et du regretté docteur Miller, tous généreux et pieux ministres de Dieu, aida à soutenir ce terrible siége et demeura fidèle à sa mission jusqu'après la retraite mémorable qui s'ensuivit. »

La *Société de géographie* de Paris a récemment accordé au père Desgodins, missionnaire jésuite au Thibet, un compteur en récompense de ses travaux géographiques.

M. Francis Garnier, lieutenant de vaisseau, dans la dernière partie de son *Voyage d'exploration en Indo-Chine*, parle de la manière la plus sympathique des missionnaires du Yun-nan, et il ajoute :

« Avec quelques encouragements de plus, ils pourraient rendre à la science des services aussi importants que ceux qu'ils rendent à la civilisation. L'un des missionnaires de Long-ki, M. de Chataignon, avait essayé d'installer un observatoire, et il avait déterminé par la longueur de l'ombre méridienne, faute de moyens plus précis, la latitude du séminaire.

» J'ai souvent regretté que des livres et des instruments ne soient pas libéralement mis à la disposition de ces ouvriers de bonne volonté, pour lesquels le travail est une véritable consolation dans le profond isolement où ils vivent. On n'aurait plus lieu alors de s'étonner du peu de notions géographiques que nous possédons sur des contrées où vivent, depuis près de deux siècles, des missionnaires européens. »

La politique et le commerce se préoccupent de savoir s'il y a une route de communication entre le Thibet et la Birmanie, ou du moins s'il serait possible d'en créer une. En 1872, le père Dubernard, membre de la Societé des Missions-Étrangères, résidant au village chrétien de Tse-kou (Thibet), a pénétré chez quelques-unes des tribus répandues dans le nord de la Birmanie, a reconnu que cette route de communication n'existe pas et que son établissement rencontrera plus d'une difficulté. « On aura à lutter, dit-il, contre la configuration du sol, entrecoupé de montagnes et de cours d'eau considérables ; il y aura, de plus, à vaincre la férocité de ces nombreuses tribus, les Remépangs, les Lyssous, les Panys, les Térongs et cent autres dont les noms sont encore inconnus. Toutes se livrent au brigandage, en Birmanie, au Thibet et en Chine. L'accès de leur territoire est à peu près impossible à un étranger. »

Le père Dubernard a donné des renseignements pleins d'intérêt sur le nord de la Birmanie ; il a indiqué, dans le tableau suivant : 1° les noms des divers centres de population qu'il y a rencontrés ; 2° les distances qui les séparent les uns des autres.

1° De Tse-kou au bord du ruisseau	1 jour.	Ces deux jours dans la direction nord-ouest.
2° Du bord du ruisseau un peu au-delà de la crête de la grande chaîne	1 jour.	
3° Du sommet de la chaîne à Barclan	1 jour.	De Barclan à Guié-se, sur les bords d'un torrent descendant du nord-est au sud-ouest, au-dessus de Barclan, se trouve Miradam.
4° De Barclan à Kio-na-tong	1 jour.	
5° De Kio-na-tong à Guié-se	1 jour.	
6° De Guié-se à You-ra-gan.	1 jour.	Sur la rive gauche du Loutze-kiang, dans une direction sud-ouest.
7° De You-ra-gan à Manzi .	1 jour.	Entre You-ra-gan et Manzi, il y a deux villages : Mipong et Kio-kor.
8° De Manzi à Ta-so . . .	1 jour.	Entre Nanzi et Ta-so, il y a aussi deux villages : Nou-adam et Pondam.

Malgré les progrès considérables que la géographiea accomplis en ce siècle, et dont une part si grande est due à nos missionnaires, il reste, dans les régions antarctiques, et vers le pôle Nord, des espaces immenses que les banquises et les montagnes de glace ont maintenus jusques à présent en dehors de toute exploration. Ces espaces ont une étendue respective de vingt-deux millions cinq cent mille et de sept millions cinq cent mille kilomètres carrés; ils forment un dix-septième de

la surface terrestre, c'est-à-dire un ensemble de régions égalant à peu près soixante fois la superficie de la France.

L'ethnologie, née presque d'hier, analyse et compare les langues. Le missionnaire lui rend d'incessants services. Il est forcé de parler la langue des peuples qu'il évangélise, d'en étudier le génie, d'en composer la grammaire et le dictionnaire, à l'usage de ses confrères qui débutent dans l'apostolat. C'est ainsi que nous avons :

Les *Notes grammaticales sur la langue maorie,* ou *néo-zélandaise,* par Mgr Pompalier ;

Le *Sahara* et le *Soudan,* avec un *alphabet touareg, inédit,* par M. l'abbé Bargès, professeur d'hébreu à la Sorbonne ;

Le *Vocabulaire* et la *Grammaire des langues malgache, sakalave et belsimitsara,* par l'abbé Dalmond, préfet apostolique de Madagascar ;

Les *Principes de la Grammaire arabe,* par le père Abougit, in-12 (Beyrouth) ;

La *Grammaire* et le *Dictionnaire latin de la langue thaï,* dérivée de la langue sanscrite et bali, par Mgr Pallegoix, vicaire apostolique de Siam ;

Le *Dictionnaire français-arabe,* par le père Henry (Beyrouth) ;

Les dissertations approfondies de l'abbé Brasseur de Bourbourg sur les langues de l'Amérique centrale, ainsi sur la langue *aztèque,* c'est-à-dire l'ancienne langue mexicaine, sur l'idiome, le *Maya,* parlé dans le Yucatan, sur le *Quiche,* le *Pocoman,* le *Cackchique ;*

La *Grammaire de l'idiome vulgaire* de la *langue ta-*

moul, et une autre *grammaire abrégée et annotée de la langue savante tamoul,* par le père Joseph Besch, de la compagnie de Jésus ;

Les dictionnaires et les grammaires *latin-tamoul,* par le père Tesson ;

Le *Dictionnaire annamite,* par Mgr Taberd, vicaire apostolique de Cochinchine ;

La grammaire *Wolofe,* par Mgr Kobbés, vicaire apostolique de la Sénégambie ;

Le *Dictionnaire de la langue chinoise,* par Mgr Perny, vicaire apostolique en Chine ;

Un catéchisme en langue *pongoué,* par le père Dupraz, missionnaire du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie à Sainte-Marie du Gabon (Deux-Guinées) ;

Une *Grammaire* et un *Dictionnaire de la langue crise,* par le père Albert Lacombe, oblat de l'Immaculée-Conception ;

Le *Dictionnaire arabe-français,* contenant toutes les racines usitées de la langue arabe, leurs dérivés tant dans l'idiome vulgaire que dans l'idiome littéral, ainsi que le *dialecte de Syrie,* par le père Cuche (Beyrouth) ;

Quelques notes sur la langue crise, par Mgr Faraud, évêque d'Annemour, vicaire apostolique d'Attabaska et de Mackensie ;

Un lexique latin annamite, et une grammaire de la langue latine rédigée en annamite, par le père Saiget.

L'abbé Brasseur de Bourbourg, en étudiant les ruines du Chiapas et du Yucatan, provinces du Mexique, est parvenu au déchiffrement des hiéroglyphes américains. On a de lui une traduction de plusieurs passages décou-

verts, entre autres, à Palenqué, sur la fameuse pierre de la croix.

Mgr Kobbés a publié, en 1869, une grammaire wolofe, fruit des plus longues et patientes études ; il consultait sans cesse les noirs sur les différentes expressions et sur les formes particulières de la langue wolofe. Son travail facilite considérablement aux missionnaires la connaissance d'une langue qui n'était encore que parlée.

En juin 1870, Mgr Perny a présenté à Napoléon III le premier volume de son *Dictionnaire français-chinois,* véritable monument de linguistique. Il a, de sa propre main, fabriqué les moules, fondu les quatre-vingt mille caractères dont se forme la langue mandarine, et composé complétement le texte de l'ouvrage.

Le père Lacombe s'est consacré, pendant plusieurs années d'un travail opiniâtre, à analyser la langue *crise,* à lui donner des règles, à en rédiger une grammaire et un dictionnaire.

La connaissance des langues est la plus grande difficulté du missionnaire, parmi les peuplades du nord-ouest de l'Amérique. Les idiomes sont nombreux, et la plupart diffèrent profondément les uns des autres. Les sauvages n'ont aucune écriture, aucun autre moyen qui puisse servir à étudier leur langue. Le missionnaire doit l'apprendre en entendant parler.

Les *Notes* publiées récemment par Mgr Faraud sur la langue *crise,* dans le *Bulletin des missions catholiques,* présentent un grand intérêt comme étude de linguistique ; j'en reproduis les passages suivants :

« SUBSTANTIF.

» Le substantif *cris* n'admet ni le masculin, ni le féminin, ni le neutre ; il est simplement *animé* ou *inanimé.*

» Il ne se décline pas, il se conjugue.

» *Substantif possessif — diminutif.*

» Tout substantif peut être mis au possessif par l'addition d'un *m* final.

» Cette addition se fait sans changement aucun, si le mot est terminé par une voyelle, ce qui est rare, ou à l'aide d'une voyelle connective, généralement *i* et *u* après le *k* et le *m,* si le mot est terminé par une consonne. Quand la dernière lettre est un *w,* on le retranche.

Ex. : *Kise Manitow,* Dieu, fait au possessif : *Ni kise Manitum,* mon Dieu ;

Napew	homme,	—	*Ni napem,* mon homme (mari) ;
Askik,	chaudron,	—	*Ni askikum* , mon chaudron ;
Ospwakon,	pipe,	—	*N'ospwaganim,* ma pipe ;
Mokkuman,	couteau,	—	*Ni mokkumanim,* mon couteau.

» Le possessif, une fois formé, se conjuge comme le substantif simple.

» Le diminutif, dans le substantif *cris,* n'a pour ainsi dire pas de limite, puisqu'on peut toujours surajouter une terminaison diminutive. Il faut donc distinguer deux sortes de diminutifs : le diminutif primitif et le sous-diminutif. Le premier est caractérisé par le *s* qu'on ajoute au substantif ; le second par la syllable *tchi* dont on fait précéder le *s* diminutif.

Ex. : Diminutif primitif :	Napew, un homme;	*Nape-s is*, un petit homme, un enfant;
1er Sous-diminutif,	— — —	*Nape-s-is-is*, un plus petit homme ;
2e — —	— — —	*Nape-tch-is*, un petit garçon;
3e — —	— — —	*Nape-tch is-sis*, un tout petit garçon;
4e — —	— — —	*Nape-tchi-tchi-sis*, un petit, petit, petit garçon, etc.

Les diminutifs une fois formés se conjuguent régulièrement, et deviennent racines verbales.

Ex. : *N'onapetchis-sis-ihau,* je le fais tout petit garçon ; *Ni napesis-weyimau,* je l'estime petit homme ou peu homme, peu courageux.

« ADJECTIF.

» L'adjectif, dans la langue *crise,* n'est autre chose qu'un verbe régulier ; il se classe parmi les verbes neutres. Comme le substantif, il est *animé* ou *inanimé,* c'est-à-dire que, s'il a pour sujet un nom animé, il a tous ses temps, ses modes et ses personnes, et que, s'il a pour sujet un nom inanimé, il devient impersonnel et se classe parmi les participes passés. Ex. : *Wabisk-issiw,* il est blanc ; *Wabiskaw,* c'est blanc.

» L'adjectif devient toujours qualificatif de la racine ou des racines primitives. Ex. : De la racine *kanats* (adverbe), purement, virginalement, on tire *kanat-issiw,* il (ou elle) est pur, virginal (animé), et *kanat-an*, c'est

pur, virginal (inanimé); — de la racine *soki* (adverbe), fortement, on tire *sokissiw*, il est fort (animé); *sokan*, c'est fort (inanimé). »

Mgr Faraud, après avoir développé les règles propres aux substantifs et adjectifs dans la langue *crise*, donne le tableau de chacune des treize conjugaisons que celle-ci possède. Il poursuit son remarquable travail en traçant, sur le mécanisme des verbes, de nombreuses annotations, dont voici les plus importantes :

« VERBES.

» Le verbe, dans la langue *crise*, joue un si grand rôle qu'on peut dire que tout est verbe, parce que tout se verbifie. Cela tient à ce que :

» 1° Les auxiliaires *être* et *avoir* n'existant pas séparément, toutes les fois que l'on veut désigner un être quelconque, ou que l'on veut marquer qu'on en a la possession, il faut lui ajouter une terminaison verbale. Ex. : *Iskwew*, une femme; *iskwew-iw*, elle est femme; *o-t-ishwem-iw*, il l'a pour femme, il la possède; — *manitow*, esprit; *manitow-iw*, il est esprit; *o-manitom-iw*, il l'a pour Dieu.

» 2° Si l'on adapte un substantif à une racine primitive, le substantif fait ou subit toujours l'action indiquée par la racine. Ex. : *Kas*, racine indiquant tout ce qui efface, lave, purifie, *tsistiy*, main; *kas-i-tsistsew*, il se lave les mains; *ikkwegan*, figure (en composition *ikk*), *kas-ikkwew*, il se lave la figure.

» 3° En retranchant les terminaisons objectives dont nous parlerons plus tard, et en ajoutant une terminaison verbale à un substantif, on obtient un verbe neutre-

objectif qui peut se mutiplier indéfiniment. Ex. : *Notsi-heœ,* il le poursuit, le chasse, et *mouswa,* l'orignal (l'élan); retranchez la terminaison objective *hew,* il reste *notsi-mous-wew,* il chasse l'élan; *attik,* renne; *nots, attikwew,* il chasse le renne; *nat-nas,* racine indiquant qu'on va chercher; *nipiy,* l'eau en composition (*ip,* seul, signifie l'eau d'où); *nas-ip-ew,* il va à l'eau; *iskwew,* femme; *nat iskwewew,* il cherche femme, va chercher femme......

» De la troisième personne de tous ces verbes, on forme : 1° des noms d'instruments, en ajoutant *kân* ou *gân ;* 2° les noms abstraits en ajoutant *in* ou *nex.* Ex. : *kasikwew,* il essuie, sèche sa figure; *kasikwegan,* essuie-figure; *kasikwew-in,* action d'essuyer, laver la figure; *kye-manitowiw,* il est Dieu; *kye-manitow-iw,* la divinité; *ayisiwiyiniw,* l'homme; *ayisiwiyiniw-in,* l'humanité.

Verbe objectif.

« Par verbe objectif il faut entendre, en cris, un verbe actif comprenant dans sa composition le complément direct et indirect, déterminé ou indéterminé.

» C'est ici, surtout, que le verbe cris s'éloigne de toutes les autres langues, se crée une marche et prend des allures qui lui sont tellement propres qu'il ne souffre plus de comparaison. Le verbe objectif se forme quelquefois *sui generis,* mais il est très-souvent causatif, et, sous cette forme, il est transitif de tous les autres verbes. Ordinairement, il est indiqué par *hew,* mais, pour exprimer l'action de la bouche, de la main, du pied, etc., il change. Ex. : *napew,* homme (*vir*) *;* *nepew-iw,* il est homme ; *nepewihew,* il le fait, le rend homme; — *ka-*

nat-issiw, il est pur ; *kanatsihew,* il le fait pur, le purifie ; — *kas-ikwew,* il lave figure ; *kasikkwe-new,* il lui lave la figure avec la main ; *kasikkwewew,* il lui essuie fortement, dessèche sa figure ; — *tapas-iw,* il prend la fuite ; *tapasimew,* il lui fait prendre la fuite, lui enjoint de partir (action de la bouche, *mew*).

» Le verbe objectif contient cinq formes actives et passives, une forme réfléchie, une forme mutuelle. »

Verbe

RÉDUPLICATIF. — AUGMENTATIF. — DIMINUTIF.

« Le verbe cris est soumis à plusieurs inflexions inconnues au verbe européen.

« I. — Le réduplicatif consiste à doubler la première syllabe de la racine. Quand cette réduplicative est brève, comme *ni-nipan,* je dors, *ni na nipan,* je redors, elle indique une action accidentelle; quand elle est longue comme *ni na nipan,* je redors, elle indique au contraire une action fréquente. Cette réduplicative affecte le verbe dans toutes ses formes.

» II. — L'augmentatif indique une habitude, un état, une sorte de seconde nature, et correspond aux substantifs français terminés en *eur,* comme parl*eur,* dorm*eur,* hâbl*eur,* ri*eur,* etc. Pour faire subir ce changement au verbe cris, on retranche la dernière lettre *w* de la troisième personne du verbe, et on ajoute *skiw.*

» Ex. : *Pimutew,* il marche ; *pimute-skiw,* il est marcheur.

» Si la troisième personne se termine par un *n,* on ajoute l'euphonique *i* avant *skiw.*

» Ex. : *Kimiwan,* il pleut; *kimiwan-i-skiw,* il pleut sans cesse.

» III. — Le diminutif se forme à peu près de la même manière, c'est-à-dire en ajoutant au verbe *siw* ou *sin.*

» Ex. : *Nipan,* il dort; *nipa-siw,* il dort un peu, il sommeille; *yotin*, il vente; *yoti-ssin,* il vente un peu; *mikwaw,* c'est rouge; *mikwa-ssin,* c'est rougeâtre.

» Le diminutif du verbe aussi bien que le diminutif du substantif a des sous-diminutifs.

» Ex. : *Pimutew,* il marche ; *pimute-ssiw*, il marche peu ; *pimute-tchin,* il marche un peu, un enfant qui commence à marcher ; *pimutchihissin,* il marche si peu, si peu qu'il fait à peine deux ou trois pas.

» On peut remarquer que les conjugaisons des verbes cris, si nombreuses qu'elles paraissent, n'ont entre elles que de légères différences, et que leur marche est toujours fort régulière. »

« Mgr Faraud a donné, comme exercices de traduction et comme spécimen du génie grammatical de la langue crise, 1° deux lettres échangées entre lui et un chef cris, 2° le texte et la traduction littérale de quelques prières.

Lettre d'un chef cris à Mgr Faraud.

« Saint-Paul-des-Cris, année 1872.

» Moi, Charles, qu'on appelle aussi Opaskiyakewigin, je t'adresse cette lettre, à toi évêque, résidant au lac du Cerf.

» Tous les chrétiens te saluent ; on a répandu parmi nous des nouvelles étranges, sur lesquelles nous désirons un éclaircissement.

» On dit : 1° qu'on nous obligera à défricher la terre, pour nous faire souffrir, nous qui sommes chrétiens. Ces paroles insensées ont été cause que plusieurs catéchumènes se sont désistés de la prière ;

» 2° Que le courrier d'hiver n'arrive pas, parce que tous les prêtres, les commerçants eux-mêmes, doivent quitter le pays ;

» 3° Que MM. John et James se proposent de réunir tous nos compatriotes non chrétiens, qu'ils leur ont même indiqué déjà le lieu de la réunion. Leur but, en les réunissant, est de leur donner des hardes et une paire de bœufs de labour à chacun.

» Comme nous sommes très-impressionnés par ces nouvelles, nous attendons ta réponse avec impatience.

» Cette lettre, je l'ai écrite six jours avant la fête de Pâques. »

« Nya Sarlot, Opaskiyakewiyin, »
Moi Charles le gagneur au jeu,
« Ketsi, — ayamihewiyiniwiyan, wawaskesisakahiganik. »
Grand homme habituel de la prière, au lac du cerf.
« Ki-t-atamiskatinan kakkiyaw o-t-ayamitsikewok. »
Nous te saluons tous les priants.
» Soki ni wi-kiskeyitenan kekway. Ote »
Fortement nous voulons savoir une chose. Dans cette place
« missaw pigiskwewin : »
il est gros le partage.
« 1° Kitapaskwawakitawok, o-t-ayamihawok, hitsi'si »
Ils défricheront, les chrétiens, afin qu'ainsi
« kitimakisiisik, e itikawiyak ; eoko ka wi- »
ils fassent pitié. vu qu'on nous dit ; cela que nous
« kiskeyitamak. Sasay mistset pomemawok o-t- »
désirons savoir. Déjà beaucoup on les a fait se désister (de prier)

« ayamihawok. »
les chrétiens.
« 2° Eka wi-takusitjik otsi wemistikosiwok »
Vu que non ils veulent arriver les canots de bois (les Européens porteurs de lettres)
« otsi kakkiyaw ayamihewiyiniwok ota namawiya »
en conséquence tous les prêtres ici non
« kita ayawok, itwaniw, mina okimawok, e itwek. »
ils y seront, on dit cela, aussi les chefs, vu que on dit.
« 3° John mina misi Tsim anots, e »
John et M. James actuellement, vu que
« petak masinahigan e itwetsik : eka »
on l'a apporté l'écrit vu que ils disent ceci : non
« ka ayamihayit mawatsihewok, e »
qu'ils prient (les infidèles) ils les rassemblent, vu que
« wi-miyatsih ayowinis mina pisiskiwa »
ils veulent leur donner la marchandise et les animaux
« manijo ; ekwa witamawewok kitsetayit »
couple à couple ; voilà que ils leurs annoncent où ils devront être
« takusiniyıtsi. »
quand ils arriveront.
« Ekwa kiya kita petaniw ki pigiskwewin ; kiyipa, »
Voilà que toi un l'attendra ta parole ; promptement,
« ni sekisinan mistahe. »
nous avons peur beaucoup.
« Oma ka masinahaman, nikotowasik kisikaw astew, »
Cela que je l'ai écrit, six jours il y a
« eyigok kitsi-episisino-kisikaw, oma ha »
jusqu'à ce que soit le grand jour de la Résurrection, cela que
« masinahaman. »

Réponse de Mgr Faraud.

« Notre-Dame des-Victoires, (lac la Biche),
Vendredi-Saint 1872.

» Moi évêque, résidant au lac du Cerf, j'écris cette lettre à Charlot Opaskiyakewiyin.

» Mon fils, je te salue; je salue aussi tous les chrétiens qui sont avec toi et je prie pour vous tous.

» Voici la réponse à ta lettre que l'on vient de me remettre :

» Quant au premier rapport qu'on vous a fait, c'est-à-dire que tous les chrétiens seraient obligés de défricher la terre comme des esclaves, j'assure qu'il est tout à fait faux.

» Le retard de l'exprès n'aura certainement pas pour suite le départ des missionnaires et des commerçants. Il ne faut pas y croire.

» Par rapport à ce qu'on dit de John et de M. James, la question est mal posée : mais il peut y avoir quelque chose de vrai. Voici ce que j'ai ouï dire. Le gouverneur aurait dit : « Puisqu'on doit faire un chemin de fer sur » les terres des Cris, j'ordonne qu'on ne les maltraite » pas, mais que, au contraire, on les aide et qu'on les » paie en nature. Il serait bon qu'on leur conseillât » d'essayer de cultiver, afin que, si, plus tard, les buf- » fles étaient par trop diminués, ils puissent vivre de » leurs travaux. On pourrait, pour les encourager, don- » ner à tout père de famille désireux de se livrer à la » culture une paire de bœufs de labour. » Telles seraient, paraît-il, les paroles prononcées par le gouverneur de la Rivière-Rouge. Mais John et M. James ne seraient chargés de l'exécution de ces promesses, qu'autant qu'ils seraient nommés par le gouverneur.

» Ne craignez donc point, mes enfants ! Je ne vous donne point ici une parole vaine ; je vous dis la pure vérité. Ne cessez point d'être chrétiens. Ceux qui re-

fusent de se convertir sont par trop malheureux. Leur vie est malheureuse sur la terre, et, à la mort, ils n'entreront point dans le paradis. Soyez amis de vous-mêmes, ne jetez point vos âmes au feu. La vie est courte, à la vérité ; mais l'homme qui a de la bonne volonté, qui sait vaincre ses passions, mener une vie pure, sera chéri et aimé de son créateur et sauvera son âme.

» Je vous salue de nouveau ; puissiez-vous tous entrer au ciel ! Priez pour moi.

» Conserve cette lettre ; en la lisant elle te fortifiera. »

» Niya ketsi ayamihewiyiniwiyan, »
Moi qui suis grand homme habituel de la prière,

« wawaskesisakahiganik, oma ka masinahaman. »
au lac du cerf, ceci que je l'ai écrit.

« Sarlot, Opaskiyakewiyin ka isiyikasut, ni »
A Charles, le gagneur au jeu qu'on appelle, moi

« masinahamawaw. »
j'écris pour lui. »

« Wekosissimitan, eji ayamihayan, »
Toi que je dis mon fils, en tant que tu es chrétien,

« Kit-t-atamiskatin, ni-t-atamiskawawok kakkiyaw »
Je te salue, je les salue tous

« mina o-t-ayamihawok, e ayamihestamawatakuk »
et les chrétiens, vu que je prie pour vous tous

« wawats. »
de plus.

« Anots, n'gih pakitinamakawin ki masinakigan »
Aujourd'hui, on me l'a livrée ta lettre.

« Eokotsi meskuts k'o masinahamatan kita »
C'est pourquoi en retour d'où je t'écris, afin que

« kwayaskweyitamohitan missaw pigiskwewin, ka »
je rectifie dans ton esprit le gros parlage que

« gih itweyan. »
tu as dit

« 1° Kita paskwawahitawok, o-t-ayamihawok kitsisi »
Ils défricheront, les chrétiens, afin qu'ainsi
« kitimakisitsih, e itikawiyek. Ekute, pikwanata »
ils fassent pitié, vu qu'on vous dit. Sur ce point-là sans
« ki-t-itikawinawaw ; namawiya ekusi kita ispaiyiw. »
raison on vous dit cela ; non ainsi se passera.

« 2° Ekusi mina eka mayaw, e takusikik »
Ainsi encore non immédiatement, vu que ils sont arrivés
« wemistikosiwok kakkiyaw ayamihewiyiniwok nama- »
les canots de bois tous les prêtres non
« wiya ota kita ayawok, e itwek. Ekuta mina mistahe »
dans le pays ils y seront, vu qu'on dit. Là aussi beaucoup
« pikwanata itwaniw. Namawawawats apow apisis ekusi »
sans raison on dit. Pas du tout même un peu ainsi
« kitsi iteyitamek. »
afin que vous le pensiez.

« 3° Ekusi ekwa John mina misi Tsim, ka »
Ainsi voici John et Monsieur James, ce que
« itwetsik itwaniw, ekuta atawiya naspats itwaniw ; »
ils le disent qu'on dit, là cependant de travers on dit ;
» maka namawiya iyawis pikwanata itwaniwituke. »
mais non entièrement sans raison on dit peut-être.
« Ekusi itastew atsimuwin, tasipwa ka tipeyitsiket. »
Ainsi est posé le rapport, évidemment c'est celui qui gouverne,
« o pigiskwewin, etsi kani itwet, takwakuk : »
sa parole, lui, paraît-il qu'il disait l'automne dernier :
« Nete e wi ositak piwapiskomiskanaw, »
Là-bas loin vu que on veut le faire un chemin de fer,
« kita wi-mawatsihawok Nehyawaok namawiya kita »
on devra les traiter avec douceur les Cris non on les
» kitimahawok, atsipiko kita wi otsikamawawok. »
rendra malheureux, bien plus on devra les secourir.
« Pakan e wi otinamut ot askimiwaw »
En partie vu qu'on devra la leur prendre leur terre

« meskuts ayowinis kita miyawok. Ekusi. »
en échange des marchandises on leur donnera. Et
« wawats kita sekimawok, eyiwek, kitsi »
de plus on leur conseillera quand même, afin que
« kakwe-paskwawakitatsik ekuta otsi kita »
ils s'efforcent de défricher là. de (par ce moyen) ils
« opimatsihikutwaw, ketatawe pisiskiwa osami- »
soient fait vivre, tout d'un coup les animaux si trop
« tsikawasisiyitsi. Tato awiyak, »
leur devenaient rares. Toute espèce de quelqu'un, vu que
« o-t-iskwemit, note-paskwawakitatsi, kita miyaw niso »
il a femme, désireux de cultiver, on lui donnera deux
« pisiskiwa, kita pikupitsiket ». Ekusi tapwe itwew »
animaux, afin qu'il laboure. Ainsi vraiment il dit,
« itaw ka tiperyitsiket mikuagamiwisipik. »
il est dit (de lui) celui qui gouverne la Rivière rouge.

« Namawiya tapwe wiyawaw, seke John mina misi »
Non vraiment eux, même John et Monsieur
« Tsim, kita mawatsihewok Nehyawa, piko kispin »
James, ils les rassembleront les Cris, uniquement si
« atotikwok kitsi-okimawa. »
ils sont commandés par le grand chef.

« Ekawiya sekisik, ekwa, ni-t-awasimisitik. Namawiya »
Ne veuillez pas craindre, voilà, mes enfants. Non
« pikwanata pikiskwewin, maka iyawis tapwewin »
sans raison les paroles, mais entièrement la vérité
« ka gih kiskeyitamohitakuk. Ekawiyapomek, »
que je vous ai fait connaître. Ne vous désistez point,
« eyamihayak. »
vous qui êtes chrétiens.

« Hais! osami kitimahisuwok eka ka »
C'est malheureux! trop ils se rendent misérables non qui
« wi-ayamihatsik. Taki kata kaskeyitamwok »
veulent être chrétiens. Continuellement ils auront de la peine
« waskit askamik, mekwats e pimatisitsik, ekusi »

sur la terre, pendant vu que ils vivent, et de plus,
« poni-pimatisitwawi, namawiya miyawatikwanuk kita »
s'ils cesseront de vivre, non dans le bonheur ils
« pitukewok. Sakihisuk, ekawiya matsustewebini- »
entreront. Aimez-vous vous-mêmes, ne veuillez point les jeter au
« kuk kit-atsakumiwawa. Kąnak piko e pimatisik, »
feu vos âmes. Un instant vu qu' on vit,
« maka eyiwek awiyak e miyotehit, e kakkwe- »
mais n'importe quelqu'un vu qu'il a bon cœur vu qu'il s'efforce
« wepinak kakkiyaw o matsitatisiwina, e pekatatsakwe- »
d'éloigner tous ses vices qui s'efforce de tenir
« hisut, wawats kita miweyimik, ki-ta sakihik »
son âme nette, de plus il sera chéri, il sera aimé
« wesihikut kije-Manitowa ; ekusi kita osimohew »
par celui qui l'a fait, Dieu ; ainsi il la sauvera
« o-t-atsakwa. »
son âme.

« Ekwa ki-t-atasmatinawaw kawi. Pitone kakkiyaw »
Voilà que je vous salue de nouveau. Plaise au ciel tous
« kwayask kisti ituteyek, ekusi kitsi miyo- »
dans la ligne droite afin que vous y alliez, ainsi afin que vous
« kaskitamasuye-k. Kakkiyaw ki saweyimitinewaw ; »
vous obteniez la bonne récompense. Tous je vous bénis ;
« wi ayamihestamawik. »
priez pour moi.

« Oma ni masinahigan mittoni kanaweyita ; »
Cette ma lettre tout-à-fait bien garde-la ;
« tatwaw ayamittayami, ki gah sokiteheskakun. »
toutes les fois si tu la liras, tu en seras fortifié.

Prière en langue crise.

1° Signe de la croix :

« Weyotawimit, mina wekosisimit, mina »
Celui qu'on a pour père, et celui qu'on a pour fils, et
« meyosit Manito, owiyownik. Pitone ekusi »

l'étant bon Esprit, par leur nom. Plaise à Dieu qu'ainsi
« ikik. »
cela arrive.

2° Oraison dominicale :

« N'otanan kisi-kisikuk eyayan. Pitone miweyitsi- »
Notre père dans le ciel y demeurant. Puisse-t-il être estimé et
« katek ki wiyowir. Pitone otsitssipayik ki tibeyitsikewn, »
chéri ton nom. Puisse-t-il arriver avec spontanéité ton règne.
« Ispits natotakawiyan kitsi-kisikuk, pitone ekusi isi »
Autant que on t'écoute dans le ciel, puisse-t-il être de cette manière
« waskit-askamik, Anots ka kisikak. miyinan »
sur la surface de la terre. Maintenant qu'il est jour, donne-nous
« ni pakkwesiganiminan tatwac mina kisikake. »
notre morceau de pain chaque fois et qu'il sera jour.
« Tanisi isi kasinamawayakitwaw aniki ka »
De la manière que nous les effaçons ceux qui
« matsitotakuyakwaw, ekusi isi kasinamawinan ka gih »
nous ont fait mal, de cette manière efface-nous ce que nous
« matsitotamak. Pisiskeyiminan, eka kitsi »
avons fait de mal. Veille sur nous, non afin que
« matsi-mamitoneyitamak. Yekatenamawinan »
nous méditions des pensées mauvaises. Mets à l'écart de nous
« ka mayatak. Pitone ekusi ikik. »
ce qui est mauvais. Ainsi soit-il.

A force de recherches que soutenait une rare aptitude pour les travaux linguistiques, Mgr Faraud est parvenu à découvrir et à formuler les lois intimes de la langue crise, jusque-ici inconnue des peuples civilisés.

Depuis 1868, les pères Seguin et Petitot, missionnaires oblats dans la Nouvelle-Bretagne, étudient la langue des Montagnais ou *Denè,* des Castors ou *Tsa-ottiné,* des Esclaves, des Loucheux ou *Dendjgé*, des Peaux-de-Lièvre, ou *Kray-ttcharé-ottiné,* et des autres

tribus de race rouge qui habitent cette contrée. Ces langues diverses appartiennent à une même souche par la similitude des mots racines, sont des membres épars d'une langue mère, aujourd'hui perdue ; elles n'ont pas entre elles de simples analogies, elles se complètent véritablement les unes les autres.

Le père Petitot, dans son remarquable travail intitulé : *Étude sur la nation montagnaise,* a consacré d'intéressantes pages à la langue montagnaise. Je vais les reproduire en partie ; il me serait impossible, en les analysant, de présenter d'une manière précise le mécanisme de cette langue. Le père Petitot s'exprime ainsi :

« Le caractère de l'idiome montagnais, comme des idiomes américains, est une tendance à accumuler une multitude d'idées dans un seul mot... Les Montagnais n'analysent point leurs expressions, ils les groupent en idées complexes. Leur écriture même reflète ce caractère synthétique ; bien que depuis longtemps ils se servent de livres, où chaque mot est séparé du suivant et chaque membre de phrase circonscrit par la ponctuation, toutes leurs lettres ne présentent qu'une enfilade de caractères placés à la suite les uns des autres, sans solution de continuité. Leur discours revêt cette même forme, et les idées les plus incompatibles y sont liées entre elles sans aucune transition. C'est comme le jeu continu d'une navette qui tisserait une étoffe multicolore.

» Si des phrases nous passons aux mots, nous retrouvons ce même caractère d'*agglutination*.

» La langue montagnaise présente cette particularité, qu'elle est en partie monosyllabique ou inorganique,

comme l'est, par exemple, le chinois, et probablement toute langue primitive. Tous les mots racines ne sont que des monosyllabes. J'en ai déjà réuni sept cent quarante-cinq, dont deux cent trente-trois sont dépouillés de toute particule, et je pense bien qu'on en trouverait un plus grand nombre, si on poussait plus loin l'investigation. De ces monosyllabes dérivent tous les autres mots. Ainsi de *ya,* ciel, et de *tsèn,* crasse, on obtient *Yaountsèn,* tempête; de *T^ca,* vague, et de *^clèz,* fumée, on obtient *T^callèzé,* vapeur, brouillard, et de *T^cou,* eau, et de *bellow,* gelée, on a *T^canullou,* chemin. Les sauvages font en cela allusion à leurs sentiers d'hiver, qui sont la plupart du temps sur les cours d'eau et les lacs congelés.

» Un des caractères des langues américaines qui se retrouve dans le montagnais, c'est l'absence du verbe substantif *être* comme auxiliaire, excepté comme élément du futur. Dans les phrases où il est en connexion avec un attribut ou un nom, ils l'omettent, et font de cet attribut ou de ce nom un verbe intransitif qui se conjugue comme un verbe actif. Ils disent, par exemple : *Nèss"un,* j'ai bon, pour *nèz"un esli,* je suis bon; *nihonilshez,* j'ai vieux, pour *nihonilshez esli,* je suis vieux. C'est pourquoi les métis, transportant cette forme particulière de langage au français, disent : « J'ai paresseux, j'ai sauvage, » tout comme ils diraient : « J'ai faim, j'ai soif. »

» En montagnais, il n'y a point d'adjectifs proprement dits. Toutes les parties du discours, un grand nombre même de substantifs, sont convertibles en verbes, et toutes les variétés d'action sont indiquées par l'addition

de quelques particules adverbiales qui n'ont pas d'existence propre en dehors du verbe. Ainsi : j'arrache, *esnèzz;* j'arrache d'ici et de là, *sata-ésnèzz; éssay,* je me meus, je marche, *woyeessay,* je m'introduis; *t^{c}éssay,* je pars, etc. La terminaison du verbe exprime aussi soit l'objet, cause de cette action, soit l'instrument avec lequel elle se fait. Le verbe *giser* en est un exemple; ci-gît un homme vivant : *shéta,* s'il est assis; *shét^{c}i,* s'il est couché; un homme mort, *shét^{c}an.* Cette même terminaison s'emploie également pour du bois, un ustensile; ci-gît un rocher, *shèkan;* du linge, *shètchoush;* du sable, des objets menus, *shédzay;* une multitude d'objets, *shélla.* Le verbe frapper à la deuxième personne se rend par les terminaisons suivantes : *nesthash, nes^{c}sal, nes^{c}el, nesttons, nesthel, nes hésh,* qui expriment l'instrument dont on frappe. La simple action de faire, d'obéir, et une foule d'autres se traduisent par huit ou dix formes verbales. Cette exubérance du langage montagnais n'est pas une des moindres difficultés qu'on rencontre dans son étude; grammaticalement, c'est même la principale. La distinction des genres est intrinsèquement contenue dans les mots pour les êtres intelligents et quelques animaux, et n'est caractérisée que par l'addition des mots *mâle* et *femelle* pour tous les autres êtres animés. Le pluriel ne se traduit que par des adverbes de quantité, excepté pour les noms des êtres intelligents, où il est exprimé par les finales *you* et *kwi.* L'élément du duel est *k^{c}é,* pieds, qui exprime aussi le nombre deux.

« La langue montagnaise est hérissée de difficultés qui proviennent de la prononciation et de l'intonation.

Un grand nombre de sons ne pouvant se rendre avec l'orthographe française, nous les exprimons à l'aide des orthographes étrangères : tels sont les trois *th* anglais que nous écrivons : *th, sh, dh ;* le *w,* le *z* dur et guttural, le *g* flamand, le *j,* le *n* et les *ll* espagnols. Outre cela, les premiers missionnaires ont adopté des signes conventionnels, pour traduire le *tt,* claquement de la langue contre le palais, ce qui se produit avec accroissement de difficultés pour les *th ;* le t^c et le k^c, qui expriment les lettres *ts, ks,* accompagnées d'une sorte d'éternuement ; le ^{c}, sorte de ronflement du palais, qui accompagne les voyelles et quelques consonnes comme le *k,* l'*l,* le *g,* le *s,* et qui doit se rendre alors par *chl, khl,* et prononcés la langue renversée dans un coin de la bouche ; les guillemets " qui servent à marquer une forte aspiration ou plutôt un hiatus subit et saccadé. Ce qu'il y a de remarquable dans le langage montagnais, c'est le peu d'emploi des labiales ; le jeu des lèvres y est presque nul.

« Comme dans la langue chinoise, le ton, l'inflexion de la voix y changera du tout au tout la signification de certains mots qui s'écrivent de la même manière ; tels sont les mots : *sha,* martre, longtemps ; *shayé,* perche, vieux ; *tchan*, pluie, sein ; *sta,* castor, couvre-chef, cache à viande ; *tsi,* vermillon, canot, porc-épic. La prononciation de ces mots et d'une infinité d'autres exige une grande délicatesse d'articulation, une grande précision dans l'intonation surtout et dans l'observance de la quantité prosodique.

« Dans la langue montagnaise, les consonnes sont des forces, des moteurs, elles sont l'âme des mots ; elles

seules sont *préfixes,* et ne changent ni dans les différents mots qui composent un ordre d'idées, ni dans les différents dialectes qui divisent la langue. Les voyelles sont des manières d'être, des passifs, sur lesquels les consonnes exercent leur action ; elles sont *affixes,* et, par leur mutation seule, elles spécifient les dialectes ou les différents mots qui composent un ordre d'idées. »

Ces renseignements si complets donnés par le père Petitot sur la langue montagnaise ont une grande importance pour la science de la linguistique. Les pères Seguin et Petitot se sont, les premiers, consacrés à l'étude du *montagnais,* du *castor,* du *peau-de-lièvre,* du *loucheux,* de *l'esclave.*

Mgr Charbonneau, membre de la société des Missions-Étrangères, vicaire apostolique du Maïssour, a composé, pour les élèves de son séminaire et pour son clergé indigène :

1° Une grammaire de la langue *canara,* de la langue *tamoul,* de la langue *télégou ;*

2° Un dictionnaire français-canara, français-tamoul, français-télégou.

Le père de Prunières, jésuite, mort en 1872, avait un vaste savoir philologique ; il possédait quatorze langues. Parmi les travaux qu'il laisse inachevés, est une histoire universelle en arabe.

Nos missionnaires établis au nord du cap de Bonne-Espérance ont écrit et fixé le langage bichuan.

En 1870, le père Violette, de la Société de Marie,

a publié, sur la langue samoane, un intéressant travail; j'en cite le passage suivant :

L'alphabet samoan se compose de cinq voyelles, a, e, i, o, u, et de neuf consonnes, f, g, l, m, n, p, s, t, v. On a ajouté le k dans les livres imprimés; il paraît naturel aux habitants de la partie sud-est d'Upolu; on pourrait également y ajouter l'r. L'h ne se trouve que dans deux ou trois cris de guerre qui paraissent être des mots étrangers.

La langue samoane a beaucoup de ressemblance avec les langues des Battas, des Dayas, de Tahiti et de Tonga; elle est plus riche et plus difficile que cette dernière; elle la surpasse également en politesse et en douceur, et des Européens ont comparé le samoan à l'italien.

Sous le rapport des constructions, la langue samoane semble avoir une étroite affinité avec l'ancien bougui, le malayou et le malekassou. Elle a aussi quelques points de ressemblance avec l'anglais dans la construction des verbes, ayant le mot radical qui reste le même et des particules qui font le reste; certaines particules répondent à peu près aux particules anglaises *up, away, off, out,* etc.; on peut les retrancher sans manquer aux règles grammaticales; dans certains cas on ne les traduit pas et elles n'ajoutent rien à l'idée du verbe.

Comme dans l'ancien bougui, il n'y a en samoan ni genre, ni nombre, ni cas pour les noms. Les verbes n'ont ni temps, ni modes, ni personnes. Tous ces rapports s'expriment par des particules placées avant ou après les racines des noms et des verbes. On trouve le

même genre de constructions dans d'autres archipels de la Polynésie.

Les pronoms ont le duel et un même mot peut être à la fois substantif, adjectif, verbe. Le samoan possède en outre le nombre pluriel dans les verbes, ce qui le distingue de certains dialectes avec lesquels il a beaucoup d'analogie. Ce pluriel s'exprime le plus ordinairement par le redoublement tantôt d'une syllabe, tantôt d'une voyelle, et quelquefois aussi par un augment.

Plusieurs particules, telles que *tau, fe,* sont très-propres à exprimer la répétition, la rapidité, la véhémence de l'action, et aussi les efforts, l'insistance et une espèce d'opiniâtreté de la part du sujet. Elles servent beaucoup à animer le discours.

Les formes du langage, quoique simples, sont riches et quelquefois ingénieuses. Le changement d'une seule lettre, par exemple de l'a en o, donne à la phrase le sens actif au lieu du passif, et *vice versâ*.

» A l'aide d'une particule, on fait sentir, un peu moins clairement peut-être qu'en français, mais plus brièvement et plus élégamment pour la rapidité du discours, une foule de ces relations fugaces et comme sous-entendues, qui exigent en français une phrase incidente.

» L'allégorie joue un très-haut rôle dans le langage relevé. Les prosopopées, où l'on personnifie un village, un district, sont fréquentes dans les discours oratoires des Samoans. »

On a le droit de sourire quand on entend répéter que les langues polynésiennes sont pauvres; sans doute on

en excepte le samoan, dont le langage de cour est si complet que nos langues européennes ne peuvent soutenir la comparaison. En France, par exemple, que l'empereur lui-même se lève, travaille, mange ou se promène, etc., on raconte tout cela en français avec le même style dont on se sert pour exprimer les mêmes actions d'un ouvrier. La langue de Samoa n'est point si mesquine. Elle a des tournures pompeuses, des termes nobles, consacrés exclusivement à exprimer d'une manière digne de leur noblesse les différentes actions et pensées des Majestés et Excellences sans nombre de Samoa.

Le père Fouqué, missionnaire en Océanie, mort depuis quelques années, a laissé un recueil de cantiqnes imprimé dans la langue des indigènes des îles Pomoutou.

Le Muséum d'histoire naturelle de Paris a reçu :

En 1852,

1° Du père Thomine Desmazures, missionnaire au Thibet, une collection d'oiseaux rares, particulièrement un exemplaire du *Phasianus Amherstii,* magnifique faisan à peine connu ;

2° Du père David, lazariste, une caisse d'oiseaux, de petits mammifères, et d'insectes recueillis à Si-wan, dans les montagnes situées au nord-ouest de Pékin ;

3° De la Sainte-Enfance, association religieuse, une série de passereaux du Thibet, dont plusieurs représentent des espèces qui manquaient dans toutes les collections françaises ; ainsi un *Tanthocinela,* un *Culicipeta,* un *Pastor,* un sou *mangar ;*

En 1859,

Du père Étienne, lazariste, une *Alca* ;

En 1860,

De l'abbé Lamazou, deux gazelles de Nazareth ;

En 1861,

Du père la Renaudie, missionnaire à Bangkok, un faisan opiféré et un chat domestique, dont la queue se termine en forme de grecque ;

En 1682,

Du père Larnaudie, le faisan du Thibet ;

En 1863,

Du père David, précédemment cité, une nouvelle espèce de gallinacée appartenant au genre *Crassoptilon,* une perdrix à plastron noir, et plusieurs autres espèces d'oiseaux ;

Du père Duparquet, deux espèces nouvelles de *crustacés décapodes ;*

En 1864,

Du père Gérard, nn magnifique spécimen de coq du Japon, appelé Yo-ko-hama ;

En 1867,

De Mgr Perny, vicaire apostolique en Chine, deux paires de chevrotain porte-musc ;

En 1869 et 1870,

Du père David, 1° un singe habitant le Thibet, appartenant au genre macaque, ayant la queue courte, le pelage d'un brun grisâtre foncé, les poils longs et épais, la face et les mains couleur de chair ;

2° Un autre singe présentant un pelage long et fourni, la face d'un vert jaune couleur turquoise, la paume des mains brune ;

3° Une taupe constituant une espèce nouvelle ;

4° Un animal dont la forme extérieure ressemble à un ours, mais qui, par ses caractères ostéologiques et son système dentaire, se rapproche des ratons ;

5° Diverses espèces de mammifères qui paraissent nouvelles, et, parmi elles, un écureuil volant de grande taille et remarquable par son pelage, d'un roux brillant mélangé de blanc sur la tête et sur la poitrine ;

6° Plusieurs insectivores intéressants et qui constituent deux genres nouveaux , dont l'un, qu'on a appelé *nectogale elegans,* a des pattes postérieures élargies en palettes natatoires, la queue longue et le museau court; dont l'autre, auquel on a donné le nom de *anourosorex,* a des pattes écailleuses et la queue si courte qu'elle disparaît sous les poils.

Le faisan du Thibet, où *faisan d'Amherst, phasianus Amherstii,* adressé au Muséum, en 1852, par le père Thomine, est originaire des montagnes de la Cochinchine ; on lui a donné le nom d'*Amherst* en l'honneur de lord Amherst, auquel on doit la première connaissance de ce magnifique gallinacée. En 1825, à son retour de l'Inde en Angleterre, il en rapporta deux individus mâles et vivants. Cuvier se rendit à Londres pour les voir et les étudier ; il en a donné une description complète dans son *Supplément à l'histoire naturelle,* tome II, page 323.

Le faisan du Thibet a un plumage assez semblable à celui de notre faisan doré. Sa longueur, de la pointe du bec à l'extrémité de la queue, est de cinquante et un pouces. Il n'avait pas été vu en France avant 1852.

Le coq du Japon, que le Muséum a reçu du père Gérard, en 1864, a le plumage blanc, avec de larges taches

marron sur le dos et sur le miroir des aîles. Les longues plumes de sa queue débordent et flottent des deux côtés du dos. Le Muséum est le seul établissement ornithologique qui possède ce brillant oiseau.

§ IX

SERVICES QUE NOS MISSIONS ÉTRANGÈRES RENDENT A L'AGRICULTURE, L'HORTICULTURE, L'ARBORICULTURE, A L'INDUSTRIE, AU COMMERCE.

Nos missionnaires ont doté la France de plusieurs espèces nouvelles d'arbres, d'arbustes, de plantes alimentaires, fourragères, industrielles.

Nous devons à nos missionnaires l'*Anémone arborescente, A. arborea,* charmante plante qu'ils ont apportée de la Chine, en 1826, et qui a fleuri dès la première année de son séjour en France. Sa corolle se compose de seize pétales placés sur deux rangs; ses six pétales extérieurs sont d'un pourpre clair, les autres sont blancs.

En 1858, Mgr Perny, vicaire apostolique en Chine, a apporté en France l'arbre à cire (*Rhus succedanea*), l'arbre à vernis (*Rhus vernificera*), l'arbre à savon, et quelques autres végétaux.

L'arbre à cire, ou *pe-la-chou,* donne une cire blanche, brillante, diaphane, connue sous le nom de *peh-la*

(cire blanche), ou de *la-tchou* (cire d'arbre), et dont les Chinois se servent pour fabriquer des bougies. Un petit moucheron, appelé *lah-tchong,* et vivant sur l'arbre, y dépose cette cire; il se nourrit du suc qui coule sous l'écorce des jeunes rameaux. Au moment de sa naissance, il est blanc et gros comme un grain de riz; dès que la sécrétion de la cire commence, il devient rouge. La cire, présentant d'abord l'aspect d'un duvet, s'agglutine et se forme, autour de lui, en boule qui atteint la grosseur d'un œuf de poule et prend, vers le mois de septembre, une teinte violette. Comme les *lah-tchong* travaillent en compagnies nombreuses, et très-rapprochés les uns des autres, toutes les boules se réunissent en groupes, et composent de véritables grappes dont on fait une abondante récolte. La cire est séchée au soleil et purifiée à l'aide de plusieurs méthodes. Elle est peu soluble dans l'alcool et l'éther, mais se dissout facilement dans l'huile de naphte. Son point de fusion, 80°, la rend applicable à des usages auxquels la cire d'abeilles ne se prêterait pas.

En 1870, la Chine a exporté un million cent trente-quatre mille trois cent quatre-vingt-dix kilogrammes de cire d'arbre, soit pour une valeur de deux millions sept cent trente-deux mille sept cent soixante-trois francs.

Des détails sur la description et le mode de culture de l'arbre à cire sont dans les *Mémoires* du père Chanseaume (édition de 1819, t. XII, page 419) et du père Cibot, t. XIII.

L'arbre qui fournit le fameux vernis de Chine croît principalement dans deux cantons de la province de Kouy-tcheou.

L'arbre à savon, ou *yeou-tsao-tsé,* a un port majestueux, un feuillage magnifique ; son fruit ne se mange pas, le peuple l'emploie comme savon, pour laver le linge.

L'arbre à cire, l'arbre à vernis, l'arbre à savon, se sont acclimatés en France ; on les voit à Paris, au jardin botanique de la Faculté de médecine.

A Paris, en 1858, un rapport présenté à la Société d'acclimatation par les membres de la commission des récompenses renferme le passage suivant sur le père Bertrand :

« Le père Bertrand, missionnaire apostolique en Chine, membre honoraire de la Société, et auquel ce titre nous interdit aussi de décerner une médaille, nous a envoyé du Su-tchuen des documents pleins d'intérêt sur la culture du ver à soie du chêne et de l'ortie blanche. Nous ne nous permettons pas de louer un de ces hommes dont la modestie n'est la seconde vertu que parce que la charité est la première, mais qu'il trouve du moins ici un témoignage de notre gratitude, si toutefois ces paroles doivent lui parvenir dans ces régions lointaines, d'où son précieux travail a mis dix-huit mois à nous venir, au milieu de mille hasards. »

L'ortie blanche (*Urtica nivea,* ou *China-grass,* comme les Américains l'appellent), ressemble à notre chanvre, donne un fil d'une blancheur nacrée et d'une grande résistance. On s'en sert en Chine pour confectionner des habits d'été, des rideaux de lit, des mouchoirs, des sacs à grains, des cordes.

La Société d'acclimatation a reconnu à l'ortie blanche une importance si considérable qu'elle a créé un prix

de cinq cents francs pour l'application de ses fibres à l'industrie.

En 1860, nos missionnaires importent en France une plante qui produit un gigantesque champignon *hypogée,* ou croissant sous terre. Il est pour les Chinois un aliment des plus appréciés. Sa culture a réussi chez nous.

En 1860, Mgr Chauveau, évêque de Sébastopolis, adresse au président de la Société d'acclimatation les renseignements suivants sur une nouvelle espèce d'arbre à poivre :

« Le poivre chinois (*Piper sinensis,* comme disent nos dictionnaires) est-il bien connu à Paris? En France, je ne connaissais, pour ma part, que le poivre commun et le poivre blanc. Il en existe une autre espèce, dans ce pays, qui me semble avoir des qualités bien précieuses, surtout pour les petites fortunes. D'abord, on peut s'en servir en guise de poivre ordinaire, mais en moins grande quantité ; en second lieu, c'est un anthelminthique très-actif, l'odeur seule suffisant pour calmer des convulsions dont les vers intestinaux pourraient être la cause. Enfin, de ses graines on extrait une huile très-odoriférante qui, mêlée aux aliments, leur donne un goût très-agréable. On peut se servir de cet arbuste pour former des haies de jardin, car il est muni d'épines très-aiguës ; on prétend que les insectes parasites ne se reposent jamais sur ses branches, ce qui pourrait être une précaution contre les chenilles qui infestent nos jardins. »

Mgr Chauveau, en 1861, a expédié en France plusieurs plants de cet arbuste avec différents grains du poivre qu'il produit.

En 1861, dans le compte-rendu des séances de la Société d'acclimatation, il est dit au sujet de l'ortie blanche :

« Nous avons reçu directement de Chine de très-utiles renseignements sur cette plante , par les soins de Mgr Chauveau , évêque de Sébastopolis , de la mission de Yû-nân, et du R. P. Bertrand, missionnaire apostolique du Su-tchuen. »

L'ortie blanche a parfaitement réussi entre les mains de MM. A. Dupuis, Daudin, membres de la Société d'acclimatation. M. Dupuis s'est attaché à montrer les conditions nécessaires au succès de la culture de ce précieux végétal.

En 1866, le P. de Royer, missionnaire au Song-kiang-fou (Chine), publie, sur la culture du mûrier dans cette province, une intéressante notice dont je reproduis le passage suivant :

« Nous avons ici deux sortes de mûrier : le mûrier sauvage et le mûrier domestique. Ce sont originairement les mêmes.

« Le premier, laissé sans culture, se développe à son gré et devient un grand arbre. A Ning-koué-fou, et à Quante-tchéou, j'ai vu des milliers de ces arbres dont le tronc était aussi gros que le corps d'un homme, et qui avaient de dix à quatorze mètres de hauteur. La feuille du mûrier sauvage n'est pas inférieure en qualité à celle du mûrier domestique, seulement elle est moins large et moins abondante.

» Les mûriers domestiques sont plantés sur plusieurs lignes parallèles, à deux mètres de distance les uns des

autres. On a soin de remuer le terrain, de bêcher, d'arroser, et de mettre de l'engrais humain au pied de chaque arbre. On coupe les branches vers la fin de mai, et au mois de septembre on a des pousses nouvelles de un à trois mètres.

» Ce n'est qu'à la deuxième année qu'un mûrier domestique commence à produire ; la troisième, il est en plein rapport ; il peut donner alors trente, cinquante, parfois même cent livres de feuilles. Les cent livres se vendent ordinairement de dix à douze francs. Cent livres de feuilles permettent de nourrir des vers qui rapporteront une livre de soie. Or, la livre de soie se vend ici environ trente francs. »

En décembre 1871, M. Eugène Simon, consul de France en Chine, insère dans le *Bulletin de la société de géographie* une intéressante étude sur l'agriculture chinoise. Il déclare que ses amis les missionnaires l'ont puissamment aidé à compléter son travail. Parmi les noms des missionnaires qu'il cite, en témoignage de reconnaissance, le premier est celui de M. Mihières, qui l'accompagna pendant un long voyage en Mongolie.

Nos missionnaires ont donné à la Société d'acclimatation les glands de deux chênes qui ont parfaitement réussi.

On cultive à Paris, au jardin du Muséum d'histoire naturelle, l'orme de Chine (*U. Chinensis*), apporté en France par le P. Gallois, comme une espèce de thé, et et qui a reçu, pour cette raison, le nom de *thé de l'abbé Gallois*. Sur ses feuilles croît une galle dont les Chinois se servent pour la teinture et le tannage.

La Société d'acclimatation, à Paris, a reçu :

En 1863,

De Mgr Guillemin, vicaire apostolique en Chine, une riche collection de graines *des principales plantes alimentaires* de la province de Quang-tong ;

En 1867,

Du même Mgr Guillemin, des spécimens d'arbre à cire couverts de *Coccus pe-la,* et des graines d'*Hibiscus mutalibis* ;

Du P. Vinçot, missionnaire en Chine, des plants de rhubarbe de Chine ;

Du P. Voisin, directeur du séminaire des Missions-Étrangères à Paris, des graines d'un fruit (prune) de Chine ;

Du P. David, diverses plantes et graines.

En 1854, Mgr Perny, pro-vicaire apostolique en Chine, supérieur de la mission de Kouy-tcheou, adresse à Paris, à la Société d'acclimatation, le ver à soie du chêne ou *quercien,* donne les indications les plus détaillées sur la manière de l'élever, sur les avantages qu'il y aurait à le naturaliser en France.

Les expériences accomplies sous notre climat ont parfaitement réussi, et la science reconnaissante a voulu que l'insecte s'appelât *Bombyx Pernysina.* On comprend l'immense service que Mgr Perny a rendu à notre industrie, en la dotant de ce célèbre ver à soie, qui vit dans des contrées analogues pour le climat au centre et au sud de la France, et qui produit une soie d'une force et d'une durée considérables.

En 1854 et 1855, le père Hélot, jésuite, se consacre à d'attentives recherches pour reconnaître la nature des

matières colorantes dont se compose le fameux *vert* des Chinois, substance verte qui leur permet de teindre en une seule opération, tandis qu'on ne peut, d'après les procédés connus en Europe, produire les nuances du vert, comme celles de l'orange et du violet, qu'en se servant de certains composés, puisés dans le règne minéral.

En 1858, le père Hélot réussit à pénétrer le secret de la fabrication de ce mystérieux *vert* de Chine ; il adresse à la chambre de commerce de Lyon les renseignements les plus complets sur le *lo-kao,* plante qui le fournit. La Chine possède deux variétés du *lo-kao,* le *Rhamnus chlorophorus* et le *Rhamnus utilis*. Le père Hélot, sur les indications d'un Chinois, a teint plusieurs échantillons de soie et de coton, et les a expédiés en France, avec des fragments de chacune des deux variétés de *lo-kao*.

La précision des renseignements donnés par le père Hélot a puissamment aidé nos savants chimistes Michel et Charvin dans leur découverte du *lo-kao* français, destiné à remplacer si avantageusement le vert de Chine.

Au mois d'octobre 1856, le père Hélot adresse de Chine en France, avec des graines de vers à soie, la note suivante :

« Les vers à soie que l'on élève, non pas à Shang-haï, mais à quarante ou cinquante lieues à l'ouest, tant dans le Kiang-nan que dans le Tché-kiang, sont de trois espèces.

« La première, qui est la plus estimée et dont la soie se vend plus cher sur le marché de Shang-haï, s'appelle *ver d'une saison*. C'est au printemps, vers le 25 mars, que les graines de cette saison commencent à éclore.

Les procédés des Chinois pour les faire éclore toutes ensemble sont les mêmes que chez nous. La chenille éprouve quatre mues, séparées les unes des autres de cinq jours environ, en sorte que, au bout de vingt jours, elle est à son terme et se met à filer une coque qui est blanche.

« Les vers à soie de *deux saisons* donnent une soie moins estimée, mais que l'on expédie aussi en grande quantité pour l'Europe. Ces vers sont semblables aux premiers, et ont aussi quatre mues. La différence est que, dix à quinze jours après la première ponte, qui a lieu en même temps que celle des vers d'une saison, ces œufs donnent naissance à de nouvelles chenilles, que l'on élève comme les premières, et qui, arrivées à leur terme, donnent des œufs qui ne peuvent plus éclore qu'au printemps suivant. Voilà pourquoi on les appelle *vers de deux saisons*. Comme leur soie est réputée inférieure, à cause de sa plus grande légèreté, pendant la première saison on n'élève généralement que les *vers d'une saison* pour en dévider la soie, et, quant aux *vers de deux saisons*, on n'en élève que la quantité suffisante pour avoir la graine pour la seconde saison. Il est à noter que l'on élève cette espèce dans d'aussi grandes proportions que la première, en sorte que l'on a toujours deux récoltes de soie ; ce qui est d'autant plus facile que les mûriers, dont on a cueilli les feuilles au commencement du printemps, ont déjà pu pousser de nouveaux bourgeons qui servent à nourrir les jeunes vers de la seconde saison.

« On cultive encore ici l'espèce de vers de *trois, quatre* et *cinq saisons*. Ils diffèrent des premiers en ce que leurs

œufs éclosent dix à quinze jours après la ponte, excepté ceux qui sont pondus vers le mois de novembre. La soie de ces vers est aussi bonne que celle des précédents, et la chenille a aussi quatre mues ; mais comme la feuille de mûrier est dure pendant l'été, ils sont très-pénibles à élever ; aussi ne les élève-t-on pas en grand ; les femmes et les filles de familles en font leur petit pécule. Pendant la première et la seconde saison, on n'élève de ces vers que la quantité suffisante pour avoir la graine nécessaire à la troisième saison.

« Dans certaines localités, on élève des vers à soie *d'une*, de *deux* et de *cinq saisons,* mais qui n'ont que trois mues. Leur soie est jaune ou blanche, tandis que la soie des vers à quatre mues est toujours blanche et plus pesante. »

Cette note du père Hélot est une étude instructive sur la sériciculture en Chine.

En 1858, le père Bertrand adresse à la Société d'acclimatation, à Paris, plusieurs lettres intéressantes sur la manière dont on élève les vers à soie du chêne, dont ceux-ci filent leurs cocons, dont s'accomplit le dévidage de la soie.

En 1858, la Société d'acclimatation, voyant les races de nos vers à soie frappées par l'épidémie de la *gattine,* cherche à en régénérer la graine. Elle a atteint cet important résultat pour la récolte de 1860, à l'aide de concours que lui ont prêté nos missionnaires de Hong-kong, de Shang-haï, de King-po, des Indes et du Japon.

En 1861, on lit dans le compte-rendu des séances de la Société d'acclimatation : « Le père Jouen, jésuite,

supérieur de la mission de Madagascar, nous a entretenus des différentes espèces de vers à soie que renferme ce pays. »

M. Soubeiran, secrétaire de la Société d'acclimatation de Paris, a dit dans la séance publique du 10 février 1863 :

« Nous sommes heureux de vous annoncer que, sous peu de jours, vous recevrez, du fond de la Chine, de nouveaux échantillons du *Bombyx Pernyi,* que vous devrez aux bons soins de notre zélé membre honoraire Mgr Perny. Vous pourrez reprendre ainsi, avec plus de chances de succès, la culture de ce ver...

» Mgr Perny, auquel la Société est redevable de la première tentative d'introduction du ver à soie du chêne de Koui-tcheou, vient, par une lettre datée du 12 octobre 1862, de nous faire connaître qu'il préparait un nouvel envoi de ce précieux insecte, et qu'il prenait toutes les précautions pour que le *Bombyx Pernyi* arrive à bon port. »

En 1865, un mémoire remarquable du père Hélot sur la fabrication du vin de riz et de l'eau-de-vie de céréales en Chine est inséré dans la revue intitulée : *la Publidacion des Mondes.* Cette fabrication s'accomplit à l'aide du tsieu-ia ou matière alcoolisante, et son prix est des plus minimes.

Le tsieu-ia se vend à raison de cinquante centimes le kilogramme, en boules ou en petits cubes de deux à trois centimètres de diamètre ; il est formé d'une douzaine de simples, broyés et unis en masse par une matière terreuse et blanche.

Le père Hélot a étudié avec une scrupuleuse attention le tsieu-ia dans ses produits, et décrit ainsi la fabrication du vin de riz (nou-mi), et celle de l'eau-de-vie.

§ 1er. — VIN DE RIZ OU TSIEN-TSIAM.

1° Les Chinois font infuser dans l'eau froide, pendant deux heures environ, une mesure, soit 130 livres de riz visqueux *(Oryza glutinosa)* ou *nou-mi* blanc, c'est-à-dire battu, par conséquent dépouillé de son écorce jaunâtre.

2° Ils le cuisent à la vapeur, sans cependant l'amener à crever, et le font refroidir rapidement jusqu'à 50 ou 60 degrés.

3° Ils le mettent ensuite dans un vase de terre entouré extérieurement de paille pour conserver la chaleur, et ajoutent le tsieu-ia, à savoir, dix onces pour une mesure de nou-mi ; ils brassent et mêlent bien. Si la masse est par trop sèche, ils y ajoutent un ou deux litres d'eau chaude. (La masse brassée doit encore garder une chaleur de 40 à 50 degrés ; aussi faut-il opérer rapidement.) Ils relèvent le riz, du milieu sur les bords du vase, afin de laisser dans la masse un trou où puisse se rassembler le vin à mesure qu'il se forme.

Ensuite ils tassent avec les mains, saupoudrent la surface d'un peu de tsieu-ia, et couvrent le vase de paillassons et de paille. Au bout de huit à dix heures, le vase, étant ouvert, exhale une forte odeur d'alcool ; et, après huit jours, toute la fécule de riz se trouve convertie en un liquide sucré et fortement alcoolisé. Alors, ils couvrent légèrement le vase, de peur que la fermentation n'aille trop vite et que le vin ne passe au vinaigre. Ils

attendent encore dix jours, et mettent le vin dans des vases, en pressant le marc pour obtenir le liquide.

Une mesure de riz sec (130 livres) donne un poids égal de vin. Quant au marc, à peine s'il reste autre chose du grain que quelques filaments ligneux. Les Chinois l'utilisent pour la conservation de la viande ou du poisson pendant les chaleurs de l'été ; un poisson mis dans ce marc peut se conserver trois ou quatre jours.

§ 2. — EAU-DE-VIE DE CÉRÉALES.

En Chine, on fabrique l'eau-de-vie avec toutes sortes de grains : l'*Oryza glutinosa* tient le premier rang pour la quantité, et l'orge pour la qualité ; puis viennent le riz ordinaire, le blé, le millet (*kao-leam*), etc. La préparation comprend six opérations principales ; je vais les décrire.

1° Infusion. — On fait infuser, pendant douze heures, dans l'eau froide, trois mesures de riz (390 livres qui devront donner près 200 livres de forte eau-de-vie) ; après quoi, on lave le grain à grande eau.

2° Cuisson. — Le grain, infusé et lavé, est cuit à la vapeur. Cette cuisson est terminée lorsque le grain s'écrase facilement sous les doigts.

Avec le *tsieu-ia,* et moyennant un capital de 100 à 200 francs pour acheter des appareils, un homme peut fabriquer chaque jour près de cent litres d'eau-de-vie.

Les espèces animales et végétales, dont s'enrichit chaque jour le Jardin d'acclimatation de Paris, sont dues surtout à nos missionnaires. Ce magnifique établissement a été fondé le 10 février 1854 ; on y admire :

Les grandes serres formant le jardin d'hiver ;

Les élégantes volières ;

Les ruches et la magnanerie attribuées à la classe industrieuse des insectes ;

Le vaste aquarium où chacun peut pénétrer dans les mystères de la vie sous-marine d'êtres dont les noms mêmes sont inconnus au public ;

Les bassins et les appareils de pisciculture et d'hirudiculture qui sont le complément de l'aquarium, et mettent sous nos yeux les procédés de deux arts nouveaux, si importants, l'un pour l'alimentation de l'homme, l'autre pour la thérapeutique.

Quelques parties du jardin sont consacrées à la culture des plantes économiques, industrielles et médicinales. Le reste constitue un parc animé, aux sites les plus gracieux et variés.

La France, avec l'ardeur des étés sur les côtes de la Méditerranée, la moiteur des hivers sur les côtes de l'Océan, l'âpreté des pentes des Alpes, des Pyrénées et des Cévennes, se prête complétement à la naturalisation des espèces empruntées aux latitudes les plus diverses.

L'*yack,* ce bœuf à queue de cheval, *Bos gruniens ;*

La vigogne, *Ancheria vicugna ;*

Le *tapir* des marais d'Amérique, bizarre et ténébreux animal ;

Le *kangurou* d'Australie, aux allures inégales ;

L'antilope, la gazelle, le lama, l'alpaca, l'hémione, le zèbre, le daw, l'hémippe, et une foule d'autres quatrupèdes, sont dans le Jardin d'acclimatation.

Parmi les oiseaux rares qui l'habitent aussi, je cite :

Le cygne à cou noir, de l'Amérique du Nord (*Cycnus nigricollis*), connu depuis peu d'années parmi nous;

Le cygne noir d'Australie;

Le canard du Labrador;

Le canard de la Caroline;

Le canard mandarin ou de la Chine (*Anas galericulata*), au plumage éclatant et varié;

La perruche ondulée, originaire de la Nouvelle-Hollande, au caractère vif, aux habitudes aimables;

Le lophophore, que les Hindous appellent l'*Oiseau d'or ;*

La grue de Mantchourie;

Le grand tétras (*Tetrao cupido*);

Le goura (*Columba coronata*);

Le colin de Californie ;

Le dindon *ocellé, Maleagris ocellata,* dont « la queue est ornée de larges taches de saphir, cerclées d'or et de rubis, » selon l'expression de Cuvier qui a le premier décrit cette espèce.

En 1851, à Knowsley, dans la vente de la ménagerie de lord Derby, le prix d'un yack s'est élevé à 100 livres sterling (2,500 francs) ;

Celui d'un lama à 34 livressterling (850 francs) ;

D'une vicogne à 30 livres sterling (750 francs) ;

D'un kangurou géant, *Macropus majus* (trois individus), à 105 livres sterling (2,625 francs) ;

D'un cygne à col noir (six individus), 180 livres sterling (4,500 fraucs) ;

D'un canard mandarin (trois individus) 41 livres sterling (1,025 francs).

L'aquarium du Jardin d'acclimation présente un ap-

pareil hydraulique et pneumatique des plus complexes; il est aussi une grande composition artistique, qui a mérité la dénomination de *Musée vivant de la mer*. A l'aide d'un aérage mécanique, on imprime un mouvement continuel de va-et-vient à l'eau de mer qui l'alimente; on est parvenu ainsi à la maintenir propre à l'entretien de la vie des animaux. L'aquarium est le résultat des plus savantes recherches et des plus ingénieuses combinaisons; toutes les sciences : physique, chimie, botanique, histoire naturelle, ont contribué à sa construction. Son plan primitif est de M. Mitchell; mais après la mort de ce savant, il a été achevé et perfectionné par M. Loyd, ingénieur anglais.

Dans une des séances publiques de la *Société zoologique d'acclimatation,* M. Rufz de la Vison, directeur du jardin du bois de Boulogne, a prononcé ces magnifiques paroles :

« L'aquarium porte à la rêverie, aux méditations religieuses et poétiques. Une promenade à l'aquarium est une leçon de la plus haute philosophie... Par un effet d'optique très-remarquable, les objets grossissant sous le regard jusques à prendre leur dimension naturelle, n'avez-vous pas senti ce qu'on éprouve sur les bords de la mer, sous les voûtes des vieilles cathédrales, en face de toute grande manifestation de la puissance divine? Votre dernière, comme votre première impression, n'a-t-elle pas été un sentiment d'admiration? N'avez-vous pas senti s'échapper de vos poitrines le cri d'un grand naturaliste, ce cri d'Étienne Geoffroy-Saint-Hilaire : Gloire à Dieu! »

En 1837, le budget vote quatorze mille francs d'allocation aux missionnaires avec cette note remarquable : « Les sujets que forment les deux établissements de Paris ont été très-utiles pour les relations commerciales de la France avec les pays étrangers. »

En 1838, le capitaine Vaillant, commandant de *la Bonite,* de retour de son voyage autour du monde, adresse au ministère français un rapport snr les services incessants que nos missionnaires rendent au commerce.

Près de la ville de Ning-po (Chine), est le *Campo,* vaste terrain où sont situés les établissements européens, et au sujet duquel une correspondance, insérée au *Constitutionnel* du 1er janvier 1863, donne les renseignements suivants :

« Le *Campo* sera français dans sa plus belle portion, grâce à la louable prévoyance de nos pères lazaristes et de nos sœurs de Saint-Vincent-de-Paul qui ont pris possession de tous les terrains qui bordent la rivière, ce qui permettra au commerce français de lutter, dans ses établissements, avec l'Angleterre, sa rivale jusques à présent invincible. »

CHAPITRE XIV ET DERNIER

§ Ier

LE CATHOLICISME A LA SOLUTION DES PROBLÈMES SOCIAUX.

Le catholicisme est la source féconde, inépuisable, où la civilisation moderne doit se régénérer ; il satisfait toutes les aspirations, il réalise tous les progrès, il résout le mieux tous les problèmes.

MM. Royer-Collard, Blanqui aîné, de Cormenin, Émile de Girardin, et la plupart des publicistes, ont successivement reconnu ces incontestables vérités.

M. Royer-Collard, dans un de ses discours politiques, a prononcé ces paroles : « Hors du catholicisme, il n'y a plus que crimes et ruines. »

M. Blanqui aîné, dans son *Histoire de l'économie politique en Europe,* a dit, au chapitre IX : « Il y a des questions d'économie politique qui resteront insolubles tant qu'elle (l'Église) n'y mettra pas la main. L'instruction populaire, la répartition équitable des profits du travail, la réforme des prisons, les progrès de l'agriculture, et

bien d'autres problèmes encore, ne recevront de solution complète que par son intervention, et c'est justice : elle seule peut, en effet, bien résoudre les questions qu'elle a bien posées. »

« Il n'y a que le sentiment chrétien, déclare M. de Cormenin, qui, dans l'état du monde, puisse faire des miracles d'économie politique et donner à l'humanité souffrante la solution de l'insoluble. »

M. Émile de Girardin a publié dans *la Presse* un article renfermant ce passage : « Il n'y a de force, même politique, que dans le clergé catholique. »

Le catholicisme a, pour toute question, une solution sûre, infaillible, parce qu'il donne un immense développement aux droits personnels en maintenant les droits sociaux, parce qu'il favorise la société sans amener le despotisme, et l'individu sans amener l'anarchie, parce qu'il crée l'union intime de tous les droits et de tous les devoirs de l'humanité.

Le catholicisme et la société s'appellent mutuellement et se complètent l'un l'autre, surtout de nos jours.

§ II

SEUL LE CATHOLICISME CONSTITUERA LA LIBERTÉ, SAUVERA LE PRINCIPE D'AUTORITÉ.

Le catholicisme règle admirablement les rapports de peuple à peuple, et de souverain à sujet.

Seul il assurera à la France le repos qu'elle désire si ardemment, il saura vaincre l'anarchie dans la société, comme le scepticisme dans les intelligenes, aider la constitution régulière d'un gouvernement assis sur la justice, la probité, l'amour des classes souffrantes.

Il est la doctrine la plus libérale ; seul il rendra la vraie liberté possible ; il a inspiré toutes les institutions destinées à la protéger.

Seul il imprimera à la politique une direction sûre et féconde. Il a constamment commandé les améliorations que les intérêts matériels de la société et le développement de la civilisation demandaient véritablement. Il comprend le progrès en politique, parce qu'il sait que la société a ses différents âges, qu'un régime, autre que celui de son enfance, convient à sa virilité, autre que celui de sa virilité à sa décrépitude.

Le catholicisme seul maintiendra et préservera de la ruine le principe sauveur de l'autorité. Il donne du pouvoir une idée grande, sublime ; il le règle, le modère. Il y a des rapports intimes entre le principe catholique et les lois qui président à la production, à la consommation, à la répartition des richesses publiques. Le catholicisme seul résoudra une foule de questions d'économie politique.

« Nos gouvernements modernes, a écrit Jean-Jacques Rousseau, doivent incontestablement au christianisme leur plus solide autorité et leurs révolutions moins fréquentes. » (Lettre VIe sur les abus et les maux qu'on attribue à la religion.)

« Considéré comme système politique et comme philosophie, le catholicisme est complet, » a dit Balzac.

Je termine ce paragraphe par cette éloquente citation de M. Guizot :

« La religion ! la religion, c'est le cri de l'humanité en tous lieux, en tout temps, sauf quelques jours de crise terrible ou décadence honteuse ; la religion pour contenir ou combler l'ambition hnmaine !... Que la politique, la politique la plus juste, la plus forte, ne se flatte pas d'accomplir sans la religion une telle œuvre. Plus le mouvement social sera vif ou étendu, moins la politique suffira à diriger l'humanité ébranlée ; il y faut une puissance plus haute que celle de cette vie : il y faut Dieu et l'éternité. »

§ III

SEUL LE CATHOLICISME ARRÊTERA LE PAUPÉRISME.

La plaie hideuse du paupérisme s'agrandit constamment dans des proportions désespérantes ; c'est honteux pour notre civilisation du XIXe siècle.

En 1833, le chiffre des indigents secourus dans les 1,329 hôpitaux ou hospices du royaume arrivait à 425,049. En ajoutant à ce chiffre celui des indigents que les bureaux de bienfaisance assistent à domicile, on peut poser cette douloureuse conclusion que plus d'un million d'hommes en France meurt de faim littéralement.

Ce chiffre d'un million comprend seulement les indigents inscrits dans les statistiques officielles. Que serait-ce si on pouvait faire le compte exact des pauvres inconnus? Un indigent officiel représente au moins trois pauvres. Il est donc démontré que la masse de la population indigente est le neuvième au moins de la population totale.

La question du paupérisme est pour nous une question vitale ; il est indispensable de chercher les moyens de le prévenir, de l'arrêter, sous peine de le voir déborder, et causer au sein de la société d'horribles perturbations.

Seul le catholicisme saura attaquer le mal avec succès dans ses deux causes principales, l'insensibilité du riche d'une part, et, de l'autre, l'ignorance, l'immoralité, l'apathie du pauvre.

C'est surtout en agissant sur les enfants pauvres, vagabonds et inoccupés, en les recueillant dans des asiles, en les initiant aux principes de la vie morale, en leur inspirant l'amour du travail, qu'on parviendra à extirper peu à peu le paupérisme.

Le catholicisme remplira la mission sociale de l'arrêter ; il a fait ses preuves, au moyen âge, dans les pays où il a eu son indépendance d'action, où il lui a été possible de développer son influence.

§ IV

SEUL LE CATHOLICISME RÉGLERA LE MONDE INDUSTRIEL

Notre monde industriel est plein de misères, le catholicisme le réglera : seul il donnera des notions applicables sur la question du travail ; seul il résoudra heureusement et pacifiquement tous les problèmes qu'on cherche en vain à dilucider.

L'organisation actuelle de la société industrielle conduit à la dissolution de la famille, ruine le monde moral dans sa base même. Le catholicisme communiquera au mouvement industriel la direction morale, comme la direction intellectuelle.

L'ouvrier arrache ses enfants à l'école, les vend à la fabrique pour l'appât de quelques centimes.

Regardons dans les villes industrielles la population pressée, dès cinq heures du matin, à la porte des filatures ; nous y voyons de malheureux enfants pâles, chétifs, rabougris, au regard mort, et qui peuvent à peine respirer.

Le savant M. Audiganne a dit dans *le Moniteur* du 24 juillet 1853 : « Je crois pouvoir évaluer au chiffre de cent mille le nombre des enfants âgés de moins de seize ans travaillant dans des ateliers assujettis à la loi de 1841, c'est-à-dire dans les usines et manufactures à moteur

mécanique ou à feu continu, et dans des fabriques réunissant plus de vingt ouvriers. »

Le catholicisme relèvera le moral de l'ouvrier, le rendra à la dignité d'homme, aux affections de la famille, le corrigera de son affreuse cupidité.

Il dissipera le chaos des intérêts matériels, régularisera la question des salaires, les établira selon l'équité, réagira victorieusement contre le mercantilisme, la concurrence anarchique, l'accaparement, l'agiotage ; il cherchera à diminuer, dans les proportions convenables, la dépendance des classes populaires vis-à-vis des chefs d'industrie.

Seul le principe de l'association sauvera le monde industriel ; il est impossible d'appliquer ce principe sans le principe chrétien.

Pour résoudre la question du travail, pour améliorer véritablement le sort des ouvriers, il suffit au catholicisme d'interroger son passé.

Une foule d'institutions attestent hautement sa puissance industrielle pendant les siècles du moyen âge.

§ V

SEUL LE CATHOLICISME RÉSOUDRA LA QUESTION DES ENFANTS TROUVÉS

Les enfants trouvés sont une plaie profonde de l'administration publique, comme le disait, en 1837, un

rapport de M. le ministre de l'intérieur. Leur population s'est accrue fatalement d'année en année, depuis le commencement du siècle; elle est un immense fardeau pour le présent, une menace désolante pour l'avenir.

On en comptait 60,000 en 1811, 99,345 en 1819, 102,103 en 1828, 122,981 en 1831, 134,000 en 1845.

Ces divers chiffres comprennent seulement les enfants trouvés qui ont moins de douze ans ; on ignore le nombre de ceux qui ont atteint cet âge; on cesse alors de s'occuper d'eux, parce que les départements n'ont plus à pourvoir à leur entretien.

Chaque année nous avons à peu près, en moyenne, 130,000 enfants trouvés.

D'après une moyenne prise sur les naissances constatées annuellement en France depuis 1811 jusques en 1855, on voit que, pour dix enfants naturels qui naissent, il y en a cent vingt-neuf légitimes, c'est-à-dire que les enfants naturels sont, relativement aux légitimes, dans la proportion d'à peu près un sur treize.

En 1857, à Paris, sont nés trente-sept mille trois cent quinze enfants; sur ce chiffre, on en compe vingt-cinq mille cinq cents de légitimes, et onze mille huit cent quinze d'illégitimes.

Il est indispensable d'apporter un prompt remède à la progression incessante que présente le chiffre des enfants trouvés. Mais où prendre ce remède, et comment l'appliquer?

On a produit à ce sujet diverses théories où les uns, que le côté économique a préoccupés exclusivement, où les autres, que leur cœur a trop dominés, semblent mé-

connaître que le devoir le plus impérieux de la société, vis-à-vis de ces pauvres créatures, est de les instruire, de les rendre à la vie de l'âme.

La charité catholique aura seule le pouvoir de donner une solution vraie et pratique à la si grande et si complexe question des enfants trouvés.

§ VI

SEUL LE CATHOLICISME CRÉERA LE VRAI SYSTÈME PÉNITENTIAIRE

La réforme du système pénitentiaire est un problème social et politique ; elle est indispensable autant qu'urgente, dans l'intérêt de l'humanité, de l'amélioration des criminels, de la défense de la société.

Chacun voit avec stupeur et désolation l'horrible progression de la dépravation sociale, reconnaît l'insuffisance de notre législation pénale. Les procès hideux et sanglants se succèdent sans cesse ; le crime dépasse ce qu'on peut rêver de plus monstrueux.

Un arrêt de la cour de Rennes, rendu en 1865, renferme ces graves paroles : « Quel que soit le regret que le magistrat éprouve de se trouver désarmé devant l'affaiblissement toujours croissant des mœurs publiques, il ne lui appartient pas de combler les lacunes de la loi. »

Avant le XIXe siècle, le crime se rapportait presque constamment à des inspirations personnelles. Aujourd'hui les assassins et les voleurs sont enrégimentés, ils ont des règles disciplinaires, un code, un langage, ils agissent d'après de savantes combinaisons.

Soixante-dix mille individus à peu près, des deux sexes et d'âges divers, forment l'armée roulante du mal que Paris renferme et alimente.

Je vais citer quelques exemples de la formidable progression constatée dans les crimes et les délits.

La moyenne des crimes contre les personnes est annuellement de mille trois cent cinquante-quatre, de 1826 à 1830 ; elle est de mille sept cent soixante-dix-huit, de 1846 à 1850.

De 1826 à 1850, les accusations d'assassinat se sont accrues de vingt-deux pour cent, celles de parricide et d'incendie ont presque doublé ; celles de fausse monnaie, de faux, de banqueroute frauduleuse, d'extorsion de titres ou de signatures, ont eu aussi une augmentation considérable.

La moyenne des parricides était de neuf, de 1826 à 1830 ; elle a été de dix-sept, de 1846 à 1850.

Les viols et les attentats à la pudeur, avec ou sans violence, avaient un chiffre de cent trente-six en moyenne, de 1826 à 1830 ; ils en ont eu un de quatre cent vingt, de 1845 à 1850.

En 1825, on a jugé quatre-vingt-trois accusations seulement pour viols et pour attentats à la pudeur sur des enfants ; il y en a eu six cent quinze en 1851.

Dans le compte-rendu de la justice criminelle pour

l'année 1851, on lit le passage suivant sur l'augmentation permanente des crimes et délits contre les mœurs : « A voir ce débordement d'immoralité, on se demande si nos lois pénales en cette matière sont bien assez sévères, et si elles protègent suffisamment la société, si gravement atteinte par ces crimes odieux, qui trop souvent se commettent dans l'intérieur du foyer domestique. »

Le chiffre des individus accusés de crimes contre les mœurs a plus que quintuplé de 1856 à 1860; la magistrature a poussé le cri d'alarme en présence de ce foyer de corruption. La statistique judiciaire et le rapport du ministre de la justice disent à ce sujet : « Les accusations de cette nature forment, de 1856 à 1860, plus de la moitié (cinquante-trois sur cent) du nombre total des accusations de crimes contre les personnes, tandis que, de 1826 à 1830, elles n'en formaient que le cinquième environ. »

L'augmentation s'est produite surtout, pendant cette période de 1856 à 1860, dans le nombre des attentats à la pudeur sur des enfants. De 1841 à 1845, on a jugé, année moyenne, 347 accusations et 359 accusés de cette nature de crimes ; ces chiffres se sont élevés :

A 420 et à 431, pour la période de 1846 à 1851 ;

A 592 et à 608, pour celle de 1851 à 1855 ;

A 684 et 702, pour celle de 1856 à 1860.

De 1861 à 1865 inclusivement, les viols et attentats à la pudeur se sont ainsi accrus : 695 — 728 — 750 — 764 — 820.

Le compte-rendu de 1865 renferme le passage sui-

vant : « Il est regrettable qu'une répression aussi soutenue n'ait pas arrêté la déplorable progression des crimes contre les mœurs. » La fermeté des jurés et des magistrats peut seule remédier au mal, en apportant à la répression des attentats aux mœurs, crimes ou délits, une sévérité en rapport avec les intérêts de la société.

On lit dans le compte-rendu de la justice criminelle en 1854 : « Pour les accusations de crimes contre les propriétés, toutes ont été croissant de 1851 à 1854. Pour les faux, l'accroissement a été de 15 pour 100 ; pour les vols qualifiés, de 24 pour 100 ; pour les incendies, de 31 pour 100 ; pour les banqueroutes frauduleuses, de 66 pour 100. »

L'augmentation, pour chacun de ces crimes, s'est produite de la manière suivante :

Faux divers, 462 en 1851 ; — 506 en 1853 ; — 532 en 1854 ;

Vols qualifiés, 2,233 en 1851 ; 2,411 en 1852 ; — 2,543 en 1853 ; — 2,768 en 1854 ;

Incendies, 218 en 1851 ; — 260 en 1852 ; — 244 en 1853 ; — 286 en 1854 ;

Banqueroutes frauduleuses, 62 en 1851 ; — 72 en 1852 ; — 93 en 1853 ; — 103 en 1854.

Les cours d'assises ont statué, année moyenne, pour crime d'infanticide :

De 1841 à 1845, sur 143 accusations et 167 accusés ;
De 1846 à 1850, sur 152 accusations et 172 accusés ;
De 1851 à 1855, sur 183 accusations et 212 accusés ;
De 1856 à 1860, sur 214 accusations et 262 accusés.

» La progression régulière, dit le compte-rendu de

1869, constatée depuis plusieurs années dans les violences à l'égard des ascendants, semble accuser une déplorable dégénérescence des sentiments d'amour et de respect sur lesquels repose la famille. »

L'importance moyenne du préjudice causé par les vols qualifiés s'est élevée, pour chaque vol :

A 300 francs, de 1836 à 1850 ;

A 381 francs, de 1851 à 1855 ;

A 1,118 francs, de 1856 à 1860.

On a constaté, de 1826 à 1850, une augmentation de :

36 pour 100 parmi les prévenus de délits contre les personnes ;

34 pour 100 parmi les prévenus de blessures et coups volontaires ;

144 pour 100 parmi ceux de délits contre les mœurs.

Pendant la période de 1826 à 1850, le nombre des prévenus de mendicité a presque décuplé ; il était de 966, année moyenne, de 1826 à 1830, il a été de 8,317, de 1846 à 1850.

Le nombre des prévenus de délits contre l'ordre public a été, de 1846 à 1850, près de quatre fois plus considérable qu'il ne l'était de 1826 à 1830.

Celui des prévenus de menaces verbales ou écrites sans condition a été, de 1846 à 1850, quatre fois plus considérable qu'il ne l'avait été de 1826 à 1830.

Celui des prévenus de délits contre les propriétés commis par cupidité a plus que doublé, de 1826 à 1850 ; il a été, année moyenne, de 18,840 pendant la période de 1826 à 1830 ; il s'est élevé à 38,355 pendant celle de 1846 à 1850.

Le nombre des délits poursuivis à la requête du ministère public est de 59,630 en 1826 et de 197,314 en 1852.

En 1851, 1852, 1853, 1854, l'escroquerie, l'abus de confiance, la banqueroute simple, les vols simples et les délits divers contre les mœurs, suivent une progression incessante.

ESCROQUERIE

	NOMBRE D'AFFAIRES	NOMBRE DE PRÉVENUS
1851	1,682	2,085
1852	1,980	2,550
1853	2,284	2,884
1854	2,689	3,269

ABUS DE CONFIANCE

1851	1,653	1,912
1852	1,797	2,111
1853	2,204	2,636
1854	2,420	2,796

BANQUEROUTE SIMPLE

1851	278	314
1852	313	353
1853	411	451
1854	552	619

DÉLITS DIVERS CONTRE LES MŒURS

1851	1,845	2,569
1852	2,094	2,915
1853	2,053	2,830
1854	2,005	2,927

VOLS SIMPLES

	NOMBRE D'AFFAIRES	NOMBRE DE PRÉVENUS
1851	24,516	31,835
1852	28,089	35,716
1853	33,940	43,534
1854	39,484	50,622

De 1853 à 1857, les délits d'abus de confiance, d'escroquerie, de banqueroute simple, ont suivi une incessante progression.

Le compte-rendu de 1865 s'exprime ainsi :

« Le nombre des prévenus de banqueroute simple a été, de 1861 à 1865, plus élevé que jamais.

» Il en est de même pour l'escroquerie et l'abus de confiance, dont l'augmentation est continue. »

En 1865, le chiffre des prévenus de mendicité arrive, de 23,188 à 27,159, et les délits contre les mœurs s'accroissent dans la proportion de 18 pour 100.

Le nombre des prévenus, jugés à la requête du ministère public, a été :

En 1826, de 56,734 ;

En 1831, de 66,459 ;

En 1831, de 70,816 ;

En 1840, de 93,705 ;

En 1850, de 143,869.

De 1826 à 1850, il y a donc eu une augmentation de 141 pour 100.

Les enfants des deux sexes, mineurs de seize ans, sont chaque jour de plus en plus en proie à la dépravation.

Cinq mille quarante-deux, parmi eux, ont été ren-

voyés, en 1827, devant les tribunaux correctionnels; sept mille deux cent cinquante-huit le sont en 1853, et huit mille cinq cent trente-huit en 1854.

La moyenne annuelle des mineurs de seize ans, condamnés à la détention correctionnelle, a été de deux cent quinze, de 1826 à 1830, et de mille six cent sept, de 1846 à 1850; elle est donc devenue près de huit fois plus considérable.

Dans les périodes de cinq années, comptées depuis 1826 jusques à 1850, la moyenne des enfants condamnés annuellement a suivi cette progression : 245, — 384, — 675, — 968, — 1,607, par période de cinq ans. Pour les années suivantes prises isolément, les chiffres ont monté à : 1,265 en 1851 ; à 2,432 en 1852 ; à 3,648 en 1853.

Le chiffre proportionnel des prévenus, âgés de moins de seize ans, a été :

De quarante-six sur mille, de 1826 à 1835 ;
De quarante-quatre sur mille, de 1836 à 1840 ;
De quarante et un sur mille, de 1841 à 1845 ;
De quarante-cinq sur mille, de 1845 à 1850.

Les maisons d'éducation correctionnelle ont reçu sept cent soixante-sept mineurs de seize ans en 1841, et mille huit cent soixante-cinq en 1851. Elles en renferment six mille quatre cent quarante-trois à la fin de décembre 1852, huit mille trois cent quarante-neuf à la fin de décembre 1860.

Sur les 6,443 détenus à la fin de décembre 1852, les âges sont ainsi répartis d'après un rapport publié en 1854 :

1er âge ou 1re catégorie

6 à 9 ans,	152	1,952 ou un tiers à peu près.
9 à 11 ans,	533	
11 à 13 ans,	1,267	

2e âge ou 2e catégorie

13 à 15 ans,	1,872	4,491 ou deux tiers à peu près.
15 à 17 ans,	1,684	
17 à 19 ans,	802	
19 à 21 ans,	133	

Le même rapport constate que, parmi ces 6,443 enfants, 2,284 ont été condamnés pour mendicité ou vagabondage, 3,404 l'ont été pour vols, et 115 pour crimes d'incendies et de meurtre.

« La moitié seulement des condamnés s'amende », a dit un rapport officiel.

En 1826, on comptait sept cent cinquante-six récidives au criminel; on en a compté deux mille quatre en 1851; — deux mille deux cent cinq en 1852; deux mille quatre cent en 1853; — deux mille cinq cent vingt-quatre en 1854.

En 1826, il y avait deux mille trois cents récidives correctionnelles; il y en a eu vingt-six mille cinq cent quarante-quatre en 1851; — trente mille huit cent en 1852; — trente-trois mille deux cent quatre-vingt-dix-neuf en 1853; — trente-cinq mille neuf cent cinquante-cinq en 1854.

Sur les vingt-six mille cinq cent quarante-quatre prévenus récidivistes, en 1851, onze mille trois cent quatre-vingt-sept avaient subi une condamnation; cinq mille

cent quarante-neuf avaient été condamnés deux fois ; deux mille neuf cent quarante l'avaient été trois fois ; mille huit cent cinquante-neuf, quatre fois ; mille deux cent vingt-six, cinq fois ; huit cent quatre-vingt-dix-huit, six fois ; sept cent cinq, sept fois ; quatre cent quatre-vingt-quatre, huit fois ; trois cent cinquante-quatre, neuf fois ; cent cinquante-deux, dix fois et davantage.

« D'après les statistiques criminelles, dit un rapport du ministre de l'intérieur à la date de mai 1854, sur cent libérés des maisons centrales, trente-sept pour les hommes et vingt-cinq pour les femmes, sont ordinairement jugés de nouveau dans les cinq années qui suivent leur libération. Cette situation inquiétante justifie pleinement les mesures prises par le gouvernement pour reléguer hors du territoire les repris de justice. »

Le compte-rendu de la justice criminelle pour 1868 dit : « La récidive semble faire des progrès. »

En 1852 et avant, la statistique criminelle élève à trente-trois pour cent le nombre des récidivistes sortis de la prison correctionnelle de la Roquette.

Mille huit cent quatre-vingt-sept enfants, mineurs de seize ans, ont été arrêtés en 1863. Sur ces mille huit cent quatre-vingt-sept, trois cent quatre-vingt-six l'ont été pour la deuxième fois ; deux cent neuf pour la troisième ; cent treize pour la quatrième et plusieurs autres pour la dizième, la douzième et même la quatorzième fois.

Les établissements destinés à recevoir les jeunes détenus se divisent en établissements publics et en établissements privés. Pendant les années 1863, 1864, 1865, on a compté, dans les établissements publics, mille trois

cent quatre-vingt-sept libérés, cent quatre-vingt-dix-neuf récidives, soit près de quinze pour cent, et dans les établissements privés, deux mille sept cent six libérés, deux cent quarante récidives, soit moins de dix pour cent; parmi ces derniers établissements, il en est même quelques-uns où le chiffre des récidives est de cinq pour cent seulement.

Les récidives sont donc plus rares pour les établissements privés que pour les établissements publics. « La cause de cette différence, dit le journal *le Droit* du 26 avril 1867, est incontestablement dans le zèle, le dévouement, l'abnégation des hommes qui ont consacré leur vie à la régénération de ces pauvres créatures qui souvent n'ont eu d'autre tort que de vivre au milieu d'un foyer de corruption; si ces jeunes âmes se réveillent à la voix d'une ardente charité, c'est que cette voix sait faire parvenir jusques à leurs cœurs les notions de Dieu et du devoir. »

Le compte-rendu de la justice criminelle pour 1851 dit : « Les nombreuses condamnations prononcées contre les mêmes individus accusent évidemment l'impuissance de notre système de répression à produire l'amendement de ceux qui y sont soumis. »

J'ai surabondamment démontré la progression incessante de la dépravation sociale. Invoquerait-on l'accroissement de la poputation comme la cause de cette progression, on s'abuserait profondément. De 1827 à 1849, la population s'est accrue de douze pour cent, pendant que les crimes et les délits s'accroissaient de cent neuf pour cent.

Seul le catholicisme régénérera les prisons et les con-

damnés, préparera au régime pénitentiaire une ère nouvelle et féconde.

Chaque jour de plus en plus les hommes compétents le reconnaissent, apprécient l'affinité entre le régime pénitentiaire et l'action religieuse.

En 1841, M. Granier de Cassagnac demandait hautement au catholicisme, à ses vieilles et saintes doctrines, le secret perdu de purifier l'âme des méchants.

M. Bérenger, l'éminent auteur de la *Législation criminelle,* a dit : « La surveillance des prisons peut être utilement confiée aux congrégations religieuses, parce que là seulement on trouve l'énergie de volonté nécessaire pour braver tous les dégoûts et surmonter tous les obstacles ; parce que là seulement se montrent les vertus qui s'ignorent elles-mêmes, et qui acceptent, sans les dédaigner, les fonctions les plus humbles pour s'en acquitter comme d'un devoir envers Dieu. »

M. de Tocqueville déclare « que nulle puissance humaine n'est comparable à la religion pour opérer la réforme des criminels, et que c'est sur elle surtout que repose l'avenir de la réforme pénitentiaire. »

En 1852, M. de Persigny, ministre de l'intérieur, conclut, dans un rapport au prince président de la République, à ce que la direction morale des prisons soit confiée à des congrégations religieuses.

Seul le catholicisme produira l'amendement des coupables, parce que seul il amènera spontanément et inévitablement en eux le sentiment de la honte, le remords et le repentir, après quelques combats intérieurs.

Plus de théories aventureuses sur cette question de la

réforme pénitentiaire, plus de ces abstractions de rêveurs, plus de ces doctrines incomplètes de nos philosophes modernes. En dehors de l'action religieuse, tous les systèmes ont été et seront impuissants, toute réforme sera une chimère. Parler ainsi, c'est proclamer une incontestable vérité.

Le catholicisme a déjà donné en partie la preuve de ce qu'il saurait faire; les fruits recueillis permettent d'affirmer que, du jour où le clergé aura la direction de toutes nos prisons, la moisson sera de plus en plus abondante. Il est impossible qu'il en soit autrement, en confiant l'exécution de la discipline pénitentiaire au sentiment religieux, si scrupuleux à conserver le dépôt de la règle, si vigilant à en surveiller et maintenir l'accomplissement exact et persévérant.

FIN

APPENDICE

APPENDICE[1]

A la fin de la *page 20,* après ces mots : « périodiquement préparée, » continuer ainsi :

Le 9 novembre 1837, le père Chanel, de la Société de Marie, accompagné d'un catéchiste, le frère Marie Nizier, aborde à Futuna, île de l'Océanie, où, le premier, il apporte la foi.

Le roi Niuliki, malgré l'avis de plusieurs membres de son conseil, accorde aux deux missionnaires le droit de résidence dans ses États, déclare qu'il les prend sous sa protection et qu'il pourvoira à leur subsistance. Il espérait que leur séjour lui attirerait des visites et des compliments, procurerait à sa famille et à ses amis des remèdes, des richesses d'Europe, des pièces de calicot en masse, des vêtements, des fusils, des haches, des couteaux.

En 1840, le catholicisme commence à prendre racine à Futuna ; les néophytes y deviennent nombreux. A cet aspect, le roi, qui est aussi pontife et veut maintenir une religion d'où dépendent son autorité et sa fortune, se refroidit vis-à-vis des missionnaires et rompt même avec eux en allant habiter un autre village. A partir de

1. Pendant l'impression de ce quatrième volume, des documents importants sont parvenus à l'auteur, qui a cru utile de les consigner dans un Appendice pour n'en point priver ses lecteurs,

ce moment, une conspiration sourde se forme contre la vie du père Chanel.

Le 27 avril 1841, le roi, irrité de la conversion de son fils, le jeune Meitala, assemble un conseil au sujet de la *religion nouvelle*. Le lendemain, à la pointe du jour, Musumusu, son parent et premier ministre, suivi des plus furieux adversaires du christianisme, se présente à la demeure du père Chanel, lui demande de panser une contusion qu'il vient de recevoir; le père accourt. Aussitôt, on se précipite sur lui, on le couvre de blessures; Musumusu, saisissant une hache, lui assène un coup qui enlève la partie supérieure du crâne. Le martyr tombe et rend son âme à Dieu.

Le frère Marie Nizier et quelques catéchistes furent assez heureux pour échapper au massacre; ils se réfugièrent dans l'île de Wallis, auprès du père Bataillon.

Le 8 janvier 1842, la corvette française l'*Allier*, commandée par M. Du Bouzet, débarquait à Futuna les passagers qui venaient réclamer le corps du père Chanel. Le roi Sam-Kélétoni, successeur de Niuliki, et fervent chrétien, n'hésita pas à livrer la précieuse dépouille.

Mgr Pompalier, évêque de Maronée, vicaire apostolique de l'Océanie occidentale, installa à Futuna, le 9 juin 1842, les pères Servant et Roulleaux et le frère Marie Nizier. Les conversions se multiplièrent et, le 19 août suivant, le père Servant écrivait : « J'ai aboli les derniers restes de l'idolâtrie. Au milieu d'une place publique, se trouvait encore plantée une *pierre sacrée* dans laquelle les habitants du pays supposaient que la

divinité résidait habituellement; elle a été abattue et brisée par les mains de ses anciens adorateurs. »

Dès 1858, tous les habitants de Futuna avaient embrassé le catholicisme. Le père Poupinel, décrivant ce qu'étaient leurs mœurs à l'arrivée du père Chanel, a rapporté des détails qui font frémir. « Si l'on excepte les Viti, dit-il, je ne sache pas qu'il existe une île dont on puisse citer des horreurs comparables à celles dont Futuna a été le théâtre. »

Les restes du père Chanel reposent à Lyon, dans la maison des pères maristes, au pied de la colline de Fourvières.

En 1849, le père Fouqué, de la congrégation des *Sacrés-Cœurs* (Picpus), aborde, avec un autre prêtre et un catéchiste, à l'archipel Pomotou (Océanie).

A peine commence-t-il à prêcher la foi chrétienne aux sauvages, que plusieurs d'entre eux ont tramé sa mort. Un jour à l'improviste il se sent frappé violemment par eux, il tombe couvert de profondes blessures, et, presque mourant, il est jeté à la mer. La fureur de ce peuple anthropophage se calme subitement, un des assassins plonge dans les flots, saisit la victime, la ramène sur le rivage et lui prodigue ses soins. Contre toute espérance, le père Fouqué revient à la vie ; peu à peu il recouvre ses forces, et peut poursuivre l'instruction des insulaires qui promettent désormais attention et docilité à ses paroles.

A partir de ce moment, un merveilleux changement s'accomplit parmi eux, et l'œuvre d'évangélisation se poursuit avec des succès chaque jour plus consolants.

Le père Fouqué, après avoir déployé pendant douze années l'activité de son zèle au milieu de ses chers néophytes, est atteint d'une maladie incurable et forcé de rentrer en France. Il y est mort en mai 1873.

Mgr Bataillon, de la *Société de Marie,* vicaire apostolique de l'Océanie centrale, donne les détails suivants sur sa mission, dans une lettre qu'il a adressée d'Uvéa, à la date du 1er novembre 1869 :

« Si nous considérons la marche de notre œuvre jour par jour, elle nous semble lente, et nous sommes parfois tentés de nous décourager ; mais si nous l'examinons dans son ensemble, le progrès existe, un progrès assez consolant. Cette observation m'était inspirée par la belle église ogivale dont je suis venu faire la bénédiction et qui a été construite dans le lieu même où nous mîmes pied à terre, à pareil jour, il y a trente-deux ans.

» Alors, rien que des ténèbres à Uvéa et dans toutes les îles qui nous entourent. Au bout de deux ans, avec l'aide de Dieu, la foi était implantée dans cette localité privilégiée, une pauvre église en bois y était construite, qui aujourd'hui est remplacée par cette vaste église en pierre de taille que nous venons de terminer après neuf années de pénibles efforts. De ce point le flambeau de la foi a rayonné dans toutes les îles voisines, et la pauvre église de bois est devenue l'église mère de toute l'Océanie centrale. Seule il y a trente ans, elle se trouve aujourd'hui environnée de plus de soixante compagnes grandes ou petites. Il y trente ans, nous administrions les premiers baptêmes ; depuis lors près de trente mille âmes ont été régénérées. Deux églises et mille baptêmes

par an, c'est quelque chose, et il vaut la peine de venir en mission.

» C'est à cause de son noble majorat et de sa glorieuse fécondité que nous avons élevé si haut l'église de Saint-Joseph d'Uvéa et que nous avons tenu à l'embellir et à l'orner plus que les autres. Elle est certainement la plus belle de tout le vicariat, et, je crois, de toute l'Océanie. Elle mesure cent quatre-vingt pieds de long sur cinquante de large; les murs latéraux ont trente pieds de haut; une belle tour orne la façade, et les côtés sont appuyés sur de nombreux et larges contreforts surmontés d'élégants clochetons. Ses fenêtres ogivales ont plus de quinze pieds de hauteur. Nous avons pensé que de simples vitres unies ne conviendraient pas, et, trop pauvres pour acheter des vitraux, nous nous sommes adressés à nos amis de France. Nous espérons que leurs bons anges les disposeront à accueillir favorablement notre demande.

» Ce qu'il y a de plus remarquable dans ce travail, c'est qu'il a été fait tout entier par la population, sous la direction d'un frère et du R. P. Padel. Ce vaillant missionnaire passait tous ses moments de loisir au milieu des travailleurs pour les aider de ses mains ou les encourager de ses paroles. Tout le monde a pris part à cette construction, les femmes comme les hommes et jusqu'aux plus petits enfants qui étaient capables de porter une poignée de sable. Mais, comme les moyens de transport et les instruments nécessaires faisaient défaut, le travail a été très-long et très-pénible. Le courage et la patience ont suppléé à tout, et nos chrétiens ont tant

fait des pieds, des mains et des épaules, qu'ils ont mené l'œuvre à bonne fin.

» En commençant l'église, ils n'avaient tous qu'un désir : la voir achevée, et s'y agenouiller avant de mourir. Plusieurs n'auront pas eu cette consolation ; ceux qui l'ont sont au comble de la joie. Pour moi, je me réjouis grandement de ce qu'il m'est donné de la bénir ; car c'est là que j'ai débuté, c'est là que j'ai été sacré, c'est là que je serais heureux d'être enterré, si telle est la volonté de Dieu.

» La population de cette paroisse s'élève au moins à 15,000 âmes. L'église est plus grande qu'il ne faut pour la contenir présentement ; mais ici et à Futuna, la population augmente considérablement au lieu de diminuer comme partout ailleurs.

» Afin de grouper les habitants autour de la nouvelle église, j'ai fait un petit plan de ville où seront réunis, avec le presbytère et les écoles, les principales autorités et les chefs de chaque village. Dans ce plan, figurent deux terrains pour des établissements de frères et de sœurs ; mon intention et mon désir sont d'en avoir ici dans les principales stations de mon vicariat. »

La mission de Tonga (Polynésie occidentale), est fondée, en 1849, par le père Chevron, de la Société de Marie. Les ministres méthodistes, profitant de leur crédit auprès du roi Georges, s'appliquent aussitôt à combattre son développement. En 1851, un commencement de persécution se produit contre les catholiques ; le gouverneur des possessions françaises en Océanie vient au secours de la mission, et, sur sa demande, le roi Georges

accorde la liberté de conscience. A partir de ce moment, les missionnaires conquièrent de nombreuses conversions.

L'archipel de Tonga comprend une centaine d'îles ou d'îlots qui forment trois groupes : au sud, les îles Tonga, proprement dites; au centre, les îles Haupaï ; au nord, les îles Wavau. La plus grande de toutes ces îles est celle de Tonga-Tabou; les missionnaires y ont établi trois stations, à Maofaga, à Hihilo et à Mua.

Depuis plusieurs années, ils tiennent des écoles d'enfants et des classes d'adultes. Une fois par an, ils ont un concours général entre toutes les écoles ; c'est une véritable fête pour le pays.

On compte dans le royaume de Tonga vingt-deux mille habitants, dont quatre mille catholiques à peu près.

En 1845, le père Violette, un autre père et un frère coadjuteur, membres de la Société de Marie, débarquent à Sawaï, une des îles de l'archipel de Samoa (Océanie centrale). Les ministres méthodistes et les ministres indépendants, établis depuis plusieurs années dans cet archipel, y accomplissaient une active propagande. Les Samoans, prévenus par eux, n'ont d'abord que de l'horreur pour les prêtres catholiques ; mais un contact de chaque jour avec ces hommes, qu'on leur a dépeints sous les couleurs les plus mensongères, leur dessille enfin les yeux.

De 1856 à 1868, trois mille habitants de l'archipel de Samoa se sont convertis au catholicisme. Plusieurs d'entre eux, après avoir été d'ardents adversaires des missionnaires, sont devenus les plus zélés catéchistes.

L'archipel de Samoa, situé à mille lieues de Sydney,

comprend trois grandes îles : Sawaï, qui a cinquante-cinq lieues de circonférence ; Upolu, quarante-cinq lieues ; Tutuila, trente lieues. Les autres îles, plus petites, sont : Manono, Apolima, et le groupe de Manua. L'île de Sawaï occupe l'extrémité ouest de l'archipel ; Upolu est à douze milles à l'est de Sawaï, et Tutuila, à quarante milles à l'est d'Upolu ; Manono et Apolima sont entre Sawaï et Upolu, et le groupe de Manua se présente à cinquante milles à l'est de Tutuila.

Ces diverses îles sont de formation volcanique. Quelques-unes renferment de hautes montagnes ; ainsi la montagne de Sawaï est à quatre mille pieds au-dessus du niveau de la mer, et celle d'Upolu à trois mille pieds.

On évalue la population indigène de Samoa à trente-cinq mille habitants ; Upolu en compte à peu près quinze mille ; Sawaï, dix mille ; Tutuila, cinq mille ; le reste se répartit entre les petites îles.

Le gouvernement de Samoa est une fédération de districts et de villages, ayant chacun des chefs indépendants. La commune *(Aufono)* sert de fondement à l'administration civile. Les assemblées délibérantes *(Fono)* votent les lois, les règlements, décident les guerres, statuent sur les crimes et les délits ; aussi sont elles réunies fréquemment.

Parmi les végétaux que les Samoans consacrent à leur alimentation, je cite :

Le cocotier ; — l'arbre à pain *(artocarpus) ;* — l'*ifi (inocarpus edulis) ;* le bananier *(musa paradisiaca) ;* — le *nonufiafia ;* — le *ti (dracœna terminalis) ;* — le *nonu (morinda citrifolia) ;* — le *soi (convolvulus brasiliensis) ;*

l'igname *(dioscorea alata)* ; — la patate douce *(convolvulus batatas)* ; — le *piper methysticum* ; — l'*evi (spondias cytherca)* ; — le *Masoa (tacca arrow root)* ; — le *talo (arum esculentum)* ; — l'ananas *(bromelia ananas)*.

Le cocotier est un arbre qu'aucun autre ne saurait remplacer. On donne du lait de coco fraîchement exprimé à l'enfant qui vient de naître. Les cultivateurs et les voyageurs étanchent leur soif avec l'eau du coco. Le lait et la pulpe râpée du coco paraissent chaque jour dans la cuisine samoane. Les habitants de certaines îles voisines de Samoa ont, pour seule nourriture, l'amande de la noix de coco et le poisson.

L'arbre à pain compte plusieurs variétés et donne des fruits excellents.

Le bananier abonde à Samoa, ses variétés sont nombreuses.

Le fruit de l'*ifi* ressemble à la châtaigne pour la forme et pour le goût ; il est hautement apprécié des indigènes, et d'un grand secours en cas de disette.

Le *talie* produit une amande aussi délicate que la noisette.

Le fruit du *nonufiafia* rappelle nos pommes, mais n'en a pas la saveur piquante.

La racine du *ti* contient une grande quantité de sucre ; les Européens en tirent une liqueur spiritueuse et des plus salutaires.

Les Samoans mangent avec plaisir le fruit du *nonu*.

Le *soi* est une ressource pendant les disettes ; il produit une fécule qui, lavée dans plusieurs eaux, perd son amertume et peut se manger.

L'*evi*, l'ananas, l'oranger, le citronnier sont communs à Samoa.

Le *masoa* y croît spontanément. Les indigènes en retirent une fécule qu'on recherche pour les enfants, les malades, les convalescents.

Le *talo* est la principale plante alimentaire des Samoans, celle qui se rapproche le plus du pain. Un champ de *talo* est mûr après sept ou huit mois de culture.

Les principaux bois de construction et d'ébénisterie dans l'archipel de Samoa sont :

Le *pani* ; — l'*ifilele* ; — le *poumuli* ; — l'*arbre à pain* ; — l'*asi* ; — l'*ava* ; — le *mosooi* ; — le *talie* ; — le *malili* ; — le *tava* ; — le *tavai*.

Le *pani*, dont le bois est incorruptible, croît à la pointe est de l'île Upolu.

L'*ifilele* est le bois royal; on le rencontre principalement dans la partie ouest de Sawaï.

L'*arbre à pain* est aussi un bois royal ; les chefs s'en servent pour la construction de leurs pirogues et de leurs maisons.

L'*asi* rappelle par sa hauteur et sa circonférence nos magnifiques chênes d'Europe.

Le *poumuli*, réputé incorruptible, fournit les colonnes pour les grandes maisons.

L'*ava*, plus élancé et plus hardi que l'orme, est l'ornement des places publiques.

Le muscadier, le curcuma, le gingembre viennent spontanément et sont en grande abondance dans l'archipel de Samoa.

Le vaccoa *(pandanus odoratissima)* y étale ses larges feuilles dont on tresse des nattes à grands carrés.

Samoa produit aussi une espèce de cotonnier *(Gossypium religiosum)*, une foule d'arbres, arbrisseaux et arbustes odoriférants.

Dans la classe des oiseaux, on distingue, à Samoa : d'élégantes variétés de tourterelles, diverses espèces de petites perruches, le corbeau, le héron, le martin-pêcheur, la frégate, la mouette, la grive, l'hirondelle, le pigeon, de nombreux échassiers, etc.

On voit dans l'île de Sawaï deux espèces de serpents. La première, de couleur rougeâtre, est venimeuse ; la seconde, qui a trois ou quatre pieds de longueur, est sans venin.

Les habitants de l'archipel de Tonga et de celui de Samoa vivaient dans l'anthropophagie, au moment où le catholicisme est venu les régénérer. Le père Violette a écrit à ce sujet : « Au milieu de leurs guerres, les Samoans mangeaient beaucoup de prisonniers. Ils s'assemblaient autour de la cuisine ou four du pays, et prenait qui voulait. Quelques-uns s'abstenaient, parce que, disaient-ils, c'est un homme, *o le tagata,* c'est de la chair humaine; mais ces scrupules étaient loin d'être fréquents. »

Voir, pour la suite, à la *page 21,* à ces mots : « Les missionnaires sont parvenus etc. »

A la *page 38,* après ces mots : « sont huit mille chrétiens » continuer ainsi :

Le père jésuite Alexandre Guibout, attaché à la mis-

sion de Tson-ming, y meurt en 1869. La veille de ses funérailles, le 21 décembre, des députations nombreuses arrivent, de toutes les parties de l'île, à la résidence des missionnaires. Pendant la nuit du 21 au 22, les hommes se succèdent d'heure en heure pour prier autour du cercueil. Le 22, dès le point du jour, huit cents personnes remplissent déjà l'église ; plus de deux mille autres sont au dehors. Après la célébration d'une messe solennelle, le convoi se met en marche. Les païens se tiennent respectueusement de chaque côté de la voie ; ils sont accourus par centaines, « ils veulent voir, de leurs propres yeux, déclarent-ils, les funérailles d'un missionnaire ». Les chrétiens défilent sur deux lignes, à la suite de la croix. On remarque, parmi les hommes, différents groupes que distinguent des bannières particulières, et dont les principaux représentent les administrateurs des chrétientés, le corps des lettrés. Suit le parasol rouge, insigne caractéristique de tout haut personnage ; c'est le parasol même du mandarin du district. Seize chrétiens portent le cercueil du défunt ; quatre des plus notables tiennent les coins du poële. La musique chinoise alterne avec le chant des prières. Les femmes chrétiennes, au nombre de plus de mille, marchent derrière le cercueil, rangées en deux lignes ; la plupart sont en habit de deuil.

Les païens, à l'aspect d'un pareil spectacle, sont émerveillés et ne peuvent s'empêcher de dire à demi-voix : « Comme c'est beau ! quelle différence entre ces funérailles et les nôtres ! »

Le père Bodinier, missionnaire dans le district de

Jen-houay-tien, situé sur la frontière du Su-tchuen, écrit, à la date du 15 décembre 1869 :

« Mon district embrasse une étendue de trois jours de marche en longueur, sur une journée en largeur. Ce pays, nouvellement ouvert à la foi, est incroyablement peuplé ; je n'ose évaluer le nombre de ceux qui ont déjà renoncé au culte des idoles, mais je puis le porter à plusieurs dizaines de mille. Il y a une foule d'endroits où ni missionnaire, ni catéchiste n'ont jamais paru. Un missionnaire de plus ici, c'est assurément quelques centaines de baptêmes de plus par an.

» Il faut bien reconnaître que l'effet de la persécution de Tsen-y-fou a été d'arrêter ce grand mouvement. Quelques familles sont retournées aux superstitions. La plupart gardent une attitude expectante, voulant voir comment s'arrangeront les affaires de Tsen-y-fou.

» Quant aux familles qui ont déjà vu le missionnaire et les catéchistes, elles restent fidèles. Depuis deux mois que je suis ici, j'ai fait cinquante et un baptêmes d'adultes.

» Parmi les besoins de ces chrétientés naissantes, je veux en signaler un plus spécialement ; le missionnaire n'a pas un pied-à-terre, pas une chapelle dans ce vaste pays. Je voyage de station en station, de maison en maison, établissant tant bien que mal ma chapelle ambulante dans la meilleure maison. Que de fois j'ai pensé aux moyens d'avoir des chapelles dans les centres principaux ! Il n'y a pas de maison assez grande pour contenir les nombreux auditeurs de la sainte messe ; avec des chapelles on pourrait donner aux cérémonies religieuses une

pompe extérieure qui contribuerait à confirmer dans la foi les nouveaux chrétiens ; à chacune d'elles serait attachée une école, ce qui assurerait l'avenir des chrétientés. La construction d'une chapelle, ou d'une maison qu'on transformerait en chapelle, ne coûterait guère que 120 taëls (1,000 fr.). Pour le moment, il faudrait quatre chapelles, soit une dans les quatre principaux centres de mon district. »

L'ancien vicariat apostolique du Yun-nan (Chine) est reconstitué en 1843 ; il renferme alors trois mille chrétiens à peu près, mais est dépourvu d'églises et de chapelles convenables, d'écoles organisées. Jusques au traité de Tien-tsin, en 1861, les mandarins du Yun-nan ont mis d'incessantes entraves à la prédication de l'Évangile ; souvent ils ont persécuté des chrétiens, et plusieurs de ceux-ci, jetés en prison, y sont morts de froid et de faim.

Depuis 1861, le mouvement religieux s'est développé dans la province du Yun-nan. En 1869, elle comptait huit mille trois cents catholiques, et chacune de ses principales chrétientés possédait de grandes chapelles et des écoles. L'église de Loung-ki et celle de Tchen-foung-chan, où domine la croix, seraient même admirées dans les campagnes de France.

A Nankin, la mission catholique a construit, depuis quelques années ; 1° sur la colline *Siao-dao-yuen,* un vaste orphelinat ; 2° à la porte de l'ouest, un établissement contenant une école, une pharmacie, un parloir, une chapelle, des chambres pour les catéchumènes, une maison pour les missionnaires.

Le peuple de Nankin comble ces derniers de respect et de politesses. En 1869, on compte deux cent quarante-cinq chrétiens dans la ville, et cent quarante-deux dans les faubourgs.

Le vicariat apostolique du Pé-tché-ly oriental renferme, en 1870, 20,547 chrétiens, douze missionnaires européens, vingt-deux prêtres indigènes et vingt sœurs de charité qui desservent les orphelinats, lès dispensaires et les hôpitaux de Pékin et de Tsien-sing.

De 1858 à 1868, le père Leboucq, jésuite, a baptisé, à lui seul, dans le Pé-tché-ly oriental, plus de six mille adultes et mille petits enfants.

En mars 1868, il écrivait :

« Nous sommes en guerre ou plutôt en présence et sous les coups de la rébellion... Jamais nous n'avions eu si belle et si abondante moisson. Ces derniers temps nous amenaient des catéchumènes nombreux. En l'espace d'un mois, alors que nous avions encore la paix, nous en avons reçu plus de quatre mille nouveaux, parmi lesquels bon nombre de lettrés, des bacheliers, et même un docteur. Quel malheur que ces événements soient venus nous mettre dans l'obligation, nous, de ne pouvoir plus missionner, et nos catéchumènes de ne pouvoir songer à autre chose qu'à leur propre sûreté et à celle de leur famille et de leurs biens! J'aurais presque espéré sans ces contre-temps quinze cents baptêmes d'adultes pour cette année. Nous en aurons bien au moins un millier à Ho-kien-fou seulement. »

Une lettre du père Leboucq à Mgr Dubar, vicaire

apostolique du Pé-tché-ly oriental, en date du 2 avril 1870, renferme le passage suivant :

« J'ai fait, au mois de mars, deux cent quatre-vingt-dix-sept baptêmes d'adultes ; j'en ai laissé cent vingt-cinq au père Petitfils et le père Ki en a eu pour sa part plus de deux cents. A l'heure qu'il est, nous comptons environ mille nouveaux baptisés depuis le mois d'août ; nous en aurons autant dans trois mois. Ces résultats dépassent mes espérances, et je ne parle que du district de Ho-kien-fou. Dans le sud, le père Octave aura aussi plus de baptêmes que l'an dernier. »

Au mois de septembre 1868, la persécution éclate au Louei-tchéou, district de la province de Kiang-ton (Chine). Quatre chapelles sont brûlées, cent soixante maisons pillées ou détruites, les chrétiens expulsés en grande partie, huit massacrés, et deux missionnaires, les pères Delavay et Jolly, gravement blessés.

Vers la fin de 1872, le père Chausse vient rétablir la chrétienté du Louei-tchéou ; il est accueilli avec les démonstrations de la plus vive reconnaissance par les malheureux chrétiens privés de missionnaires depuis quatre ans.

En 1870, sur plusieurs points de la province de. Fo-kien (Chine), principalement à Kang-boé, à Heing-buo, à Kung-tec, à Yeun-peing-ou, à Son-suo, etc., un grand nombre de païens manifestent à nos missionnaires le désir d'étudier la religion chrétienne.

Le père Delavay écrit, au commencement de 1870, à M. Voisin, directeur au séminaire des Missions-Étrangères de Paris :

« Je suis actuellement à l'île de Hong-tchéou, dans le golfe du Tong-king, province de Kouang-ton. J'ai là de huit cents à mille nouveaux chrétiens. Malgré l'isolement de cette île, je m'y trouve heureux, car la ferveur des néophytes m'est un grand sujet de consolation. »

Les dix ou douze mille habitants de l'île de Sancian (Kouang-tong), où mourut saint François-Xavier, sont aujourd'hui convertis en grande partie au catholicisme.

Le 25 avril 1869, Mgr Guillemin, vicaire apostolique, a inauguré solennellement une chapelle dédiée à ce grand apôtre, en présence des députations de tous les principaux villages de l'île; ceux-ci voulaient ainsi donner aux missionnaires une preuve de leur reconnaissance et de leur attachement. Deux cents Anglais et Américains étaient accourus à la cérémonie, autant pour se procurer le plaisir d'une promenade extraordinaire, que pour éclairer leurs doutes sur la réalisation d'un projet qu'ils avaient regardé comme impraticable. Ils ont été vivement impressionnés par la manifestation si imposante de la population de l'île, et l'un d'eux a dit à Mgr Guillemin : « Monseigneur, c'est le plus beau succès que vous puissiez obtenir. Vous devez en être fier et heureux, et, quoique protestant, je vous en félicite de tout mon cœur. »

Le père Braud, missionnaire de l'île, en est devenu le chef et l'arbitre ; aucune résolution importante ne se prend sans sa participation. Il a construit, en 1870, une école pour les garçons et une autre chapelle, située à une demi-lieue de celle de Saint-François-Xavier et destinée à recevoir les nouveaux chrétiens.

Sancian est à dix lieues du continent, à cinquante de Canton et de Hong-kong.

En 1870, une décision de la Propagande a divisé la mission du Hou-pé (Chine) en trois vicariats apostoliques : celui du Hou-pé oriental, du Hou-pé septentrional, du Hou-pé méridional.

La mission du Hou-pé oriental se compose de cinq départements, compte huit mille chrétiens, vingt prêtres, un collége, un séminaire, deux orphelinats, une maison de religieuses.

La mission du Hou-pé septentrional comprend deux vastes départements, possède six mille chrétiens, dix prêtres, un collége, un séminaire.

La mission du Hou-pé méridional est formée de trois départements, compte trois mille chrétiens, dix prêtres, un collége, un missionnaire.

Vers la fin de 1869, le père Gennevoise, missionnaire du Su-tchuen oriental, parvient, au prix de périls incessants, dans la ville de Si-lin-hien (province du Kiang-si) ; il y retrouve et reconstitue la petite chrétienté que le père Chapdelaine, membre des Missions-Étrangères, venait de former, au moment où il fut martyrisé, le 29 février 1856. La ville de Si-lin-hien, située sur les confins des provinces du Yun-nan et du Kouy-tcheou, est assise au milieu d'un groupe de montagnes, et domine un désert immense. Autour d'elle, les habitations sont rares, des bois de sapins couvrent un sol inculte, quelques ruisseaux descendent entre des pics symétriquement rangés. Le père Gennevoise, après avoir passé quelques mois au milieu des néophytes de Si-lin-hien, se

rend auprès du vice-roi des Deux-Kouang, et obtient de lui un édit en faveur de la religion chrétienne.

La mission du Kouang-si a commencé à s'organiser, en 1870, sous la direction du père Bazin.

Le père Chevrier, lazariste, supérieur de la mission catholique de Tien-tsin (Pé-tché-ly septentrional) a été l'une des victimes immolées dans cette ville, le 21 juin 1870, en haine de la France.

Il écrivait le 5 juin 1869 : « J'ai en ce moment au moins deux mille catéchumènes disséminés dans plus de soixante villages distants les uns des autres de dix, vingt, trente lieues. »

Le 27 janvier 1870, dans une lettre à sa sœur, il disait : « L'œuvre des catéchumènes est en voie de prospérité ; depuis la fête du 8 décembre, j'ai baptisé trente-deux adultes, et, d'ici à Pâques, j'espère en régénérer de soixante à quatre-vingts. »

Une autre de ses lettres, datée du 5 mai 1870, renfermait le passage suivant : « Je viens de faire une longue tournée chez mes chers catéchumènes ; j'ai baptisé quarante et un adultes, et bon nombre de brebis égarées m'ont exprimé le désir de suivre la voix du divin pasteur. »

Enfin, le 5 juin 1870, fête de la Pentecôte, le père Chevrier faisait trente-sept baptêmes d'adultes.

On frémit d'indignation et d'horreur au souvenir des atrocités commises à Tien-tsin contre les Français et les catholiques.

M. Fontanié, consul de France, M. Simon, chancelier du consulat, M. Thomassin, interprète de la légation

française à Pékin, le P. Chevrier, le P. Vincent Hù, prêtre indigène, M. Chalmaison, négociant français, neuf autres Français, dix sœurs de charité, Mme Thomassin, Mme Chalmaison, et une autre femme européenne, ont été indignement massacrées ; le consulat de France, l'église et l'établissement des missionnaires ont été brûlés et détruits.

MM. Fontanié et Simon sont morts en défendant leurs compatriotes et les droits de la France. Les sœurs ont été immolées toutes les dix dans leur orphelinat. Le père Chevrier et le père Hû étaient en prière dans l'église au moment où ils furent assaillis ; ils se préparaient l'un et l'autre, par le sacrifice de leur vie, au plus grand acte du ministère apostolique. On les traîna et massacra au milieu de la rue, on mutila leurs cadavres. M. Chalmaison accourait vers l'hospice des sœurs pour les défendre ; il fut arrêté et mis en pièces. Sa femme, apprenant le malheur qui la frappait, se réfugia dans la maison d'une chrétienne chinoise et y resta cachée jusqu'à la nuit. Elle se déguisa alors en Chinoise, et se hasarda à sortir pour retrouver le corps de son mari. Aprés d'inutiles recherches, elle voulut revenir chez la femme chrétienne ; mais des carabiniers de Tsoung-heou la reconnurent et lui donnèrent la mort.

Le *North-China-Herald* a publié, dans son numéro du 7 juillet 1870, la lettre suivante adressée aux missionnaires jésuites et lazaristes, et au procureur de la société des Missions-Étrangères, en résidence à Shanghaï, par les ministres protestants de cette ville :

« Nous, soussignés, pasteurs et missionnaires résidant

à Shang-haï ; nous nous empressons de vous assurer de notre profonde et sincère sympathie dans les circonstances présentes. En ce moment tous nos cœurs éprouvent un sentiment unanime de tristesse. La perte de tant de personnes dévouées, qui ont été si cruellement massacrées à Tien-tsin, est une perte pour toute la chrétienté. Cependant, dans cette épreuve terrible, qu'une infâme perfidie nous a fait subir, nous espérons en la parole de Notre-Seigneur Jésus-Christ qui nous a promis d'être avec nous jusqu'à la fin du monde. Nous nous sentons aussi encouragés par les enseignements de l'histoire de l'Église ; ils nous apprennent que « le sang des martyrs est une semence de nouveaux chrétiens. » Nous prions, afin que les faits que nous déplorons obtiennent une réparation complète, et qu'à l'avenir il y ait protection et sûreté pour tous les prédicateurs de la religion dans l'empire chinois.

« Shang-haï, 5 juillet 1870. »

(*Suivent douze signatures.*)

Les missionnaires français adressèrent cette réponse :

« Messieurs, en réponse à la lettre collective que vous avez bien voulu nous adresser hier, nous avons l'honneur de vous dire combien nous avons été touchés de cette marque de sympathie, et combien nous avons apprécié les nobles sentiments qui l'ont dictée.

» Cette marque de sympathie nous a été d'autant plus agréable, que nous avions été péniblement affectés de certaines correspondances livrées au public, et dont le caractère n'est pas moins regrettable par la fausseté des

récits que par la malveillance des insinuations qu'elles contiennent.

» Nous aurions pu, sur-le-champ, rétablir la vérité des faits dénaturés, et justifier l'innocence calomniée; mais, confiants dans le bon sens public, et assurés que la vérité saura se faire jour quand même, nous avons préféré garder le silence.

» Quelle que soit l'amertume de notre douleur, ce n'est pas pour nous une faible consolation de penser que Dieu, qui sait toujours tirer le bien du mal, fera tourner à sa plus grande gloire les lamentables événements qui attristent en ce moment tous les cœurs honnêtes.

» Nul doute que le sang de tant d'innocentes victimes, si inhumainement répandu, s'élevant de l'autel de l'Agneau, ne crie pour nous et n'obtienne la seule vengeance que nous ambitionnons : une plus grande diffusion de la vraie lumière sur ce peuple assis à l'ombre de la mort, et un plus libre exercice des œuvres de charité à l'égard de tous les malheureux, et surtout de l'enfance, qui fut pour notre divin Sauveur l'objet d'une prédilection marquée.

» Shang-haï, 6 juillet 1870.

» A. Aymeri, prêtre lazariste. — H. Basuiau, S. J. —
» C. Lemonnier »
procureur des Missions-Étrangères.

Le massacre de Tien-tsin a été le résultat d'un complot attentivement organisé, au vu et au su des mandarins, avec la participation directe et active de plusieurs d'entre eux.

En décembre 1870, le prince Kong, premier ministre

de Chine, a adressé la dépêche suivante à M. le comte de Rochechouart, chargé d'affaires de France :

« J'ai eu l'honneur de recevoir de Votre Excellence, relativement aux événements de Tien-tsin, une dépêche relatant le massacre et exprimant l'indignation et la douleur qu'il vous a causées. A ce document était jointe la liste des victimes. La nouvelle de cette catastrophe imprévue nous a causé une très-grande douleur. En considérant les relations amicales que la Chine et la France ont eues pendant plusieurs années, nous ne pouvions supposer un tel malheur. Aussi sommes-nous maintenant accablés de confusion et d'émotion. Il a été décidé qu'une somme de deux cent cinquante mille taëls (1) serait payée à titre d'indemnité, laquelle somme, suivant l'avis du ministre des finances, sera remise à Votre Excellence par l'administration de la douane du Kiang-nan et du Kouang-tong, pour être ultérieurement partagée entre les familles du consul Fontanier et des autres fonctionnaires et marchands. La mission recevra ce qui lui est dû. Le 12 de ce mois, m'est parvenue votre dépêche m'informant que les pertes matérielles éprouvées par les établissements religieux et autres montent à la somme de deux cent cinquante mille taëls. Le hoo-poo a décidé que le paiement de cette compensation sera fait par la douane maritime de Tien-tsin. Tel est le but de la présente communication. »

La distribution de l'indemnité entre les familles des victimes s'est accomplie comme il suit :

(1) Le taël vaut huit francs.

Pour M. Fontanier, consul de France. . .	30,000 taëls.
Pour M. Simon, chancelier du consulat. .	20,000
Pour M. et Mme Thomassin.	50,000
Pour M. de Chalmaison.	10,000
Pour Mme de Chalmaison.	10,000
	120,000
Pour M. Chevrier et les Sœurs de Charité.	130,000
	250,000 taëls.

Les Chinois reconnus coupables par les mandarins ont ont été frappés de peines diverses. Vingt, déclarés coupables de meurtres, ont été condamnés à mort; six, déclarés coupables de blessures et de vols, à dix ans de bannissement; dix-neuf, déclarés coupables de blessures et de vol, à trois ans de bannissement.

Le correspondant du *Times* a dit au sujet de l'exécution de la sentence capitale : « Les condamnés portaient, au lieu de vêtements ordinaires, des vêtements de soie et des chapeaux de mandarin, et ils ont été traités moins en assassins qu'en héros. Les mandarins ont rejeté, dit-on, tout l'odieux de cette affaire sur les étrangers; et comme, pour les apaiser, il fallait le sacrifice de quelques vies, ils ont fait donner cinq cents taëls (4,000 fr.) à la famille de chacun des condamnés. »

De son côté, le correspondant du *London and China Telegraph* (n° du 26 décembre 1870) rapporte ce qui suit :

» Après l'exécution, au lieu de placer, selon la coutume, sur des poteaux, les têtes des condamnés, on les réunit aux corps, et l'on mit le tout dans de beaux cercueils

fournis par les mandarins. Ces cadavres demeurèrent ainsi exposés durant plusieurs jours; après quoi, il leur fut fait de grandes funérailles. Le peuple considère ces victimes comme des martyrs offerts en sacrifice aux étrangers, qui certainement seront haïs plus que jamais. »

Le châtiment des coupables a soulevé, de la part des résidants européens, les plaintes les plus vives.

Le journal le *London and China Telegraph,* dans son nº du 26 décembre 1870, s'exprime ainsi : « La dernière malle nous apporte quelques détails sur la procédure entamée par le gouvernement chinois, quatre mois après le massacre, dans le but de faire un exemple. Ces récits ne donnent pas une preuve bien claire que les personnes les plus impliquées dans ce crime aient été livrées à la justice, ni que le châtiment soit appliqué à tous les coupables.—La plupart des auteurs du massacre sont libres, écrit un correspondant du même journal ; un petit nombre de coolies ont été achetés par les mandarins à raison de cinq cents taëls par tête et exécutés... Il y a, dans les grandes villes de Chine, une foule d'individus qui vendent volontiers leur vie pour moins de cinq cents taëls. Le banissement des mandarins est certainement illusoire, et aucun étranger ne peut assurer si réellement ils ont été bannis et pour quel temps. Enfin les criminels n'ont été jugés en la présence d'aucun étranger, et aucun étranger n'assistait à l'exécution. En somme, les habitants de Tien-tsin les considèrent comme ayant accompli un acte patriotique et méritoire, en débarrassant le monde d'un nid d'étrangers coupables de crimes inouïs ; et, puisque plusieurs d'entre eux ont été exécutés pour

apaiser ces mêmes étrangers exécrables, ils sont parfaitement disposés à en massacrer davantage encore à la première occasion favorable. »

En 1869, Mgr Verrolles, vicaire apostolique de la Mantchourie, établit un nouveau poste à Ingtse, y construit une maison et une chapelle. Le port de Ingtse reçoit chaque année plus de trois cents navires européens, et un nombre aussi considérable de jonques chinoises du Kiang-nan.

Au commencement de 1870, l'abbé Noirjean, de la congrégation des Missions-Étrangères, missionnaire en Mandchourie, convertit et baptise quelques païens à *Nieou-tchoang* (la ville aux bœufs), et au village de *Tchou-kia-houo- tze*. Quelques mois après, le mouvement religieux s'est activement développé à *Nieou-tchoang;* on y compte deux mille chrétiens.

En 1870, le père Gandar, de la compagnie de Jésus, chargé de l'administration spirituelle du district de *Tchuen-cha,* dans le Pou-tong (Kiang-sou), a donné la statistique suivante de sa chrétienté :

Familles chrétiennes, 1,755, comprenant 6,727 personnes, dont 3,174 hommes et 3,553 femmes ;

Sexagénaires, 244 (96 hommes, 148 femmes) ;

Septuagénaires, 113 (33 hommes, 80 femmes) ;

Octogénaires, 24 (5 hommes, 19 femmes) ;

Enfants âgés de moins de huit ans, 1,413 (629 garçons, 784 filles) ;

Enfants âgés de huit à seize ans, 683 garçons et filles ;

Veufs et veuves, 664 (197 hommes, 467 femmes) ;

Célibataires, 398 (144 hommes, 254 femmes) ;

Prêtres, 6 (1 jésuite, 2 séculiers, 3 hors de la province) ;

Scolastiques et séminaristes, 7 ;

Bacheliers, 4 (2 lettrés, 2 militaires) ;

Candidats malheureux aux examens, 12 ;

Portant un *bouton* à un titre quelconque, 22 ;

Capables de lire une lettre ou un livre, 125 ;

Maîtres d'école, 38 ; maîtresses d'école, 18 ;

Médecins, 8 ;

Marchands tenant boutique, 42 ;

Marchands faisant le commerce du riz sur leurs barques, 24 ;

Marchands colporteurs, 17 ;

Barbiers, 8 ; — bateliers, 50 ; — ciriers, 3 ; — charpentiers, 48 ; — cordonniers, 25 ; — domestiques, 33 ; — forgerons, 13 ; — maçons, 25 ; — meuniers, 20 ; — orfèvre, 1 ; pêcheurs en mer, 18 ; — pépiniéristes, 4 ; — tailleurs, 62 ; — teinturiers, 8 ; — vendeurs, d'opium, 7 ;

Nouveaux chrétiens, 587 (157 hommes, 430 femmes) ;

Aveugles, 6 ; — sourds-muets, 6 ;

Arpents de terre possédés en propre par nos chrétiens, 10,253 ; — arpents de terre loués, 1,576 ; — buffles, 174.

Observations. — 1° Au Pou-tong, il y a 983 habitants, au moins, par kilomètre carré. Le département du Nord, le plus peuplé des départements de France, n'en compte que 171 ; et celui des Basses-Alpes que 0,35 ;

2° On compte, en France, une naissance (légitime ou illégitime) par 32,7 habitants ; — au Pou-tong, une sur 24. Les enfants naturels n'entrent pas dans ce dernier calcul, les malheureux fruits de l'inconduite étant ici

impitoyablement détruits, soit avant, soit après leur entrée dans la vie ;

3° Les païens n'épargnent guère plus les nouveau-nés affligés de quelque infirmité. Aussi, est-ce merveille de rencontrer parmi eux un aveugle, un sourd-muet, ou un estropié de naissance ;

4° Tandis que, dans le département de la Meuse, on compte 1 étudiant sur 5,59 habitants, et dans le Morbihan, 1 sur 32,04, ici (au Pou-tong), on en compte 1 sur 27 chrétiens.

Conformément aux traités de 1860 entre la France et la Chine, Mgr Mouly, vicaire apostolique du Pé-tché-ly septentrional, reprend immédiatement possession des anciens établissements chrétiens de la ville de Péking, c'est-à-dire de deux cimetières, des ruines de la cathédrale et de celles de trois églises. Le jour de la Noël 1861, il inaugure l'exercice public du culte dans la cathédrale. Le 1er janvier 1867, il célèbre pontificalement la messe dans la nouvelle église de Saint-Sauveur (quartier sud ou Peh-tang) dont il a posé la première pierre le 1er mai 1865. Le culte est rétabli, depuis 1867, dans l'église de l'ouest (Si-tang), dédiée à Notre-Dame-des-Sept-Douleurs. Sur l'emplacement de l'ancienne église de l'est (Tong-tang), s'élève aujourd'hui une vaste chapelle en l'honneur de saint Joseph.

Le 1er mai 1873, Mgr Languillat, vicaire apostolique de Kiang-nan (Chine), inaugure solennellement l'église construite, sur le sommet de la montagne de Zo-cé, en l'honneur de *Notre-Dame-auxiliatrice*. Vingt à vingt-cinq mille chrétiens, accourus de toutes les parties de la pro-

vince, assistent à la cérémonie et prennent place avec, un profond recueillement, dans une procession qui, se déroulant autour de la montagne, au milieu de chemins bordés d'une multitude de drapeaux et de banderolles, présente le plus magnifique spectacle. Six croix argentées et six trompettes ouvrent la marche ; puis viennent successivement : huit bannières soutenues par des chrétiens globulés, et dont les principaux administrateurs des chrétientés tiennent les cordons ; quatre tambours, les enfants de chœur, vingt porte-torche, la croix, le clergé et Mgr Languillat, sous un dais, accompagné de trente à quarante Chinois des plus considérables, tous avec boutons de diverses couleurs, plumes de paon, etc.

L'église de Zo-cé est de style grec, a la forme d'une croix à quatre branches. Une galerie, que soutiennent des colonnes, règne le long de l'édifice et aboutit de chaque côté à des *tin* ou salles communes, l'un pour les hommes, l'autre pour les femmes, et à deux chapelles hexagonales. Trois portes principales et trois portes latérales permettent à ceux qui sont au dehors de suivre les cérémonies. A droite et à gauche, deux plates-formes, réunies par une esplanade, précèdent la galerie. Un escalier monumental y conduit.

Voir, pour la suite, la *page 39,* à ces mots : « Nos missionnaires ont fondé dans l'île de Hong-kong, etc. »

A la *page 62,* après ces mots : « Deux pour les filles et deux orphelinats, » continuer ainsi :

En 1845, le Coïmbatour (Hindoustan) est séparé de la mission de Pondichéry, est érigé en vicariat apostolique

et confié à Mgr de Marion-Brésillac. Il confine avec les vicariats de Pondichéry, du Maïssour, de Mangalore, de Vérapoly et du Maduré. Il est divisé en treize districts, d'une grande étendue pour la plupart, et comprend le district du Coïmbatour et une partie du district du Malabar, appelée vallée de Palghat.

Mgr de Marion, ayant donné sa démission en 1853, est rentré en France, a fondé le séminaire des Missions-Africaines, est parti peu après pour Sierra-Leone, où il est mort de la fièvre, en 1859, ainsi que tous les compagnons de son apostolat, excepté un frère coadjuteur.

Mgr Depommier, évêque de Chrysopolis *in partibus,* administre depuis 1865 le vicariat du Coïmbatour, et s'est consacré spécialement à l'amélioration des écoles. Il a créé un institut de religieuses indigènes et l'a chargé de l'éducation des jeunes filles leurs compatriotes. Il a dû vaincre les préjugés du pays sur ce point ; instruire ces petites créatures, leur apprendre à lire et à écrire, c'est violer une coutume ancienne et qu'on peut dire invétérée.

En 1870, la mission du Coïmbatour a vingt écoles ; elle n'en avait qu'une, en 1865, pour la langue vulgaire et pour l'anglais.

En 1864, un prêtre dévoué et courageux a posé les fondements d'un orphelinat de garçons, au milieu de terrains incultes et presque déserts. A force de patience, il a surmonté toutes les difficultés, et accompli des défrichements considérables.

En 1870, l'établissement possédait soixante-cinq enfants. Mgr Depommier se prépare à ouvrir dans quelques mois un orphelinat pour les jeunes filles.

Sur une population d'un million d'âmes que renferme le Coïmbatour, le nombre des catholiques est de dix-neuf mille à peu près. Jusques en 1860, on a compté de soixante à quatre-vingts baptêmes d'adultes ; de 1860 à 1865 inclusivement, il y en a eu quatre cent trente-sept, dont trois cent quatre-vingt-dix-huit de païens et trente-neuf de protestants ; mais, à partir de 1866, le progrès a été plus remarquable : 1,464 baptêmes ont été administrés en 1866, 1867, 1868, 1869. Ils sont ainsi répartis :

	PAYENS	PROTESTANTS
1866	331	12
1867	279	14
1868	444	31
1869	323	30

Le district du Coïmbatour, situé entre les 10° 45' et 11° 48' latitude nord, et les 76° 50' et 78° 10' longitude est, a une étendue moyenne de cent vingt milles, du nord au sud, et de quatre-vingt-cinq milles, de l'est à l'ouest. Il a l'aspect d'un pays plat, qui s'élève graduellement du sud et de l'est jusques à la base des montagnes de Palghat et des Neilgherries.

Les principales productions agricoles du district sont le riz, le froment, l'orge, le tabac, l'opium, l'indigo, le coton indigène, les cotons de Bourbon et d'Amérique. Cinq cents étangs prêtent leurs eaux pour la culture du riz. Les forêts fournissent du teck et du sandal ; mais le gouvernement s'en est réservé l'exploitation.

La ville de Coïmbatour a trente-cinq mille habitants, une mosquée et plusieurs pagodes ; elle sert de rési-

dence aux principales autorités anglaises du pays, ainsi qu'au vicaire apostolique. Trois cent quinze milles (504 kil.) la séparent de Madras, cent soixante-dix-huit milles (285 kil.) de Bengalore, trois cent cinquante milles (660 kil.) de Pondichéry.

Des chemins de fer traversent le Coïmbatour, de l'est à l'ouest, par la ligne qui court de Madras à Beypour et par deux embranchements, dont l'un rejoint le chemin de fer de Trichinopoly, et l'autre longe la ville de Coïmbatour pour aller jusqu'au pied des Neilgherries (Montagnes bleues.)

La hauteur de ces montagnes, qui s'élancent brusquement de la plaine, en ligne perpendiculaire, est de plusieurs milliers de mètres. Une route, ouverte à grands frais, en a facilité l'accès. Dobetta, le plateau le plus élevé, est à deux mille neuf cent trente mètres au-dessus du niveau de la mer ; Ottacamund est à deux mille quatre cent trente-trois ; Conour, à deux mille. Ces montagnes présentent un climat des plus salubres ; on doit l'attribuer à la richesse de leur végétation, à leur altitude et à la raréfaction de l'air qui en est la conséquence. Les Anglais ont construit de cinq à six cents maisons sur les plateaux de Conour et d'Ottacamund ; ils y vont prendre leurs vacances.

Le Coïmbatour, avant de devenir province anglaise, en 1799, avait subi, durant cinquante ans à peu près, la domination d'Hyder-Ali et de Tippoo-Saïb, rois mahométans de Mysore. Vers la fin du siècle dernier, Tippoo-Saïb exerça les plus horribles cruautés contre les chrétiens et détruisit plusieurs de leurs églises.

La vallée de Palghat, appartenant au district du Malabar et comprise dans le vicariat apostolique du Coïmbatour, est formée par une brusque interruption des Ghattes occidentales. Cette brèche, large de vingt-cinq milles sur sa partie la plus étroite, a une longueur de trente-cinq à quarante milles. La population de la vallée de Palghat est de deux cent quarante mille habitants, païens pour la plupart. Le malegalam est la langue vulgaire ; des commerçants hindous y ont introduit le tamoul. La ville de Palghat et sa banlieue renferment de vingt-cinq à trente mille âmes.

Les Indes-Orientales, en y comprenant la Birmanie et l'île de Ceylan, ont à peu près cent quatre-vingt millions d'habitants. Sur ce chiffre, deux cent trente mille appartiennent à la France, quatre cent soixante-dix mille au Portugal, et deux millions au roi de Birmanie ; le reste est sous la puissance *immédiate* ou *médiate* de l'Angleterre.

Les présidences de Calcutta, de Bombay et de Madras se partagent le gouvernement des Indes. Calcutta est la résidence du vice-roi. La présidence de Madras, au sud de la péninsule, renferme une population de vingt-quatre millions d'âmes à peu près. La partie directement soumise à l'Angleterre est divisée en vingt et un districts ou *collectorats*.

Le 8 novembre 1868, à Tangacherry (Malabar), s'accomplit la cérémonie du sacre de Mgr Marie-Éphrem, carme français, vicaire apostolique de Quilon. Le prélat consécrateur, Mgr Michel-Antoine, vicaire apostolique de Mangalore, est assisté de Mgr Charbonnaux, vicaire apos-

tolique du Mayssour, de Mgr Canoz, vicaire apostolique du Maduré, et de Mgr Dépommier, vicaire apostolique du Coïmbatour.

Un journal protestant de Cochin, rendant compte de cette cérémonie, s'exprime ainsi : « Elle fut saisissante. On était accouru en foule de toutes parts ; il y avait là environ huit mille personnes. Les catholiques du Travancore sont heureux d'avoir obtenu le T.-R. P. Éphrem pour évêque, et Dieu a certainement béni ce royaume en y envoyant Sa Grandeur. »

Des fêtes magnifiques ont célébré, au commencement de décembre 1868, l'arrivée de Mgr à Trevandrum, capitale du Travancore. Les notables de la ville se sont rendus à une grande distance, sur des bateaux pavoisés, et ont reçu leur évêque des mains de la population d'Anjengo, qui l'avait accompagné pendant l'espace de douze kilomètres. Après une marche de quatre heures, la flottille a atteint le débarcadère de Trevandrum. Monseigneur, au milieu de quinze à vingt mille personnes accourues pour le saluer, est monté dans la voiture que le roi avait mise à sa disposition, et le cortége s'est ébranlé dans la direction de l'église. Sur le parcours, à chaque pas, on rencontrait des guirlandes de fleurs, des feux de Bengale ; les maisons chrétiennes, les maisons païennes, les pagodes elles-mêmes, étaient illuminées. La musique royale précédait le cortége ; on la voyait, pour la première fois, assister à d'autres cérémonies religieuses qu'à celles des païens.

Le récit des fêtes qui ont accompagné le sacre de Mgr Éphrem montre combien la situation du catholicisme

est prospère dans le vicariat apostolique de Quilon. Le premier ministre, homme d'une haute intelligence, affirme publiquement que si l'Inde, et surtout le Travancore, abandonnent un jour le culte des idoles, ils doivent embrasser le catholicisme. Le roi étudie notre religion, et avoue, dit-on, qu'elle est la seule vraie.

Le royaume de Travancore forme la partie sud-ouest de la presqu'île indienne. Il est borné au nord par le royaume de Cochin, à l'est par le Maduré, à l'ouest et au sud par la mer des Indes. Depuis 1809, il est tributaire des Anglais.

Les Pollers, formant la plus humble des castes hindoues de la côte de la Pêcherie, dans le Maduré méridional, sont chrétiens presque tous. Ils vivent péniblement au jour le jour, en travaillant comme manœuvres.

Le père Cabos, jésuite, missionnaire à Tulicorin, écrivait au commencement de 1868 :

« Il y a trois ans, mes Pollers avaient commencé une église ogivale, petite et néanmoins suffisante pour contenir le double de leur population. Cette église, maintenant achevée, se dresse au millieu d'une ville païenne comme un éclatant témoignage des sacrifices que l'amour du vrai Dieu sait inspirer et fait réaliser partout, même sur cette terre des Indes. Il en a fallu, en effet, de très-généreux pour élever ce monument. Travaux de jour et de nuit, privation de nourriture, rien n'a été épargné. Hommes, femmes et enfants se sont voués au travail et à la souffrance avec une ardeur qui rappelle les temps de l'Église primitive. Aussi étaient-ils heureux lorsqu'ils purent appeler leur prêtre pour y célébrer la première messe.

« Le jour de l'inauguration de la nouvelle église, les Pollers servirent un grand gala aux pauvres de la ville. Avant de célébrer ces agapes de la charité, nos chrétiens avaient tous participé à la table eucharistique. »

Les villageois Combodis, voisins des Pollers, et dont la caste est une des plus nobles du Maduré méridional, ont aussi, en grande partie, embrassé le catholicisme.

En 1866, le père Sapart, jésuite, reprend la mission de Balasore (Bengale occidental), délaissée depuis la fin du dernier siècle. Son premier soin est de fonder un orphelinat pour les enfants abandonnés, une église et une résidence pour deux ou trois missionnaires.

En 1868, l'orphelinat compte déjà quarante et un enfants ; tous ont reçu le baptême et montrent d'excellentes dispositions.

Les païens du Bengale sont voués aux plus grossières superstitions.

Le 30 juin 1873, à Négapatam (Maduré septentrional), s'accomplit la distribution des prix du collége-séminaire *Saint-Joseph* dirigé par nos pères jésuites. Mgr Canoz, vicaire apostolique du Maduré, Mgr Laouënan, vicaire apostolique de Pondichéry, honorent cette solennité de leur présence ; les principaux membres de la population anglaise et hindoue s'y sont donné rendez-vous.

Le collége Saint Joseph a une situation des plus florissantes. Depuis 1867 qu'il est affilié à l'Université de Madras, le nombre de ses élèves a doublé ; il est actuellement de trois cent cinquante, dont 1° cent cinquante pensionnaires tous catholiques, réunis de différents points du sud de l'Inde ; 2° deux cents externes, la plupart

païens. Les succès de l'établissement dans les examens universitaires ont été, en 1872, supérieurs à ceux des années précédentes.

Le conseil municipal de Négapatam vient de confier aux jésuites la direction des écoles primaires de la ville, malgré les protestations frénétiques du ministre méthodiste.

De 1865 à 1868, le père Batut, de la Compagnie de Jésus, prêche la foi avec succès aux païens hindous des Ghattes occidentales, dans le Maduré. Je crois devoir reproduire en partie le récit si vif et si complet qu'il a donné de la manière dont il établit les chrétientés parmi ces peuplades.

« Voici quelle est à peu près ma marche dans toutes ces explorations. A chaque village que je rencontre sur mon chemin, je m'installe sous le plus gros manguier ou tamarinier du voisinage ; et, tandis que mes deux petits serviteurs me préparent quelque chose à manger, je prends un peu de repos, étendu sur ma natte. Mon costume de missionnaire, ma longue barbe, ma figure européenne, attirent bientôt des curieux. Ils avancent d'abord d'un pas timide et se tiennent à distance. Mais, à mesure que j'adresse la parole aux plus proches, ils prennent courage, et insensiblement un cercle nombreux se forme autour de moi. Je puis alors déployer à mon aise toute mon éloquence ; on m'écoute aussi longtemps que je veux. Debout, les bras respectueusement croisés, mes auditeurs ne m'interrompent jamais que par des signes d'approbation. Les plus hardis répondent à mes questions, mais brièvement et toujours en termes

très-polis. Dès que j'ai fini, je les congédie. Alors un ou deux catéchistes, qui m'accompagnent partout, leur commentent mes paroles plus familièrement. Après ces premiers visiteurs, il en vient d'autres, et toute la matinée les séances se succèdent.

« Dans l'après-midi, les principaux du village viennent aussi me rendre visite, mais dans un style plus solennel. C'est d'abord un messager qui se glisse incognito auprès de mon catéchiste, et lui dit à l'oreille que les grands désirent voir le *souami* étranger. Le catéchiste me communique le message. Le consentement donné, notre homme disparaît. Un moment après, je vois venir un groupe de graves personnages. Quelquefois ils se font précéder de la musique ; le plus souvent, ils marchent en silence. Le chef occupe le centre, il tient un plat de cuivre contenant un paquet de feuilles de bétel, quelques bananes et un peu de sucre du pays. Le cortége s'avance d'un pas solennel. J'ai mis mon bonnet et mon châle ; je demeure gravement penché sur ma natte. Arrivé en ma présence, le chef dépose le bassin par terre, aussi près que possible de mes pieds, et tous me font le salut en élevant silencieusement leurs mains jointes au-dessus de leur tête. Alors je prends la parole :

« — Tout est-il bonne nouvelle parmi vous ?

« Le chef, se mettant respectueusement la main devant la bouche, me répond :

« — Par la faveur et les bonnes grâces du souami, tout est bonne nouvelle.

« Après quelques lieux communs, je les invite à s'asseoir, et j'amène la conversation sur le terrain de la re-

ligion. Dans le groupe, il s'en trouve toujours quelques-uns qui suivent parfaitement mon argumentation ; rarement ils se permettent de me questionner ; toutefois ils me répondent assez librement quand je les interroge ; mais jamais il ne leur échappe le moindre signe de dédain ou de malveillance, alors même que je touche aux points les plus chatouilleux de leur idolâtrie. Dès que je vois qu'il est temps de clore la séance, je leur permets de se retirer.

« Ils entrent alors en conversation avec mes catéchistes, et leur font une foule de questions que la politesse ne leur a pas permis de m'adresser. D'où vient le *souami?* Quelle est sa patrie, sa caste ? Est-il depuis longtemps dans le pays ? etc.

» Si je dois rester jusques au lendemain, à la tombée de la nuit, nous disposons tout pour la sainte messe, que je célébrerai au point du jour. Un grand rideau, suspendu aux branches du tamarinier, formera le sanctuaire, et une planche, qui a la propriété de se dédoubler, tiendra lieu d'autel.

« De ce village nous passons à un autre, et c'est à peu près la même répétition. »

Le père Batut achève ainsi son récit : « Durant ces trois années, le bon Dieu bénissant mes pauvres efforts, j'ai pu baptiser environ huit cents de ces païens et introduire notre sainte religion dans plusieurs localités ; j'ai déjà même, dans les six principaux centres, six petits oratoires de chaume, où mes néophytes se réunissent tous les dimanches. Ces chapelles me servent aussi de logement quand je vais les visiter, et m'offrent les moyens de leur

dire la sainte messe, de continuer leur instruction et de me mettre en rapports plus immédiats avec les autres païens. Avant d'avoir ces petites églises, j'étais obligé de faire conduire à Maduré tous ceux qui demandaient le baptême, afin qu'ils apprissent par cœur les vérités principales et suivissent un petit cours d'instruction. »

Les Hindous des Ghattes occidentales forment une population de près de cent mille âmes et habitent un territoire qui présente une étendue de cent kilomètres.

Le collége de Saint-François-Xavier, à Calcutta, est confié à nos missionnaires jésuites; il comptait, en 1869, cinq cent trois élèves, répartis comme il suit : deux cent soixante-huit catholiques, cent cinquante protestants, vingt-neuf Hindous, trente-trois Arméniens, huit Grecs, six juifs, sept mahométans, deux parsis.

La distribution des prix aux élèves du collége, en décembre 1868, a été magnifique; lord Napier, gouverneur de la présidence de Madras, y assistait; il était accompagné du *chief commissioner* du Mysore, du *chief commissioner* des provinces anglaises de Burmah, et de sir Richard Temple, ministre des finances.

Le succès de la prédication chrétienne dans l'Inde rencontre d'immenses difficultés en présence du système des castes qui y règne si despotiquement. Comment décider un Hindou à venir recevoir l'eucharistie à côté d'un Européen, sous les espèces d'un pain pétri par des Européens, et de la main d'un prêtre européen? Plus d'une fois, au moment où le missionnaire se prépare à verser sur le front des catéchumènes l'eau régénératrice du

baptême, ceux-ci se sentent soudain effrayés à la pensée qu'ils vont violer la loi de caste et s'écrient :

« Ne me touchez pas, c'est un péché contre ma caste. »

Le nombre des castes s'est insensiblement accru, il est aujourd'hui devenu excessivement compliqué. La raison de leur dignité ou de leur bassesse vient de la dignité ou de la bassesse de la partie du corps de Brahma ou le chef de chaque caste a pris naissance.

M. l'abbé Dubois a donné des détails pleins d'intérêt sur le système des castes dans son ouvrage intitulé : *Mœurs, institutions et cérémonies des peuples de l'Inde.* J'en cite le passage suivant :

« Les livres indiens rapportent que le dieu Brahma, auquel ils attribuent la création, fut l'auteur des castes, lorsqu'il donna des habitants à la terre. De sa tête naquirent les brahmes ; les kchatrias ou rajahs sortirent des ses épaules ; les veissiahs de son ventre ; et les sudras, de ses pieds. Il est facile de saisir le sens allégorique de cette tradition, où sont distinctement tracés les divers degrés de subordination qui existent d'une caste à l'autre. Les brahmes, destinés à remplir les fonctions élevées et spirituelles du sacerdoce, et à montrer aux autres la voie du salut, ont dû sortir de la tête du créateur ; la force devant être le partage des kchatrias, destinés par leur naissance aux fatigues de la guerre, il a fallu tirer leur origine des épaules et des bras de Brahma : les veissiahs, occupés à recueillir ce qui sert à la nourriture, aux vêtements et aux besoins de l'homme, ont dû naître du ventre de ce dieu ; et les sudras, destinés à

l'esclavage et aux travaux les plus pénibles de l'agriculture, sont sortis de ses pieds. »

Au milieu des innombrables variétés des castes hindoues, sont celles : des *nayrs,* des *toders,* des *burghers,* des *cothers,* des *irouders,* des *corombers,* des *chamars,* des *nayadis.*

Dans la caste des *nayrs,* la plus noble après celle des brahmes, les époux vivent séparés, et libres de leurs affections. Aussi les enfants ne succèdent-ils pas à leur père; les enfants des sœurs sont regardés comme les parents les plus proches, et c'est à eux que l'hérédité est dévolue. La succession des rois de Travancore, de Cochin, et de quelques autres petits royaumes, repose sur les mêmes principes. Les conversions parmi les *nayrs* sont des plus rares.

Les *toders* forment une caste singulière. Leur idiome ne se rattache à aucune des langues de l'Inde; ils ne con naissent ni la lecture, ni l'écriture. Leur religion diffère complétement de celles des autres Hindous; dans chacun de leurs villages est une hutte consacrée au génie qu'ils adorent. Leurs usages, en ce qui concerne plusieurs points de la vie sociale et particulièrement le mariage, n'ont pas la moindre ressemblance avec les pratiques adoptées dans les autres parties de l'Inde.

La peuplade des toders, celle des barghers, des cothers, des irouders, des corombers, habitent sur les Neilgherries, montagnes du district du Coïmbatour.

Les *chamars* (fils du sol) sont des esclaves attachés à la glèbe; selon les lois indigènes, on peut les vendre comme des troupeaux. Un homme de caste est souillé

par leur approche, et, sans l'action du gouvernement anglais, il leur serait interdit de fréquenter les bazars et les grandes routes.

Les nayadis présentent le type le plus malheureux de l'humanité ; ils ne sont pas même acceptés pour la culture du sol, ne peuvent avoir des armes, vivent de racines et d'aumônes. On les rencontre, sollicitant, à distance, la charité des passants. Leur cri habituel est : « *Tambrani, darmam.— Seigneur, une aumône.* » Ils ne s'approchent pas pour la recevoir, ils doivent rester à cent pas de distance. Ils ne pénètrent dans aucune ville, dans aucun bazar ; s'ils veulent acheter quelque chose, ils crient pour prévenir le marchand, déposent leur argent et se retirent ; le marchand apporte ce qu'ils ont demandé, et prend l'argent.

Le Malabar renferme plusieurs milliers de nayadis, divisés en petits groupes.

Les parsis sont nombreux dans l'Indoustan ; ils s'adonnent surtout à l'industrie et au commerce, y déploient une grande habileté. Ils descendent des Perses chassés de leur pays par les mahométans. Ils adorent le feu et le soleil, ont, à Bombay, un temple consacré au feu. On les voit, le matin et le soir, réciter en public leurs prières, le visage tourné vers le soleil.

De 1865 à 1868, une église et un orphelinat ont été construits à Hué, capitale de l'Annam, par Mgr Sohier, vicaire apostolique de la Cochinchine septentrionale. L'église est la plus magnifique que l'on ait vue dans le pays depuis la prédication de l'Évangile. Les cérémonies du culte s'y célèbrent avec la même publicité qu'en France.

Le carillon des cloches et les accords mélodieux d'un harmonium attirent une foule de païens et les ravissent d'admiration. L'orphelinat, qui compte près de cinq cents membres, reçoit parfois les enfants des plus hauts personnages de la capitale.

En 1868, Mgr Charbonnier, vicaire apostolique de la Cochinchine orientale, convertit en masse quatre villages païens.

Vers la fin de 1868, le mouvement catholique se communique partout dans la Cochinchine occidentale (Annam). Le père de Kerlan se fixe à Ba-ria, au milieu des pauvres chrétiens qui, voyant la sécurité revenir, se hasardent à reprendre la possession de leurs anciennes propriétés. Le père Montmayeur, dans son district de Mac-hac, est surchargé. Les soins de sa grande chrétienté ne lui permettent pas d'aller au-devant des vœux des nouveaux villages qui se convertissent. Le père Errard reconstitue l'ancienne chrétienté de Dac-do, y élève une église et un petit presbytère.

En 1869, deux importants décrets ont été rendus par le gouvernement annamite en faveur du catholicisme. Le premier autorise les chrétiens à se constituer en villages distincts des villages païens, rapporte les arrêtés pris antérieurement pour forcer les chrétiens à participer au culte des idoles, interdit de donner aux chrétiens et à la religion qu'ils professent des dénominations injurieuses. Conformément au second décret, les soldats chrétiens ont le droit de s'exempter du service, moyennant une contribution pécuniaire au profit du gouvernement.

Le roi Tu-duc, en 1869, fonde à Hué une école de

français sous la direction d'un prêtre tonquinois, élève de Mgr Gauthier, vicaire apostolique.

En 1870, Mgr Cezon, vicaire apostolique du Ton-king central, adresse, en 1869, les renseignements suivants au directeur du séminaire des Missions-Étrangères, à Paris :

« Nos bons néophytes en ce moment ne songent qu'à relever leurs églises, et à retremper leurs âmes par la réception des sacrements. Nous avons de la peine à suffire au travail : il s'agit de distribuer le pain de la divine parole, et les sacrements au grand nombre des fidèles disséminés dans trente discrits, où nous comptons cinq cent quarante-sept chrétientés.

» La persécution avait dispersé les séminaristes et les catéchistes. Ils ne nous sont pas tous revenus : quelques uns d'entre eux ont perdu le goût ou l'esprit de leur sainte vocation. Les trois colléges-séminaires que nous avons rétablis ont déjà fourni vingt et un prêtres indigènes.

» A Con-liu, village de deux mille huit cents âmes, les notables viennent de se convertir.

» La population chrétienne du vicariat est de cent vingt-deux mille cent quarante âmes, sur douze millions d'habitants. »

Le collége de Pulo-pinang (Malaisie), dirigé par la congrégation des Missions-Étrangères, de Paris, se consacre à la formation du clergé indigène dans l'extrême Orient.

Le cours complet et régulier des études est de sept ans, se divise en trois séries, qui comprennent les prin-

cipales branches des sciences ecclésiastiques et les éléments des sciences naturelles.

1re série. — Théologie (deux années); — philosophie (une année); — éléments de littérature et rhétorique ecclésiastique (une année); — langue latine (trois années).

2e série. — Écriture sainte; — histoire ecclésiastique; — liturgie; — chant ecclésiastique.

3e série. — Éléments d'arithmétique, de géométrie, de géographie, de cosmographie et de physique.

Les élèves de théologie, de philosophie et de rhétorique suivent les cours de la deuxième et de la troisième série, dont la durée est de quatre ans.

Indépendamment du cours de sciences (troisième série), deux cours préparatoires sont professés, l'un pour les élèves des deux premières classes de latin, l'autre pour les plus jeunes élèves, à partir de la troisième classe de latin.

Le nombre des élèves est habituellement de cent trente à cent quarante. Le personnel dirigeant se compose d'un supérieur et de six directeurs.

Voir pour la suite, à la *page 63,* à ces mots : « Un vaste orphelinat agricole, etc. »

A la *page 76,* après ces mots : « à poste fixe, » continuer ainsi :

Nos pères oblats sont établis : 1° à Durban et à Pietermaritzburg, dans la colonie de Natal (côte orientale d'Afrique); 2° à Motsi-ma-Jesu, dans le pays des Bassutos; 3° à Bloemfontein, dans l'État libre d'Orange.

Le père Hidien succombe à Durban sous les coups du typhus, le 19 novembre 1873, à l'âge de trente-trois ans. Tous les journaux de la colonie de Natal et du Cap ont rendu solennellement à sa mémoire un tribut de respects et d'éloges. L'*Eastern Star* de Grahamstown s'est exprimé ainsi :

« Plusieurs des habitants de Grahamstown se souviennent sans doute du R. P. Anatole Hidien, ce jeune prêtre catholique dont la déplorable et héroïque mort est racontée plus bas. C'est avec vérité que *le Vatchman* dit, en parlant de lui : « Il est mort comme un vaillant soldat de la croix, » cette croix qu'il avait si généreusement et si noblement embrassée pendant sa courte mais belle carrière dans l'Afrique du Sud. Sa fin a été glorieuse, sa vie pleine de bonnes œuvres... A une certaine époque, il fut en même temps le maître d'école et l'architecte de la mission de Bassoutoland, construisant de ses propres mains, au milieu d'insurmontables difficultés, les bâtiments nécessaires à la mission. Les annales religieuses racontent les travaux incessants de cet excellent père pour ses bien-aimés néophytes.... A son retour de Bassoutoland, on l'envoya aux mines pour y pourvoir aux besoins religieux des catholiques, et dans ce poste nouveau, « ses chers mineurs » — pour me servir de ses propres expressions — prirent dans son cœur la place autrefois occupée par ses « noirs bien-aimés. » Il se dévoua corps et âme à ce nouveau labeur, et, parmi ses premiers travaux, il faut compter un hôpital pour les malades indigents, à quelque religion qu'ils appartinssent; il faut compter aussi une société

de jeunes gens et l'établissement d'une bibliothèque. »

Le vicariat apostolique de Natal s'étend depuis le fleuve Orange et la rivière Key jusques au fleuve Zambèse, au nord; depuis l'Océan indien, à l'est, jusques à l'indéfini, à l'ouest, et comprend donc la colonie anglaise de Natal, la Cafrerie nord et sud, le pays des Bassutos, l'État libre d'Orange, la république du Transvaal, et les tribus de la Betjouanie.

Des cinq parties du monde, l'Afrique est sans contredit la plus malheureuse et la plus abandonnée.

M. Alfred Jacobs nous dit dans son savant ouvrage intitulé : *l'Afrique nouvelle,* et publié à Paris en 1863 :

« Le nègre a une conscience presque touchante de son » infériorité. Cette conscience repose sur une tradition » vraie, bien qu'un peu altérée. Au Mozambique, chez » la puissante peuplade des Maknas, elle dit que, dans » le principe, les Africains étaient aussi blancs et aussi » intelligents que les Européens. Mais un jour, *Malucka* » (le bon Dieu), s'étant enivré, tomba dans le chemin, » les vêtements en désordre. Les Africains qui passaient » le raillèrent de sa nudité. Les Européeus, au con- » traire, eurent pitié de lui. Ils cueillirent des fleurs, et » l'en couvrirent respectueusement. Aussi Dieu punit-il » les Africains.

» La même tradition existe en Guinée et dans l'inté- » rieur du continent. Partout les nègres se déclarent » déshérités et sous le coup d'une malédiction divine.

» Jamais malédiction n'a été plus visiblement exécu- » tée... Le châtiment divin est d'ailleurs confirmé par » un fait éternellement historique. De tout temps, l'Afri-

» que a été, elle est encore le pays des esclaves et comme
» la terre classique de l'esclavage. »

L'Afrique mesure mille huit cent soixante-quinze lieues de longueur sur mille sept cent cinquante de largeur, et, d'après les calculs qui approchent le plus de la vérité, elle compte de quatre-vingt-dix à cent millions d'habitants.

Parmi les nombreuses difficultés que présente l'évangélisation de ces contrées, figurent la haute température qui y règne et l'insalubrité de la plupart des points jusqu'ici visités par les Européens.

Depuis plusieurs années, les pères augustins de l'Assomption (de Nîmes) dirigent à Philippopolis, dans la Turquie d'Europe, une école fréquentée par plus de deux cents enfants bulgares-latins.

En 1869, l'abbé Tisserand, prêtre des Missions-Étrangères, de Paris, fonde à Syngapore, dans le vicariat apostolique de Batavia, un collége destiné à former des catéchistes et des prêtres chinois pour les missions de Batavia et de Malacca.

Le vicariat apostolique de Batavia comprend toutes les possessions hollandaises des Indes-Orientales, avec une population de près de vingt millions d'âmes. Le nombre des catholiques était de cinq mille six cent soixante-dix au commencement de 1850 ; de vingt-trois mille cinq cent quarante-cinq en 1864 ; il est de vingt-cinq mille cinq cent quarante-trois en 1870.

Les principales stations de la mission catholique sont celles de Larankoeka (îles Timor et Florés), de Padang, de l'île de Banca, des Moluques, de Célèbes, de Bornéo.

La station de Padang embrasse toute la côte occidentale de l'île de Sumatra.

Mgr Salpointe, vicaire apostolique d'Arizona (États-Unis), a fondé, depuis quelques années, deux écoles de religieuses dans les deux villes principales de son vicariat, à Tucson et à Las-Cruces.

Il établit deux nouvelles missions en 1870, deux autres en 1871; il ouvre, en 1872, le collége de Saint-Joseph à Tucson.

La plupart des missionnaires de l'Arizona sont sans église, célèbrent la messe dans les maisons particulières.

Le diocèse de Santa-Fé, dans le Nouveau-Mexique (États-(Uns), est confié depuis 1851 à Mgr Lamy, missionnaire français ; il possède, en 1870 :

Cent soixante et quatorze églises ou chapelles ;

Quarante-cinq prêtres, la plupart français ;

Quatre maisons de sœurs de Lorette ;

Deux écoles de frères de la Doctrine chrétienne ;

Un orphelinat et un hôpital tenus par les sœurs de Charité.

A Santa-Fé, les écoles des deux sexes comptent souvent cinq cents élèves.

Le Nouveau-Mexique présente de magnifiques forêts, abonde en riches pâturages, en grains, en légumes, en arbres fruitiers. La culture de la vigne s'y étend et réussit parfaitement; au sud de Santa-Fé, la vallée de Rio-Grande, qui a cent lieues de longueur et, sur plusieurs points, quatre de largeur, produit des vins qu'on pourrait comparer aux crûs renommés d'Europe.

Au mois de juillet 1872, un journal de Washington pu-

blie les renseignements suivants au sujet des missions indiennes dans les territoires de Montana, d'Idaho, de Washington, et dans l'État de l'Orégon.

« Il y a, au fort Hall (territoire d'Idaho), environ mille sept cents Indiens, dont mille sont catholiques depuis des années, tandis que les autres étaient en voie de le devenir. Il y avait là une église consacrée; les Indiens pouvaient lire et écrire et étaient aussi bons chrétiens qu'on peut l'être dans n'importe quelle paroisse de cette capitale.

« A l'agence des sources de Waren (Orégon), tous les Indiens sont catholiques. A Simeœ (territoire de Washington), il y a mille sept cents catholiques, et à Siletz (Orégon), il y en a mille deux cents.

» Les Pieds-Noirs de Montana comptent six mille catholiques. De fait, tous les Indiens de Montana sont catholiques.

» Les Indiens du détroit de Puget sont au nombre de dix mille et tous catholiques. L'enseignement est dirigé par les sœurs de Charité, venues du Canada, et par les frères des Écoles chrétiennes.

» Les Cœurs-d'Alène sont tous catholiques. Les chasseurs leur ont donné le nom de Cœurs-d'Alène (cœurs *recourbés, non droits, fourbes*) à cause de l'esprit de trahison qui les animait avant leur conversion. Ils forment aujourd'hui la tribu la plus paisible du Grand-Ouest.

» Clamath (Orégon) a mille Indiens, dont cinq cents sont catholiques. Cette mission fut établie par le vénérable archevêque français Blanchet, d'Orégon, lorsqu'il était encore jeune.

» Les Nez-Percés de l'agence Lapway (Idaho) sont au nombre de quatre mille, tous catholiques, à l'exception de quelques individus. Ils furent d'abord convertis par le célèbre père jésuite français Devost, il y a environ quarante ans. Le père Devost était le compagnon du père de Smet. Il est mort, il y a environ dix-huit ans, et a été inhumé à Santa-Clara (Californie.) »

Aux États-Unis, en 1867, la valeur des propriétés meubles et immeubles des églises catholiques est estimée par le *census* à vingt-deux millions cinq cent mille dollars pour deux mille deux cent cinquante églises.

En 1850, les catholiques américains étaient au nombre de un million deux cent trente-trois mille; on en compte près de trois millions cinq cent mille en 1870.

Les sectes prédominantes aux États-Unis donnaient les chiffres suivants en 1850 :

Épiscopaliens, soixante-sept mille cinq cents; — presbytériens, quatre cent cinquante mille huit cent trente; — méthodistes divers, un million deux cent mille soixante-neuf; — congrégationalistes divers, deux cent vingt-sept mille cent; — baptistes, huit cent cinquante-cinq mille six cent soixante-dix; — luthériens, cent soixante-neuf mille. Les autres sectes variaient entre dix et cent mille. Les méthodistes, qui sont les plus nombreux, sont divisés en quatre branches distinctes; la plus importante comptait un million cent douze mille adeptes.

En 1873, l'église catholique des États-Unis possède à peu près :

Onze cents jésuites; — deux cent cinquante bénédictins; — deux cents franciscains; — deux cents domini-

cains ; — soixante-quinze trappistes ; — deux cents lazaristes ; — deux cents rédemptoristes ; — cent sulpiciens ; — cent augustins ; — sept mille religieuses dans différentes maisons et deux mille huit cents sœurs de charité.

Les jésuites ont vingt colléges où ils confèrent les grades. La maison principale des bénédictins est située à Latrobe, sur le Pensylvania central railroad, et ils dirigent un collége à Atchison. La maison-mère des trappistes est à Gethsèmane (Kentucky) ; leurs maisons secondaires sont à Louisville et à Nashville. Les lazaristes ont des séminaires au cap Girardeau, à la Nouvelle-Orléans, à Philadelphie, à Louisville. Les sulpiciens sont établis seulement dans l'État de Maryland.

Voir pour la suite, à la *page* 77, à ces mots : « La mission catholique, dans le Pégu, etc. »

TABLE

CHAPITRE XIII

CHAPITRE XIV ET DERNIER

FIN DE LA TABLE



Typ. J. LANCE, à Saint-Omer.

